

Comment on se soigne aujourd'hui : remèdes de bonne femme / par les Docteurs Cabanès et Barraud.

Contributors

Cabanès, Augustin, 1862-1928.

Barraud, Jean. Comment on se soigne aujourd'hui.

Publication/Creation

Paris : A. Maloine, 1907.

Persistent URL

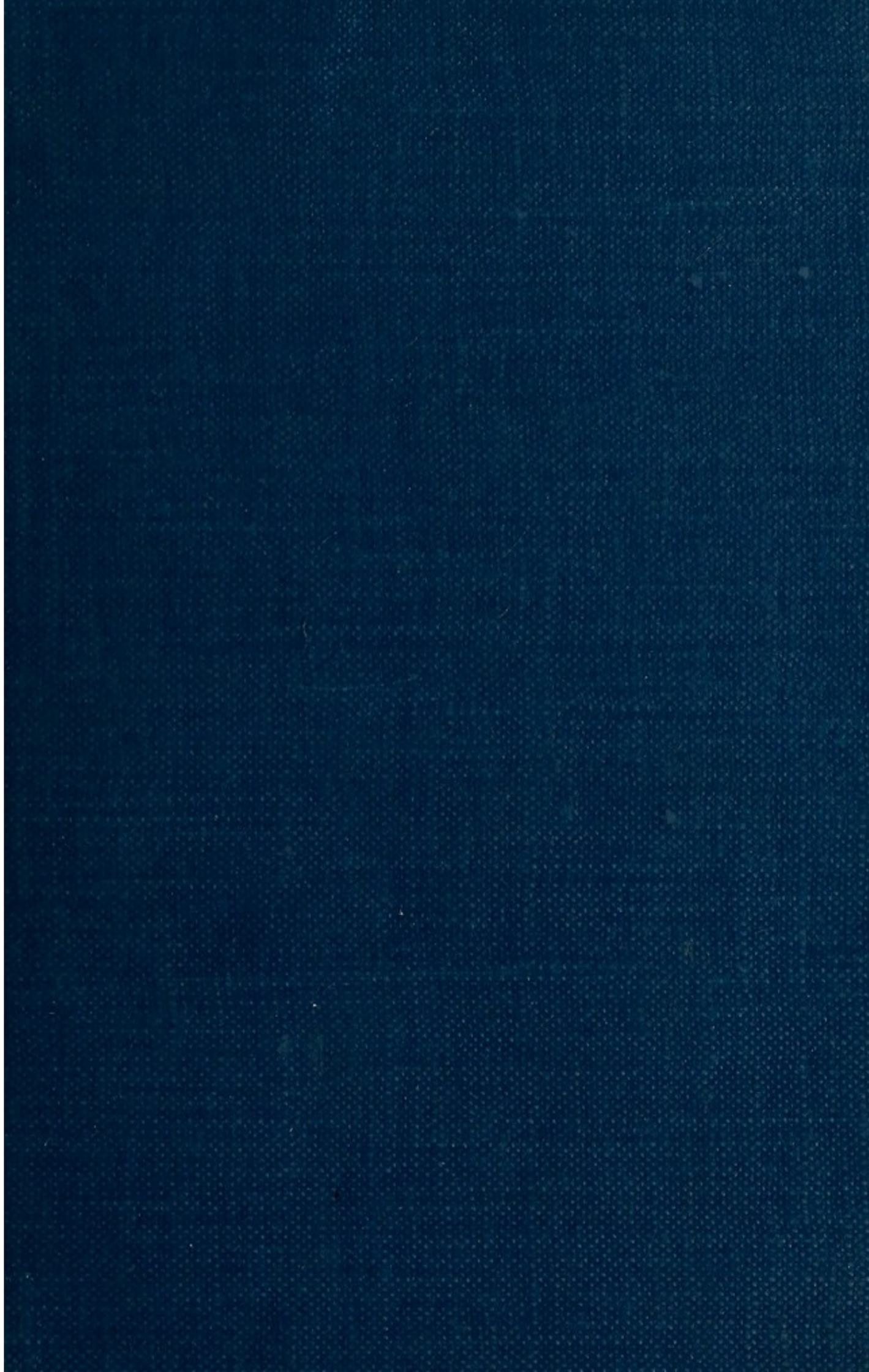
<https://wellcomecollection.org/works/a4pehfhm>

License and attribution

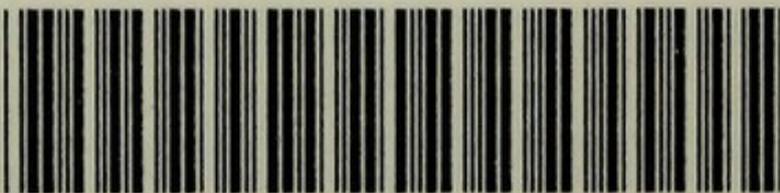
Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



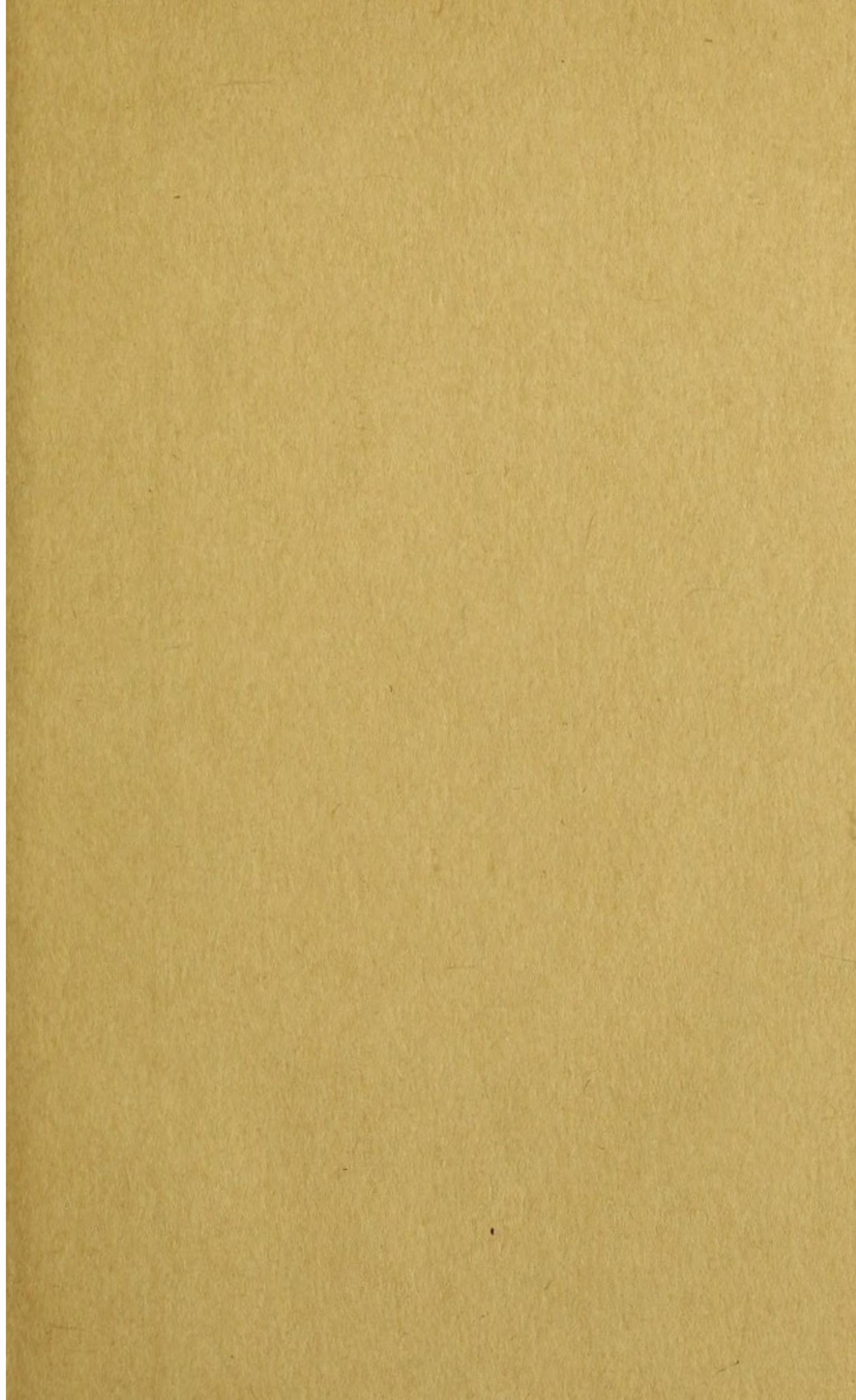
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

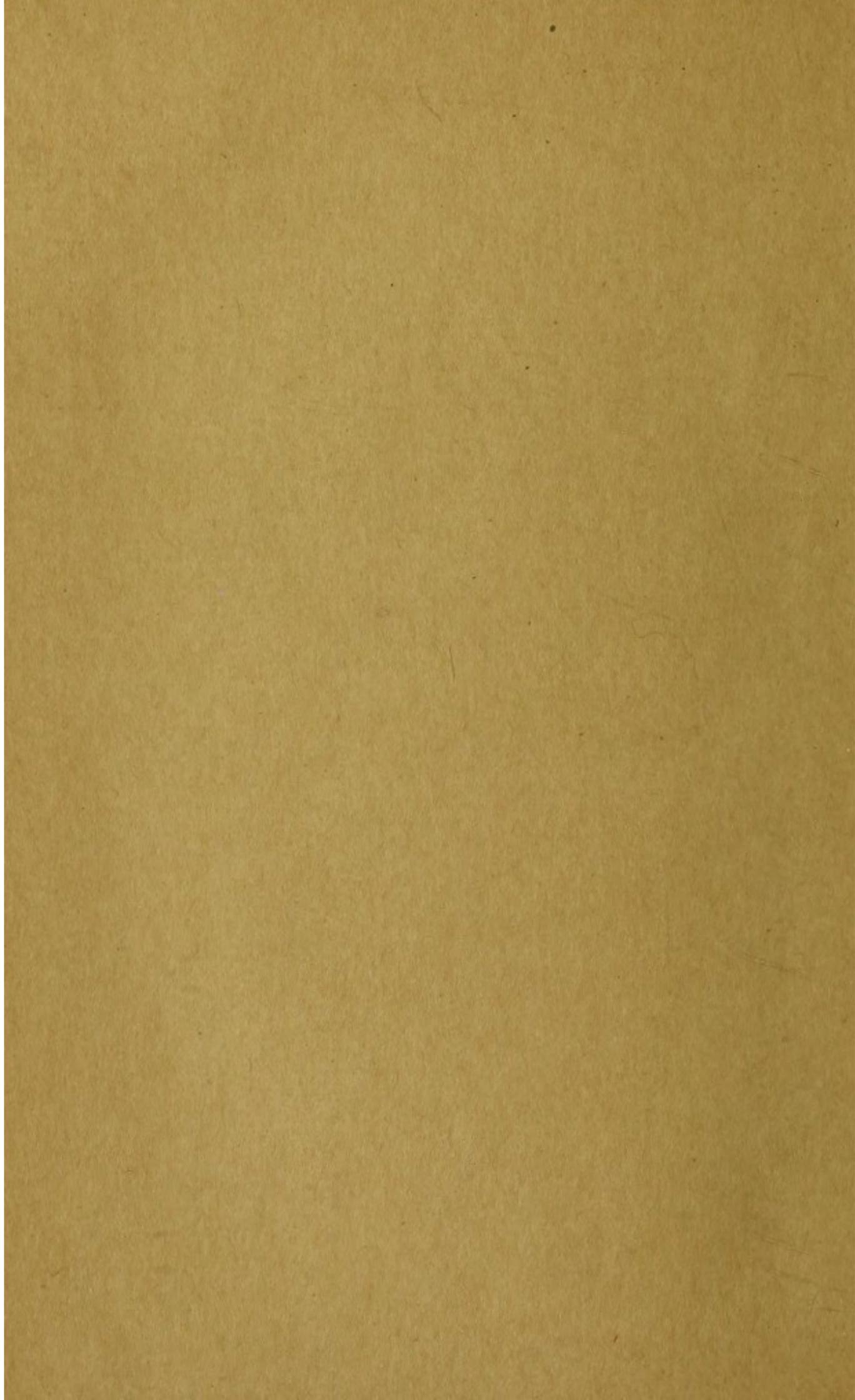


BUA



22101533382





Remèdes

de

Bonne Femme

BIBLIOTHÈQUE DE CURIOSITÉS & SINGULARITÉS MÉDICALES

Collection publiée sous la direction du D^r CABANÈS

OUVRAGES PARUS

- CABANÈS. — Comment se soignaient nos pères : **Remèdes d'autrefois**, in-18 (1905). 5 fr.
- WITKOWSKI. — **Le médecin au théâtre, de l'antiquité à la fin du XVII^e siècle**, in-18 (1906) 5 fr.
- WICKERSHEIMER. — **La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance**, in-18 (1906) 7 fr. 50
- MOLLET. — **La médecine chez les Grecs avant Hippocrate** (460 ans avant J.-C.), in-18 (1906) 4 fr.

EN PRÉPARATION

- Les Curiosités du corps humain**, par le Docteur CABANÈS.
- Les Curiosités historiques de la médecine**, par le même.
- Les Gayetez de la médecine**, par les Docteurs CABANÈS et WITKOWSKI.
-

OLKLORE, Medical

PUACKERY

COMMITTEE ON THE SCIENCE AND ARTS

FAITH HEALING

REMEDIES

BUA (2)



WELLCOME
HISTORICAL MEDICAL LIBRARY
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

Remèdes de Bonne Femme

AVANT-PROPOS

«... L'étude méthodique des superstitions, des préjugés relatifs à l'art de guérir, mériterait mieux que la publication de notes sans doute fort nombreuses et fort savantes, mais qui sont dispersées un peu partout. A notre époque où les sociétés de tous genres pullulent, souvent sans but bien déterminé, il y a lieu de s'étonner qu'une société de folk-lore médical n'ait pas été fondée ; ses travaux dépasseraient en originalité, et souvent en intérêt, ceux de bien des Sociétés médicales réputées. »

Docteur Julien NOIR (1).

Malgré les difficultés attachées à la science médicale en général et à l'art de guérir en particulier, tout le monde, de nos jours comme sous Hérode, à Paris comme aux rives du Niger, se mêle d'être médecin.

(1) De quelques préjugés, superstitions, sanctuaires et pèlerinages, etc.; essai de folk-lore médical. (*Progrès médical*, 1905.)

Que quelqu'un vienne à tomber malade, immédiatement parents et amis s'empressent autour de lui et viennent lui apporter, en même temps que leurs consolations et leurs vœux de meilleure santé, des avis sur ce qu'il doit faire.

On se croirait encore à Babylone, où, d'après Hérodote, les malades transportés sur la place du marché recevaient de chaque passant des conseils sur leur affection. Un lui trouve de la fièvre, l'autre remarque que ses urines sont très chargées, un troisième vante un remède; tous critiquent l'ordonnance du véritable médecin (que l'on a quelquefois fait appeler); tous expliquent la maladie à leur façon, citent leur expérience, et font parade de leur savoir, comme si la médecine était une science qui peut se deviner, ou s'apprendre d'inspiration (1). Regardez autour de vous, et vous

(1) Un homme d'Etat disait en 1848 : « Tendez une corde en travers du boulevard des Italiens, ou de toute autre voie très fréquentée de Paris, et arrêtez indistinctement tous les passants qui se présenteront pendant une heure, une journée, si vous voulez; demandez-leur de vous faire soit une paire de bottes, soit un paletot, tous vous riront au nez, à l'exception des bottiers et des tailleurs, qui s'empresseront de vous prendre mesure.

« Demandez-leur, au contraire, de vous donner les bases d'une constitution politique ou de vous indiquer un remède contre une maladie quelconque, tous vous répondront aussitôt avec autant d'assurance que d'empressement... à l'exception des médecins et des législateurs, qui vous prie-

serez étonnés du nombre fabuleux de gens qui ont pour but, pour métier, de guérir leurs semblables.

On parle de la pléthore des médecins ; mais ils ne seraient pas assez nombreux, si tous ceux qui vont chercher des soins ailleurs s'adressaient à eux ! Nous ne voulons nullement faire une étude sur l'exercice illégal de la médecine, nous laissons ce soin à d'autres ; nous tenons simplement à faire remarquer la quantité de personnes auxquelles s'adressent journellement les malades.

Passent encore les pharmaciens : à force de vivre au milieu des drogues et de les manipuler, ils peuvent avoir une teinte de médecine ; de même les sages-femmes, les herboristes, les anciens infirmiers ou infirmières, etc. Tous ceux-là, du moins, ont approché de près ou de loin des médecins, ont pu recueillir, çà et là, quelques notions de médecine.

Mais tous les autres, depuis les *guérisseurs*, les *rebouteurs* en titre, jusqu'au serrurier et à l'épicier du coin, depuis la châtelaine jusqu'à l'humble paysan labourant son pré, tout le monde est ou veut être médecin. La médecine seule semble être la science

ront peut-être de leur laisser le temps de réfléchir. » Cité par le docteur E. DECAISNE dans son feuilleton de l'*Union Médicale*, 26 novembre 1874.

la plus facile, la plus accessible au plus grand nombre.

On ne songera pas à raccommoder sa montre soi-même, ni à la confier à son voisin, s'il n'est pas horloger ; on n'hésite pas un instant à écouter d'une oreille attentive les conseils médicaux que voudront bien donner les personnes les plus étrangères à notre art.

Qu'on nous permette, à ce sujet, de rapporter une anecdote qui, bien qu'ancienne et très connue, semble pourtant écrite d'hier.

« On dit que le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, mit un jour en propos familial, de quel métier il y avait le plus de gens. Gonelle, fameux bouffon, dit qu'il y avait plus de médecins que de toute autre espèce et gage, contre le duc son maître, qui rejetait cela bien loin, qu'il le prouverait en 24 heures. Le lendemain, Gonelle sort de son logis avec un grand bonnet de nuit et un couvre-chef qui lui bandait le menton, puis un chapeau par dessus et son manteau haussé sur les épaules. Dans cet équipage il prend la route du palais de Son Excellence par la rue des Anges.

« Le premier qui le rencontre lui demande ce qu'il a, il répond : une douleur enragée de dents. Ah ! mon ami, dit l'autre, je sais la meilleure recette du monde contre ce mal là, et la lui dit. Gonelle écrit son nom sur ses tablettes, faisant sem-

blant d'écrire la recette. A un pas de là, il en trouve deux ou trois ensemble, qui font ensemble interrogation, et chacun lui donne un remède. Il écrit leurs noms comme du premier, et ainsi, poursuivant son chemin tout bellement le long de cette rue, il ne rencontra personne qui ne lui enseigna quelque recette différente d'une autre ; chacun lui disant que la sienne était bien éprouvée, certaine et infaillible. Il écrit les noms de tous. Parvenu à la basse-cour du palais, le voilà environné de gens qui, après avoir entendu son mal, lui donnent de précieuses recettes, que chacun disait être la meilleure du monde. Il les remercie et écrit leurs noms aussi. Quand il entre dans la chambre du duc, Son Excellence lui crie : Eh ! qu'as-tu Gonelle ? Il répond piteusement : Mal de dents, le plus cruel qui fût jamais. Adonc Son Excellence lui dit : Je sais une chose qui te fera passer incontinent la douleur, encore que la dent fût gâtée ; messer Antonio Musa Brassavolo, mon médecin, n'en pratiqua jamais de meilleure. Fais ceci et cela, incontinent tu seras guéri. Soudain Gonelle jette bas sa coiffure et tout son attirail, s'écriant : Et vous aussi, Monseigneur, êtes médecin ! Combien d'autres j'en ai trouvé depuis mon logis jusqu'au vôtre ! voici mon rôle, il y en a plus de 200 et j'ai passé que par une rue ; je gage d'en trouver plus de 10.000 en cette ville, si

je veux aller partout. Trouvez-moi autant de personnes d'autres métiers ! »

Qui de vous n'a été le héros de semblables aventures ? Et, nous-mêmes médecins, ne nous arrive-t-il pas journellement de recevoir des conseils et des recettes du public, sur telle ou telle maladie ?

Oui, tout le monde fait de la médecine. Le grand seigneur, le marchand, l'ouvrier, les petits, les grands, chacun a sa recette, son onguent, son emplâtre, sa panacée, et vingt fois par jour, vous entendez retentir à vos oreilles la fameuse formule : « Moi, qui vous parle, mon cher monsieur, je ne suis pas médecin ; mais permettez-moi de vous indiquer un remède qui m'a parfaitement réussi dans un cas pareil. »

Un cas pareil ! vous me la baillez belle, mon brave homme ! Est-ce qu'il y a des cas pareils ? Et d'ailleurs, croyez-vous que ce soit chose facile d'établir la similitude et la dissemblance ? Demandez un peu à ceux dont c'est le métier, et vous verrez ce qu'ils vous répondront.

*
* *

Parmi cette multitude de médecins dont pullule le monde, au premier rang se trouvent les femmes ;

et l'on sait avec quelle ardeur de prosélytisme, avec quelle foi intrépide, avec quel désintéressement, elles propagent les remèdes les plus étranges, les plus monstrueux, les plus ridicules !

Les femmes ont pour les questions médicales une curiosité innée, et presque malade. Si, dans une réunion, dans un salon, vous venez à parler médecine, vous aurez immédiatement pour vous tout l'auditoire féminin.

Voulez-vous que nous prenions un exemple ? Choisissons dans l'histoire une femme que tout le monde connaît ; et permettez-nous de vous présenter Mme de Sévigné à la fois *confrère*, et.. *com-mère* (1).

Mais, direz-vous, ceci est de l'histoire ancienne. Il y a 250 ans que Mme de Sévigné écrivait ses lettres. Sans doute, mais Mme de Sévigné est, par son intelligence et par son cœur de mère, la femme de tous les temps, du moins celle à laquelle chaque femme d'aujourd'hui voudrait ressembler. Si nous avons choisi Mme de Sévigné, c'est parce que tout le monde la connaît ; mais vous pourrez changer le nom, mettre à sa place celui de n'importe laquelle de vos amies, ou même le vôtre, et vous verrez que Mme de Sévigné pensait sur la médecine ce que vous pensez vous-mêmes.

(1) Cf. *Les Consultations de Mme de Sévigné*, par le docteur MENIÈRE, in *Gazette Médicale de Paris*, 1862.

Mme de Sévigné a, toute sa vie, fait de la médecine. La santé de sa fille, de ses parents, de ses amies, l'a occupée très activement. Dans presque toutes ses lettres, elle prodigue les conseils médicaux à ceux qui lui en demandent, voire à ceux qui ne lui en demandent pas. Mais il faut convenir que ce zèle était plus ardent qu'éclairé.

Mme de Sévigné conseillait certains remèdes ; ce sont tous, ou presque tous, des remèdes de bonne femme. Elle a une défiance instinctive des médecins, et témoigne d'une crédulité parfaite à l'égard des personnes extra-médicales. Quand, par hasard, elle accorde sa confiance à un représentant de la Faculté, elle en est littéralement coiffée ; peu de jours après, elle le quitte pour en prendre un autre, revient au premier, en prend un troisième, et enfin les abandonne tous, pour revenir aux remèdes de commère.

Et ils étaient nombreux, ces remèdes : à cette époque, toute chatelaine, toute grande dame avait son remède et le préconisait.

D'ailleurs, nous allons parcourir un certain nombre de ses lettres, et vous faire voir que Mme de Sévigné mériterait largement le *Digna est intrare* de Molière.

Et d'abord, Mme de Sévigné parle souvent d'elle-même et de sa précieuse santé. A la fin de mai 1661, elle fait un voyage à sa propriété des Rochers.

En arrivant, elle contracte une grave indisposition. Aussitôt remise, elle écrit à sa fille le détail de sa maladie.

« J'allais à la messe en calèche avec ma tante ; à
« moitié chemin, j'eus un grand mal de cœur ; je
« craignais les suites, je revins sur mes pas. Je vo-
« mis beaucoup. Voilà de grandes douleurs dans
« le côté droit, de grands vomissements encore, des
« douleurs redoublées, et une grande suppression
« qui me tenait dès la nuit. L'alarme se met au
« camp, on envoie chez Pecquet, qui eut de moi
« des soins extrêmes ; on envoie chez l'apothicaire,
« on envoie quérir un demi bain ; on envoie cher-
« cher certaines herbes... »

Fidèle aux idées de son temps, Mme de Sévigné ne manque pas d'obéir au « saignare et purgare », alors à la mode. Ce n'est pas qu'elle ait une grande confiance dans la saignée ; elle ne s'y soumet que quand elle a le temps, au gré de son seul caprice.

« Je ne suis point malade, je n'ai point eu de va-
« peurs ; je posais ma saignée brusquement, selon
« le besoin de mes affaires plutôt que sur celui de
« ma santé. Je me sentais un peu oppressée, je ju-
« geais bien qu'il fallait me saigner avant que de
« partir, afin de mettre cette saignée par provision
« dans mes ballots... J'attends un peu de frais
« pour me purger. »

Elle écrit, d'autre part, à son amie, Mme de

La Fayette : « Ne soyez pas inquiète de ma santé, je me purgerai à la pleine lune... »

Mme de Sévigné part pour la Bretagne ; elle n'a garde d'oublier le nécessaire. Elle emporte avec elle une véritable pharmacie : « Je porte une infinité de remèdes, bons ou mauvais ; je les aime tous, mais surtout il n'y en a pas un qui n'ait son Patron, et qui ne soit la médecine de mon voisin. J'espère que cette boutique me sera fort inutile, car je me porte extrêmement bien. »

En Bretagne, elle a pour voisine la princesse de Tarente. Or, cette princesse est entichée de médecine, et distribue ses conseils et ses recettes dans tout son voisinage. Mme de Sévigné n'est pas oubliée dans la distribution, et elle ne tarde pas à se prendre d'une admiration sans bornes pour ce docteur en jupons ; « c'est elle qui serait mon médecin, si j'étais malade ; elle est habile et m'a promis une essence entièrement miraculeuse qui l'a guérie de ses horribles vapeurs. On en met trois gouttes dans tout ce que l'on veut et on est guéri comme par miracle. »

Mme de Sévigné ne rêve qu'une chose, c'est de se promener le soir au clair de lune, sous les arbres ; et pour se préserver des mauvais effets de l'humidité, elle emploie l'*Eau de la Reine de Hongrie*. « Je m'en enivre tous les jours, j'en ai dans

« ma poche, c'est une folie comme du tabac, je la
« trouve excellente contre la tristesse. »

Malgré l'eau de la Reine de Hongrie, et à force de se promener sous les arbres à l'humidité, « au serein », elle contracte une affection rhumatismale grave. Dorénavant, dans toutes ses lettres, il sera question de ce diable de rhumatisme. « Devi-
« nez ce que c'est, mon enfant, que la chose du
« monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus
« lentement, qui vous fait approcher le plus près
« de la convalescence, et qui vous en retire plus
« loin, etc. Ne sauriez-vous deviner, jetez-vous
« votre langue aux chiens? C'est un rhumatisme. »
C'est le *leit motiv* qui revient dans chacune de ses épîtres.

« Je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les
« jambes, les mains, les bras, et cette enflure, qui
« s'appelle ma guérison, et qui l'est effectivement,
« fait tout le sujet de mon impatience et ferait
« celui de mon mérite si j'étais bonne. »

Fidèle à ses principes, Mme de Sévigné absorbe tous les médicaments qu'on lui présente. En parlant de la poudre de M. de Lorme, elle dit : « La
« fièvre était nécessaire pour consumer les humeurs
« du rhumatisme... Je me suis purgée une fois
« avec cette poudre, qui m'a fait merveille, je m'en
« vais encore en reprendre, c'est le véritable remède

« pour toutes sortes de maux. On me promet après
« cela une santé éternelle. Dieu le veuille. »

Le 16 mai 1676, elle écrit, toujours à propos de son rhumatisme : « Mes mains ne se ferment plus,
« j'ai mal aux genoux, aux épaules, et je me sens
« encore si pleine de sérosités, que je crois qu'il
« faut sécher ces marécages et que dans le temps
« où je suis, il faut extrêmement se purger... Je
« prendrai aussi une légère douche à tous les en-
« droits encore affligés de rhumatismes, après cela
« il me semble que je me porterai fort bien. » —
« J'ai été saignée ce matin... après la saignée, j'ai
« pris de la poudre du bonhomme, dont je suis très
« contente. »

Mme de Sévigné continue à se soigner à sa manière et avec des médicaments qu'elle choisit : « J'ai
« une manière de pommade qui me guérira à ce
« qu'on m'assure. »

Elle fait de l'exercice : « De peur que ma rate ne
« se gonfle, d'où viennent mes oppressions. » —
« Je me porte bien, je n'ai nul besoin d'être sai-
« gnée... je prendrai ensuite de la poudre de mon
« bonhomme. »

Elle continue à être entichée de la poudre du « bonhomme » de Lorme ; elle en prend tous les matins, avec une pilule dont elle ne nous donne malheureusement pas la composition : « afin d'em-
« pêcher les sérosités qui s'amoncelèrent l'année

« passée sur mon pauvre corps. Le remède est
« spécifique, et puis je mettrai mes mains en pleine
« vendange. »

Bientôt le remède change ; notre grande com-
mère s'enthousiasme pour une certaine eau dont on
dit merveille : « Je me purgerai à la fin de toutes
« les lunes, ainsi que j'ai fait depuis deux mois, je
« prendrai cette eau et de l'eau de lin, c'est là
« tout ce qu'il me faut.

« Je n'ai pas passé de décours sans prendre au
« moins deux pilules avec la petite eau ; je me suis
« accoutumée à prendre tous les matins un verre
« ou deux d'eau de lin. Avec ce remède je n'aurai
« jamais de néphrétique. M. le Procureur général
« me détermina à cette eau de lin. Son père est
« mort de la gravelle, il en boit en tous temps et
« croit être en sûreté. Comme le mien n'est pas
« mort de ce mal, je me contente d'en boire tous
« les matins. »

Puis elle abandonne cette eau de lin, pour pren-
dre du crocus, qui n'était autre que du *kermès* :
« J'ai pris du crocus, parce que je sais que quand
« il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de
« mal à son hôte... Il ne m'a point fait vomir, mais
« il m'a purgé doucement. »

Quelques années après, elle est atteinte d'une
plaie à la jambe, sur la nature de laquelle elle ne
nous donne pas de renseignements, mais pour la-

quelle elle essaie tous les remèdes qu'on veut bien lui proposer. C'est d'abord la *poudre de sympathie*, puis de la *poudre de Josson* : « Je ferais un « très bon usage de la poudre de Josson, si la cicatrice de ma plaie avait besoin de ce secours, « mais je suis guérie grâce à Dieu. »

Il faut croire qu'elle n'était pas si bien guérie, puisqu'elle est encore obligée d'employer *l'eau d'arquebusade*, *la toile Gauthier*, puis d'entourer sa jambe de cataplasmes faits d'herbes spéciales.

Tous ces remèdes restant sans effet, elle en change encore et nous dit : « Il y a huit jours que « ma jambe est enveloppée de pains de roses trem- « pés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est- « à-dire réchauffés trois fois par jour. »

Mais si sa santé l'intéresse, elle se soucie bien autrement de celle de sa fille.

L'attachement que Mme de Sévigné eut pour Mme de Grignan est devenu, à juste titre, légendaire. Rarement l'amour maternel fut poussé plus loin, et la moindre égratignure devient pour elle la source intarissable d'une foule de conseils et de recettes médicales.

Le 15 novembre 1670, Mme de Grignan, étant alors auprès de sa mère, accouche d'une fille. L'accouchement, quoique se passant bien, se fait très vite. Au dire de sa mère, Mme de Grignan est « très expéditive ». Aussi, lorsque Mme de Gri-

gnan, partie en Provence, est de nouveau enceinte, ce sont des tourments continuels, pour cette pauvre Mme de Sévigné. Le 8 avril 1671, celle-ci écrit à sa fille :

« Je vis hier Mme de Guise, elle m'a chargée de
« vous faire mille amitiés et de vous dire comme
« elle a été trois jours à l'extrémité. Mme Ro-
« binet (la sage-femme) n'y voyait plus goutte,
« et tout cela pour s'être agitée sur la foi de la
« première couche, sans se donner aucun repos.
« L'agitation continuelle qui ne donne pas le temps
« à l'enfant de pouvoir se remettre à sa place,
« quand il a été ébranlé, fait une couche avancée
« qui est très souvent mortelle. »

Elle se tourmente d'un voyage que Mme de Grignan a fait avec son mari à Marseille. « On vous
« a tiré du canon qui vous aura émue, cela est très
« dangereux. On dit que Mme de Biez accoucha
« l'autre jour d'un coup de pistolet qu'on tira dans
« la rue... Au nom de Dieu, si vous m'aimez, con-
« servez-vous, ne dansez point, ne tombez point,
« reposez-vous souvent et surtout prenez vos me-
« sures pour accoucher à Aix, au milieu de tous les
« prompts secours. Vous savez comme vous êtes
« expéditive, rangez-vous-y plus tôt que plus
« tard. »

A propos d'une saignée qu'on a dû faire à Mme de Grignan, elle se plaint que « par respect,

« on n'a pas fait l'ouverture assez grande. Votre
 « sang est venu goutte à goutte et par conséquent,
 « il n'est ni rafraîchi, ni purifié, et vous n'en êtes
 « point soulagée. »

Comment, Mme de Grignan prend encore du chocolat, malgré tout le mal qu'on dit de cette substance traîtresse ! Mme de Sévigné en est indignée. « Je vous demande, de bonne foi, si vos
 « entrailles n'en sont point offensées, si elles ne
 « vous font point de bonnes coliques, pour vous
 « apprendre à leur donner de tels antipéristases ? » Et en même temps, Mme de Sévigné met en pratique le proverbe : faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais. Elle se remet au chocolat et s'en trouve bien.

Mais voilà Mme de Grignan de nouveau enceinte.
 « Au nom de Dieu, mon enfant, conservez-vous,
 « évitez les occasions d'être effrayée, je n'approuve
 « guère d'avoir voyagé dans votre septième mois.
 « Quelle est cette douleur dans la hanche, votre
 « garçon se serait-il changé en fille ? Prenez garde,
 « les garçons ne sont point aussi faciles à conduire
 « que les filles, ils veulent quelquefois s'échapper
 « par le septième. »

L'accouchement approche, nouvelles recommandations : « Avez-vous votre chirurgien ? La petite
 « Delville me mande que vous le connaissez, c'est
 « beaucoup. Je crains qu'il ne soit jeune, puisqu'il

« vous saigne et les jeunes gens n'ont guère d'ex-
« périence. » Dieu merci, Mme de Sévigné a de
l'expérience pour deux !

« Avez-vous votre sage-femme auprès de vous,
« afin de vous accoutumer à son visage ? Et votre
« garde, et vos femmes, se souviennent-elles de
« tout ce que faisait Mme Moreau ? Aurez-vous au
« moins la prudence de ne pas parler quand vous
« aurez la fièvre ? Que vous dirais-je enfin ?... »

Mais l'accouchement se fait, et il faut croire que
Mme de Grignan a été bien peu raisonnable, car sa
mère lui écrit : « Je ne suis point contente de vous,
« il faut que je vous gronde. Vous avez traité votre
« accouchement comme celui de la femme d'un co-
« lonel suisse. Vous ne prenez point assez de
« bouillon, vous avez caqueté dès le troisième jour
« et vous vous êtes levée dès le dixième, et vous
« vous étonnez après cela si vous êtes maigre. »

Et puis, surtout, assez de grossesses ! Que M. de
Grignan soit raisonnable. « Je vous prie, ma bonne,
« ne vous fiez point aux deux lits, c'est un sujet de
« tentation, faites coucher quelqu'un dans votre
« chambre. »

Est-ce la faute des grossesses successives, est-ce
l'imprudence, toujours est-il que la santé de Mme
de Grignan est loin d'être bonne. Elle maigrit
beaucoup et est extrêmement faible.

Nous sommes en juin 1677. Mme de Sévigné re-

commande à sa fille de prendre de l'eau de poulet.
« J'ai encore appris hier que rien n'est si bon.
« Mme Du Fresnoy s'en est bien trouvée, Mlle de
« Mery est plus habile par sa propre expérience
« qu'un médecin, qui se porte bien, par la
« sienne... »

L'eau de poulet n'a pas dû produire de merveilleux effets, car Mme de Sévigné conseille autre chose.

« Préparez-vous à prendre du lait de vache,
« cela vous rafraîchirait et vous donnerait un sang
« raisonnable, qui n'irait pas plus vite qu'un autre
« et vous remettrait dans l'état où je vous ai
« vue. »

« Engraissez ; tant que vous serez maigre, vous
« ne serez pas guérie ; puisse-t-on avoir quelque
« peine à vous lasser ; je hais de voir si visible-
« ment la côte d'Adam en votre personne. Je n'aime
« pas que votre gorge soit comme celle d'une per-
« sonne étique et, soit pour le sang échauffé, soit
« pour la poitrine, vous devez toujours craindre le
« dessèchement. »

Malgré l'eau de poulet et le lait de vache, Mme de Grignan a la poitrine prise. Or, une de ses belles-sœurs est très sourde, et Mme de Sévigné craint que sa fille ne se fatigue la poitrine à lui parler fort.

Ah ! si Mme de Grignan voulait prendre du lait d'ânesse, voilà qui la guérirait rapidement ! Mme de

Sévigné a une de ses amies qui a été remise sur pied miraculeusement par ce moyen. « Elle a été
« malade à l'extrémité, de la poitrine, elle revient
« à vue d'œil avec du lait d'ânesse le soir et le ma-
« tin. Elle avait une toux qui lui ôtait la voix. Je
« ne vous dis pas d'en prendre puisqu'il vous est
« contraire, qu'il vous dégoûte et vous déplaît,
« mais je me plains comme d'un très grand malheur
« que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire
« remède. »

Après le lait d'ânesse, elle conseille la pervenche. « Faites-la souvenir de la pervenche, qu'elle
« ne l'abandonne pas tout à fait, ne fût-ce que par
« reconnaissance... Enfin, ma bonne, quoi qu'il
« en soit, consolez-vous et guérissez-vous avec vo-
« tre bonne pervenche, bien forte, bien amère, mais
« bien spécifique à vos maux, et dont vous avez
« senti les grands effets. Rafraîchissez cette poi-
« trine enflammée... »

Mme de Grignan souffre d'un violent point de côté; que n'emploie-t-elle le *Baume tranquille des Capucins*? « On en met huit gouttes sur une as-
« siette chaude » ; l'on frotte doucement le côté malade, puis « on met un linge chaud par dessus ».

Et si le baume tranquille ne réussit pas, elle pourra se rabattre sur la *poudre de sympathie*. « Je crois fort les bouillons de chicorée bons, j'en
« prendrai. Ne négligez pas vos amers, c'est votre

« vie. Je doute que vous essayez la poudre de
« sympathie pour votre côté, vous n'avez point
« encore voulu essayer le baume tranquille. »

Si Mme de Sévigné est bonne mère, elle est aussi excellente grand'mère. Elle a soigné sa fille, elle tient également à prodiguer ses soins à ses petits-enfants.

Un jour, sa petite-fille qui lui avait été confiée, contracte la variole. Elle envoie chercher le médecin Pecquet. « Il en est épouvanté. » Mais, comme l'enfant se tire facilement d'affaire, « il admire sa
« force d'avoir pu chasser ce venin et croit qu'elle
« vivra 100 ans après avoir si bien commencé. »

Plus tard, à propos de son petit-fils, elle écrira à Mme de Grignan : « Gardez-vous bien de faire
« raser le petit Marquis ; j'ai consulté des habiles,
« c'est le moyen d'ébranler ce petit cerveau, de lui
« faire avoir des fluxions, des maux d'yeux, des
« petites dents noires. Enfin, il n'est pas assez
« fort. Faites couper ses cheveux fort courts aux
« ciseaux, voilà tout ce que vous pouvez faire pré-
« sentement. »

On a parlé de faire une saignée au Petit Marquis. « Je ne comprends pas qu'elle puisse faire
« du bien à un enfant de trois ans, avec l'agi-
« tation qu'elle lui donne. De mon temps, on
« ne savait pas ce que c'était que de saigner un
« enfant... Mme de Sauzot s'est opiniâtrée à ne

« point faire saigner son fils, elle lui a donné
« tout simplement de la poudre à vers, il est
« guéri. »

Quelque temps après, le petit a la rougeole et
tousse beaucoup. Aussitôt sa grand'mère déclare
qu'il « ne guérira de la toux qu'avec le lait d'ânesse;
« c'est l'ordinaire de la rougeole d'affaiblir la
« poitrine, c'est pour cela que je tremblais pour
« vous. »

Enfin, comme le petit est rachitique, Mme de Sé-
vigné se spécialise en orthopédie. « Pour sa taille,
« c'est une autre affaire, on vous conseille de lui
« donner des chausses pour voir plus clair à ses
« jambes, il faut savoir si ce côté plus petit ne
« prend point de nourriture, il faut qu'il agisse et
« qu'il se démène, il faut lui mettre un petit corps
« (corset) un peu dur qui lui tienne la taille. »

Puis vient le tour de M. de Grignan.

M. de Grignan souffre de rhumatismes. Sa
femme, croyant bien faire, le frictionne avec l'eau
de la Reine de Hongrie. Les douleurs augmentent.
Mme de Sévigné s'écrie : « C'est précisément ce
« qu'il ne fallait pas faire, c'est la plus mauvaise
« chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs
« de la goutte ou du rhumatisme. » Aussi con-
seille-t-elle à son gendre de se soigner avec des vi-
pères, deux le matin coupées en morceaux pour
farcir un poulet.

La tante de Mme de Sévigné tombe malade : elle est hydropique ; Mme de Sévigné ne manque pas de nous donner son opinion (oh ! combien singulière) sur cette hydropisie. « L'hydropisie a causé
 « le dessèchement. C'est une hydropisie de vent et
 « d'eau, elle est très enflée, elle n'a plus de place
 « pour se nourrir ; le lait qui est l'unique remède
 « ne peut pas réparer tant de sécheresse, elle est
 « usée, son foie est gâté, elle a 65 ans, voilà son
 « mal. »

Et maintenant, tous les amis et les étrangers vont avoir leur part.

La reine Marie-Thérèse avait accouché, le 16 novembre 1644, d'une fille qui ne vécut qu'un mois. Le lendemain de l'accouchement, les convulsions la prenaient ; mais « Mme Fouquet a donné un emplâtre à la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions,
 « qui étaient, à proprement parler, des vapeurs. »

Le fils du Landgrave de Hesse est mort à 19 ans, d'une fièvre continue, sans avoir été saigné : « Sa
 « mère lui avait recommandé en partant de ne point
 « se faire saigner à Paris, il ne s'est point fait saigner, il est mort. »

Un grand incendie éclate chez Mme Guitaud et la jeune femme est enceinte. Mme de Sévigné lui a offert son lit, « mais Mme Guéton la mit dans le
 « sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner, nous envoyâmes

« chercher Bouchet. Il craint bien que cette grande
« émotion ne la fasse accoucher devant les neuf
« jours. »

Le 6 mars 1671, elle écrit à sa fille : « Au reste, si
« vous croyez les filles de la reine enragées, vous
« croyez bien ; il y a huit jours que Mme Ludres,
« Coëtlogon, et la petite de Vouvray furent mor-
« dues d'une petite chienne qui était à Théobon.
« Cette petite chienne est morte enragée, de sorte
« que Ludres, Coëtlogon et Vouvray sont parties
« ce matin pour aller à Dieppe se faire jeter trois
« fois dans la mer. »

Le 23 mars, elle écrit à propos du rhumatisme
du marquis de la Rochefoucauld : « Je tâche de
« l'envoyer à Digne et d'autres à Bourbon. »

Mme de La Fayette a été à l'extrémité par « une
« très sensible colique dans les boyaux. La fièvre
« est augmentée, et si elle continue, la maladie ne
« durera pas longtemps. » *Magistra dixit.*

Une de ses amies, Mme Chaulnes est prise d'un
violent mal de gorge avec enflure derrière l'oreille,
Mme de Sévigné prend sur elle de la froter au
baume tranquille, met du papier buvard par des-
sus, et la fait coucher. « En vérité, ma fille, il y a
« du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux.
« Ce précieux baume l'a guérie pendant la nuit
« si parfaitement de l'enflure, et du mal de gorge

« et des amygdales, que le lendemain elle alla
« jouer à la fossette. »

Nous pourrions continuer longtemps comme cela, Mme de Sévigné nous laisserait certainement ; nous préférons nous arrêter ; mais vous avouerez que, de nos jours, Mme de Sévigné serait certainement poursuivie pour exercice illégal de la médecine ; entre nous, elle ne l'aurait pas volé !

*
* *

Combien, parmi les représentants du sexe aimable, donneraient des points à Mme de Sévigné ! Empressons-nous de dire, à leur décharge, que ce besoin de conseiller les autres repose sur un sentiment extrêmement louable. La pitié pousse l'homme, et plus encore la femme, à soulager son semblable ; c'est un sentiment inhérent à l'esprit humain, et qu'on retrouve, d'ailleurs, chez bien des animaux. Mais, si cet état de choses ne paraît pas, en raison de cela, très surprenant, ce qui l'est davantage, c'est le genre de conseils que l'on reçoit. Il semblerait que ces remèdes, colportés de bouche en bouche, devraient être des remèdes scientifiques, les mêmes qu'ordonnerait un médecin, entendus de ci de là, plus ou moins bien compris, plus ou moins déformés

par les uns ou par les autres. Or, il n'en est rien.

Demandez à un de vos amis, comment il faut s'y prendre pour fabriquer une pile électrique, ou pour raccommoder un objet brisé ; cet ami vous répondra, s'il n'est pas compétent en la matière : « *Je crois que l'ouvrier s'y prend comme ceci ou comme cela.* » Et son conseil sera un aperçu plus ou moins exact du travail de l'ouvrier. Mais demandez à ce même ami : « J'ai une bronchite, comment dois-je la soigner ? » et cet ami vous répondra : « Faites ceci ou cela. » Mais alors son avis sera totalement différent de celui que vous aurait donné un médecin. Un docteur vous aurait conseillé, suivant les cas, de la terpine, du kermès, de l'ipéca, etc. Votre ami vous indiquera un remède que vous ne trouverez pas plus dans le Codex que dans un traité de thérapeutique.

Plaignez-vous d'une autre affection, accusez une autre douleur et l'on vous conseillera un autre remède, également inconnu des thérapeutes. A chaque cas pathologique répondront plusieurs médications, totalement différentes de celles qu'on nous enseigne dans les amphithéâtres de nos facultés. Après quelques essais de ce genre, après un certain nombre de ces interrogations, il vous sera facile de vous rendre compte qu'il existe, à côté de la thérapeutique scientifique, une thérapeutique popu-

laire absolument différente ; à côté des remèdes de la Faculté, des remèdes étranges, connus d'un certain nombre de gens (surtout des ignorants), remèdes que le peuple a l'habitude d'appliquer, sans chercher leur origine ni leurs moyens d'action, et qu'on a coutume d'appeler les *remèdes de bonne femme*.

Quelle est donc cette thérapeutique, et d'où vient-elle ? Comment sont nés ces remèdes populaires ; comment ont-ils pris faveur auprès de toutes les classes de notre société actuelle ?

La réponse est facile : la thérapeutique populaire, c'est la thérapeutique scientifique de jadis. Prenez n'importe lequel des remèdes dont nous allons vous parler et vous le trouverez conseillé par les médecins, à une époque quelconque de l'histoire de la médecine, depuis Hippocrate ou Galien jusqu'à nos jours.

Le peuple n'a rien oublié : la médecine populaire n'est que la médecine de tous les temps, conservée jusqu'à nous. Les remèdes de bonne femme, ce sont les remèdes scientifiques d'hier. Savons-nous où seront relégués demain les remèdes dont nous proclamons à l'heure actuelle l'efficacité ?

En général, les vieilles coutumes et les mœurs d'autrefois ont disparu peu à peu dans le plus grand nombre de nos provinces. Notre siècle de progrès, grâce à la vapeur et à l'électricité, a

rompu presque complètement, au détriment de la beauté et du pittoresque, la chaîne de souvenirs qui nous reliait à nos ancêtres ; et l'on peut dire, des quelques traditions qui subsistent encore, que leurs jours sont comptés.

Ici, c'est un costume qui disparaît ; là, c'est une coiffure élégante et gaie, qui se voit remplacée par les produits plus ou moins baroques, dus à l'ingéniosité de nos modistes de campagne ; ailleurs, c'est une coutume poétique et tendre qui ne se pratique plus. Seule, la thérapeutique ancienne s'est conservée presque intacte jusqu'à nous. Il semblerait que l'homme, qui a presque tout oublié du passé, ait tenu à garder d'une façon intégrale tout ce qui a rapport à ce qu'il a de plus cher, sa vie, et à conserver sa confiance à toutes les pratiques que ses ancêtres croyaient être, à tort ou à raison, favorables à l'entretien de leur santé.

Et cette thérapeutique n'est pas, comme beaucoup le croient, un ramassis incompréhensible de recettes disparates ou bizarres ; c'est, au contraire, une thérapeutique réelle, adéquate, homogène ; un peu changée, peut-être, par son passage à travers les siècles, un peu déformée par les manipulations successives des uns et des autres, mais que l'on retrouve semblable dans toute l'étendue de notre pays et même des régions voisines, prouvant ainsi, d'une manière indubitable, son unique origine.

Qu'un voyageur se donne la peine d'interroger, aux quatre coins de la France, les paysans sur une même maladie, et il sera étonné d'entendre partout les mêmes réponses. Les noms auront pu changer selon les dialectes ; certaines plantes indigènes seront même remplacées par d'autres, suivant les contrées ; mais le principe du remède sera le même, et l'ensemble de la médication ne changera pas.

En dehors des ouvrages de folk-lore médical, se rapportant à telle ou telle région, qu'il nous a été donné de consulter, nous nous sommes adressés à un grand nombre de médecins ou d'instituteurs des contrées les plus différentes, les priant de nous signaler les remèdes populaires qu'ils voyaient employer, soit dans leur clientèle, soit autour d'eux : tous nous ont envoyé des recettes identiques. Sauf pour quelques pratiques, qui reposent sur des légendes religieuses, différentes de province à province, les *remèdes de bonne femme* sont partout les mêmes, de la Provence à la Flandre, des Vosges aux bords de la Garonne.

*
* *

Mais, dira-t-on, pourquoi le peuple reste-t-il, encore de nos jours, si attaché à cette thérapeutique ; pourquoi, au moment où la médecine a fait

de si grands progrès et brille d'un si vif éclat, s'obstine-t-il à ne pas en reconnaître les bienfaits et continue-t-il à demander la santé aux recettes qu'employaient nos grands pères (1) ?

Est-ce nécessité ? Non ; car si la nécessité en était la cause, nous ne verrions subsister cet état de choses que dans les campagnes, où quelquefois la chaumière est loin de la demeure du médecin et où l'on est bien aise d'avoir toujours sous la main une thérapeutique commode. Mais, cette nécessité ne s'explique plus dans les villes, où les médecins suffisent à tous les besoins, et au-delà ; encore moins dans le périmètre de la tour Eiffel et à l'ombre du Grand-Palais. Les chemins de fer ont fait disparaître les diligences ; la médecine moderne aurait dû supplanter la thérapeutique populaire, partout où il se trouve des diplômés de la Faculté.

Nous répondrons d'abord, qu'on n'efface pas en un seul jour un souvenir de plusieurs siècles ; on ne fait pas disparaître d'un seul coup une habitude héréditaire. Or, il ne faut pas oublier que notre thérapeutique actuelle est née d'hier et que Trousseau lui-même, au milieu du siècle dernier, conseillait encore la thériaque, l'huile de papier en

(1) C'est le moment de citer la phrase de M. de Ségur : « Le bon sens manque à tous les siècles, aux peuples les plus fameux, aux gouvernements les plus célèbres, comme aux hommes les plus illustres. »

fumigations, et la suie de cheminée comme vermifuge. Donc, si les classes intellectuelles commencent à connaître et à estimer la médecine moderne, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle soit encore ignorée des classes chez lesquelles l'instruction est, même aujourd'hui, bien rudimentaire.

Mais, il y a une autre cause, et cette fois, ce sont les médecins qui sont dans leur tort.

Les médecins de nos jours n'ont pas su faire partager au peuple leur confiance dans leurs nouvelles théories. Partant de ce principe, que la médecine était une science trop noble, et surtout trop ardue, pour être comprise des profanes, les médecins ont pensé qu'il était absolument inutile de donner des explications aux malades sur leurs affections.

C'est, à notre avis, une erreur.

Lorsqu'un homme instruit, connaissant les progrès et les bienfaits de la médecine, va consulter un médecin, si celui-ci, après les interrogations nécessaires, lui remet une ordonnance sans lui donner d'autres explications, cet homme s'en ira content, et confiant dans le résultat.

Mais il n'en est pas de même de l'homme du peuple et surtout du paysan. Le paysan aime à expliquer tout au long ce qu'il ressent. Lorsqu'il va chez le médecin, ou qu'il le fait appeler auprès de son lit, il a préparé, en général, d'avance, le

petit discours qu'il débitera à l'homme de science, persuadé que ces explications sont absolument nécessaires. Si le médecin lui coupe la parole, interrompt son élucubration, le paysan s'embrouille et reste absolument désorienté ; si alors l'homme de science pose son diagnostic, par quelques questions précises, appuyées d'un examen aussi sérieux que possible, ce qui est pour lui suffisant, le paysan se fait immédiatement cette opinion dont il ne sortira plus : « Comment peut-il savoir ce que j'ai, il ne m'a rien laissé lui dire ? »

Mais si notre villageois aime à expliquer son mal, il aime également à ce qu'on lui explique ce qu'il a, à ce qu'on lui dise pourquoi il ressent telle ou telle douleur. Devrait-il n'y rien comprendre (ce qui aura presque toujours lieu), devrait-on même lui donner des explications absolument fantaisistes, le paysan s'en ira content ; il sera heureux de s'expliquer à lui-même sa maladie, et de l'expliquer à ceux qui l'approchent : il se représentera, à sa façon, son organe malade ; il connaîtra, ou croira connaître, le médicament qu'il prend et sa façon d'agir ; il en suivra les effets, il en reconnaîtra les bienfaits ; et, une fois sa santé revenue, sa confiance dans le médecin qui l'aura guéri sera et restera complète.

On nous objectera que le médecin ne peut réellement pas entrer dans tous ces détails pour chaque

client et se prêter à cette comédie d'explications plus ou moins imaginaires. C'est peut-être vrai ; ce qui est plus certain, c'est que le paysan, en emportant pour tout bagage un bout de papier blanc, sur lequel seront griffonnées quelques lignes de noms barbares, ou qu'il ne pourra même pas lire, aura bien peu de foi dans le savoir du médecin et dans le succès de sa thérapeutique.

Qu'on nous permette un exemple : l'un de nous était appelé dernièrement auprès d'un malade affecté d'une maladie de cœur au dernier degré. Ce malade avait, au début de son asystolie, consulté un autre médecin, qui lui avait laissé — après une visite rapide et faite presque en silence — une ordonnance illisible. En réponse à cette ordonnance, le pharmacien avait envoyé des pilules portant, pour tout renseignement, un numéro sur le couvercle de la boîte. Or, le soir, après avoir avalé sa première pilule, le malade était, par hasard, pris d'une syncope. Revenu à lui, il fut persuadé que la pilule était cause de son malaise, jeta la boîte au fond d'un tiroir et resta ainsi plusieurs jours sans rien faire, laissant s'aggraver peu à peu une affection qu'un médicament pris avec confiance aurait, sinon guérie, du moins notablement améliorée.

Nous restons donc persuadés qu'il y a un peu de la faute des médecins, si la thérapeutique moderne

n'a pas encore inspiré confiance à toutes les classes de la société.

Mais, si le grand public est curieux et méfiant, il est aussi très souvent bon juge ; et c'est ici que nous allons poser un point d'interrogation : la médecine rationnelle, chimique, a-t-elle bien fait de laisser complètement de côté la médecine populaire ? A-t-on eu raison de tourner toujours en dérision ce qu'on appelle dédaigneusement les *remèdes de bonne femme* ?

Assurément non ; la médecine d'aujourd'hui a le tort grave de dédaigner la médecine populaire, qui n'est, à tout prendre, nous le répétons, que la médecine scientifique d'autrefois. Elle se montre même singulièrement ingrate envers une thérapeutique à laquelle elle doit un grand nombre de ses meilleurs médicaments.

Ce que nous devons à la médecine populaire, l'un de nous l'a déjà dit (1), mais c'est le quinquina, l'antimoine, le mercure, l'iode, le soufre ; c'est, plus près de nous, le laudanum, le convallaria maialis, le strophantus, etc. N'avons-nous pas vu dernièrement un médecin présenter des observations de diarrhées rebelles, guéries par l'ingestion de terre glaise ? Nous verrons plus loin que l'opothérapie, la prétendue *découverte* de Brown-

(1) CABANÈS, *Remèdes d'autrefois*.

Séquard, était employée couramment dans les campagnes depuis des siècles et n'a pas cessé de l'être.

La fameuse méthode de Brand, le traitement de la fièvre par les bains froids, ne la tenons-nous pas d'un paysan de Silésie, Priessnitz, qui, croyant que la maladie imprégnait l'homme, avait pensé qu'il suffisait de laver le malade à grande eau pour le guérir ?

N'est-ce pas à la chirurgie populaire, à la chirurgie des rebouteurs, que nous devons le traitement des fractures par le frôlement, les frictions et le pétrissage, traitement vanté et recommandé par Lucas-Championnière, dans son beau livre « Massage et mobilisation » ?

Et combien d'autres faits pourrions-nous ajouter ?

Nos médecins physiologistes ont tout dit, quand ils ont prononcé *ex cathedra* : « Nous ne croyons pas à ce médicament, parce que, *in vitro*, il ne produit aucun effet. » Mais, est-ce une raison, parce qu'on n'explique pas encore la manière d'agir d'un médicament, pour que ce médicament soit à rejeter ?

Nous sommes obligés de reconnaître, avec un savant professeur (1), que, « dans l'état

(1) SOULIER, *Thérapeutique et Médecine*. (In *Lyon Médical*, 1877.)

« actuel de la science, il y a encore tant d'inconnu,
« que de temps en temps on est obligé de s'incli-
« ner devant des faits, en thérapeutique surtout,
« absolument empiriques ».

« Ne demandez pas, pour chaque médicament,
« une expérimentation absolue, qui explique son
« action thérapeutique, a dit, il y a bien des an-
« nées, un homme de beaucoup de sens et d'ex-
« périence, remarquable autant comme clinicien
« que comme thérapeute (1). De ce qu'on ne con-
« naît pas l'action de la quinine, croyez-vous
« qu'elle en agisse moins dans la fièvre inter-
« mittente? De ce que nous ignorons comment
« agit le mercure, en guérit-il moins la syphilis?
« Je sais bien qu'en m'entendant parler ainsi, on
« dira que je suis un empirique grossier, et que
« j'écarte la thérapeutique de la voie nouvelle et
« scientifique qu'elle doit parcourir. Mais cette
« voie est à peine frayée, et quelques jalons indi-
« quent seulement la route que l'on doit suivre. »

Au résumé, le peuple n'a rien inventé : il s'est borné à observer et à se souvenir. Il se trouve peut-être dans les onguents, décoctions et mixtures variées que nous ont transmis nos aïeux, des substances qui sont loin d'être indifférentes. Les médecins les

(1) DUJARDIN-BEAUMETZ, *Clinique Thérapeutique*, Leçon d'ouverture.

dédaignent, parce qu'il y a aussi une mode, dont beaucoup suivent aveuglément les arrêts (1).

Nous sommes, pour tout dire, convaincus que ce que l'on réproouve ou l'on raille, sous le nom de *remèdes de bonne femme*, mérite d'être étudié d'une façon sérieuse.

« Quoique erronées dans leurs sources, les vérités que renferment les formules populaires n'en sont pas moins précieuses. Les bonnes femmes n'ont rien inventé, et les remèdes qui portent leur nom ont souvent une origine sacrée. Le médecin prudent doit les écouter, et, comme l'antiquaire savant, il trouvera parfois un bronze précieux sous la rouille épaisse qui le cache (2). »

(1) Ce n'est pas faute pourtant d'avoir cru énergiquement à chaque remède pendant qu'il était en honneur. Le Dictionnaire anglais de 1745 préconise, pour les maux de tête, le traitement du « célèbre Bonetus ». L'illustre praticien raconte qu'il saigna son malade aux deux bras et le couvrit de sangsues et de ventouses. — « Mais, poursuivit-il, il mourut malgré ces précautions. » Sûr de l'excellence de sa méthode, le « célèbre Bonetus » entreprit un second client, « mais il mourut ». Un troisième, « mais il mourut. » Un quatrième, un cinquième et toujours de même jusqu'à onze, ce qui n'empêchait point leur bourreau de n'attendre que le douzième pour recommencer. Il avait la foi. (Arvède Barine, Feuilleton du *Journal des Débats*, 21 novembre 1893).

(2) MUNARET, *Le médecin de campagne*. Paris, 1837.

PREMIÈRE PARTIE

LES DANGERS DE LA MÉDECINE POPULAIRE

... S'il faut tant d'habileté, tant d'études pour savoir s'abstenir; s'il faut tant de labeurs, tant d'apprentissage pour savoir qu'il y a du danger à agir, vous concevrez maintenant l'étrange difficulté de notre art, vous comprendrez l'étonnante outrecuidance de ceux qui veulent s'improviser médecins. (A. TROUSSEAU, *Première conférence sur l'Empirisme.*)

I. — Préjugés funestes et médications dangereuses.

Contrairement à l'usage, nous allons commencer par montrer le revers de la médaille. Dans notre moisson de remèdes de bonne femme, nous allons tout d'abord séparer l'ivraie du bon grain.

« Les médicaments sont des armes terribles
« entre les mains de ceux qui ont l'audace de les
« manier sans les connaître. Par quelle fatalité,
« l'application des moyens curatifs, c'est à-dire la
« partie la plus difficile de l'art, celle qui demande
« le plus de tact, de sagacité, de prudence, celle
« pour laquelle le médecin appelle à son secours
« toutes les lumières de l'expérience et de l'obser-

« vation, celle, en un mot, qui décide de la vie et
 « de la mort des individus, par quelle fatalité,
 « disons-nous, la thérapeutique se trouve-t-elle
 « précisément souillée des erreurs les plus nom-
 « breuses, les plus grossières (1) ! »

Cette « fatalité », dont parle Renauldin, trouve aisément son explication.

Un grand nombre de ces erreurs, vérités de jadis, ont été apprises au peuple par tous les médecins anciens, depuis Pline jusqu'au commencement du siècle dernier. Nous n'avons pas le droit de faire grief au paysan de sa foi aux vertus hypothétiques de certaines médications, plus ou moins étranges, alors que Pline, Celse, l'École de Salerne et tous nos grands médecins de jadis mettaient toute leur confiance dans ces médications.

Mais, à côté de ces erreurs, d'origine scientifique, il en est d'autres inhérentes à la thérapeutique populaire : ce sont celles que chacun y a peu à peu apportées au cours des siècles. Une médication mal appliquée (2), mal interprétée, est

(1) RENAULDIN, *Dictionnaire des Sciences médicales*; Paris, 1819, t. XII, p. 214, cité par POSKIN, *Les Préjugés populaires relatifs à la médecine et à l'hygiène*.

(2) Brouardel, dans son livre sur *Le Charlatanisme*, a rappelé la condamnation de cette supérieure de Port-d'Envaux, dans le Morbihan, dont la médication par le chlorate de potasse causa la mort de quatre enfants. Combien d'autres médicaments, d'une réelle efficacité quand on sait les

devenue la source d'une nouvelle médication, absolument erronée ; si bien qu'aujourd'hui, malgré le progrès, malgré l'extension de l'instruction, mal-

appliquer et qui deviennent des armes dangereuses entre les mains de personnes inexpertes. Trousseau a conté quelque part (*Deuxième conférence sur l'Empirisme*), l'histoire d'un empirique qui prétendait guérir la cataracte par le procédé suivant : il venait chez notre médocaste des gens atteints de l'affection que nous venons de nommer. « Il leur demandait une somme de 300 francs, versée d'avance, et 600 francs, quand ils seraient guéris ; mais il n'acceptait jamais les 300 francs avant de les avoir fait voir un peu. Voici comment il s'y prenait. Quand l'individu atteint de cataracte venait chez lui, le charlatan le plaçait en face du jour, puis il lui donnait à lire le gros titre d'un journal : l'individu ne pouvait rien lire, sa pupille se contractait sous l'influence de la lumière, les rayons visuels passaient au centre de la lentille cristalline. L'empirique lui ordonnait alors des frictions sur les tempes et les sourcils ; il lui donnait quelque remède propre à dilater la pupille (c'était de la belladone) et il lui disait : « Vous reviendrez dans quatre jours — avec cent écus — et si vous lisez le même journal vous me donnerez les cent écus. » L'individu revenu, on le mettait à l'opposé du jour ; la pupille déjà dilatée par la belladone se dilatait davantage, le champ de la vision s'élargissait, l'individu lisait dans son journal même des caractères un peu plus fins ; il donnait les 300 francs. Le tour était joué. »

Dans sa remarquable thèse sur la *Médecine populaire* (Toulouse, 1899), le docteur Cany a rapporté diverses formules où entrent des médicaments qui, « appliqués dans toute leur rigueur et par des personnes inexpérimentées, indiquent tout simplement le moyen de se débarrasser d'un oncle à héritage » : tel le « remède pour guérir les chancres du visage », à base d'arsenic, de cinabre... et de savates

gré les luttes entreprises par nombre de médecins contre ces pratiques, il existe encore dans la thérapeutique populaire une quantité énorme de recettes qui sont un danger réel pour ceux qui, par ignorance, continuent à les employer. Puissions-nous, en les mettant une fois de plus en pleine lumière, aider à leur destruction. N'en extirperions-nous que quelques-unes, nous n'estimerions pas notre tâche vaine.

En admettant même que la thérapeutique populaire soit sagement, intelligemment appliquée, il est des cas cependant où elle constituera un danger, parce qu'elle ne sera pas efficace, et qu'elle aura empêché l'application des médicaments nécessaires (1), dans des circonstances où chaque minute de retard peut avoir des conséquences funestes.

brûlées ; ou l'infusion de *datura stramonium* contre la rage et tant d'autres produits toxiques qu'il serait trop long d'énumérer. (Voir la thèse de CANTALOUBE, p. 54 ; BROUARDEL, *L'Exercice de la médecine et le Charlatanisme* ; le livre du docteur SAINT-AURENS sur les *Charlatans de la médecine*, etc., etc.)

(1) A cet égard, comme l'a écrit Trousseau, « les recettes contre les maladies des yeux sont périlleuses ; les recettes contre la rage sont plus dangereuses encore. On est mordu d'un chien : on prend la recette de Saint Hubert ou la recette transmise dans une famille ; on ne cautérise pas, on n'enlève pas la partie malade, et l'individu succombe, deux ou trois mois après, avec des accès épouvantables de rage ; *ce n'est pas le remède qui l'a tué, mais le remède a empêché la médecine utile d'agir* ; à ce titre, le remède a été dange-

S'il est, par exemple, une idée très répandue parmi les femmes du peuple et parmi les femmes de la campagne, c'est que l'accouchement est un acte des plus simples, qui doit se faire tout seul. A force de voir, chaque jour, les animaux mettre bas sans aucun aide, les paysannes en ont conclu que la femme ne doit pas faire exception à la règle générale.

Les femmes enceintes, dans nos campagnes, primipares ou multipares, jeunes ou âgées, ne prennent aucune précaution d'hygiène. Que leur importe leur grossesse ; elles la dissimulent dans les premiers mois, se livrent, comme les hommes, à tous les travaux des champs si pénibles, si fatigants, presque toujours au-dessus de leurs for-

reux. » *Conférences sur l'Empirisme* (Paris, 1862), p. 49.

Certains disent : si tel remède ne fait pas de bien, au moins il ne fait pas de mal. Il y a là, dit justement le docteur CANTALOUBE (*L'Exercice illégal de la médecine et les médicaments des Cévennes*, thèse de Montpellier, 1904), un sophisme, dont il faut se garer. Pour prendre un exemple courant : la plupart de ceux qui ont un panaris n'ont recours aux médecins qu'après avoir essayé toutes les recettes préconisées ; leur emploi permet à l'inflammation de gagner la profondeur. La fonction est alors perdue, quand ce n'est pas le doigt lui-même. Il en est de même de ces infortunés atteints de tuberculose, qui se confient d'abord au pharmacien ou à l'empirique, lesquels prescrivent une drogue plus ou moins anodine, et pendant ce temps le terrible mal accomplit son évolution. C'est là qu'est le danger, on ne saurait assez le répéter.

ces (1). Elles continuent à se rendre aux foires et aux marchés, s'exposant, dans des véhicules mal suspendus, aux chutes et aux cahots des chemins raboteux. En un mot, rien n'est changé dans leurs habitudes ; elles refusent de prendre les moindres des précautions que comporte l'état de gestation, précautions que les médecins des villes recommandent, d'une façon parfois même exagérée, à leurs clientes. Néanmoins, malgré cette différence de soins, les avortements sont encore plus fréquents dans les villes, parmi les classes aisées, qu'à la campagne ou chez les ouvriers.

Empressons-nous de dire qu'en principe, les paysannes pensent juste. Il est aisé de se rendre compte que les difficultés de l'accouchement augmentent avec le degré de civilisation. Dans toutes les races primitives qui subsistent encore sur notre globe terrestre, l'accouchement est considéré comme une chose si simple et si naturelle que, la plupart du temps, les passants ne détournent même pas la tête. La parturiente se met un peu à l'écart, assistée ou non d'une amie, et revient ensuite reprendre ses travaux de ménage. La vérité nous oblige à reconnaître que, chez nos mondaines, les choses ne se passent pas ainsi ; chez les paysannes ou

(1) V. Docteur R. BLANCHARD, in *Réflexions sur l'hygiène de la grossesse, de l'accouchement et du postpartum à la campagne* (Thèse de Paris, 1896).

chez les femmes du peuple, qui, par leur éducation et leurs occupations, sont restées beaucoup plus primitives, les accouchements se rapprochent davantage de l'état de nature.

Lorsqu'une paysanne ressent les premières douleurs, elle envoie chercher sa voisine, matrone plus ou moins spécialisée en la matière. Le plus souvent, la présence de la brave femme est suffisante. L'engagement se fait bien, le travail suit son cours naturel et le rôle de la matrone consiste à exhorter la parturiente au courage et à la patience.

Mais, où cette façon d'agir devient un danger, c'est quand le travail ne suit pas son cours normal, ou qu'il y a une mauvaise présentation. En partant de ce principe, qu'un accouchement doit se faire tout seul, la parturiente et sa matrone ne se décident à envoyer chercher un médecin qu'après 24 ou 36 heures de souffrances, lorsqu'il est trop tard pour la vie de l'enfant et parfois aussi, pour la vie de la mère.

Voilà où est le danger ! Que les paysannes, pour leurs accouchements, n'aient pas toujours recours au médecin (lequel, étant donné les distances, n'aurait pas souvent le temps d'arriver), ceci se conçoit encore ; mais quand le travail va trop lentement, elles ont peine à convenir que la nature ne sera, en cette circonstance, pas assez forte pour terminer seule l'accouchement, sans porter des

préjudices graves soit à la mère, soit à l'enfant !

Voici une autre circonstance dans laquelle un retard peut être funeste. Un enfant est atteint du croup. Immédiatement, c'est à qui des commères conseillera une recette. L'une fait mettre autour du cou du bébé des cataplasmes de son de froment, mélangé d'eau sédative, ou de graines de navets ronds à bords roses. Si cette médication ne réussit pas, on recourra aux cataplasmes de vers de terre, enveloppés dans de la mousseline ; ou l'on fera gargariser l'enfant avec de l'eau salée et du vinaigre, avec une décoction de feuilles de figuier ou de feuilles d'aigremoine ; une infusion de feuilles de ronces ou de racines de bryone.

Sinon toutes ces plantes, du moins la plupart d'entre elles, auraient leur utilité dans une angine ordinaire. Les cataplasmes de son de froment, imbibés d'eau sédative ou de graines de navets, seraient aussi efficaces que les cataplasmes de graine de lin ou les sinapismes ; et les gargarismes astringents, de feuilles de ronces ou d'écorce de figuier, produiraient leur effet contre un mal de gorge banal ; mais dans l'angine diphtérique, dans le croup, toutes ces recettes sont funestes, parce qu'elles sont inefficaces ; et, quand enfin, devant l'état lamentable du bébé qui étouffe, on envoie à la hâte chercher un médecin, il est souvent

trop tard : la maladie a fait son œuvre. L'injection de sérum n'opère pas de résurrection.

Supposez un autre cas : vous êtes mordu par un chien enragé ; passe encore de prendre coup sur coup cinq ou six tasses d'iris bleu de Florence en infusion ; de manger une quantité énorme de gousses d'ail, comme les paysans russes ; d'absorber des coquilles d'huîtres, grillées et moulues, trois fois par jour, dans un verre d'eau. A la rigueur, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que vous preniez des bains à 60°, si vous vous en sentez le courage ; mais, en même temps que vous prendrez ces remèdes, dépêchez-vous d'aller vous faire soigner à l'institut antirabique le plus proche, de peur d'arriver trop tard.

Etes-vous porteur d'une hernie, et votre hernie vient-elle à s'étrangler ; faites-vous, si cela vous plaît, suspendre par les pieds aussi longtemps que vous pourrez le supporter ; prenez de la tisane *d'arrête-bœuf* et de chicorée sauvage ; mettez-vous des cataplasmes de persil haché et de graisse douce ; tout cela sera bien anodin ; mais si, au bout de 24 heures de ces inoffensives manœuvres, votre hernie s'obstine à ne pas rentrer, ne perdez plus de temps : faites appeler un chirurgien. A Dieu plaise qu'il n'arrive pas trop tard !

Nous pourrions poursuivre longtemps la série de ces pratiques funestes ; nous préférons examiner

un danger plus grand encore, celui que font courir les préjugés.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un préjugé ?

« Un préjugé est une opinion vraie ou fausse,
 « adoptée sans avoir été examinée et sanctionnée
 « par la raison. Le préjugé est plus que l'ignorance,
 « parce qu'il est stationnaire. L'homme aux préju-
 « gés s'entête dans ses idées, dans ses fausses
 « traditions ; sans vouloir discuter, sans vouloir
 « qu'on lui démontre son erreur. C'est l'homme
 « qui nie le progrès, qui nie l'instruction, l'expé-
 « rience et la raison ; c'est un imbécile (1). »

Ce dernier mot est peut-être excessif ; du moins en ce qui concerne la médecine, l'homme à préjugés peut-il être parfois intelligent et même instruit. Combien avons-nous rencontré d'hommes d'une instruction approfondie, d'un niveau intellectuel très élevé, et qui demeurent persuadés qu'il ne faut manquer de se purger deux jours de suite, ou bien aux changements de temps, ou encore tous les mois (2) ; qu'il n'y a pas à s'in-

(1) POSKIN, *op. cit.*

(2) « Les purgatifs, moyen puissant dans les mains d'un homme éclairé — écrit le docteur FOUCART — deviennent d'autant plus funestes que celui qui les emploie ignore leur mode d'action et les cas dans lesquels leur usage peut être efficace... Les suites de cette médication sont d'autant plus déplorables, que les gens du peuple ont un goût prononcé pour les purgatifs violents, tels que l'eau-de-vie allemande,

quiéter des douleurs dentaires de tel ou tel bébé, parce que la nouvelle lune approche et que les dents perceront certainement à ce moment là ; que les blessures au petit doigt sont plus dangereuses que sur tout le reste du corps, etc.

N'est-ce pas également parmi les intellectuels, aussi bien que parmi les ignorants, que nous rencontrons tous les jours des gens, qui sous prétexte de favoriser la transpiration, ou d'exciter une sueur salubre (1), laissent s'infecter les malades dans l'air vicié d'une chambre hermétiquement close et surchauffée ; entassent sur eux couvertures et édredons ; leur défendent de changer de linge, si ce n'est au bout d'un certain nombre de jours, de peur de se refroidir ; et ferment même les rideaux du lit, pratique qui suffirait seule à rendre malades les hommes les mieux portants ?

l'euphorbe, etc. Combien ne trouve-t-on pas encore de personnes qui veulent être purgées deux fois à la suite d'une maladie, parce que, disent-elles, la première purgation met l'humeur en mouvement, et la seconde l'expulse. » *Des Erreurs et des Préjugés populaires en médecine*. Thèse de Paris, 1893.

(1) *Faire suer le malade* est une des premières idées qui se présentent à l'esprit de l'entourage, quand quelqu'un a pris froid. Il faut fouetter le sang, dit-on, et aussitôt on gorge le malade d'infusions chaudes et excitantes, afin de favoriser l'effervescence des humeurs et de provoquer l'élimination du venin. Ce qui, après tout, n'est pas si déraisonnable, du moins dans certains cas, dont le médecin doit rester seul juge.

« Il est plus facile de planter un paradoxe que de déraciner un préjugé. » Essayez de détruire un préjugé, et vous verrez avec quel terrible adversaire vous aurez à lutter. Démontrez par $a + b$ (c'est aux jeunes médecins, encore pleins d'illusions, que nous nous adressons) que tel ou tel préjugé ne repose sur aucune base sérieuse, part de données erronées ou imaginaires, qu'il est absurde, nuisible même, savez-vous ce que l'on vous répondra ?

« Ma mère faisait cela, ma grand'mère le faisait également ; nous ne nous sommes pas portés plus mal pour cela. »

Si vous êtes assez maîtres de vous pour ne pas éclater devant semblable réponse, continuez vos explications, devenez persuasifs, invoquez l'expérience et la raison : on vous écoutera, on ira même jusqu'à dire que vous devez avoir raison ; mais dès que vous aurez tourné les talons, on se remettra à faire exactement..... ce que faisaient nos mères et nos grand'mères.

Parcourez le cycle entier de l'art de guérir, aisément vous vous convaincrez que toutes les parties en sont encombrées d'erreurs populaires. L'anatomie, la physiologie, l'hygiène, tout en est infesté.

Beaucoup se sont introduites dans la genèse des maladies ; mais c'est en thérapeutique que l'on rencontre les erreurs les plus grossières et surtout les plus dangereuses.

Si ces préjugés étaient toujours sans danger pour les malades, nous ne nous en montrerions pas inquiets. « Un jour ou l'autre, dirions-nous, « l'instruction viendra qui les démolira. » Mais le préjugé est trop souvent un mal qui compromet la vie, parce qu'il empêche d'intervenir dans telle ou telle affection, alors que des soins empressés sont absolument nécessaires ; ou bien, parce qu'au contraire, il intervient par des remèdes sans vertus et laissant agir la maladie ; ou qui, doués de propriétés malfaisantes, aggravent l'affection. Car, dans la pratique populaire, nous retrouvons, comme dans la médecine scientifique, la *méthode expectante*, mais appliquée mal à propos et qui entrave ou ajourne le plus souvent l'application utile de l'art : tels, par exemple, les malades qui ne veulent pas soigner une bronchite aiguë, s'appuyant sur le vieux proverbe, qui veut qu'un catarrhe soigné dure le même temps que celui qu'on néglige ; ou encore ceux qui prétendent qu'il est inutile d'essayer de guérir un catarrhe chronique, parce que l'on n'y parvient jamais.

A l'opposé, se place la *méthode agissante* et excitante, consistant dans l'emploi de remèdes très actifs, dont nous avons fait connaître un certain nombre.

Parmi les victimes des préjugés, ce sont surtout les femmes et les enfants qui occupent le premier

rang. Il semble que l'ignorance populaire se soit acharnée contre les deux êtres qui devaient lui offrir le moins de résistance : la femme, qui pendant toute la durée de la grossesse est beaucoup plus susceptible ; l'enfant, malheureux petit être incapable de se défendre et de réagir contre la moindre impression venue du dehors (1).

C'est ainsi que, dans la Touraine et le Limousin, pour prévenir les avortements chez les femmes qui en sont menacées, les malades s'appliquent à la vulve une garniture composée d'un grand nombre de *bonnets de nuit d'hommes, ayant été portés* (2). L'odeur de l'homme attire la matrice à sa place !

Les pertes blanches, pendant tout le courant de la grossesse, doivent être religieusement respectées : car c'est le *lait des mamelles* qui, en trop grande abondance, sort par cette voie détournée !!

Nous offrons ces deux pratiques à la réflexion des médecins accoucheurs, imbus des idées d'antisepsie vaginale.

Pendant la grossesse, la femme doit manger gloutonnement, au risque d'avoir une indiges-

(1) Voir pour les préjugés relatifs à la grossesse et à l'accouchement, les nombreux et intéressants articles de M. le docteur YSAMBERT, notamment dans la *Gazette médicale du Centre*, 1904.

(2) Cf. la thèse de CANY, *La Médecine Populaire ; L'Empirisme à Toulouse*. Toulouse, 1899.

tion, car il ne faut pas qu'elle oublie qu'elle a deux estomacs à rassasier. Pour la même raison, si une femme enceinte tombe malade, elle doit se garder de se soigner, car les médicaments nuiraient à l'enfant.

Mais c'est surtout l'accouchement qui donne lieu au plus grand nombre de préjugés dangereux.

En Touraine, lorsqu'une parturiente ressent les premières douleurs, on a soin de garnir son lit de draps sales, mis soigneusement de côté quelque temps avant ; probablement pour la même raison qui fait que les femmes ayant leurs règles ne doivent pas changer de chemise pendant toute la durée de leur hémorragie.

« J'ai vu, écrit le docteur Ysambert, un cas de
« fièvre puerpérale, où j'ai eu énormément de peine
« à faire remplacer par des draps propres, des draps
« extrêmement sales, mis intentionnellement sous
« la malade. Et encore, j'en'affirmerais pas qu'après
« toutes mes recommandations, non pas d'antiseptique,
« mais simplement de propreté, et qu'aussitôt
« le dos tourné, les draps sales ne revenaient pas
« rapidement reprendre leur place sous la malade. »

Dans le Var, dans la Touraine, dans le Limousin, on ne doit, toujours pour la même raison, nettoyer la femme que sept ou huit heures après l'accouchement, et avec des linges sales, bien entendu.

Dans le Midi, si une femme venait à s'endormir pendant le travail, elle mourrait sans se réveiller ; c'est pourquoi, si entre deux crises de douleurs, elle veut un peu se reposer, les assistants la pincent, charitablement, sans relâche.

Et l'accouchement fait debout ? Bien que nous sachions que, chez un grand nombre de peuplades nègres, cette pratique soit couramment employée, nous restons néanmoins sceptiques sur ses bons effets, au point de vue des déchirures de la vulve et du périnée.

Dans presque toutes les provinces françaises, comme d'ailleurs chez tous les peuples primitifs, la femme doit se lever le plus tôt possible. Nous en avons vu qui, deux heures après, vaquaient aux soins de leur ménage. Dans certaines contrées, l'accouchée se fait gloire de préparer un repas copieux, pour les parents ou les voisins qui sont venus la féliciter de ses couches (1).

N'allez pas vous étonner maintenant si, arrivée à la trentaine, une paysanne est déjà une vieille femme !

Après la mère, passons à l'enfant.

(1) En revanche, dans les Basses-Alpes, lorsque la marraine vient remettre l'enfant à l'accouchée, elle lui offre six douzaines d'œufs, que celle-ci est tenue de manger, seule, avant de quitter son lit, ce qui lui assure au moins quelques jours de repos.

Ce que le petit être va avoir à souffrir, pendant les premiers jours de son existence, est inimaginable (1).

Il est beaucoup d'enfants qui naissent avec une tête difforme, tantôt allongée en forme de pain de sucre, tantôt ressemblant à une poire ou à une gourde. Ces difformités sont passagères et résultent de l'accouchement.

Il est certain qu'une jeune mère ne doit pas être très fière de montrer à ses amis et connaissances un enfant à la tête piriforme. Mais la nature, qui a été cause de la déformation du crâne, se charge de remettre tout en place et de réparer sa faute après quelques jours. Que direz-vous alors de ces imprudentes matrones, qui n'hésitent pas à pétrir la tête du nouveau-né comme une boule de cire, au risque de déterminer des lésions du crâne et du cerveau et rendre ainsi les enfants idiots pour le reste de leurs jours ? Il y a cinquante ans à peine,

(1) En Franche-Comté, quand une petite fille vient au monde, il ne faut pas lui laisser trop longtemps son petit bonnet, pour qu'elle n'ait pas plus tard des menstrues de trop longue durée. Afin qu'elle devienne bonne nourrice, on doit lui exprimer le bout du mamelon, de manière à en faire sortir une goutte de liquide, absolument comme il est recommandé de couper aux petits chats le bout de la queue où se trouve un ver qui les empêcherait plus tard de prendre les souris. Bien souvent, les abcès de la mamelle qui surviennent chez les enfants n'ont pas d'autre cause que cette absurde pratique.

cela se passait de la sorte dans le Morvan (1). A peine l'enfant morvandeau avait-il fait son entrée dans la vie, que la matrone, ou plutôt la *ramasseuse*, ainsi nommée parce qu'elle était chargée de *ramasser* tout nouveau-né à sa chute dans ce bas monde, la ramasseuse, disons-nous, n'abandonnait la mère que pour faire sa proie de l'enfant et refondre à sa guise l'œuvre incorrecte de la nature. Son nez était-il camard, elle le tirait pour l'allonger. Son crâne avait-il pris une forme oblongue que, dans son esthétique impitoyable, la matrone jugeait peu conforme aux saines traditions de la statuaire, elle le pétrissait pour l'arrondir. Le sauvage des bords de l'Orénoque se contente de l'aplatir : simple différence de latitude.

Lorsque l'enfant a échappé à ce premier danger, il tombe immédiatement dans un autre. Nous voulons parler du *maillot*.

Ce préjugé stupide, et qu'on rencontre presque intact encore dans toutes les classes de la société, est, à notre avis, un supplice de tous les instants, infligé à un pauvre être qui ne demande qu'à remuer et à respirer largement. Plus un enfant est serré dans son maillot, plus il est ligotté, *boudiné* (qu'on nous passe l'expression), depuis le haut

(1) Cf. *A travers le Morvan*, par le docteur E. BOGROS (Château-Chinon, 1873), p. 32.

des épaules jusqu'à la plante des pieds, plus la mère est contente ; et l'enfançon qui, depuis cinq mois au moins, était habitué à remuer dans le sein maternel, en est réduit à l'immobilité la plus absolue.

Comme résultat de cette pratique, la circulation se fait mal, la respiration est entravée ; l'enfant se plaint, crie : on accuse immédiatement une petite colique, et on prend l'enfant sur les bras pour le secouer un peu et lui frotter le ventre. Encore un procédé plein de bon sens et d'intelligence !

Comme dernier inconvénient du maillot, citons l'impossibilité de tenir l'enfant propre. Lorsqu'une mère a passé plus d'un quart d'heure à mettre en place les multiples enveloppes d'un maillot, si le bébé s'oublie à ce moment-là, tant pis pour lui. On a l'habitude de le mailloter toutes les cinq ou six heures, il restera dans sa saleté cinq ou six heures : de là les rougeurs, les excoriations et l'intertrigo, que l'on remarque chez un si grand nombre d'enfants.

Combien il est plus salubre de laisser s'épanouir en toute liberté la tendre organisation des enfants ! C'est par ce moyen si simple que les peuples les plus barbares voient naître des hommes moulés par la nature, dans toute sa fierté et sa vigueur originelle.

Vous venez de voir ce qu'était le maillot, voulez-vous savoir ce qu'est le *berceau* ?

Le berceau, à l'inverse des autres préjugés, est surtout dangereux dans les classes aisées (1). C'est le petit lit de bébé, offert souvent en cadeau par la marraine ou la grand'mère ; et, comme on tient à ce que le cadeau soit riche, on y accumule les dentelles, les rubans, les rideaux de mousseline, etc. Plus il y en a, plus le berceau est joli ; et l'enfant, enfoui au milieu de toutes ces dentelles et de toutes ces mousselines, ne respirera qu'une infime partie d'air respirable ; car on aura eu encore le soin de placer le berceau dans un petit coin de la chambre, bien loin de la fenêtre.

Et que pensez-vous de la pratique qui consiste à bercer les enfants pour les endormir ? A notre avis, bien que certains médecins acceptent ou plutôt tolèrent cette habitude, nous la trouvons absolu-

(1) Dans certains pays, le Morvan, par exemple, le berceau des intérieurs pauvres est loin de réaliser l'idéal que poursuivent les hygiénistes de l'enfance.

« Le berceau morvandau, écrivait notre confrère Bogros il y a une trentaine d'années, est, encore de nos jours, une espèce d'auge en bois, aussi étroite que peu profonde et où l'enfant ne peut être maintenu en place, dans les mouvements d'escarpolette qu'on lui imprime, que par l'entrecroisement de bandelettes, de tresses qui vont d'un bord à l'autre de ce cercueil anticipé. Ainsi momifié, cet infortuné n'est pas sans quelque ressemblance avec un contemporain de Sésostris, prodigieusement racorni par le temps. »

ment condamnable. Nourrissez un enfant comme il faut, ne le ligottez pas dans un maillot, ne l'enfouissez pas au milieu des dentelles, et il s'endormira tout de suite calme et content ; mais ne le bercez pas, de grâce ! Supposez-vous, un instant, dans un grand berceau, auquel un mécanisme ingénieux imprimerait un mouvement de va-et-vient continu. Si, au bout de deux ou trois minutes, vous n'avez pas un affreux mal de mer, c'est que vous aurez l'estomac singulièrement solide. Evidemment, le bercement prolongé endort les bébés, mais ce n'est qu'en congestionnant le cerveau, chose qui peut parfaitement, à la longue, déterminer des maladies cérébrales, de l'imbécillité, de l'idiotie.

Malgré l'atmosphère saine et vivifiante de nos campagnes, la mortalité infantile y est cependant très élevée ; ce résultat tient-il seulement aux pratiques dont nous venons de parler ? Il en est d'autres non moins funestes, dont il convient de dire quelques mots. Ainsi, dans certains villages, on fait avaler au nouveau-né, en dépit de ses grimaces et parfois de ses cris de protestation, une notable portion de pomme cuite. Est-ce une coutume symbolique et veut-on apprendre par là au futur homme ce qui l'attend dans la vie ? Plaisanterie à part, il y a une raison à ce préjugé. Sans doute veut-on donner à l'enfant un laxatif ; mais alors, pourquoi l'en gaver, au point de le faire périr d'in-

digestion? D'ailleurs, il faut voir avec quelle rapidité l'enfant passe de la nourriture qui lui est propre à la nourriture grossière de la famille : pour lui, il n'y a qu'un pas de la bouillie à la soupe aux choux, et il n'est pas rare de voir un nourrisson de quelques mois à peine grignoter dans son berceau, en guise de hors-d'œuvre, une croûte de pain de seigle, ou un morceau de *crapian* de blé noir, dont il semble faire ses délices.

Condamnons, au passage, la méthode néfaste de gorger les enfants d'eau sucrée, de sirop de pavots ou de chicorée, sous prétexte de calmer leurs coliques ; dénonçons la pratique cruelle et barbare de leur *couper le filet* (1), pratique qui tend heureusement à disparaître et arrivons aux préjugés relatifs aux maladies de l'enfance (2).

(1) Dans les Charentes et le Poitou, on appelle cela *couper le lignou*. Les bonnes femmes sont persuadées que cette opération est nécessaire pour que l'enfant parle bien ; d'où ce dicton populaire :

Celui qui lui a coupé le lignou
N'a pas perdu ses cinq sous,
que l'on dit en parlant d'un enfant bavard.

(2) Voici un fait intéressant à connaître, raconté par le docteur Bougon à l'un de nous.

« Un certain nombre de nourrices ont la coupable manie de chatouiller le gland de leurs petits poupons en jupes, afin de les faire taire ou de les distraire. Est-il possible qu'une nourrice, c'est-à-dire une jeune mère, ait des idées aussi saugrenues ! Le médecin s'en aperçoit tout de suite, à la forme du prépuce, caractéristique. Naturellement, là

Parmi les causes de ces maladies, disons-le de suite, c'est le manque d'air ou l'air trop vif qu'on trouve le plus souvent à invoquer. Au village et, plus souvent encore, à la ville, la maisonnée tout entière repose dans la même pièce, quand ce n'est pas dans le même lit.

Un autre détail d'hygiène, dont nos paysans ne se préoccupent guère, c'est la température. Alors qu'il multipliera les moyens de préservation pour garantir la plante à l'état de bourgeon naissant, il transportera, au cœur de l'hiver, son enfant malade, du village à la ville, pour éviter de faire venir le médecin, et de payer plus cher sa visite que sa consultation au cabinet. Il a apporté son enfant at-

nourrice jure ses grands dieux qu'elle n'y est pour rien, et que c'est le petit enfant qui a de mauvaises habitudes. Cela lui est d'autant plus facile à dire, qu'elle peut faire prendre l'enfant sur le fait, en train d'y porter innocemment la main, sans se cacher le moins du monde. Mais il n'en est pas moins vrai que la nourrice peut lui en avoir donné l'habitude précoce, par ses attouchements stupides. Une gouvernante allemande m'a affirmé avoir pris une nourrice sur le fait. Elle découvrit brusquement la robe de l'enfant, et prit la main de la nourrice en flagrant délit, de façon à lui faire tout avouer. Il est facile de voir à la figure de l'enfant, quand la nourrice met la main sous la jupe de celui-ci, s'il commet des manœuvres coupables. Il est impossible qu'une contraction suspecte dans les traits de la figure, un silence succédant à des cris perçants, etc., des mouvements convulsifs de ses petits membres, n'indiquent pas ce qui se passe en secret. »

teint d'un simple rhume ; il le remporte présentant les premiers symptômes de la broncho-pneumonie. Comme il ne croit pas à la médecine, nous entendons la médecine des médecins, il ne s'en effraie guère. La nature sera la grande médicatrice. Pour un si petit enfant, comment trouver des remèdes qui lui soient propres ? Et il ne s'alarme pas.

Supposez un enfant pris brusquement de vomissements et de diarrhée verte : nous autres, médecins, nous savons la gravité de cette entérite infantile. La femme du peuple ne s'en inquiète pas : ce sont les *dents*. L'enfant est-il au contraire constipé, ce sont les dents. Tousse-t-il ? encore les dents. Et quand, en réalité, la poussée des dents amène des accidents graves, des ulcères de la bouche, des engorgements ganglionnaires, des suppurations, les mères ne s'en inquiètent pas beaucoup plus, ou du moins pensent qu'il n'y a rien à faire que des prières à tel ou tel saint. Un mal de dents doit passer tout seul.

Et les *vers* ! en voilà une source de préjugés ! Il faudrait des volumes pour tous les contes qui ont été faits sur les vers, le terrible cheval de bataille de la pathologie populaire de l'enfance (1).

Aux yeux du peuple, les vers sont la cause de la

(1) Docteur BESSIÈRE, *Les Préjugés relatifs à l'enfance*.

plupart des méfaits qui assiègent le pauvre bébé ; comme les dents l'étaient pendant les premiers mois de son existence. « A-t-il des coliques ? les vers ; A-t-il des frissons, des crampes ? les vers ; de la toux, de la fièvre, les yeux battus, de la lassitude ? les vers ; est-il chagrin, maussade ou hargneux ? les vers, les vers, toujours ces pauvres vers (1). »

Aussi voit-on des mères, très intelligentes d'ailleurs, bourrer leurs bébés de pastilles de santoline, de grains de semen-contra, de biscuits au calomel, pour la simple raison qu'elles voient leurs enfants se gratter le nez, ou que les pauvres petits ont le blanc des yeux veiné de bleu.

Nous savons bien que la médecine scientifique dédaigne peut-être un peu trop ces maudits ascariques ; mais l'exagération en tout est un défaut, et nous croyons que les vers n'ont mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Si l'enfant contracte une maladie contagieuse (rougeole, scarlatine, etc.), les craintes des mères sont telles, qu'on le calfeutre immédiatement dans une salle surchauffée, qu'on ferme sur lui les rideaux du lit, et qu'on le laisse pendant

(1) Docteur F. BREMOND, *Les Préjugés en médecine et en hygiène*.

plusieurs jours macérer ainsi dans son jus. Défense expresse d'ouvrir la fenêtre ou la porte ; défense de le changer de linge : il pourrait « attraper froid ». Quant à laver un enfant atteint de rougeole, ce serait un crime !

Si le médecin pénètre dans la pièce où gît le patient, il est saisi à la gorge par l'odeur nauséabonde qu'exhalent les linges et le corps du petit malade ; et il lui faut employer toute son autorité pour obtenir une propreté relative et une ventilation mesurée, parcimonieuse ; heureux encore s'il arrive à ce résultat. Inutile de dire qu'avec un tel traitement, les maladies sont plus longues et plus graves.

Surtout ne faites pas vacciner votre enfant ! Une commère vous dira : « Monsieur, j'avais un enfant charmant ; je le fis vacciner à l'âge de trois mois, je l'ai perdu à la suite de convulsions, qu'il n'avait pas encore deux ans. Vous voyez donc bien que la vaccine donne des convulsions ». — « Madame, pourrait-on lui répondre, la vaccine préserve de la variole, elle ne préserve pas des convulsions. »

Une autre vous contera qu'on a employé, pour sa fille, du mauvais vaccin, du vaccin de pauvres. Sa petite ne boîtaît, ni ne louchait, et depuis qu'elle a été vaccinée, elle a les yeux de travers et une jambe plus courte que l'autre. Si vous lui répliquez qu'il n'y a pas deux sortes de vaccin, un

pour les enfants des riches, un pour les enfants du peuple, elle sourira d'un air entendu. Sa fille est infirme, et vous ne lui ôterez pas de l'idée que le vaccin soit le vrai coupable. En réalité, si vous lui demandez : comment couchiez-vous votre fille ? — Le dos tourné à la lumière, pour ne pas fatiguer ses petits yeux. — C'est ce qui l'a fait loucher. Et à quel âge a-t-il marché, votre enfant ? — Dès qu'elle a pu se tenir sur ses pieds. Vous en savez assez. N'importe ! La commère vous répond obstinément : C'est la vaccine !

La vaccine produit toutes les maladies de peau qui affligent les enfants, tout comme les grandes personnes ; et, comme l'écrivait naguère Gratien, de Semur (1), il est très heureux pour elle qu'elle n'ait pas été connue au temps des Croisades, car il se serait infailliblement trouvé des docteurs pour lui attribuer l'horrible fléau de la lèpre.

Nous pourrions allonger considérablement la liste des préjugés populaires dangereux qui assaillent l'enfant en bas âge ; nous préférons, pour terminer, en citer un qui prime tous les autres.

Votre bébé a-t-il la *gourme*, cette affection que les médecins ont baptisée du nom barbare d'*impétigo*, gardez-vous de le soigner. Confiant dans

(1) *Traité des Erreurs et des Préjugés*. Paris, 1843.

la vieille théorie de l'humorisme, que d'éminents médecins des siècles passés ont soutenue avec succès et qui a dominé la médecine aux xvii^e et xviii^e siècles, le peuple croit que ce sont les mauvaises humeurs qui s'en vont. Soigner l'enfant, empêcher la gourme, ce serait laisser dans le corps du petit malade toutes ces mauvaises humeurs qui ne demandent qu'à sortir. La gourme se porterait aux yeux, à la tête, pourrait occasionner des méningites, des convulsions, etc... Et si l'enfant est, en plus, infesté de poux, tout va pour le mieux : ne tuez pas ces parasites, ils sont là pour pomper les humeurs (1).

Il est des femmes, des mères, qui n'hésitent pas à frotter leurs enfants sains à des enfants atteints de la gourme, dans l'intention de les contaminer ; sans quoi, plus tard, ces enfants, n'ayant pu éliminer dès leur jeunesse leurs humeurs malignes, deviendraient la proie de maladies terribles (2).

(1) « On prétend à la campagne, écrit M. Paul Sébillot (*Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, p. 32), que les poux mangent le mauvais sang. J'ai connu des fermières très propres, qui peignaient régulièrement leurs enfants, mais avaient soin de leur laisser deux ou trois poux sur la tête. On en laisse toujours aux enfants forts. Si on enlevait trop tôt aux enfants les croûtes qu'ils ont sur la tête, l'humeur se porterait sur le cœur et ils mourraient. »

(2) Jules BARROT, *Le paysan lozérien*.

Après celle-là, nous pouvons tirer l'échelle (1).

*
* *

Examinons maintenant deux médicaments qui sont le *nec plus ultra* de la thérapeutique populaire. Ces deux médicaments, vous les avez déjà nommés, ce sont la *purge* et le *vésicatoire*. Voilà les deux remèdes par excellence, sur la fidélité desquels on peut toujours compter ; les deux anges gardiens de la santé humaine ; les deux chevaliers qui veillent, jour et nuit, pour préserver nos corps des attaques inopinées de la maladie. Imaginez que disparaissent tout-à-coup toutes les drogues pharmaceutiques, toutes les potions, tous les sirops, toutes les pilules, le grand public s'inquiétera un

(1) Qu'on nous permette cependant de rapporter un autre préjugé, qui touche à la médecine par un côté : nous voulons parler de la coutume de percer le bout de l'oreille pour y suspendre une boucle. On se moque des nègres qui se percent le nez ou les lèvres, mais on se pâme d'aise devant une oreille ponctuée d'un brillant. Notre opinion n'aurait pas grande valeur, si nous n'y ajoutions quelques observations de maladies contractées en portant des boucles d'oreilles. Citons d'abord les lobules fendus, chez les personnes scrofuleuses. En 1882, la *Gazette de Baltimore* raconta l'histoire d'une jeune dame qui, quelques jours après s'être fait vacciner, avait emprunté des boucles d'oreilles pour aller à un bal. Le lendemain, ces ornements

moment, mais il reviendra bien vite au calme et à l'espérance, s'il sait qu'il lui reste, pour le guérir, la purge et le vésicatoire.

Toujours la théorie ancienne des *humeurs*. Ces deux remèdes sont là comme deux pompes, prêtes à extraire de notre organisme toutes les humeurs peccantes qui pourraient s'y accumuler : la purge, pour tout ce qui regarde l'appareil digestif ; le vésicatoire... pour tout le reste.

Voilà encore deux grands préjugés, différents de ceux que nous étudions tout à l'heure, en ce qu'ils nous poussent à trop nous soigner, mais qui sont

furent rendus à la propriétaire, qui les remit à ses oreilles. Deux jours après, elle eut les oreilles endolories, et son médecin y constata la présence de l'éruption jennérienne.

En 1881, le docteur Constantin Paul rapporta le cas d'une jeune femme de santé parfaite, chez laquelle le percement des oreilles, fait dans de très bonnes conditions, détermina ultérieurement l'apparition d'un eczéma constitutionnel.

En 1890, le docteur Unna, de Vienne, a publié, dans le *Wiener medizinische Presse*, l'observation d'une jeune fille de quatorze ans, de famille parfaitement saine, ayant porté les boucles d'oreilles d'une amie récemment morte de tuberculose pulmonaire. Peu de temps après s'être parée des bijoux de la défunte, l'héritière devint malade à son tour. Sur les deux lobules de l'oreille apparurent des ulcérations à bords décollés : les ganglions du cou s'engorgèrent ; une toux caractéristique s'établit, avec expectoration contenant des bacilles tuberculeux ; la présence des mêmes bacilles fut constatée dans les granulations des ulcérations auriculaires.

tout aussi dangereux ; car une médication dont on abuse, alors qu'elle n'est nullement nécessaire, devient impuissante au moment où elle pourrait être utile ; et de plus, notre organisme s'use et s'irrite à se voir ainsi torturé sans raison.

Hippocrate a dit quelque part : « C'est au printemps qu'il faut purger ceux qui en ont besoin. » Le public a oublié la fin de la phrase et n'a retenu que le début : « C'est au printemps qu'il faut se purger. »

Voici le temps du renouveau.

Tout renaît plus clair et plus beau,

disait une vieille chanson. Le peuple songe bien à contempler ce réveil de la nature ; mais il songe aussi qu'il lui faut laver ses intestins ; et aussitôt entrent en branle l'huile de ricin, l'aloès, la scammonée, le séné, la rhubarbe, le jalap, la magnésie, le sulfate de soude, etc.

Mais il ne suffit pas de « prendre médecine (1) » au printemps ; il faut se purger aux changements de saison ; et savez-vous pour quelle raison ?

(1) On sait que saint Ives est le patron des avocats ; or, le jour de sa fête (le 19 mai), il faut se garder de prendre médecine. Nous ne distinguons pas la corrélation. Il faut également éviter de se purger le 14 juin, jour où l'on fête saint Basile ; le 13 août, à la saint Hippolyte ; enfin, à la saint Nicolas, le 6 décembre. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer pourquoi. (Cf. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par L. F. SAUVÉ ; Paris, 1889.)

« A ces époques de l'année, au printemps par
« exemple, le sang se met en mouvement comme
« la sève des arbres ; tout se renouvelle comme
« dans la nature ; et il faut diminuer la poussée du
« sang par une bonne purgation. A l'automne, le
« sang redescend et reflue dans les extrémités,
« comme la sève dans les racines des végétaux, il
« va prendre ses quartiers d'hiver et rentrer dans
« le calme, et il faut se purger (1) ».

Donc, purgeons-nous, parce que le sang a trop de mouvement, et purgeons-nous parce que le sang n'a plus assez de mouvement ! Qu'importe que la digestion se fasse bien, que l'appétit soit bon, qu'il n'y ait pas de constipation ; il faut se purger, purgeons-nous.

Pour certaines personnes même, ce n'est pas assez des changements de saison, elles se purgent à chaque changement de lune. On nous a cité l'exemple d'une dame, d'ailleurs très intelligente, dont la mère était morte de congestion cérébrale. Immédiatement, les vieilles amies de la défunte dame avaient dit que cela ne serait pas arrivé, si elle avait consenti à se purger tous les mois. Et la fille, confiante, se purge régulièrement tous les mois depuis des années.

Enfin, il est des gens qui ont le culte de leur

(1) POSKIN, *op. cit.*

ventre et qui se croiraient perdus, s'ils n'allaient, deux ou trois fois par jour, à la garde-robe. Avoir *le ventre libre* est leur unique occupation, le but de toutes leurs pensées et de tous leurs rêves. Aussi, pour entretenir cette liberté salutaire, avalent-ils chaque jour toutes les poudres ou pilules purgatives, dont les noms illustrent la quatrième page de nos quotidiens. Résultat : la majeure partie des maladies des voies digestives que nous avons à soigner ne provient pas d'autres causes.

Au printemps ou à l'automne, en été comme en hiver, purgez-vous, si vous en sentez le besoin ; stimulez votre intestin, s'il est paresseux ; laissez-le tranquille, s'il fonctionne ; mais, de grâce, ne le surmenez jamais.

Nous avons dit tout à l'heure que si la purge guérissait les affections de l'appareil digestif, le vésicatoire guérissait tout le reste. En effet, dans nos campagnes, dès qu'un organe ne fonctionne plus bien, pour une cause ou pour une autre, on s'applique un vésicatoire, une *mouche*. Vous croyez peut-être qu'on se met cette *mouche* à l'endroit douloureux ou dans le voisinage de l'organe malade ? Quelle erreur est la vôtre ! Il n'y a qu'un endroit pour poser les *mouches* : c'est le gras du bras, la région deltoïdienne.

De plus, lorsque le vésicatoire a bien donné, il faut se garder de le laisser sécher ; au contraire, il

faut l'entretenir avec des feuilles de choux, de lierre, de saint-bois, etc. C'est ainsi qu'au moment de la ménopause, des bonnes femmes charentaises se mettent un vésicatoire sur le bras, pour obvier aux troubles, souvent graves, de cette période critique. Elles ne se demandent pas un seul instant comment ce cautère, mis sur le gras du bras, peut bien décongestionner l'utérus. Pour elles, le vésicatoire attire au bras les mauvaises humeurs que contient certainement, à ce moment là, la matrice. Toujours est-il qu'elles se condamnent à l'entretenir tout le reste de leur vie.

Dans le Berry, un enfant a-t-il mal aux yeux, est-il atteint de conjonctivite, qu'on lui applique une mouche sur le bras — et il guérira de suite.

Avez-vous un point douloureux dans la poitrine ; êtes-vous atteint de bronchite, de pleurésie, de pneumonie : vite un vésicatoire, toujours sur le bras.

Etes-vous affecté d'une maladie de peau quelconque, appliquez un vésicatoire sur la région deltoïdienne ; cela attirera toutes les mauvaises humeurs à cet endroit et les fera sortir (1).

(1) Le compte-rendu des séances de la *Société des Médecins de Nîmes* (1901) relate qu'un herboriste déterminait une lymphangite gangréneuse mortelle chez un paraplégique spasmodique, par l'application d'une série de vésicatoires. Le docteur Cantaloube rapporte avoir vu des phlegmons de l'aisselle imputables à la même cause.

Dans certains cas cependant, le bras serait trop éloigné de l'organe malade, ou plutôt pas assez large, et il convient alors de poser le vésicatoire ailleurs. Nous connaissons certains vieillards qui, sentant leurs yeux faiblir peu à peu, se mettent une fois par mois une mouche... à la nuque, probablement pour attirer en arrière les mauvaises humeurs qui sont venues obscurcir la vue.

En Gironde, pour guérir l'érysipèle, on n'hésite pas à poser une mouche sous chaque omoplate, si c'est un homme ; et sous chaque sein, si c'est une femme. Pour la picote, il faut mettre une mouche sous chaque sein et une sur la face interne de chaque cuisse. Nous laissons à penser la répercussion que doit avoir, sur l'appareil urinaire, une pareille médication.

*
* *

Faisons maintenant une étude détaillée des remèdes populaires, au point de vue des accidents que certains d'entre eux peuvent occasionner.

C'est un danger de ne pas se soigner (1), lorsque

(1) Citons un autre danger constitué par l'abus de certaines médications : les quinquinas et les potions ferrugineuses. On ne saurait imaginer la quantité de maladies d'estomac imputables à ces « préparations réconfortantes. » Com-

c'est nécessaire ; c'est un danger de trop se soigner, lorsqu'on n'en a pas besoin ; mais il est également dangereux d'employer de mauvais médicaments. Or, dans la thérapeutique populaire, il y a, empressons-nous de le dire, beaucoup de mauvais médicaments, beaucoup de pratiques néfastes.

Tout d'abord, on aurait grand tort de prétendre que l'emploi des plantes, des herbes, conseillées toujours par les bonnes femmes, ne présente pas de danger. Certaines plantes qui poussent dans les prés ont des propriétés extrêmement nocives (la belladone, la jusquiame, etc.). Et il peut arriver que les ingestions de certaines plantes mal choisies occasionnent des accidents très graves. En voulez-vous des exemples ? En voici un que nous empruntons au docteur Bidault (1) :

« J'ai été témoin, écrit notre confrère, de la pratique suivante à Roussillon, en Morvan. Un empirique, consulté par un paysan pour une maladie indéterminée, l'engagea à se rendre au bord de la rivière, à un endroit désigné où l'herbe était dense, et lui recommanda d'en faucher une brouettée, de l'amener chez lui, de prendre les yeux fermés quelques poignées d'herbes, au ha-

bien de tuberculeux au début ont vu augmenter leurs hémoptysies par l'abus des préparations de fer ! Toujours la suggestion de la quatrième page des journaux.

(1) DOCTEUR BIDAULT, *Les Superstitions médicales du Morvan*. Thèse de Paris, 1899.

« sard dans la brouette, de les faire bouillir et de
 « s'en servir en lotions et en breuvage, ajoutant
 « naïvement : c'est bien le diable si, dans toutes les
 « herbes, il n'y en a pas de bonnes pour votre ma-
 « ladie. »

Que serait-il arrivé, si, *au hasard*, le paysan avait pris une poignée de plantes vénéneuses ?

Un autre empirique, plus dangereux, se vantait (1), se vante peut-être encore, de pouvoir faire accoucher les femmes sans douleurs. Une femme est-elle à terme, a-t-elle quelques coliques, perd-elle un peu, a-t-elle eu antérieurement une délivrance pénible ? Vite on l'envoie chercher ; car notre homme ne soigne que les parturientes ou les maladies des femmes. C'est grâce à des infusions de paquets d'herbes sèches, qu'il fait accoucher sans douleurs. Le malheur est que ces paquets ne sont pas toujours bien dosés, et que, parmi ces herbes, il y en a de nocives, comme la jusquiame et la belladone. Et quand enfin il est appelé, le médecin constate souvent des syncopes, des diarrhées inexplicables, des troubles oculaires et cardiaques et parfois, même, des hémorragies mortelles.

(1) Cf. Docteur DARMEZIN, *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*. Thèse de Bordeaux, 1905.



Mais les remèdes les plus dangereux, en même temps que les plus dégoûtants (1), sont certaine-

(1) Le docteur BREMOND (*Les préjugés en médecine et en hygiène*) cite l'observation d'un docteur russe, M. Bogomolow, qui prescrit de la blatte dans les hydropisies. « La blatte (*blatta orientalis*, de Linné), appelée vulgairement *cafard*, est un insecte de l'ordre des orthoptères coureurs, à corps allongé, plus ou moins aplati, à antennes glabres, à élytres se recouvrant obliquement à leur suture, qu'on trouve dans toute l'Europe. En France, elle habite le fournil des boulangers, l'étuve des confiseurs, les cuisines des restaurateurs, etc., et sa nourriture de prédilection est la farine, bien qu'elle soit omnivore. Elle se multiplie très rapidement.

« Desséchée et pulvérisée, elle est devenue en Russie un remède populaire. M. le docteur Bogomolow la préconise, réduite en poudre, à la dose de 30 centigrammes, dans les hydropisies cardiaques, hépatiques et rénales. On la prescrit également dans l'albuminurie. M. le docteur Unterberger a eu plusieurs fois l'occasion de traiter des hydropisies scarlatineuses, ainsi qu'un cas d'hydropisie morbilleuse, par ce moyen et les a guéries en administrant 18 à 30 centigrammes de blatte. Il renouvelait cette dose trois fois par jour. M. le docteur Kœhler dit avoir obtenu les mêmes résultats de l'emploi de ce médicament. »

Comme autre remède passablement dégoûtant, en voici un qui est mis en usage contre la jaunisse dans certains pays. Nous citons textuellement, d'après M. SAUVÉ (*Folk-Lore des Hautes-Vosges*) : « Se procurer une poignée de vers de fumier, autant de cloportes, laver et faire infuser pendant vingt-quatre heures dans une pinte de vin blanc. En boire trois verres par jour. »

ment ceux tirés des hommes et des animaux. Nous ne voulons pas parler ici des organes employés en opothérapie, mais simplement des *excreta* physiologiques. Vous croyez, sans doute, que ces pratiques répugnantes sont depuis longtemps oubliées ? Détrompez-vous : ces remèdes physiologiques sont tout aussi employés dans la médecine populaire, qu'ils l'étaient, du temps de nos pères et de nos grands-pères, dans la médecine scientifique.

Nous allons, pour vous en convaincre, les faire défiler les uns après les autres devant vous, vous en montrer les vertus, très problématiques, et surtout les dangers, ceux-là très certains.

Voici, tout d'abord, la *salive* (1).

Depuis les temps les plus reculés, on peut dire, la salive a été employée comme remède ; nous croyons même que ce dut être le premier remède inventé. L'homme fossile, lorsqu'il se blessait à la guerre ou à la chasse, devait commencer par lécher sa blessure, à l'instar des animaux.

Nos ancêtres, persuadés que le corps de l'homme renferme en lui-même les remèdes nécessaires à la

(1) Pour cet article sur la salive, nous avons puisé un grand nombre de renseignements dans un travail de M. Camille de MENSIGNAC, *Recherches ethnographiques sur la Salive et le Crachat*. Bordeaux, 1892. (Cf. docteur CABANÈS, *Remèdes d'Autrefois* et surtout *les Curiosités de la médecine*, du même.)

guérison des maladies qui l'accablent, ne manquèrent pas d'employer la salive : on la trouve mentionnée dans les ouvrages les plus anciens de thérapeutique.

Lucain, dans le passage suivant (livre IX, *Pharsale*), dit qu'un seul peuple africain reste « affranchi de la morsure des serpents, ce sont les Psylles (1) qui se mêlent aux Marmorides. Ils joignent aux vertus des herbes la puissance de l'enchantement ; leur sang même est incorruptible au venin et ils n'hésitent pas à reconnaître la légitimité de leur progéniture, en exposant l'enfant au contact et à la morsure des serpents. Si l'enfant se plaît avec les reptiles, joue avec eux, il est bien de race.

« C'est lorsque quelqu'un a reçu l'atteinte mortelle des reptiles venimeux, que le Psylle fait éclater les prodiges de son art.

« De sa salive d'abord il trace l'endroit où s'enfermera le venin corrupteur, il l'enchaîne dans l'orifice de la plaie ; puis sa langue, avec une incessante volubilité, murmure des formules magiques qu'accompagnent des flots d'écume. Le

(1) Les *giralvoi* des environs de Syracuse prétendent, comme les anciens psylles, guérir la morsure des serpents par leur salive. Ils portent un serpent dans leurs mains, comme les statues d'Esculape et d'Hygie. (V. *Encyclop. du XIX^e siècle*, article *Psylles*.)

« rapide effet du poison ne lui donne pas le temps
 « de respirer ; un seul instant de relâche, le mal-
 « heureux mordu cesserait d'exister. »

Suétone, dans la *Vie de Vespasien* (1), parle de la guérison d'un aveugle, obtenue par ce prince au moyen de la salive. Tacite raconte (au livre IV, chapitre LXXXI, de ses *Histoires*) la guérison d'un boiteux par le même prince et avec le même procédé.

Lucius Vitellius, frère de l'empereur Aulus Vitellius, éprouvait une telle passion pour une affranchie, qu'il avalait sa salive mêlée avec du miel, comme remède, quand il souffrait de la gorge ; et ce n'était pas en secret, ni rarement, qu'il en usait ainsi, mais tous les jours et devant tout le monde. (SUET., *in Vitell.*, 2.)

Pétrone, au chapitre CXXXI de son *Satyricon*, nous fait connaître que les sorcières de son époque, pour faire recouvrer la puissance priapique à ceux qui l'avaient perdue, pétrissaient de la poussière avec leur salive, et en marquaient le front de ceux qui étaient atteints de ce que nos pères ont appelé le « nouement de l'aiguillette » (2).

(1) SUÉTONE, *Les Douze Césars : Vespasien*, t. II, p. 437, ch. VII.

(2) Le nouement de l'aiguillette est, encore de nos jours, extrêmement redouté dans nos campagnes, et c'est, paraît-il, la grande arme de tous les sorciers et jeteurs de sorts.

Pour dénouer l'aiguillette, quand le sorcier a réussi dans sa mauvaise action, il y a plus d'un moyen. Pline conseil-

Pour ne pas remonter au-delà du xvi^e siècle, nous rappellerons que Jean Bauhin (dans son *Histoire de Naples, la rage des loups advenue l'an MDXC* ; Montbelliard, 1591), dit qu'on tient pour un remède précieux contre la morsure des chiens enragés une noix mâchée par un homme à jeun, et mise sur la morsure (1).

Le plus grand thérapeute de xviii^e siècle, Nicolas Lemery (2), dit que « la salive d'un jeune homme bien sain, à jeun, est bonne pour les morsures de serpents et des chiens enragés ». D'ailleurs, les médecins, encore dans la première moitié du dix-neuvième siècle, croyaient aux vertus thérapeutiques de la salive. On peut lire, en effet, le passage suivant, dans le 49^e volume du *Dictionnaire des sciences médicales* (1820) :

« L'usage extérieur de la salive est connu depuis plusieurs siècles. Elle est considérée comme détensive et résolutive. Quelques auteurs, d'après Galien, disent que l'on guérit certaines espèces de dartres

lait jadis le sang humain bu chaud ; aujourd'hui on mange du fiel de corbeau, ou un pic vert rôti ; on met un peu de mercure sous son oreille ; on aspire la fumée d'un brasier dans lequel on a jeté une dent de mort, etc., etc. (Voir à ce sujet : BÉRENGER-FÉRAUD, *Traditions et réminiscences populaires de la Provence* ; Paris, 1886 ; et surtout les *Indiscrétions de l'Histoire*, 3^e série, du docteur CABANÈS, Paris, Albin Michel, 1906.)

(1) *Mélusine* (1886-1887), col. 565.

(2) *Traité Universel des drogues simples*, 1759.

« en les frottant et en les oignant de la salive d'un
 « homme à jeun. *Il y a des médecins* qui ont re-
 « commandé, dans l'érysipèle pustuleux, d'y appli-
 « quer des racines de bourrache mâchées à jeun ; ils
 « ont dit aussi que les érysipèles, mouillés de temps
 « en temps de salive, ne persévéraient pas.

« On a également conseillé, contre l'albugo com-
 « mençant chez les enfants, l'application sur l'œil
 « de la gomme ammoniacque mâchée à jeun par une
 « personne saine. Il est constant, d'après l'expé-
 « rience, dit Antoine Nuck (*de ductu salivali novo*,
 « p. 60) que si, tous les matins, durant quelques
 « jours de suite, on oint de salive les cors et les du-
 « rillons des pieds, ils s'amollissent et se dissipent
 « aisément. On dit aussi qu'on a vu plus d'une fois
 « les verrues et les poireaux disparaître par le
 « même moyen. Bien plus, ajoute-t-on, en se frot-
 « tant, le matin, de sa propre salive, la partie atta-
 « quée de la goutte, on prévient les retours de cette
 « affection. Si l'on frotte souvent de ce fluide les
 « nodus et les ganglions du carpe, ils s'évanouis-
 « sent.

« Du blé mâché, bien mêlé de salive et appliqué
 « sur les clous, les mûrit.

« Pour effacer les taches de naissance, on con-
 « seille d'employer tous les jours la salive. La gale,
 « les feux volages et la plupart des maladies de la
 « peau se dissipent, assure-t-on, par l'application

« de la salive. Certains ulcères guérissent aussi
 « par le seul usage de la salive. Les animaux, et les
 « chiens plus particulièrement, guérissent très
 « promptement leurs blessures par les fréquentes
 « ablutions de salive qu'ils font sur leurs plaies, en les
 « léchant avec la langue. Les vers qui s'engendrent
 « dans l'oreille ne résistent pas à ce remède. *Pour*
 « *ma part, je n'oserais pas garantir l'efficacité de*
 « *la salive contre toutes ces maladies ; cependant*
 « *je crois que dans quelques-uns de ces cas, elle*
 « *peut être souvent utile.* »

De nos jours, la salive est, dans le peuple et chez les paysans, un remède d'un usage courant et combien commode, contre une foule d'affections (1).

(1) Empressons-nous de dire que la salive n'est pas un remède exclusivement européen ; presque tous les peuples l'emploient comme agent thérapeutique.

Les sorciers sénégalais guérissent les maux de tête et les névralgies faciales, en marmottant certaines conjurations et en crachant à la figure du malade.

Chez les Bambaras (Anne RAFFENEL, *Nouveau voyage au pays des nègres*), pour les accouchements difficiles, des matrones aspergent la figure de la malade avec de petits crachements.

Dans les accouchements difficiles, certains peuples musulmans font appeler un marabout qui marmotte quelques versets du Coran, crache à la face de la patiente et s'en va. (Docteur Georges ENGELMANN, *La Pratique des accouchements chez les peuples primitifs*, traduction P. Rodet).

Les sorciers Kirghises, qui supposent que toutes les maladies sont produites par des démons, guérissent leurs

A Bordeaux, il existe des guérisseurs qui, pour enlever les maux de gorge, crachent dans la bouche de leurs malades. A Ludon (Gironde), il y avait dernièrement un empirique qui, pour soulager les maux de dents, mouillait son doigt de salive, et touchait ensuite, avec celui-ci, la dent malade.

Dans le Limousin, pour guérir les coliques, on

malades en les fouettant jusqu'au sang et en leur crachant au visage. (A. de LEVCHINE, *Description des Hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks*, traduction Ferry de Pigny.)

Les sorciers de la Nouvelle-Calédonie extirpent le mal en crachant sur la figure et sur différentes autres parties du corps du malade certaines herbes qu'ils ont longtemps mâchées.

Les sorciers nègres du Haut-Ogôoué crachent, sur la figure des jeunes bébés malades, des herbes mâchées. (Docteur VERNEAU, *Les races humaines*).

Lorsque les noirs sénégalais, à la suite d'une blessure, vont trouver le sorcier, le premier soin de celui-ci est de cracher à plusieurs reprises sur les parties meurtries ou blessées. Certains marabouts sénégalais, pour faire revenir un épileptique, étendent le malade sur le dos, ramassent un petit caillou qu'ils lui jettent sur le nombril, et crachent en même temps sur cette partie du corps en marmottant quelques paroles. Pour les maux de dents, une sorcière s'accroupit à terre, fait placer le malade à sa droite, trace quelques signes sur le sable, et avec cette salive et la poussière, forme une sorte de boue, dont elle frotte la joue malade du patient.

Enfin, il existe à Tahiti des hommes et des femmes qui exercent la profession originale de suceurs d'oreilles et de narines à l'usage des nouveau-nés. (Docteur ENGELMANN, *loco citato*.)

marmotte des prières, et on crache sur le nombril du malade.

Dans les Ardennes, la salive sert à guérir tous les maux des yeux, les entorses, les douleurs, etc.

Dans les Hautes-Vosges, pour faire disparaître une tumeur, on la frictionne à maintes reprises avec de la salive. Dans le même pays, si vous avez un point de côté, il vous est conseillé de soulever une grosse pierre, et, avant de la laisser retomber, de cracher au beau milieu de l'empreinte qu'elle a laissée sur le sol : le mal se dissipera aussitôt (1).

Dans tout le Bordelais, il n'existe pas de meilleur traitement que la salive, pour toutes les maladies des yeux (2).

(1) *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par SAUVÉ.

(2) Le docteur G.-A. COSTOMIRIS, professeur agrégé à Athènes, dans un intéressant article lu, en 1888, au Congrès français d'ophtalmologie, a cité plusieurs cas d'affections oculaires, guéries au moyen du lèchement humain. (*Procédé d'Esculape ou du lèchement comme méthode thérapeutique oculaire*, cité par Camille de Mensignac). Voici comment il narre les faits :

« Laffite raconte dans son livre de voyage, qu'un naufrage l'ayant jeté sur la côte d'Afrique, il se trouva au milieu d'une tribu d'anthropophages dont tous les enfants étaient atteints d'ophtalmie grave. Pour tâcher de les soulager, il enduisait de miel leurs paupières, et les négresses alléchées par le sucre du miel, léchaient à plusieurs reprises les paupières de leurs enfants, qui tous, après quelques jours, étaient guéris ou améliorés.

« Il me semble, Messieurs, que c'est à l'action de lécher

Dans l'Ille-et-Vilaine, le Lot, les Landes, les rebouteurs guérissent les écrouelles en les badigeonnant avec de la salive.

Dans la Haute-Bretagne, ceux qui *pansent des dartres*, mettent dans le creux de leur main de la cendre de tabac et crachent dessus étant à jeun ;

et non au miel qu'il faut attribuer cette guérison, et je m'en vais essayer de vous en persuader.

« En Grèce..., le populaire a conservé ce procédé ; et si ce n'est plus un chien ou un dragon qui opère, c'est un humain qui lèche. Le préjugé populaire réclame pour cet office un lécheur bien portant : sa bouche ne doit exhiler aucune odeur désagréable ; il ne doit pas être atteint d'ozène ; il ne doit pas fumer ; et si on emploie une femme à cette opération, on s'assure scrupuleusement qu'elle n'est pas dans sa période menstruelle. On préfère une jeune fille ou un jeune garçon, et surtout un membre de la famille. Et voyez combien le peuple, sans avoir aucune idée de nos microbes, s'entoure de précautions : le lécheur ou la lécheuse, à jeun, se lave soigneusement la bouche et mâche de la rue qui, croit-il, débarrassera sa langue de germes nuisibles, en même temps qu'elle sera d'une réelle utilité pour l'œil malade. Ainsi préparé, le lécheur entr'ouvre les paupières et, après avoir craché la rue, se met à lécher son malade. Cette opération est faite une fois par jour, et chaque séance compte de dix à quarante reprises.

« Depuis sept ans, dans plusieurs cas de taies de la cornée, de kératites panneuses et parenchymateuses, d'ulcères chroniques et dans un cas de kératoconus, ce procédé m'a donné des résultats forts satisfaisants. »

Lorsque les jeunes enfants kabyles ont des ophtalmies, ce qui est assez fréquent dans cette contrée de l'Afrique septentrionale, les mères les guérissent en léchant les yeux de leurs petits bambins.

puis, avec leur doigt, ils font une onction tout autour de la dartre, en disant :

Dartres, dartres, vous vous en irez
Comme il est vrai que je dis la vérité.

Cette opération doit être répétée trois fois de suite, l'opérateur étant à jeun. D'autres, qui ont aussi le pouvoir de guérir les dartres, mettent du sel dans leur bouche, et l'étendent sur l'endroit malade.

A part quelques variantes, le même traitement des dartres se pratique dans les Hautes-Vosges, le Lot-et-Garonne, la Gironde, etc.

Le traitement des furoncles est absolument identique. Cependant on peut le varier, comme dans les Hautes-Vosges : on applique sur les « clous » un cataplasme de grains de froment, réduits en pâte par une mastication prolongée.

De même, si vous vous coupez au doigt, à la main, votre premier soin doit être de porter la blessure à la bouche, afin de sucer le sang et de hâter la cicatrisation.

Actuellement, presque toutes les jeunes mères mettent de leur salive sur les petits bobos qui viennent à la figure ou sur la tête de leurs bébés (1). Les

(1) *Le crachat et la salive dans les superstitions et les croyances populaires*, dans le journal *l'Homme*, 1884, p. 590.

nourrices en font de même pour leurs nourrissons.

Lavez tous les matins la figure de vos petits enfants avec de la salive, si vous désirez qu'ils aient le teint rosé et une jolie peau. Les nourrices périgourdines, avant de donner le sein à l'enfant, mouillent le bout de salive, afin de le rendre plus mou. Les jeunes mères anglaises en font de même.

Pour arrêter la surdité et guérir les maux d'oreilles, les paysans périgourdiens mouillent le matin, à jeun, un doigt de salive et se le passent ensuite dans les oreilles.

Si vous avez des cors et des durillons, vous n'avez qu'à vous lécher..... pardon! qu'à vous enduire les pieds de salive le matin, à jeun, pendant quelques jours.

Si vous avez des crampes d'estomac, des points de côté, des douleurs dans les membres, frictionnez-vous fortement l'endroit, le matin, avec de la salive.

Parmi les personnes qui ont l'habitude de se sonder, beaucoup d'entre elles, avant d'introduire la sonde, l'enduisent de salive, afin qu'elle glisse mieux dans le canal.

Vous voyez que nous n'avons rien exagéré, en disant que la salive était employée couramment comme remède de nos jours.

Sans doute, en sa qualité de liquide chaud et alcalin, la salive peut avoir une action bienfaisante

sur les bobos, les dartres ou les égratignures ; mais à côté de cet avantage, très problématique, combien de dangers son emploi ne présente-t-il pas ?

Que vous ayez la colique et que vous consentiez à ce qu'un guérisseur expectore sur votre nombril, en marmottant des prières, cela ne vous fera pas grand mal. Mais que ce même guérisseur vous léche les yeux pour guérir votre conjonctivite, ou badigeonne vos dartres avec sa salive, vous courez grand risque, s'il est syphilitique, de contracter son affection.

Faites-vous frictionner l'estomac vigoureusement avec de la salive, vous n'en tirerez que bénéfice : ce n'est après tout, qu'un massage, où la salive remplace la vaseline. Mais qu'un guérisseur tuberculeux vous crache dans la bouche pour guérir votre angine, et vous serez béni du sort si vous ne devenez pas, à votre tour, tuberculeux.

*
* *

De même que la salive, l'*urine* a été, de tous temps, conseillée comme médicament, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur (1).

(1) Cf. *Remèdes d'autrefois* et les *Curiosités de la Médecine*, du docteur CABANÈS (Maloine, éditeur, Paris).

L'auteur d'une *Histoire des drogues*, très en vogue au XVIII^e siècle, Lémery, nous apprend que l'urine d'âne « est estimée pour les maladies « des reins, pour la galle, pour la paralysie, pour « la goutte, appliquée extérieurement, et que l'urine « de vache (élégamment appelée *eau de mille* « *fleurs*) purge par le ventre et par les urines », à la dose de deux ou trois verres, le matin à jeun, pendant huit à dix jours, étant à la campagne, au printemps ou en automne. « Elle est propre, « ajoute-t-il, pour les rhumatismes, pour la goutte, « pour l'hydropisie, pour les fièvres. »

Quoi de surprenant que l'urine de l'homme et celle des animaux soit employée, encore de nos jours, comme médicament, dans nos campagnes et même dans les villes !

On sait aujourd'hui d'où l'urine tire ses propriétés : à l'extérieur, elle agit au même titre que la salive, comme liquide chaud et alcalin ; à l'intérieur, son efficacité, bien que légère, n'est pas douteuse, grâce aux sels d'ammoniaque produits par la décomposition de l'urée et grâce aussi à l'urée elle-même (1).

(1) On connaît l'importance que joue l'urine de la vache dans les religions hindoues, à cause du sel qu'elle est réputée contenir ; mais l'Occident n'a pas été exempt de croyances magiques à l'égard de ce liquide excrémentiel. Nos anciens sorciers s'en servaient notamment pour faire tomber la pluie ... (*Egyptologie*, p. 360-361).

Néanmoins, bien qu'on ait vanté l'urine dans la goutte, la paralysie, le rhumatisme ; bien qu'on la conseille, dans le Toulousain, pour la tuberculose (1) ; bien que, pour hâter l'accouchement, les femmes doivent, dans certaines contrées, boire l'urine de leurs maris (2), nous n'hésitons pas à considérer ce liquide physiologique comme pouvant présenter de grands dangers pour ceux qui l'emploient.

D'abord, en tant que boisson, c'est un liquide répugnant. Mieux vaudrait prendre de l'urée pure, composée chimiquement et obtenue par la calcination du ferrocyanure de potassium et la décomposition du produit par un sulfate d'ammoniaque. On éviterait ainsi l'absorption d'acide urique, parfaitement inutile, et surtout l'ingestion de leucomaines et autres produits d'usure similaires,

(1) Chose curieuse, il est alors expressément recommandé de ne pas se servir de l'urine d'un homme ayant les cheveux rouges. A rapprocher de la théorie du professeur Landouzy sur la tuberculose et les blonds vénitiens. (*Chronique Médicale*, janvier 1906.)

(2) En Chine, l'urine est souveraine pour activer la délivrance d'une femme en travail, qui doit, de préférence, boire de l'urine d'un enfant mâle, âgé de quatre ou cinq ans, et cette urine doit être celle du milieu de la miction. L'enfant urine dans trois vases et la femme boit le contenu du second vase. (*Répertoire de Gynécologie*, janvier 1906.)

tous très toxiques et qui s'accumulent dans l'urine (1).

Mais c'est surtout comme médicament pour l'usage externe (2), que nous considérons son emploi comme extrêmement dangereux. Les métrites et les vaginites blennorrhagiques sont maladies si communes, qu'on ne sera jamais certain d'avoir de l'urine indemne et que le gonocoque ne trouvera pas un bouillon de culture tout préparé dans les yeux malades, ou sur les plaies quelconques que l'on traiterait à l'urine.

Quant aux animaux, qui sont, comme chacun sait, à l'abri des maux vénériens, leur urine n'en est pas moins dangereuse ; les microbes y pullulent, étant donné les conditions de saleté dans lesquelles cette sécrétion est recueillie (3).

(1) Le docteur SOREL (Thèse de Toulouse, 1897) a prouvé que les microbes de l'organisme passaient fort bien à travers le rein et se retrouvaient dans l'urine.

(2) A Madagascar, rapporte le docteur G. RAMISIRAY, dans sa thèse de doctorat (*Pratiques médicales des Malgaches* p. 81), presque tous les indigènes marchent sans chaussures : aussi les blessures au pied sont-elles très fréquentes ; pour les traiter, il suffit d'uriner dessus. C'est assez facile pour les hommes, mais les femmes sont obligées de recueillir leur urine dans un trou qu'elles font dans la terre, pour y plonger le pied ou les orteils blessés.

(3) Les pansements à l'urine peuvent mettre le médecin de campagne dans une situation à la fois grotesque et gênante. En voici un exemple :

Dans la Sarthe, écrit le docteur VIOLETTE au *Journal*

Cela n'empêche que, dans certaines contrées, les mères et les nourrices frottent chaque matin la figure des petits enfants avec des linges mouillés d'urine, pour leur donner une peau douce et blanche. D'autres soignent avec des compresses d'urine les hémorroïdes, les fistules à l'anus, toutes les coupures, les plaies, les ulcères, l'impétigo, etc. (1).

Il en est même qui, pour guérir la surdité, injectent dans les oreilles de l'urine du sourd.

*
* *

Si la salive et l'urine sont souvent employées dans la thérapeutique populaire, les *excréments* de

de médecine de Paris, il est de pratique courante d'employer des cataplasmes imbibés d'urine pour chasser le lait des femmes ; il m'est arrivé cent fois de soulever un cataplasme sentant le vieil urinoir.

L'urine doit être employée aussi fraîche que possible, car comme le faisait observer sentencieusement une commère :

« C'est comme qui dirait censément pour le lait ; il est bien meilleur qui sort du pis de la vache.

— « Mais dans le cas actuel, lui dis-je, comment procédez-vous pour humecter le cataplasme de votre fille ?

— « Eh ben, M'sieu, pisque vous êtes céruzien, y'peux ben vous dire : son homme l'mouille ben chaud, l'a pas besoin de l'oûter ; vous l'a pas besoin de l'oûter, vous comprenez ! »

(1) Dernièrement encore, un scieur de bois s'était coupé le doigt en travaillant. Devant nous, il se retourna et... arrosa consciencieusement son doigt avec son urine.

l'homme et des animaux le sont peut-être encore plus fréquemment.

Nous ne ferons pas ici l'historique des excréments employés comme remèdes ; ce serait recommencer ce que nous avons dit pour les deux sécrétions précédentes. Nous les trouverions cités (1),

(1) Nous lisons dans Lémery : « L'excrément de l'homme est digestif, résolutif, amollissant, adoucissant, propre pour l'anthrax, pour faire venir les bubons pestilentiels à suppuration, pour résoudre dans les squinancies, étant appliqué. Quelques-uns le recommandent sec, pulvérisé, et pris par la bouche, pour les enflures de la gorge, pour l'épilepsie, pour les fièvres intermittentes. On l'appelle en latin *Oletum vel stercus humanum*. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à un dragme. — L'excrément ou la crotte blanche du chien, appelée *album græcum, album canis, Cynocropus*, est détersif, atténuant, résolutif, propre pour la squinancie, pour la pleurésie, pour la colique, étant pris intérieurement. La dose en est depuis un demi-scrupule jusqu'à quatre scrupules ; on l'applique aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs et pour guérir la galle. — L'excrément de cheval est bon pour la squinancie, pour la pleurésie, étant donné intérieurement ; il excite la crise, on l'applique aussi extérieurement pour résoudre. — La fiente de mulet est propre pour la dysenterie, pour le flux des menstrues, pour la douleur de la rate, pour exciter la sueur ; la dose en est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, étant séchée et pulvérisée. — L'excrément du rat est apéritif et propre pour la pierre, étant pris desséché et réduit en poudre, la dose en est depuis un demi-scrupule jusqu'à une dragme ; on s'en sert aussi extérieurement pour la grattelle, étant dissout dans du vinaigre ; pour faire croître et revenir les cheveux, étant pulvérisé et délayé dans de l'esprit de miel et du suc d'oignons ». Etc., etc. Nous pourrions encore citer la fiente de poule, de paon, de corneille, etc.

conseillés, ordonnés par tous les auteurs anciens. Sachez seulement que, de tous temps, les excréments des hommes et des animaux ont été bons, pris à l'intérieur, comme purgatifs, digestifs et fébrifuges (1) ; à l'extérieur, pour les accès pestilentiels, les phlegmons et, en général, pour toutes les plaies. Et ne croyez pas que ce soit tiré d'une pharmacopée qui se perd dans la nuit des temps : nous lisons dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de 1812 (ce n'est pas tellement loin de nous) : « En quelques occasions... on a cru appli-
 « quer avec succès quelques excréments comme
 « l'*album græcum*, la fiente humaine, celle de
 « l'hirondelle, l'urine humaine, etc... »

Même de nos jours, les excréments des hommes et des animaux sont des médicaments très en honneur, *intus et extra* (2). A l'intérieur, vingt-cinq fientes de poules dans de l'eau, prises un verre cha-

(1) La matière fécale sèche, prise avec du miel et du vin, éloignait, croyait-on, les accès dans les fièvres périodiques. La thérapeutique ordurière se trouve, du reste, exposée tout au long dans un livre publié en 1608, sous ce titre : « Avicennæ Arabum medicorum principis ex Gerardi Cremonensis versione. »

(2) Les excréments sont appliqués sur les ulcères (assez général en Flandre). Les excréments sont appliqués sur l'érysipèle (pays d'Alost). S'il y a une inflammation sous les ongles des orteils, on se met le pied dans des matières fécales (pays d'Alost). Cf. *Revue des Traditions populaires*, 1895, p. 239.

que matin, sont excellentes pour guérir la constipation. Si, par hasard, vous n'avez pas un goût suffisamment prononcé pour les fientes de poules, remplacez-les par des crottes de chat, dissoutes dans l'eau, ou mieux, dans du vin blanc, et vous en prendrez cinq ou six cuillerées par jour.

Voulez-vous un excellent vomitif ? Prenez du jus de bouse de vache ; ou encore du purin fouetté avec un jaune d'œuf. Nous espérons que la vue et l'odeur vous suffiront (1).

Ne craignez plus la pleurésie, car voici un remède qui vous tirera immédiatement d'affaire : prenez des crottes de brebis ou de chèvres ; écrasez-les dans un linge, récoltez du jus de quoi remplir une tasse et buvez le contenu de cette tasse. Le résultat est, paraît-il, une sudation extrêmement énergique, qui suffit pour guérir le malade.

A l'extérieur, assure-t-on, les cataplasmes de

(1) M. E. GILBERT a donné, dans son curieux ouvrage, *Sorciers et Magiciens* (p. 106), la formule d'un breuvage, digne, dit-il, des sauvages de la Micronésie, et que prescrivait un médocastre de la région.

« Il ordonnait de mettre en macération, pendant quelques heures, dans du vin blanc, et dans la proportion d'une chopine, dix à douze morceaux, devinez de quoi ?... de *crottin de cheval* ou de mulet ! Au bout de 3 ou 4 heures, on exprime avec soin l'*élixir* que l'on reçoit dans un verre, au fond duquel les mots suivants ont été écrits d'avance : *Dia-bix, deobulha !* (???) Alors le patient buvait le mélange avant de se mettre au lit, où il devait se tenir chaudement... »

bouse de vache fraîche produisent des effets surprenants dans les diarrhées infantiles et l'entérite. (Pour la péritonite, la fiente de brebis est préférable.)

Pour les congestions cérébrales, les articulations enflées, pour faire partir le lait des nourrices, mettez, *loco dolenti*, de la bouse de vache entre deux linges. Rien de meilleur pour les cancers, les ulcères, les plaies, les brûlures, les piqûres d'insectes, les panaris, les phlegmons, l'érysipèle, etc., etc. (1).

Enfin, le docteur Morange, d'Augerolles, a vu les excréments employés comme hémostatiques, dans les circonstances suivantes, qu'a relatées le *Correspondant médical*.

« Il y a trois mois à peine, je vis arriver chez moi
 « un homme tout essouffé par une course rapide.
 « Venez vite, me dit-il, ma femme qui a accouché
 « il y a cinq jours perd tout son sang. Le village
 « étant éloigné, il me fallut plus d'une heure pour

(1) On connaît l'aventure arrivée au baron de Fœneste : « Il est demie-heure à se frotter les dents. Un matin, étant à Paris au lever de Mademoiselle Caboche, en fouillant toutes ses hardes de nuit, il arriva à une boîte d'ivoire. Lui demandant ce qu'il y avait dedans, et elle, ne voulant pas dire que c'était de la fiente d'enfant qu'elle avoit toujours pour remède à la matrice, aima mieux feindre que ce fut pour blanchir les dents : aussitôt notre bon baron l'emporte dans le degré, pour s'en frotter à son aise ; et elle lui ferma la porte, de peur qu'il ne la battist. » *Intermédiaire*, 1876, p. 366.

« m'y rendre. Arrivé dans la chambre de la ma-
 « lade, j'appris que la perte venait de s'arrêter, et
 « une vieille commère, plus sale encore que les
 « autres, me raconta avec fatuité comment elle
 « avait pu terrasser l'hémorragie. Aussitôt après
 « le départ du mari, qui était allé me chercher, la
 « Jeannette, voyant que le sang continuait à couler,
 « bourra *la nature* de vieilles étoupes... mais sans
 « aucun succès. La Myon essaya ensuite un autre
 « procédé : elle descendit à l'écurie des vaches,
 « cueillit toutes les toiles d'araignées qu'elle put
 « trouver et y alla aussi de son petit tamponne-
 « ment. La manœuvre n'eut pas plus de succès que
 « la précédente. C'est alors que notre héroïne, la
 « vieille Fanchette, entre en scène. Elle alla à l'é-
 « curie des porcs, y prit la fiente la plus fraîche,
 « en remplit ses deux mains jointes en forme de
 « godet, remonta près de l'accouchée et avec ce
 « nouveau mortier, bourra consciencieusement le
 « vagin de la malade, en ayant soin de crépir en
 « même temps le pubis, le périnée et la face interne
 « des cuisses. Le résultat fut, paraît-il, extraordi-
 « naire. L'hémorragie s'arrêta net. A ce point du
 « récit le vers du poète me monte aux lèvres :

Le flot qui s'amenait recule épouvanté.

« Je découvris la malade d'une main fébrile et
 « en face du spectacle, je fis comme le susdit flot. »
 Remarquez qu'il existe des cas, contrôlés par des

médecins, où les excréments ont produit d'excellents résultats (1). L'*album græcum* (la crotte de chien nourri exclusivement avec des os) produit à l'intérieur de bons effets, grâce au carbonate de chaux qu'elle contient ; voici, en outre, trois exemples de guérisons, dont deux observés *de visu* par des pansements d'excréments.

Une jeune fille était atteinte, depuis de longs mois, d'une conjonctivite de l'œil droit, excessive-

(1) „Voici, par exemple, un remède, prétendu héroïque, contre le tétanos, et qui était en usage aux îles Mariannes, à la fin du siècle dernier. Nous citons ci-après un fragment du journal manuscrit « des voyages et aventures de guerre » d'un capitaine de vaisseau, d'un corps royal de la marine espagnole :

« Etant en relâche aux îles Mariannes, en 1797, j'allais souvent avec le chirurgien de mon vaisseau me promener dans la campagne. Pendant une de ces promenades, nous traversâmes un petit village, où nous vîmes plusieurs indigènes rassemblés autour d'un des leurs qui s'était blessé à la jambe en fendant du bois. Ce malheureux était en proie au redoutable tétanos, et se tordait dans des convulsions douloureuses. Un de ses voisins arriva avec un vase où il venait de déposer à la hâte le résultat de sa digestion ; un autre y versa de l'eau bouillante et délaya le tout avec promptitude. Puis ayant desserré les dents du patient, on lui fit avaler cet horrible breuvage. Après quelques minutes, la sueur la plus abondante découla de tout son corps, et fut bientôt suivie de prostration complète et du sommeil le plus profond. Le tétanos avait cessé comme par enchantement, au grand étonnement du chirurgien. » V. *Intermédiaire*, 1875, cité par le docteur QUERCY (Cabanès) dans la *Médecine internationale illustrée*.

ment intense. Les traitements les plus énergiques n'avaient produit que de très médiocres résultats. Son père, imbu des idées de thérapeutique populaire, lui fit mettre des cataplasmes de bouses de vache fraîches, renouvelés trois fois dans la journée. Quinze jours après, la guérison était complète.

Un garçon de quinze ans avait dans le dos ce que le peuple appelle une *dartre*, large comme la main, et que nous jugeâmes être de l'impétigo. Les traitements communément employés avaient échoué. Une vieille voisine conseilla à la mère du malade de lui faire chaque soir des cataplasmes avec ses propres excréments. Quelques jours après, la dartre disparut comme par enchantement.

Enfin, le docteur Gaillard, de Sainte-Marie-de-Ré, a communiqué naguère au docteur Lucas-Championnière le fait suivant (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 10 octobre 1899) :
 « Un de mes clients, atteint d'un ulcère de la
 « jambe, s'est pansé tous les jours... avec ses pro-
 « pres matières fécales qu'il écrasait sur une
 « compresse. Malgré les quolibets de ses voisins,
 « il a continué sa thérapeutique dégoutante... et a
 « guéri (1). »

(1) Le *British medical journal* a rapporté le cas d'un Cafre qui reçut une balle dans le huitième espace intercostal ; la balle sortit du côté gauche, après avoir traversé le foie et

N'allez pas croire que nous voulions conseiller d'utiliser cette médecine stercoraire. Bien au contraire, si nous croyons que, pris à l'intérieur, les excréments ne sont que dégoutants (car, absorbés en petite quantité, les toxines qu'ils contiennent doivent être vite neutralisées), nous sommes persuadés qu'à l'extérieur, ils peuvent occasionner des accidents nombreux, dont les moins graves sont les suppurations et le plus dangereux, le tétanos.

probablement le corps de la première vertèbre lombaire. Le premier pansement fut appliqué par un médecin indigène. Celui-ci commença par introduire une corne de vache perforée à son petit bout dans un des orifices de la plaie, et par le gros bout il souffla de toutes ses forces pour chasser par l'autre orifice toutes les impuretés qui pouvaient souiller le trajet interne. Ceci fait, il ramassa des bouses de vache, en fit deux cataplasmes et les appliqua sur les deux plaies. Le blessé fut examiné quatre jours après par un chirurgien anglais. Les deux trous étaient exactement bouchés par les tampons de bouse. Il n'y avait pas la moindre fièvre et l'état général était excellent. Le médecin anglais enleva le pansement de son confrère cafre, pour y substituer un pansement antiseptique. Deux jours après, la plaie suppurait ; — ce que le blessé ne manqua pas sans doute d'attribuer à cette substitution. Mais, dix jours après la blessure, la guérison était parfaite et le malade pouvait se lever. Dans cette guérison rapide, quelle est la part de la bouse de vache et celle de l'antiseptique ? (*Revue internationale de Médecine et de Chirurgie*, 1902.)

*
* *

Outre les excréments, il existe d'autres sécrétions ou liquides physiologiques employées comme médicaments : ce sont la bile, le lait et le sang.

Tout le monde connaît la légende de Tobie.

Celui-ci, revenu dans la maison paternelle, guérit les yeux de son père en les frottant avec du fiel : une pellicule blanche s'en détache et le vieillard recouvre la vue. L'ange avait dit : « Le fiel est bon pour oindre les yeux où il y a quelque taie, et il les guérit » : *fel valet ad ungendos oculos in quibus fuerit albugo et sanabuntur*. Nous trouvons chez les Latins, et dans Pline en particulier, comme un souvenir de cette forme biblique.

« Le fiel, nous dit Pline, est utile contre les affections des yeux, *ad oculorum medicamenta utilius habetur.* »

Les divers médecins qui ont parlé de l'usage du fiel de poisson en thérapeutique oculaire n'ont cité la légende ancienne qu'à titre de curiosité, et pour montrer la bizarrerie des médications d'autrefois, en se demandant quelle action pouvait bien avoir le fiel de poisson dans les affections oculaires. Or, depuis plusieurs années, un de nos distingués confrères, le docteur Legrain (de Bougie), a eu l'occasion d'employer le fiel de poisson dans quelques

cas de taies de la cornée, dont on connaît la résistance aux différentes médications préconisées.

Il a employé, à cet effet, le fiel de plusieurs poissons de mer ; quelle que soit l'espèce, le fiel lui a paru avoir des propriétés identiques.

Le fiel de poisson, employé en collyre, possède une efficacité certaine contre les taies de la cornée.

Une goutte de fiel déposée sur l'œil donne une sensation de brûlure assez forte. Une légère douleur peut persister pendant plusieurs heures. Dès le lendemain, le malade perçoit en général une légère amélioration dans l'état de la vision. Le docteur Legrain a obtenu parfois la disparition presque complète d'une taie peu épaisse, après cinq ou six applications de fiel de poisson.

Il n'y aurait qu'une contre-indication à ce traitement : dans certains cas, il peut y avoir une vascularisation très intense de la cornée ; on fera bien alors de s'abstenir.

La bile a joui, dans le temps, d'une certaine vogue dans le traitement d'un grand nombre d'autres affections. Nous rappellerons, à ce sujet, que l'empirique Fulvio Gherli guérissait les affections scrofuleuses avec la bile de bœuf ; que Kalstchmidt fit disparaître, en le frictionnant avec ce liquide animal, un ganglion survenu dans la bourse muqueuse d'un tendon ; que Zacuto le Portugais dissipa une

colique flatulente par son usage ; que Vallisniéri le recommandait contre l'ictère.

On a également employé la bile de bœuf fraîche contre la dureté de l'ouïe, les tintements d'oreilles et la surdité : on en imbibait un petit tampon d'ouate, qu'on introduisait dans le conduit auriculaire.

On lui a même attribué des vertus cosmétiques (Haller, Arnault de Nobleville) ; quelles vertus ne lui a-t-on pas, du reste, reconnues ? Rhazès n'était-il pas persuadé que le *mellite de fiel de bœuf* faisait partir les épines ou les pointes de fer engagées dans nos organes (1) ; d'autres auteurs n'accordaient-ils pas à une ceinture de lin, imbibée de cette liqueur et portée pendant trois jours, la propriété de guérir la jaunisse ?

Le fiel de taureau n'avait pas les mêmes qualités que le fiel de bœuf, mais il en possédait qui lui étaient propres : on s'en servait, de préférence à celui de bœuf, pour oindre le cou dans certains cas d'angine grave ; on le faisait entrer dans les compositions propres à favoriser l'expulsion du fœtus hors de la matrice. Les morsures de singes ne résistaient pas à sa puissance curative ; de même, les

(1) Avis aux couturières : si vous vous enfoncez une aiguille dans les chairs et que vous ne puissiez la retirer, mettez sur la plaie un peu de fiel de porc, l'aiguille sortira d'elle-même.

ulcères phagédéniques, les dartres rongeantes, et jusqu'à l'alopecie !

La bile de porc et de sanglier était un remède très habituellement usité, au temps de Dioscoride, contre les ulcérations de l'oreille externe et contre les affections de la rate. On en faisait aussi un liniment très vanté contre la podagre.

On employait encore les biles de chien, de chat, de renard, de lion, de belette, de mouton, de chèvre, de bouc, de chameau, d'éléphant, etc.

Le fiel de castor avait une propriété spécifique : c'était un aphrodisiaque. Quant à la bile d'ours, appliquée sur la dent malade, elle apaisait aussitôt l'odontalgie. En Finlande, où il y a beaucoup d'ours, les habitants se sont longtemps servis, peut-être se servent-ils encore, de ce fiel desséché, comme sudorifique. Ils l'emploient aussi, extérieurement, après l'avoir pulvérisé, contre les taies de la cornée, le mal de dents, les ulcères carcinomateux (1).

*
* *

Nous avons dit ailleurs (2) les divers usages thé-

(1) Cf. CLOQUET, *La Faune des Médecins* (Paris, 1822), t. II.

(2) *Remèdes d'autrefois*, par le docteur CABANÈS, pp. 43 et suiv.

rapeutiques du *lait* de femme ; nous n'y insisterons pas.

*
* *

L'idée de récupérer ses forces et sa vitalité, en absorbant le *sang* d'animaux vigoureux, sacrifiés en pleine santé, est séduisante au premier abord. Aussi a-t-elle été répandue de tout temps.

De nos jours, écrit le docteur Vigenaud, les Tartares ont conservé l'habitude de saigner leurs chevaux, assez légèrement pour ne pas les épuiser, et de boire le sang mélangé à du lait caillé.

En France, il n'y a pas si longtemps qu'on prenait le sang soit en boisson, soit sous forme de bains, voire même en tartines (1).

(1) Voici, entre autres, un curieux traitement de l'albuminurie. Une vieille femme albuminurique avait de très fréquents saignements de nez. On lui conseilla d'émietter du pain dans une poêle, de recueillir son sang sur ce pain, de faire cuire le tout et de manger tout chaud. (CANTALOUBE, *L'exercice illégal de la médecine et les médicastes des Cévennes*. Thèse de Montpellier, 1904.)

Nous avons vu aussi des mères laver les yeux malades de leurs bébés avec des linges imprégnés du sang de leurs règles.

Un de nos correspondants nous envoie, pour l'aménorrhée, une recette que nous ne recommanderons à personne : « Délayer dans du thé du sang de règles de fille saine ; en prendre une forte tasse matin et soir. »

« Le matin, nous contait récemment un journaliste bien informé de la capitale, on peut voir à la première heure, une théorie de jeunes personnes, à la figure anémiée, qui bravement, sans apparence de dégoût, pénètrent dans les échaudoirs de La Villette et absorbent un verre de « rouge liqueur », absolument comme si c'était un verre de quinquina ou de lait mousseux. »

Ce breuvage peu ragoûtant, ordonné dans certains cas par les médecins, a-t-il vraiment quelque efficacité sur la santé des personnes malades ?

Le sang pris à l'abattoir (1) est généralement du sang de veau recueilli au moment où l'on égorge l'animal. Sa fraîcheur n'est pas douteuse ; en est-il de même de sa pureté ? Il est difficile d'en répondre, les animaux pouvant être atteints de maladies assez peu prononcées pour passer inaperçues à l'inspection vétérinaire.

D'autre part, le sang est difficile à digérer. Les

(1) Les abattoirs de la Villette ont vu s'opérer une cure merveilleuse, il y a quelques années. La malade n'était autre qu'une de nos gracieuses ballerines, Mlle Rosita Mauri, de l'Opéra, qui, en se livrant à des entrechats, s'était foulée le pied. Elle désespérait de guérir, quand un ami lui conseilla de se rendre à la Villette et de demander à un boucher de faire égorger devant elle un veau, et de tremper son pied dans les entrailles de l'animal encore fumantes. Mlle Mauri obéit à la prescription, et, assurément, la guérison ne tarda pas à s'en suivre. *Se non e vero...*

sucs de l'estomac le coagulent d'abord et le digèrent ensuite partiellement. Il subit, à son passage dans le tube digestif, une transformation complète et s'élimine sous forme d'une matière noirâtre, ressemblant à de la suie ou à du marc de café et souvent d'une fétidité extrême.

En somme, conclut le docteur Vigenaud, qui a étudié avec soin la question, la pratique des buveurs de sang est mauvaise :

1° A cause de la possibilité de rencontrer du sang impur ; 2° en raison de son peu de digestibilité.

Il fut un temps cependant où phtisiques et anémiques se pressaient aux abattoirs ; où les médecins eux-mêmes ajoutaient foi à l'efficacité de ces pratiques : ainsi, en 1851, Marchal, de Calvi, préconisait contre l'anémie le boudin combiné à l'iode de fer ; Rimand recommandait l'usage du sang chez les sujets ruinés par le surmenage, les excès, la misère ; Bernard publiait, en 1881, l'observation d'un cas de tuberculose guéri par cette méthode.

Même de nos jours, certains praticiens (1) soutiennent que le sang est un excellent tonique, lorsqu'il est pris chaud à la saignée. « On s'y habitue facilement, en commençant par celui du veau, qui est salé et agréable. Il n'est pas si indigeste qu'on a

(1) *Le Transformisme médical*, par le docteur H. GRASSET, p. 483.

bien voulu le dire et rétablit l'estomac des anémiques. Prendre celui du taureau de préférence. »

Cette opinion est d'autant plus intéressante à enregistrer, que l'on a cru longtemps à la nocuité dudit sang de taureau : « Quant au sang du taureau, écrivait-on il y a une trentaine d'années à peine (1), il peut être mortel (2), quand il est bu en certaine quantité. Mais la médecine ne fait-elle pas usage de poisons, comme l'émétique, la ciguë, l'opium ? D'un autre côté, le sang de taureau, pris modérément dans certaines maladies, produit des effets avantageux, et notamment dans le crachement de sang, dans la dysenterie et dans toutes les hémorragies intérieures. »

Le sang du bœuf constituerait un remède de grande valeur dans certaines affections, et un topique de sérieuse importance en chirurgie. Aujourd'hui que le moyen a été trouvé d'empêcher la coagula-

(1) *Histoire du somnambulisme*, par AUBIN-GAUTHIER, t. I, p. 13.

(2) Chez les anciens, le sang de taureau passait pour un poison violent. Tout le monde sait que Thémistocle, pour ne pas porter les armes contre Athènes, sa patrie, se donna la mort en buvant du sang de taureau, « ainsy que le tient la plus commune renommée. » (PLUTARQUE, *Vie de Thémistocle*, trad. Amyot.) Hérodote, de son côté, nous rapporte que Psamménite, roi d'Égypte, fut condamné par Cambyse à boire du sang de taureau et qu'il en mourut sur le champ (HÉRODOTE, *Thalie*, XV).

tion du sang, dès que ce dernier se retire des vaisseaux sanguins, rien ne s'oppose plus à son usage ; la stérilisation, d'autre part, permet de le rendre complètement aseptique pour son emploi chirurgical. La facilité de l'obtenir toujours frais dans les grandes villes où l'on tue chaque jour des bêtes n'est pas un obstacle à son utilisation, mais cette dernière opération demandera une grande attention de la part du médecin. Il est d'absolue nécessité que l'animal abattu soit exempt de toute maladie organique, le sang étant le plus propice des véhicules pour la transmission des éléments contagieux ; dans tous les cas, ce sang sera soigneusement renfermé dans des bouteilles hermétiquement cachetées, soumis à une forte ébullition et rendu complètement aseptique.

Tonique et producteur d'oxygène, le sang de bœuf s'assimile parfaitement aux organes. Le docteur Blech l'a utilisé dans l'anémie, la chlorose et la neurasthénie ; et il n'a eu qu'à se louer des résultats merveilleux qu'il en a obtenus dans les nombreux cas où il l'a utilisé, à l'exclusion de tout autre agent thérapeutique.

C'est surtout dans la médecine ancienne que le sang a été le plus en réputation (1).

(1) Le sang d'*éléphant*, surtout mâle, arrêtait les fluxions et les rhumatismes, et il était très utile dans le marasme ; celui d'*hyène*, pris avec du gruau, servait dans les tranchées.

La médecine ancienne attribuait au sang fraîchement tiré du corps des animaux des propriétés si puissantes, que bien des crimes furent commis par les grands de l'époque, afin de retrouver dans des bains de sang humain la jeunesse qui leur échappait.

Si nous avons renoncé aux bains de sang, il en est encore qui préconisent les lavements de sang.

Le docteur J. M. Mariani, médecin de l'hôpital de la Princesse, à Madrid, a obtenu, chez tous les débilités en général, les meilleurs résultats des lavements de sang. Voici comment il en formule la technique dans la *Gaceta medica catalana* (31 janvier 1904) :

« Le mouton est l'animal de choix : il est facile de le transporter chez le malade et, ensuite, ses globules rouges se rapprochent le plus, par leur diamètre, de ceux de l'homme. Chaque fois il faut sacrifier un nouveau mouton, car le sang conservé par les procédés ordinaires perd de sa vitalité ;

Le sang de *bœuf*, avec un peu de vinaigre, était bon contre l'hémoptysie ; le sang de *bouc* était efficace contre les maux de foie ; le sang d'*élan* dans l'asthme ; le sang de *cerf* contre les cours de ventre ; tandis que le sang de *chèvre* relâchait, le sang de *chauve-souris*, mêlé au chardon, était un des meilleurs spécifiques contre les piqûres des serpents. Le sang de *mouche*, en friction, guérissait l'alopecie. (H. GRASSET, *Le Transformisme médical*, loc. cit.)

l'animal, choisi sain et vigoureux, est tué par section des vaisseaux du cou. Le sang est recueilli dans un récipient stérilisé ; à mesure qu'il tombe dans le récipient, on le défibrine par battement au moyen d'un batteur métallique stérilisé, et le sang ainsi défibriné est aspiré dans une seringue stérilisée et injecté immédiatement dans le rectum.

« La quantité de sang pour chaque fois est de 300 grammes ; une quantité moindre serait insuffisante ; plus, il serait mal toléré.

« Jamais aucun accident imputable au traitement n'a été constaté par M. Mariani, depuis plus de vingt ans qu'il l'expérimente. Le sang injecté dans l'intestin est absorbé presque en totalité.

« Ce traitement a produit des résultats manifestes dans les cas les plus graves de chloro-anémie, alors même que les toniques et la cure d'air avaient échoué. Mais il est inefficace dans les anémies symptomatiques de maladies cachectiques. »

Il règne encore, parmi le vulgaire, un préjugé relatif au *sang menstruel*.

On lui attribue diverses propriétés malfaisantes, telles que de corrompre les viandes, de faire tourner le lait et les sauces, principalement la mayonnaise, de faire avorter les melons, de s'opposer à

la fermentation du pain, de troubler le vin et la bière, etc. (1).

Ce préjugé remonte loin. N'est-ce pas Pline qui raconte qu'une femme *in mensibus suis* « fait aigrir le vin doux par son approche ; en les touchant, elle frappe de stérilité les céréales, de mort les greffes, brûle les plants des jardins ; les fruits de l'arbre contre lequel elle s'est assise tombent ; son regard ternit le poli des miroirs, attaque l'acier et l'éclat de l'ivoire ; les abeilles meurent dans leurs ruches ; la rouille s'empare de l'airain et du fer, et une odeur fétide s'en exhale.

« D'un autre côté, beaucoup de gens attribuent des vertus médicinales à une substance aussi mal-faisante, assurant qu'on en fait un topique pour la goutte, et que les femmes qui se trouvent en cet état ont la faculté d'adoucir les écrouelles, les parotides, les tumeurs, les érysipèles, les furoncles, les fluxions des yeux...

« *Tout le monde convient*, poursuit Pline, que si une personne mordue par un chien a de l'horreur pour l'eau et les boissons, il suffit de mettre sous sa coupe un lambeau d'étoffe imprégné de ce sang pour dissiper l'hydrophobie.

« Ce sang incinéré, avec addition de farine de

(1) *Préjugés populaires relatifs à la médecine et à l'hygiène*, par le docteur POSKIN, p. 34.

cheminée (*suie*) et de cire, guérit les ulcères de toutes les bêtes de somme : *cela est certain*.

« Il est certain aussi que les taches faites aux étoffes par ce sang ne peuvent être enlevées que par l'urine de la femme dont il provient ; que ce sang incinéré, mêlé seul à l'huile rosat, calme, appliqué au front, les douleurs de tête, surtout chez les femmes. »

Quoi qu'il en soit, on a longtemps attribué au sang menstruel des propriétés électives sur le sens génital ; mais parfois le but a été dépassé. D'après VAN DER WIEL, 1687 (tr. Planque, Paris, 1758), Lucilia, femme de Lucrèce, soupçonnant son mari d'infidélité, lui aurait fait boire du sang menstruel dont il devint si fou qu'il se tua.

BORELLUS (*Obs. rar.* 64., *Cent.* 1, p. 63) raconte qu'un théologien, près de Chartres, ayant pris du sang des mois d'une femme dans un ragout de lièvre, devint si furieux qu'il tua son propre père.

« Il y en a, dit BECKER (*Spargyr. microsm.*, lib. I, « p. 14), qui préparent des philtres avec du sang « menstruel, mais bien loin de venir à bout de leur « entreprise, ils ne font que procurer de la folie. »

VAN DER WIEL ajoute : « Quoiqu'il se soit rencontré des hommes qui ont été occupés de celles dont ils avaient bu le sang menstruel, je crois que cela n'est arrivé que parce que, dans leur délire,

l'image de la personne connue se présentait plus fréquemment à leur esprit (1). »

Croirait-on que, de nos jours, on ait encore recours à cette thérapeutique plutôt malpropre ?

Au Maroc, relate le docteur Raynaud, « le sang des règles est caché autant que possible à la vue de tous, car des ennemis peuvent, en les découvrant, faire des incantations ou jeter des sortilèges qui condamnent à la stérilité ou à l'impuissance, choses éminemment craintes dans un pays où les lois et les usages concourent à développer la vie sexuelle et la propagation de l'espèce. On utilise cependant le sang menstruel dans certaines conditions. Une femme qui veut se faire aimer d'un homme met de ses règles dans son lit.

« Si elle désire au contraire se séparer de lui, elle lui en fait absorber, et celui-ci éprouve ensuite pour elle une invincible répulsion.

« A l'état pulvérulent, ce sang peut servir de collyre dans l'*albugo*, ou de pansement des plaies infectées. Introduit sur un tampon dans l'utérus, il provoque les menstrues chez la femme mal réglée (sans doute par dilatation du col). Celles qui craignent la grossesse boivent des règles de chat, et se trouvent presque assurées de ne pas avoir d'en-

(1) *Le Transformisme médical*, auct. cit., p. 458-9.

fant ; les Maltaises de Tunis et d'Alger absorbent, dans le même but, leur propre sang cataménial. Les Maltais étant des Sémites comme les Arabes, il n'est pas étonnant de retrouver des médications analogues dans les deux races. »

L'utilisation du sang menstruel est peut-être plus répandue qu'on ne le pense, même en France, dans certaines campagnes reculées, il est vrai. Le docteur Brulard, de Gondreville, raconte que, dans l'Est, il a vu réussir, pour rendre un homme amoureux, un procédé qui consiste à mettre dans sa boisson *quelques gouttes de sang menstruel* (1).

Un de nos confrères écrivait naguère au docteur Lucas-Championnière, qu'il lui souvenait d'avoir vu, il y a une vingtaine d'années, dans un village qui n'est situé qu'à dix lieues de Paris, un jeune garçon atteint d'un chalazion qui avait résisté à tous les traitements, même à ceux d'un sorcier célèbre pour les maladies des yeux. La tumeur, frictionnée avec du sang menstruel, disparut après la violente inflammation ainsi produite.

Nous venons de montrer les dangers qu'offrent les remèdes de bonnes femmes, et, en particulier, les remèdes tirés du corps humain, lorsqu'ils sont appliqués par des ignorants ; nous allons voir ces

(1) *Correspondant médical*, 1902.

dangers s'aggraver, en passant de la médecine à la chirurgie.

Ce qui nous reste à étudier est certainement le côté le plus funeste de la thérapeutique populaire : l'œuvre néfaste des rebouteurs.

II. — La pratique des Rebouteurs.

« *Rebouter*, dit Littré, c'est faire le métier de rebouteur ; » rebouteur est synonyme de *renoueur*. Le rebouteur est celui qui, sans autre instruction que l'empirisme, remet les luxations, les fractures, les entorses. On dit aussi *rhabilleur* ou encore *radoubeur*. On sait qu'*adouber* est un terme de marine qui signifie réparer, comme *radouber*. Agrippa d'Aubigné, dans *Le Baron de Fœneste* (t. II, p. 6), dit : « Excellent radoubeur, il racoustroit plusieurs estropiez dans le païs. »

Les rebouteurs ont été également désignés sous les noms de « restaurateurs », de « maîtres abil- leurs », ou encore « maîtres réparateurs des corps humains (1) ».

Renoueur et *rhabilleur* sont deux expressions

(1) *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis* (1883-1884), t. IV, p. 90.

dont on faisait couramment usage au temps d'Ambroise Paré. L'expression de *rhabilleur* disparut de notre langue en 1762, mais le mot de *renoueur* fut maintenu (1).

Ce furent Dupuytren et Balzac qui accréditèrent le mot de *rebouteur*. « Le procédé qui consiste à effectuer d'un seul coup le redressement des membres, écrivait Dupuytren, est celui des charlatans et des *rebouteurs*. » Et Balzac disait de son côté : « Cet homme était l'espèce de sorcier que les paysans nomment, dans plusieurs endroits de la France, un *rebouteur* (2). »

La profession de *renoueur*, *rhabilleur* ou *rebouteur*, remonte à une époque qu'on peut dire pour le

(1) *Renoueur*, chirurgien qui s'occupe particulièrement de la réduction des membres disloqués (*Grand vocabulaire français*, 1773) par une Société de gens de lettres, t. XXIV, p. 522, col. 2.) « Le renoueur, écrit d'Alembert (*Encyclopédie*, t. XIV, p. 115), est le chirurgien qui a eu l'adresse de renouer les membres disloqués. »

(2) Cf. *Chronique médicale*, 1^{er} mai 1904. Dans certaines contrées, les rebouteurs sont appelés *bailleuls*, du nom d'un rebouteur célèbre (V. l'article consacré aux *bailleuls* dans le *Dict. raisonné universel des Arts et Métiers*, t. I^{er}, par l'abbé JAUBERT.) Dans le Morvan, on appelle le rebouteur *gôgneux* ou *regôgnou*. (*Le Morvan*, mœurs, coutumes, langage, etc., par Emile BLIN, p. 160 ; et Thèse BIDAULT, pp. 22 et suiv.) Le mot *gougneux* dérive de *gougner*, qui signifie « froisser. »

moins très ancienne, puisque Hippocrate (1), dans son livre *De Fracturis et de Articulis*, nous apprend qu'il existait déjà, de son temps, des rebouteurs possédant l'art de tromper le public par de vaines et dangereuses promesses ; des personnes qui, « pour redresser les bossus, les étendaient sur une échelle, d'où ils les lançaient en les faisant pendre, excitant par là l'admiration d'un peuple ignare et ne se mettant pas en peine des résultats (2). »

Sous François I^{er}, les renoueurs furent admis pour la première fois à la cour : un certain Guillaume Thoreau touchait, en sa qualité de « renoueur et rhabilleur du roi », 240 livres d'honoraires par an. Louis XIII eut trois renoueurs attachés à sa royale personne ; Louis XIV, neuf ; Louis XV, huit. Louis XVI se contenta de quatre.

Leur insolence s'accrut avec leur privilège. Deux traits donneront idée de leur extrême suffisance.

En 1635, Philippe de Flesselles, médecin attaché à la cour, suivait son roi dans une expédition contre la Savoie. Un des chevaliers de la suite tomba de

(1) Galien, après avoir dit que les rebouteurs de son temps étaient très habiles, ajoute que, s'étant luxé la clavicule en s'exerçant à la lutte, le maître de la palestres (et tous les maîtres de palestres étaient rebouteurs), lui fit endurer des douleurs atroces, sous prétexte de réduire la luxation, qu'il ne réduisit point du reste.

(2) *Empiriques, Somnambules et Rebouteurs beaucerons*, par Ad. LÉCOCQ (Chartres, 1862).

cheval et se cassa la jambe. L'archiâtre se disposait à panser le malade et à remettre la fracture, quand le renoeuer lui dit tout haut « de s'oster de là et que ce n'était point son mestier. Il réplique qu'il le sait et le doit faire ; et après avoir un peu contesté à son regret, au préjudice du malade et à la vue de plusieurs assistants, il réussit fort bien la fracture (1). »

La seconde anecdote est plus caractéristique ; elle nous peint au vif le rebouteur « dans l'exercice de ses fonctions. »

Il y avait une fois un roi de France qui s'était démonté la mâchoire à force de bâiller. Les médecins de la cour y avaient perdu leur latin. On fait venir le père Fleurot. Il arrive avec ses souliers ferrés et son air de paysan. Les seigneurs, les chirurgiens et tout le tremblement étaient là, dorés sur tranche, qui riaient de lui, en le voyant entrer. Mon Fleurot riait en lui-même de les voir rire. Il passa d'abord près du roi, sans rien dire, en le guignant de côté. Voilà tout le monde qui haussait les épaules. Mon Fleurot va jusqu'au bout de la chambre, revient en se dandinant, les mains dans ses poches, et, en passant près du roi, sans faire semblant de rien, v'lan ! il vous lui flanque un bon coup

(1) *Les Rebouteurs et les Guérisseurs*, par le docteur KERAMBRUN. (Thèse de Bordeaux, 1898).

de poing sous la mâchoire. Mes fainéants se jettent tous sur lui pour l'arrêter. « Imbéciles, crie le roi, je suis guéri ! » C'était vrai. — « Fleurot, qu'il dit, je te fais baron. — « Merci, sire, je n'en mange pas. » Et deux jours après, il était revenu au Val d'Ajol avec ses souliers ferrés (1).

Le docteur Fodéré, qui rendit visite à l'un de ces Fleurot, lequel habitait Plombières, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, apprit de lui « que cet état de rebouteur était dans la famille des Fleurot *depuis deux siècles* ; que le premier de ses ancêtres dont il avait connaissance l'avait acquis d'un nommé Lambert, dont il avait épousé la fille unique ; que l'apprentissage de cet état consistait à faire jouer les enfants mâles avec des os humains séparés, pour les accoutumer à les réunir, et lorsqu'ils en avaient bien pris l'habitude, on les exerçait avec le squelette entier et le mannequin ; qu'ils s'étudiaient particulièrement à se passer de machines, dont l'emploi était trop douloureux ; qu'ils apprenaient bien aussi à traiter les fractures, mais que leur principal objet était les luxations. »

Après avoir, par ses éloges, presque légitimé l'usurpation des rebouteurs, Fodéré confesse naïvement que sa fille aînée — la compagne de ses travaux, son bâton de vieillesse, son Antigone,

(1) *Chronique médicale*, loc. cit.

quand il fut devenu aveugle — s'étant foulé le pied pendant son absence, fut apportée chez un rebouteur, qui l'aurait infailliblement estropiée s'il n'était survenu à temps.

La famille de Fleurot n'a pas été la seule dynastie de rebouteurs dont l'histoire médicale ait fait mention (1).

A Sillons, dans l'Isère, une famille du nom de Jollans a exercé, pendant près de deux siècles, le métier de rebouteur. En 1817, un de ces Jollans étudiait la médecine à Strasbourg, où Fodéré l'a connu.

Entre Plombières et Luxeuil, une famille Nardin a fait, pendant 200 ans, la trépanation de père en fils. Les Bottentuit étaient également des rebouteurs justement renommés dans ce pays (2).

*
* *

Naîtrait-on grand chirurgien, comme on naît grand poète? Bichat, l'immortel Bichat, assure n'en pas douter, pour sa part. « N'allez pas chercher, dit-il, le génie chirurgical dans ceux que l'étude a

(1) A Brest, les Lunven furent *renoueurs* durant deux générations au moins.

(2) *La Médecine à Grenoble*, par le docteur BORDIER, p. 109, note 1.

péniblement formés. La nature le donne, l'art le défigure. Vous le trouverez chez ces hommes qui naquirent ce qu'ils sont devenus, qui se développent plutôt qu'il n'ont acquis, qui trouvent en eux ce que les autres cherchent au dehors et qui, riches de leur propre fonds, dédaignent les accessoires qui cacheraient le principal. »

Sans pousser l'amour du paradoxe jusque là, convenons qu'il est des êtres privilégiés qui ont une prédisposition naturelle à la chirurgie ; et c'est ce qui explique que, sans études préalables, certains rebouteurs aient pu en imposer.

Mais le plus souvent aussi, on doit en convenir, à cette habileté native s'ajoute une longue pratique, des connaissances acquises auprès de gens du métier. Au premier abord, on est confondu du résultat obtenu par cet homme hier encore étranger aux pratiques chirurgicales. Mais interrogez-le et le plus souvent vous vous trouverez en présence d'un ancien infirmier d'hôpital ou d'un fils d'ancien infirmier, si ce n'est simplement un domestique de médecin qui aura recueilli auprès de son maître quelques bribes de son savoir. Peut-être a-t-il aidé, un jour, à la confection d'une bande ou d'une attelle plâtrée, à la réduction d'une luxation ou d'une fracture ; il ne lui en a pas fallu davantage pour s'improviser *rebouteur*.

Il y a des rebouteurs dans toute la France, mais

principalement dans les campagnes. Nous avons dit qu'il y a des familles où on est rebouteur de père en fils. La profession est, en effet, le plus souvent héréditaire. Le père communique son secret à ses fils, ceux-ci à leurs enfants ; il en est même qui transmettent le pouvoir guérisseur à leur gendre !

Il est rare que le rebouteur ne cumule pas ses fonctions avec d'autres mieux rétribuées. M. Charles Géniaux en a connu un, en Bretagne, qui est à la fois jardinier et débitant de boissons.

Les rebouteurs se gardent, en général, de tenir boutique ouverte de médicastres ; ils savent bien qu'ils seraient sous le coup de poursuites, pour exercice illégal. Les malins compères ne soignent pas, ils donnent seulement des conseils entre deux bolées de cidre ou deux verres de vin. Si on est obligé de pratiquer un examen plus approfondi, ou une opération qui nécessite l'isolement, il y aura toujours quelqu'un dans la boutique pour faire bonne garde.

Dans quelques communes de la Beauce, des maréchaux-ferrants se chargeaient, il n'y a pas encore longtemps, de *rhabiller* les blessés. Dans le Perche et le Maine, cette spécialité est du domaine des tisserands. A Chartres, ainsi que dans beaucoup d'autres villes, le bourreau exerçait clandestinement le métier de *rebouteur* et cumulait, avec cet accessoire, la vente de la graisse humaine, remède souverain, comme l'un de nous l'a écrit ail-

leurs (1), pour les douleurs articulaires et surtout pour le lumbago (2).

Voulez-vous voir un de ces empiriques en action, lisez le récit pittoresque et verveux, croquis lestement troussé par quelqu'un qui sait observer (3).

Aidé par les voisins, et en particulier par celui qui fut pour lui le bon Samaritain, l'invalidé est déshabillé et porté sur son lit. Le *rebouteur* prend ses lunettes et éclairé par une pétrelle (sorte de chandelle en résine qui brûle en pétillant), il fait l'exploration du membre compromis. Il suit, avec le doigt, le trajet du genou jusqu'à la cheville de la jambe droite d'abord, mais lorsqu'il fait la même opération à la gauche et qu'il arrive au-dessus du pied, il provoque un cri aigu du patient : il a touché au vif.

Que va-t-il se passer ? Que déclarera-t-il ? La respiration des spectateurs est suspendue ! « C'est « une inflexion (fracture) de l'os *péronnelle* (péroné), dit-il ; mais nous allons *vous la barrer !* » (sic). Il sort incontinent de son petit sac trois rubans de soie, sur chacun desquels sont écrits les trois noms suivants : « *Lancelot, Ogier, Lahire.* »

(1) *Remèdes d'autrefois*, par le docteur CABANÈS (Paris, Maloine, éditeur.)

(2) *Empiriques, Somnambules et rebouteurs beaucerons*, par LECOCQ, p. 47.

(3) *Sorciers et Magiciens*, par E. GILBERT, pp. 126 et suiv.

Trois valets pour le servir ! Il attache alors un de ces rubans au-dessous du genou droit sans le serrer ; le second, au-dessous du genou gauche, côté malade, en le serrant fortement, et place le troisième comme ceinture autour des reins. Une petite broche de bois très étroite est attachée à ce troisième ruban : c'est un morceau de racine de bryone (*navet du diable*), qui sert d'amulette dans le cas présent. Puis, il ordonne de faire avaler au patient un petit verre d'anisette dans une tasse de bon vin blanc et pratique lui-même sur les jambes une friction avec de l'huile d'olive contenant de la rue écrasée. L'opération terminée, le père D... se retire, en annonçant une nouvelle visite pour le lendemain.

La mise en scène n'est pas moins impressionnante pour un disloqué. On fait venir trois à quatre hommes vigoureux. Tandis que deux d'entre eux empoigneront le bras du patient et tireront de toutes leurs forces, un autre aide entourera le corps du malade avec un torchon dont il réunira les extrémités dans ses mains, et il tirera solidement, en sens opposé, pour permettre d'une part à l'estropié de ne pas choir tout de son long sous la traction des deux hommes, et d'autre part pour donner plus d'efficacité à la manœuvre.

Pendant ce temps, le rebouteur, gardant son sérieux, pose ses puissantes paumes sur l'épaule et

fait rentrer, de force ou de bon gré, ce bras égaré dans la place légitime qui lui est assignée par la nature.

Ah ! il ferait beau voir que l'humérus résistât à un pareil traitement, on le briserait plutôt ; et c'est ce qui arrive quelquefois.

Pour un tour de reins, nos médicastres s'y prennent, à quelques variantes près, de la façon suivante : il font asseoir le patient à califourchon sur une chaise, et mettant leur genou sur la colonne vertébrale du plaignant, puis le saisissant fortement avec les mains entrecroisées sur la poitrine, ils le tordent en arrière, réduisant le lumbago par un effort en sens opposé.

Le torticolis est également combattu par un procédé qui ne manque pas d'originalité.

Le rebouteur, après avoir fait asseoir le malade, lui prend la tête à deux mains et la bascule en tout sens ; ensuite, il imprime au cou une flexion continue et termine « en faisant virer le crâne comme un toton. » Tout congestionné, et les yeux hors des orbites, le patient convient qu'il a le cou plus libre... en présence de son terrible opérateur, qui n'admettrait pas, du reste, de réplique.

Le triomphe du rebouteur de Saint-Gourlay (en Bretagne), sur lequel M. Géniaux (1) nous a fourni de

(1) V. *Revue Mame*, 22 décembre 1901.

si curieuses notes, c'est la guérison des « innocents », et le « raccrochage » du cœur.

Les parents de l'insensé le conduisent au rebouteux de Saint-Gourlay, et voici son traitement.

Avec une baguette de bois il cogne le sinciput, puis les parois latérales du crâne, jusqu'à ce que le patient hurle. Il déclare à ce moment qu'il a trouvé la lésion, et, fort de ce résultat, il douche à grande eau le malheureux. Ensuite, les parents devront appliquer des cataplasmes sur la partie malade.

Vous ne vous imaginez guère qu'on puisse rebouter le cœur comme un vulgaire os. Voilà qui vous trompe, parce que vous ignorez l'anatomie en usage dans les champs. Le cœur est monté sur *un brochet*, sorte de petit muscle en forme d'hameçon : d'où le mot accroche-cœur donné aux mèches de cheveux en virgule. Par conséquent, si, à la suite d'une émotion violente ou d'une chute, le cœur s'est décroché, il s'agit de remettre *le brochet au suspensor*, afin que le gros viscère puisse battre dans la poitrine. Car enfin, s'il balance comme un battant d'horloge, c'est qu'il est suspendu.

*
* *

Comme dans notre microcosme, la discorde règne au camp de nos concurrents illégaux. Tout comme les médecins, ils sont parfois en

désaccord sur la nature du mal et sur la manière de le traiter. Le docteur Kerambrun nous a fait part d'une observation des plus caractéristiques à ce point de vue.

Une de ses clientes, en sautant un talus, était tombée et dans sa chute s'était démis le pied. Le lendemain, elle se faisait conduire à Guingamp, chez un rebouteur renommé dans la région. Celui-ci, meunier de son état, examine le pied et trouve *trois veines cassées*. Sur le champ, il pratique un massage du membre avec de la graisse et renvoie la malade, en l'assurant qu'elle est guérie. Quinze jours après, la blessée, qui souffrait toujours, se rend chez un autre rebouteur, qui conclut, après examen, à la *rupture d'un nerf* (lisez : *tendon*). Comme la patiente lui faisait observer que le premier médocastre lui avait dit qu'il s'agissait de veines rompues, le rebouteur lui répliqua brutalement que cet accident n'arrivait jamais qu'aux nerfs. Pour prouver ce qu'il avançait, il fit jouer l'un contre l'autre les deux fragments du péroné. Alors commencèrent les oraisons et les signes de croix. Comme c'était une femme, l'oraison n'était pas la même que pour un homme.

Deux semaines se passent : la malade ne va pas mieux. Elle garde néanmoins toute sa confiance aux rebouteurs ; elle va en consulter un troisième. Pour celui-ci, le talon était de travers, et la veine, allant

du genou au talon, était cassée. Il se borna à mettre un papier huilé sur le genou, pour faire partir la douleur qui siégeait... au talon ! Puis il recommanda des frictions, deux fois par jour, avec du beurre, du saindoux ou de la crème. Le résultat de toutes ces manœuvres fut la transformation d'une fracture fermée en fracture ouverte, avec toutes ses conséquences (1).

*
* *

Si les rebouteurs mâles sont en grande majorité, il existe cependant des rebouteurs femmes, tout aussi dangereux, d'ailleurs, que leurs confrères barbus, mais qui se spécialisent surtout pour les maladies de leur sexe.

Voici une pratique souvent employée par les matrones accoucheuses, en plusieurs contrées, pour faciliter les accouchements.

Avant même que la dilatation se soit effectuée, elles n'hésitent pas à distendre le vagin, en tirant de ci, de là, et même en fendant une partie du périnée avec une pièce de monnaie aiguisée sur un bord (2).

Lorsque l'enfant est venu au monde, les matrones continuent leur triste besogne, en pratiquant l'extraction rapide du placenta. Dans leur esprit, il

(1) Thèse du docteur KERAMBRUN, *loc. cit.*

(2) Docteur YSAMBERT, *th. cit.*

faut que la délivrance se fasse le plus vite possible ; aussi tirent-elles à tour de bras sur le cordon : d'où hémorrhagies très graves, déchirures du placenta, et résidus dans l'utérus, occasionnant soit des fièvres puerpérales, soit des métrites graves.

Il y a mieux. Il existe, nous l'avons dit, dans le Morvan, la *ramasseuse* d'enfants, matrone qui remplit le rôle de sage-femme, mais dont l'intervention se borne, en général, pendant l'accouchement, à recevoir l'enfant. Malheureusement, ignorante de toutes les règles de l'art et des plus élémentaires principes d'antisepsie, elle est la cause d'une très grande quantité de décès chez les nouveau-nés. De plus, après la délivrance, elle intervient sur la mère pour *remonter la matrice* — et c'est de là que vient sa grande réputation. Elle fait pour cela un massage combiné à l'intérieur du vagin et sur le ventre. Comme toujours, excepté dans les cas de prolapsus, l'utérus reprend normalement sa place, elle endosse l'honneur de guérisons merveilleuses, surtout chez les névropathes qui redoutent les médecins. Mais, en revanche, combien d'infections ses doigts sales n'ont-ils pas apportées (1) !

Si encore la ramasseuse s'en tenait au traitement des maladies spéciales à son sexe, le mal serait encore grand, mais il aurait des limites. Il en est hé-

(1) Thèse BIDAULT.

las ! qui prétendent en remonter à leurs compères barbus.

La rebouteuse TABAR, de Bourg-Paul, est une de ces commères qui ne redoutent aucune concurrence masculine. Un jour, une couturière lui amène sa fille, âgée d'une dizaine d'années. Ce n'était pas, d'ailleurs, la première fois que la pauvre enfant venait se faire soigner. En sautant un escalier, elle était tombée et la cuisse était brisée.

La Tabar prit un vieil almanach, l'assouplit, le fendit en deux, le creusa en gouttière, et sans même ligaturer le membre avec de la toile, posa à même la peau cet appareil simplifié et malpropre, ce carton étant demeuré pendant un an suspendu à un clou.

Ensuite, elle ficela d'abord solidement la jambe, puis serra le genou et la cuisse avec des ganses, comme celles qu'on met au bas des jupes, afin, expliqua-t-elle, *d'empêcher le sang de balloter*.

Ceci terminé, elle pria la mère de l'enfant de dénouer, une fois chaque jour, l'appareil et d'enduire la peau avec du beurre cru, en frottant légèrement de bas en haut. De cette façon, lorsque la blessée voudrait marcher après guérison, le genou fonctionnerait bien.

Cette rebouteuse excelle, paraît-il, dans l'application de l'herbe dite par les uns *feuille pied-de-veau*, et par d'autres, *navet aux crapauds*, parce

ue la racine de cette plante ressemble vaguement au navet, tandis que la feuille rappelle de loin le pied de veau. L'imagination populaire a ainsi baptisé le *gouet*, plante médicinale connue depuis la plus haute antiquité, et que, au moyen âge, les apothicaires employaient pour nettoyer les plaies.

En réalité, l'action de l'herbe se manifeste par des vésicules et des boutons, comme celle de l'huile de croton, et toute sa valeur curative réside précisément dans ce phénomène (1).

*
* *

Parmi les rebouteurs et les rebouteuses, il faut le reconnaître, il y en a (oh ! combien rares), qui ont su acquérir un certain tour de main et se faire une réputation, parfois justifiée, dans le traitement des luxations et des fractures simples. Cela s'explique par la quantité qui leur en est soumise, et leur sert de champ d'expériences. Par contre, de combien de méfaits ne se rendent-ils pas coupables, par leur ignorance ou leur maladresse ! Voici, pris au hasard, quelques-uns de leurs résultats opératoires.

A Luzy, en Touraine, en 1887, une veuve D.... jouissait d'une grande renommée comme rebou-

(1) *Revue Mame*, loc. cit.

teuse. Elle déclarait tranquillement qu'un jeune enfant qui venait de se fracturer la cuisse n'avait que le *petit os cassé*. Elle le rebouta. L'enfant fut estropié pour le reste de ses jours, très heureux d'avoir échappé à l'amputation et peut-être à la mort (1).

Un rebouteur, lisons-nous dans la thèse du docteur Darmezin, a en sa possession la dernière édition de la *Chirurgie d'urgence* de Lejars, et explique à ses clients, en leur montrant les gravures, la gravité de leur cas et la manœuvre la meilleure. Combien doit être suspect un art dont les bases sont aussi fragiles !

Citons encore la jeune Louise C..., de Villebourg, en Touraine, qui à la suite d'une luxation du poignet, avait été conduite à Tours, chez un rebouteur célèbre, aujourd'hui décédé, et qui a maintenant une déformation irréductible du poignet, en dos de fourchette (2).

Un autre rebouteur remettra en place un bras en tirant fortement dessus, tout comme un vrai médecin, mais au petit bonheur, suivant la loi d'une anatomie fantaisiste. « Un rebouteur m'affirma, écrit un de nos confrères (3), avoir vu un humérus descendre presque jusqu'à hauteur de ceinture et il

(1) BIDAULT, *loco citato*.

(2) DARMEZIN, Thèse citée.

(3) *Gazette Médicale de Paris*.

l'avait remis en place de la manière suivante : ayant placé son crâne à lui, qu'il a très dur, car c'est une tête de Breton, sous l'aisselle du malade, et quatre hommes, des marins, hâlant sur le disloqué comme sur leur bateau, il avait lui, d'un coup de crâne formidable, fait sauter l'os au bon endroit ! »

Dans un village de la Nièvre, un enfant, en jouant, se fit une fracture sous-trochantérienne, avec déplacement angulaire et raccourcissement considérable. Au bout de quelques jours, on amena l'enfant au médecin, qui déclara une fracture sérieuse. Le rebouteur, à qui on avait d'abord conduit l'enfant, avait affirmé qu'il n'y avait rien de cassé, que ce n'était qu'une démanchure et qu'il l'avait remise.

Le médecin conseille le séjour à l'hôpital. Mais, ayant eu l'occasion de passer dans le pays quelques temps après, il apprit que l'enfant était mort, la cuisse et la jambe entièrement noires. « Ce n'est rien, avait ajouté le rebouteur, c'est le sang battu qui s'en va par la peau ; il faut bien que le mauvais sang s'en aille (1). »

Les cas où les rebouteurs ont fait des victimes sont innombrables. Nous n'en rapporterons plus qu'un, dont nous devons la connaissance au docteur KERAMBRUN. Une femme Le C... s'était cassé la clavicule ; des deux fragments, un se trouvait un

(1) BIDAULT, Thèse de Paris, 1899.

peu au-dessus de l'autre. Un rebouteur fit si bien jouer les morceaux d'os les uns contre les autres, qu'ils se mirent en croix et transpercèrent les chairs. Six pots d'onguent furent appliqués sur la plaie par la malade, qui continuait à souffrir horriblement. On aurait pu en mettre vingt, que la plaie n'aurait pas changé. La femme se décida, après deux semaines d'hésitation, à entrer à l'hôpital ; elle en sortait huit jours après, complètement guérie et de sa plaie et de l'envie de se confier désormais à un rebouteur.

Doit-on blâmer, ne doit-on pas plaindre plutôt ceux qui ajoutent foi à de pareils empiriques ?

Comme le dit le confrère que nous venons de citer, « c'est la crédulité populaire qui alimente tous les fourbes, qui les protège et les défend... La thérapeutique aura vraiment fait des progrès, le jour où elle aura trouvé un remède contre ce genre de démente (1) ».

(1) *Les Rebouteurs et les Guérisseurs* (Croyances populaires). Thèse pour le doctorat en médecine, par François-Jean-Marie KERAMBRUN (Bordeaux, 1898).

DEUXIÈME PARTIE

LE COTÉ GROTESQUE DE LA THÉRAPEUTIQUE POPULAIRE

Lorsqu'on poursuit l'étude de la thérapeutique populaire, on ne rencontre pas, sur sa route, que des pratiques dangereuses ; on en trouve également de tellement grotesques, tellement baroques, qu'on se demande si ceux qui les emploient jouissent de toute leur raison, ou ne se plaisent pas à mystifier leurs dupes.

Après tout, nos railleries sont-elles peut-être inopportunes et injustes. Qui pourrait assurer que nos arrière-neveux, souriant à leur tour des médications que nous préconisons, n'exerceront pas leur verve aux dépens des découvertes dont nous nous montrons si vains ?

Nous allons voir certaines maladies traitées par les médicaments les plus hétéroclites, et dont l'action semble, au premier abord, bien éloignée du rôle

qu'on leur fait jouer ; mais, pour presque tous, il nous sera aisé de démontrer — afin d'excuser leur emploi — soit que jadis on leur reconnaissait des vertus que la science et l'expérimentation sont venues détruire ; soit que certaines légendes ou croyances leur avaient attribué des propriétés imaginaires.

I. — La Médecine des signatures.

Une de ces croyances, encore très répandues dans le peuple au vingtième siècle, se rapporte à ce qu'on appelait jadis la *médecine des signatures*.

Nos ancêtres, partant du principe d'ordre et de symétrie que leur révélait l'observation du monde, étaient convaincus que la Providence avait établi tout un système de relations intimes entre les diverses parties de l'univers.

Les meilleurs esprits, une fois entrés dans cette voie de recherche de concordances universelles, arrivaient aux conclusions les plus extravagantes.

C'était surtout en matière de vertus des plantes, que cette théorie de la signature était plus particulièrement considérée comme irrécusable.

Quand on se sert des végétaux, dit Paracelse, le grand illuminé du seizième siècle, qui, en la circonstance, ne fait que reproduire une opinion ayant déjà cours dans le vulgaire, il faut prendre

en considération leur harmonie avec les constellations et leur harmonie avec les parties du corps et les maladies, chaque étoile attirant, par une sorte de vertu magique, la plante avec laquelle elle a de l'affinité, et lui faisant part de son activité : de sorte que les plantes sont, à proprement parler, autant d'étoiles sublunaires.

« Pour en démontrer les vertus, il faut en étudier l'anatomie et la chiromancie : car les feuilles sont leurs mains, et les lignes qui s'y remarquent font apprécier les qualités qu'elles possèdent.

Ainsi l'anatomie de la *chélidoine*, ou *grande éclair*, dans les vaisseaux de laquelle afflue un suc jaunâtre, nous apprend que cette plante convient pour le traitement de l'*ictère* ou jaunisse, etc.

L'Allemand Léonard Thurneiser, l'un des disciples les plus enthousiastes de Paracelse, publia le premier, un livre entier, où il exposa, avec accompagnement de figures, les prétendues analogies physiologiques existant entre les plantes et le corps humain. Mais ses démonstrations manquaient de méthode et surtout de clarté.

Le célèbre Napolitain Porta — esprit encyclopédique, à qui les sciences exactes sont redevables de plus d'un progrès réel — reprit cette thèse fantaisiste, qu'il développa avec toute l'ingéniosité dont il était capable.

Sa *Phytognomonie* fit une sensation profonde dans le monde savant d'alors ; et l'on peut dire que l'effet produit par cette publication fut tel que, aujourd'hui encore, nous en retrouvons les traces, sinon dans les prescriptions médicales, du moins dans les pratiques usuelles de la médication populaire.

Le Créateur, en attribuant aux plantes telle forme, telle manière d'être, plutôt que telle autre, avait eu pour but, selon Porta, d'avertir les hommes que, en cette plante, résidaient les vertus propres à guérir les affections des parties du corps ayant une analogie avec ces plantes.

C'est ainsi qu'une plante dont les rameaux florifères se déroulent en queue de scorpion, comme le *myosotis* (auxquels les botanistes modernes ont, d'ailleurs, donné la qualification spécifique de *scorpioides*), devait être souveraine contre la piqûre du scorpion ; que le *bunium*, ou terre-noix, ou noix de terre, espèce d'ombellifère, dont la racine développe un tubercule en forme de cœur, de même que le *cédrat*, était providentiellement indiqué contre les affections du cœur ; qu'une autre plante de la même famille, très commune dans les moissons, et dont la fructification s'allonge en forme d'aiguilles, ce qui lui a valu le nom populaire d'*aiguille de berger*, avait la vertu d'extirper les corps aigus implantés dans les chairs.

La *scabieuse*, dont le réceptacle est composé de pièces écailleuses, avait le don de guérir les affections squammeuses.

La *scrofulaire* ne devait son nom qu'à ce que ses racines et sa tige présentent des nodosités, semblables à celles des affections scrofuleuses, pour le traitement desquelles elle est encore employée dans les campagnes.

Le *grémil*, qu'on nomme encore *herbe aux perles* ou *aux pierres*, en raison de l'excessive dureté de ses graines nacrées, était tout indiquée pour dissoudre les calculs urinaires.

Le *tussilage* ou *pas-d'âne*, à cause de la forme de ses feuilles, qui imitent assez bien l'empreinte que pourrait laisser sur le sol le pied d'un baudet, devait naturellement guérir les contusions provenant des coups de pied de l'âne.

La *vipérine*, qui darde son pistil du fond d'une corolle en gueule, fut baptisée ainsi, pour signifier que le venin du *dard* de la vipère ne saurait prévaloir contre elle.

La *petite centaurée*, espèce de gentiane sylvestre, qui du reste est encore fort usitée en raison de ses qualités fébrifuges, ne fut pourtant mise en crédit que grâce aux *quatre* angles de sa tige, qui la désignaient comme remède de la fièvre *quarte* ; tandis que des plantes à

tiges triangulaires furent reconnues bonnes contre la fièvre *tierce*.

Autrefois, on se flattait de reconnaître les vertus de certaines substances, soit par leur goût, leur odeur, leur couleur ou leur configuration extérieure ; soit par leur rôle ou leurs attributions dans la nature.

Ainsi, pour arrêter les flux de sang, on se servait de la racine rouge de tormentille (1), de roses rouges (2), de bois de santal (3), rouge de même que le sang-dragon (4), la terre rouge, le corail, la pierre sanguine.

Pour évacuer la bile, on conseillait le jus de citron, les infusions de safran, de grande et petite centaurée, de cyprès des champs, de chélidoine, de rhubarbe et d'aloès.

Contre la pituite, on employait l'agaric, la racine d'ellébore blanc, le turbith ; contre les fleurs blanches, la fleur d'ortie blanche.

La feuille de bouillon blanc, le lichen, étaient excellents contre les maladies de poitrine, parce qu'ils représentent (vaguement) un poumon. Le chou était

(1) Elle est astringente, vulnéraire, propre pour arrêter les cours du ventre, les *hémorragies*... » (LÉMERY).

(2) « Elles sont astringentes, détersives... propres pour arrêter les *hémorragies*... » (LÉMERY).

(3) « Il purifie le sang... » (LÉMERY).

(4) « Il est fort astringent, agglutinant, dessicatif ; il arrête les *hémorragies*... » (LÉMERY).

recommandé contre la péritonite ou les affections cérébrales, car sa feuille représente un épiploon ou l'écorce du cerveau.

La racine d'*arrête-bœuf* était bonne pour toute les affections intestinales, parce qu'elle ressemble, peu ou prou, à une portion des intestins.

Les noix ont la figure de la tête ; leur écorce verte, celle de la peau qui couvre le crâne : voilà pourquoi le sel qu'on en tire est merveilleux pour en guérir les blessures.

Les têtes de pavots ont aussi de la ressemblance avec la tête (?) : c'est pourquoi elles en soulagent la douleur dans plusieurs maladies.

L'herbe d'épervier est ainsi nommée, parce que les éperviers s'en servent pour éclaircir la vue.

Les soucis, l'anémone ont de la ressemblance avec la prunelle : leur jus, instillé dans les yeux, en dissipe l'obscurité.

La gomme qui distille du sureau, nommée « oreille de sureau » ou « oreille de Judas », parce qu'on prétend que Judas s'est pendu à un arbre de sureau, soulagerait toutes les enflures des oreilles.

L'herbe ou la décoction de pissenlit ou *dents de lion* dans du vinaigre, soulage les maux de dents, quand on se lave la bouche avec (1).

(1) Suivant les *Curiositez inouyees*, de Gaffarel, Crolius avait établi une médication basée sur la ressemblance des plantes avec les parties du corps humain :

La racine de fougère, qui a une forme dentelée, est également un topique pour les maux de dents.

La langue de cerf ou *bistorte*, la langue de chien ou *cynoglosse*, ressemblent, par leur feuilles, à la langue. Elles sont très utiles, en gargarismes, pour atténuer l'inflammation de la langue et des amygdales.

« La teste, dit-il, est représentée par la racine de squine qui en a la mesme figure, c'est pourquoy elle est propre à ses maux.

« Les cheveux, par les barbes qui croissent sur les chesnes, appelez *pili quercini*, et par la fleur du chardon, dont le suc distillé la faist croistre.

« Les oreilles, par l'*asarum*, dit cabaret, excellent contre la surdité.

« Les yeux, par la fleur de potentilla, mot incogneu aux anciens, dit Fusk, et tourné en tanaïse sauvage, dont l'eau de sa fleur est singulière pour la veüe.

« Le nez, par la mente aquatique, l'eau de laquelle fait revenir l'odorat perdu.

« Les dents, par la *dentaria*, qui en apaise la rage.

« Les mains, par la racine d'hermodate, propre pour ses crevasses.

« Le cœur, par le citron et l'herbe appelée *alletuia*, qui luy est souveraine.

« Le poumon, par l'herbe ainsi nommée.

« Le foye, par l'hépatique, favorable à ses maux.

« Voyez les autres simples chez le mesme auteur, qui représente le reste des parties du corps, comme mammelles, ventricule, nombril, ratte, entrailles, vescie, rheins, génitoires, matrice, espine du dos, chair, os, nerfs, pores, veines, et mesme les parties honteuses, comme le *phallus hollandica*, descrites particulièrement par Adrianus Junius ».

On employait, peut-être emploie-t-on encore, l'*herbe de foie* pour les maladies de cet organe, la *scolopendre* contre les douleurs de rate (1) ; les oranges, citrons et grenades, qui ont vaguement la forme du *cœur*, contre les défaillances ; la *vesicaria*, nommée ainsi à cause de sa ressemblance avec la vessie, contre les rétentions d'urine et la gravelle.

Toujours en vertu de la *médecine des signatures*, deux plantes jouissaient d'un grand crédit comme aphrodisiaques : le *satyrion* et la *mandragore*. La première devait sa réputation à son odeur spermatique et à la ressemblance de son bulbe avec la glande séminale : d'où son autre nom d'*orchis*. Quant à la vertu génésique de la seconde, elle lui venait de la ressemblance de ses graines et de sa tige avec les membres inférieurs et le torse d'un homme (2).

(1) Une dénomination particulière indiquait simplement la nature des propriétés prêtées à la plante : ainsi l'*herbe à la rate* (scolopendre officinale) ; l'*herbe au chantre* (*sisymbrium officinale*), crucifère béchique ; l'*herbe au charpentier* (*achillea millefolium*), qui servait à panser les blessures qu'Achille guérissait avec sa lance ; l'*herbe aux femmes battues* (*tamus communis*), dont on reportait aussi les propriétés vulnéraires à la *bryonia dioïca* ; l'*herbe aux teigneux* (*tussilago petasites*), l'*herbe aux goutteux* (*agopodium podagraria*), etc. (*Les plantes magiques et la sorcellerie*, par E. GILBERT, p. 74-75).

(2) Cf. la *Chronique médicale*, 1898, p. 291.

Bien que le temps soit éloigné où ces systèmes fantaisistes régnaient en maîtres sur la crédulité universelle, nous ne laissons pas d'en trouver encore aujourd'hui plus d'une trace.

En combien de pays ne va-t-on pas, pour en administrer la tisane aux phtisiques, cueillir certaine borraginée, à qui les taches livides de sa feuille, analogues aux abcès du poumon, ont fait donner le nom de *pulmonaire*? Ne rencontrerait-on plus aucun médocastre pour conseiller le jus de carotte à son client affecté de la jaunisse? Et, communément, ne cherche-t-on pas quelques grains d'*orge* que l'on mâche, pour les appliquer sur le petit abcès des paupières connu sous le nom d'*orgeolet* ou *compère-loriot*?

Dans le Berry et autres régions du centre de la France (1), ne voyait-on pas, naguère, les *remèges*, autre synonyme (2) de *rebouteux*, vanter particulièrement l'*herbe à la forcure*, et se servir des racines de cette herbe (autrement dit le sceau de Salomon, qui présente une vague analogie avec certaines parties du corps humain), pour guérir les distensions violentes des nerfs ou des muscles;

(1) V. l'ouvrage de LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et Légendes du centre de la France*, t. I, p. 311.

(2) Dans la Lozère, on appelle les rebouteurs *azégairès* ou encore *pétassairès*. (Cf. *Le Payzan lozérien*, par Jules BARBOT; Mende, 1899.)

et, chaque fois qu'ils en faisaient usage, avoir soin d'employer le fragment de cette racine qui a le plus de rapport par sa forme avec le membre malade ?

Mais cela, dira-t-on, est de l'histoire d'hier. Le récit qui suit, et que nous empruntons à un de nos confrères (1), attestera que la médecine des signatures a toujours ses partisans.

« Une brave cliente, au cours de la conversation, vint à me parler de ses misères passées : « Ah ! Monsieur, j'ai eu des pertes de sang terribles à 42 ans, à la suite d'une fausse couche. Il faut vous dire que depuis longtemps déjà j'avais une « métrique »... Mon médecin, votre prédécesseur, vint me voir chaque jour pendant plusieurs semaines... Et j'étais bien perdue, allez, quoiqu'il fût pourtant bien adroit, quand par bonheur, des parents venus pour me voir m'enseignèrent un remède... sans lequel, Monsieur, il y a longtemps que je serais morte. » — « Ah ! oui, fis-je avec une certaine curiosité, qu'est-ce que c'était donc ? » — « Oh ! Monsieur, répliqua-t-elle, vous ne croyez pas à cela, vous ! » — « Mais, pardon, me débattis-je, dites toujours. » — « Eh bien, avoua-t-elle, ce remède, c'est une pierre ; mais ce n'est pas une pierre ordinaire, c'est une pierre électrique, Monsieur. — Ah bah ! — Parfaitement, puisqu'aussitôt qu'on l'a dans la

(1) *Correspondant médical*, 15 février 1906.

main, *elle devient rouge.* » Devant cette preuve ir-réfutable je me tus. Elle continua : « Un soir que j'étais à bout de sang, mon pauvre mari partit en pleine nuit chercher pour moi l'objet à F... (village voisin). Et le lendemain, j'étais sauvée ; si bien que le docteur en me voyant s'écria : « Mais vous êtes fraîche comme une mariée. » — (C'est extraordinaire comme on nous fait dire fréquemment, et avec détails circonstanciés, des paroles que nous n'avons, à coup sûr, pas prononcées). — Je m'extasiai sans rire sur les pouvoirs quasi miraculeux de cette fameuse pierre... « Ah ! Monsieur ! elle est bien connue ; elle est très vieille. Elle a été pendant un temps à l'Université catholique d'A... (!!!). Je demandai alors quelques détails sur le mode d'emploi de cette médication et sur ses indications. « Il suffit de se mettre la pierre sur la poitrine..., et elle *coupe* toutes sortes d'hémorragies, qu'elles viennent par la bouche, par le fondement ou par le *passage.* »

Une pierre semblable (1) avait été vue en Vendée

(1) Le remède suivant contre le *carreau* dérive évidemment de la croyance à la vertu analogique de certaines substances. Donc, pour guérir un enfant du carreau, « soulevez un pavé de l'église avant le lever du soleil, et sans être vu de personne ; puis, appliquez-le sur le ventre du malade ». Il est vrai que si ce dernier ne peut supporter ce cataplasme d'un nouveau genre, on se bornera à le frictionner avec la poussière trouvée sous le pavé.

par le docteur Laumonier : c'était une petite *aétite* ou *Pierre d'aigle*, autrement dit une limonite (fer oxydé hydraté).

Nous en avons assez dit pour montrer que cette « médecine par analogie » attire encore à elle, de nos jours, une foule de croyants ; et c'est ce qui expliquera, dans nombre de cas, l'étrangeté des médicaments que nous verrons employer (1).

Certes, nous rencontrerons un certain nombre de remèdes pour lesquels nous ne trouverons pas d'explications : c'est que les croyances qui les ont fait naître, les légendes qui leur ont servi de base sont mortes depuis longtemps. L'homme a oublié le principe, il n'a retenu que son application.

(1) « Comme les mêmes idées, vraies ou fausses, se répètent dans toutes les races, écrit le docteur JEANSELME, les Chinois ne pouvaient manquer de tenir en estime la *doctrine des signatures*, qui a joui d'une si grande vogue en Europe aux siècles passés... Ainsi le médecin chinois prescrit la *luciole* et le *crystal de roche* contre la cécité ; la *garance* rappelle le flux menstruel ; le *gin-seng*, dont la racine bifurquée ressemble à des cuisses d'homme, passe pour restituer la virilité absente. » *La Pratique médicale chinoise*, par E. JEANSELME (Extrait de la *Presse médicale*, 26 juin 1901.)

II. — Médications et Remèdes singuliers.

Il est assez malaisé d'établir une classification rigoureuse, qui permette de grouper, sous des rubriques déterminées les médications plus ou moins singulières mises en usage contre telle ou telle manifestation pathologique. Toutefois, au lieu de vagabonder au hasard de notre fantaisie, nous suivrons un ordre à peu près déterminé.

A. PATHOLOGIE INTERNE

a) *Appareil digestif*. — Chacun sait que, chez les nouveau-nés et même chez les enfants jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, la plus grosse préoccupation des parents, c'est la poussée dentaire. Tout trouble de la santé, chez les bébés, est imputé aux *dents* ; de même qu'un peu plus tard, les *vers* seront rendus responsables de tous les méfaits. Puis ce sera le *carreau* ou la *croissance*, l'*anémie*, etc.

Ne vous étonnez pas de voir, autour du cou des enfants, des colliers d'ambre, de bouchons, de rhizomes de pivoines ; on a commencé par leur faire porter ces colliers un peu longs, afin qu'ils pussent les mâcher, et favoriser ainsi le percement des incisives (1). Aujourd'hui, bien des mères à la campagne ont oublié ce point, et se contentent de mettre à leurs bébés des colliers, trop serrés pour être portés à la bouche, persuadées que l'effet sera le même.

Les colliers de pattes de taupes, si employés dans les Ardennes, s'expliquent, parce que la taupe symbolise l'énergie de la perforation.

C'est pour la même raison que, dans certaines contrées du nord de la France, on se guérit des accidents des dents de sagesse, en mettant son doigt entre la peau et la chair d'une taupe mâle (2), et en passant ensuite son doigt sur la dent.

(1) Dans les Hautes-Vosges, il est de coutume, pour que les dents d'un enfant sortent sans douleur, de lui frotter les gencives de temps en temps avec de la cervelle de lièvre. Dès que la première dent est apparente, on substitue à la cervelle de lièvre du vin ; d'où le dicton : « quand un enfant fait ses dents, la mère doit vendre sa chemise pour lui acheter du vin. » Mais il y a mieux : c'est de frotter les gencives de l'enfant avec une crête de coq saignante !

(2) Trousseau a signalé cette médication singulière dans ses *Conférences sur l'Empirisme*, en 1862 : « Savez-vous, disait-il, comment à la campagne les empiriques guérissent les douleurs ? C'est très simple. Lorsque le dimanche en

Dans le Bas-Poitou, nos guérisseurs ont un baume merveilleux contre le mal de dents : « *Planter, disent-ils au patient, un clou dans la muraille, ou placez sur la dent cariée de l'urine de bœuf rouge* (1) ». D'autres fois, ils conseillent — ne faut-il pas varier ses recettes ? — d'avoir sur soi une dent de mort, le meilleur des préservatifs de l'odontalgie. Cette croyance n'existe pas seulement dans le Bas-Poitou ; un de nos confrères américains l'a signalée aux Etats-Unis (2).

Dans les Hautes-Vosges (3), on prend la précaution de suspendre au cou de l'enfant — pour lui assurer des dents de lait superbes — de préférence pendant la semaine sainte, une dent provenant de l'un de ses grands-parents morts : de la sorte, les dents qui les remplaceront ne se gâteront jamais.

Que pour guérir une rage de dents (4), on se

allant à la messe — cette condition est de rigueur — ils trouvent une taupe mâle, ils la saisissent et l'étreignent entre leurs mains, de manière à l'étouffer. Tant que leurs mains n'ont pas été lavées — et ils n'abusent pas de savon — ils sont aptes à guérir toutes les douleurs ».

(1) *L'Exercice illégal de la médecine dans le Bas-Poitou*, par le docteur TIFFAUD. Thèse de Paris, 1899.

(2) *International medical Magazine*, juillet 1898 (article du docteur W. Edg. DARNELLI, d'Atlantic-City, Etats-Unis).

(3) *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par L.-F. SAUVÉ. Paris, 1889.

(4) Contre les rages de dents on emploie encore, paraît-il, dans beaucoup de pays, la délicieuse et élégante mentonnière, ce foulard dont les mamans entourent le visage de

frotte la dent malade avec un os de mort, cela ne doit nullement étonner ; car, de tout temps, les os de morts ont passé pour très efficaces contre nombre d'affections (1).

Mais, ce que nous nous expliquons moins, c'est la guérison survenue, après qu'on a serré la dent entre deux doigts ayant écrasé une coccinelle. Le brave homme qui utilisait ce remède prétendait même que les doigts gardaient leur vertu pendant au moins un an, malgré les lavages successifs (2).

leurs enfants, et qui, en raison de l'afflux sanguin, fait dégénérer rapidement une fluxion légère en un œdème considérable.

(1) Les os de morts sont, d'ailleurs, encore employés de nos jours, en frictions, pour faire disparaître les verrues, les loupes, etc. ; en potion, contre les maux de gorge, les affections pulmonaires, etc. (Voir CABANÈS, *Remèdes d'autrefois*, p. 47.)

(2) Pour les maux de dents, écrit le docteur G. FOUCART, (*Des Erreurs et des Préjugés populaires en médecine* ; Thèse de Paris, 1893), les préjugés et les superstitions varient à l'infini.

Dans l'Aunis, on remplace le traditionnel cataplasme par des escargots dont on a enlevé la coquille et qu'on applique vivants et entiers, dans une compresse, sur la joue du malade, en ayant soin de l'y maintenir pendant 24 heures.

Il est aussi une recette très ancienne, en usage aux confins de la Brie et de la Champagne : « Munissez-vous d'un ruban et vers la brume allez vous asseoir le long d'une haie d'aubépine ; touchez la joue malade avec le ruban et attachez l'étoffe le plus vite possible à une branche, en réci-

Peut être la *bête à bon Dieu* ne veut-elle pas faire mentir son nom de baptême.

Dysenterie (1). -- Si la renouée (*polygonum*) était très employée autrefois, et l'est encore, pour guérir la dysenterie, c'est parce que sa racine a la forme d'un intestin. Mais pourquoi faut-il s'en mettre une feuille sous le talon, afin d'assurer la guérison ? Serait-ce de la thérapeutique à distance (2) ?

C'est probablement pour la même raison qu'un marron d'inde ou une pomme de terre dans la poche guérissent les *rhumatismes* et les *hémorroïdes*.

tant quelques mots. Si l'opération est bien exécutée, le mal de dents aura disparu. »

Dans l'Hérault, sur certains points du département, on croit qu'il suffit de s'entourer un bras avec une corde à violon pour être délivré de la douleur. Le remède n'est pas toujours d'application facile.

(1) Dans les Cévennes, pour les diarrhées infantiles, les matrones mettent un goujon sur le nombril de l'enfant pendant quatorze heures. (Docteur CANTALOUBE, *Exercice illégal de la Médecine et les Médicastres des Cévennes*; Thèse de Montpellier, 1904.) On emploie ailleurs des lavements de tripes de poulet contre la dysenterie.

(2) Cette théorie de la médecine à distance était très répandue autrefois. Par exemple, sous prétexte que l'araignée guérissait les fièvres, un journal de médecine anglais de 1745 recommandait, contre la fièvre quarte, d'enfermer une araignée dans une coquille de noisette et de la porter sur soi. Ces ordonnances étaient encore suivies, en 1861, aux Etats-Unis. Le père de la philosophie fin de siècle, l'illustre Schopenhauer, usait contre la fièvre du remède indiqué par le journal anglais.

Que peut bien faire encore, en boisson, dans la dysenterie, une eau dans laquelle on a plongé des cailloux blancs de rivière rougis au feu ? Mystère !

Pourquoi sept gouttes de jus de poireau mises dans l'oreille droite guérissent-elles les coliques ?

Ivrognerie. — Pourquoi, pour dégoûter un ivrogne, faut-il lui faire boire du lait d'ânesse ou du lait de truie, dans lesquels on aura fait mourir une huître ou une rainette ? C'est un problème que nous n'avons pu résoudre. Toujours est-il que le remède ne doit pas être bien efficace, car dans les Charentes, où cette recette est employée, les ivrognes sont légion (1).

(1) Voici un remède employé en Auvergne et qui semble avoir donné de meilleurs résultats. La formule en a été adressée par le docteur Pommerol (de Gerzat) à la *Gazette des Hôpitaux* (1905).

« En lisant le compte-rendu des tentatives actuelles pour trouver un sérum contre l'ivrognerie, en voyant que le sang de cheval alcoolisé, injecté aux ivrognes, déterminait chez eux une répugnance invincible pour le vin et l'alcool, je me suis souvenu de certaines pratiques employées de tout temps en Auvergne par les mères de famille, afin de corriger les maris et les fils de leurs habitudes invétérées de buveurs.

« Le remède est simple : il consiste à prendre du sang de taupe ou d'anguille, et à le verser dans le vin que doit boire l'intempérant. Des personnes, qui ont employé cette médication, m'ont assuré qu'il survenait chez l'ivrogne un état spécial, caractérisé par des nausées et un dégoût profond

Vers. — Que pour chasser les vers, on fasse porter aux enfants des colliers d'ail, ou qu'on leur mette des cataplasmes d'ail sur le ventre, cela se comprend encore ; l'ail étant vermifuge à l'intérieur, son odeur a peut-être une légère influence sur les lombrics. Que l'on fasse absorber aux enfants des vers de terre cuits sur une pelle rougie au feu, ou même le premier ver expulsé, cru, entre deux tranches de pain, c'est à la rigueur de l'opothérapie. Mais nous nous demandons pourquoi un pain chaud, trempé dans de l'eau, agit comme un vermifuge ? Quel effet pourront produire des pilules faites avec de l'étoffe et de la mie de pain ? Comment aidera-t-on à l'expulsion des lombrics en mettant dans le lit de l'enfant le plus de vers de terre possible ? A moins que les vers extérieurs ne vantent dans leur langage les bien-

pour tous les liquides fermentés. Parfois même, on observait certains phénomènes ressemblant à de véritables symptômes d'empoisonnement. J'ai lu, il n'y a pas longtemps, que le sang et même aussi la viande crue de l'anguille étaient essentiellement toxiques. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce poisson, qui a la conformité du reptile, qui vit et rampe sans cesse dans la vase des cours d'eau fangeux, contiennent dans la chair et le sang certains éléments non étudiés encore, et dont l'action se rapprocherait de celle du virus, des venins ou des sérums. On comprend aussi que la taupe, qui passe sa vie à creuser le sol, finit par s'imprégner de principes qui pourraient être toxiques ou infectieux ».

faits de la vie au grand air à leurs confrères prisonniers !

Les convulsions des enfants étant souvent dues aux vers, nous pouvons en parler à cette place.

Faire porter aux enfants un collier de graines de pivoine, c'est toujours de la thérapeutique à distance, basée sur l'action vermifuge des graines de pivoine. Mais nous restons perplexes devant ce traitement du ténia par la pêche à la ligne :

Vous prenez un jeune poulet que vous tuez. Vous l'ouvrez en deux, arrachez le cœur, et ce cœur tout chaud, vous le liez à un fil ; puis vous l'avalez comme une pilule. Votre ver solitaire vient gober le fin morceau ; vous tirez doucement sur le fil... et vous tenez le ver par la tête (1).

Ictère. — Pour l'ictère, tous les remèdes reposent sur la « médecine des signatures ». En dehors du safran, du citron, de la chélidoine que nous avons vu employer, les bonnes femmes conseillent encore le jus de carottes. Dans le bas Poitou, on prend une très grosse carotte, on la creuse et on urine dedans pendant neuf jours : le neuvième jour, la jaunisse a disparu.

Dans les Landes, le traitement est le même.

Dans les Ardennes, on applique une tanche au creux de l'estomac. Le poisson, en se putréfiant, jaunit : c'est la bile qui s'en va.

(1) POSKIN, *op. cit.*

Hydropisie. — Le crapaud ayant la propriété de pomper l'humidité, la poudre de crapaud, à la dose de deux pincées, dans une infusion de tilleul, est fortement conseillée pour l'hydropisie, par tous les habitants des marais des bords de l'Atlantique et du golfe de Gascogne.

On peut également couper en morceaux une grenouille de « buisson », et se l'appliquer sur les reins, toujours en vertu du même principe.

N'oublions pas les feuilles de chou sur le ventre, qui produiraient, à entendre certaines commères, d'excellents effets contre l'hydropisie.

b) *Appareil respiratoire.* — Si les paysans de Touraine se mettent autour du cou des colliers de feuilles de laurier, quand ils ont une *angine*, c'est qu'autrefois les feuilles de laurier étaient considérées comme atténuantes, détersives et résolutes (1).

Le paysan lozérien se contente d'enrouler autour de son cou, en guise de foulard, une chaussette sale (2).

A propos d'angine, une cliente de Paris nous écrivait : « Fille d'une nombreuse famille, et tous
« bien portants, mes parents ont eu rarement
« besoin des remèdes du pharmacien. Pour ma part,
« j'étais sujette aux inflammations de la gorge,

(1) LÉMERY, *Traité universel des drogues simples*, p. 488.

(2) *Le paysan lozérien*, par Jules BARBOT. Mende, 1899.

« Une application de cloportes (1), récoltés sur les
 « toits ou dans la cave, enfermés dans un linge fin,
 « me guérissait de suite. Des fois, c'était un mor-
 « ceau de viande crue qui réussissait égale-
 « ment ».

Pour le *chaud et froid*, si nous n'avons pas compris comment les Charentais l'évitent, en urinant pendant que le corps est encore en sueur, nous ne nous rendons pas davantage compte que, selon la couume des Ardennes, un crapaud appliqué sur le malade puisse le guérir, en pompant l'humidité contenue dans le corps.

Dans beaucoup de localités du Morvan, on considère comme infaillible le remède suivant contre la *fluxion de poitrine* ; ce remède a, du moins, le mérite de la simplicité : il consiste à ingurgiter un peu d'eau dans laquelle on a mélangé de la suie et un jaune d'œuf. Si l'affection ne cède pas après l'ingestion d'un pareil breuvage, c'est qu'on s'y est pris trop tard.

Aux environs d'Auxy, contre la fluxion de poitrine également, on prend un litre de vin blanc sucré, que l'on fait chauffer et dans lequel on laisse tomber quelques gouttes de sang provenant d'une entaille faite à la queue d'un chat. Comme l'explique judicieusement le docteur Bidault, il n'y a

(1) On trouve encore, dans le DORVAULT, édition 1880, le bouillon de cloportes.

guère que le vin chaud qui agisse, si tant est qu'il agisse ; le reste du remède n'est fait que pour mettre quelque chose de mystérieux dans l'absorption banale d'un breuvage chaud.

En général, le Morvandiau redoute beaucoup la fluxion de poitrine, assez fréquente d'ailleurs dans le Morvan et d'une certaine gravité ; parmi les remèdes empiriques (1) dont il fait le plus fréquemment usage, on a cité le suivant : dès qu'un campagnard rentre chez lui avec un point de côté, on fait bouillir du vin et l'on *surfond le vin chaud avec du lard fondu*. Le malade doit avaler cette boisson aussi chaude que possible : il en résulte tout d'abord une abondante sudation et un peu plus tard une purgation, qui n'est pas sans effet sur la marche ultérieure de la maladie. Ce n'est que lorsqu'on a épuisé toutes ces ressources de l'empirisme qu'on recourt à l'ultime remède : de la fricassée de tétards prise à l'intérieur. Le tétard passe pour pomper le mauvais sang et il a plus d'action mort que vivant.

Que si vous nous demandez pourquoi les bonnes femmes normandes font prendre aux asthmatiques de la bouillie de vers de terre (2), nous vous répon-

(1) Nous ne citons que pour mémoire la peau de chat écorché vif, appliquée immédiatement sur la poitrine dans le cas de point de côté.

(2) LÉMERY, *op. cit.*, p. 518 : « Ils sont diurétiques et sudorifiques, bons pour la pierre, étant pris en poudre. »

drons que c'est en raison, sans doute, de vertus diurétiques et sudorifiques qu'on leur attribuait jadis. Mais pourquoi faire boire à un enfant qui a la coqueluche de l'eau dans laquelle a bu ou borbotté un cheval ; et pourquoi également lui mettre sur la poitrine des cloportes contenues dans un sac ? Sur ce, nous restons bouche close.

c) *Maladies générales.*— Voici un curieux moyen de faire le pronostic d'une fièvre typhoïde : prenez des loches vivantes, faites-les promener sur le ventre du malade. Si les loches meurent, la mort du malade est certaine. Qui sait si la toxicité de la sueur n'augmente pas avec la gravité de la maladie ?

Puisque nous parlons de fièvre, nous avons vu tout à l'heure le crapaud pomper l'humidité des fièvres paludéennes (1) ; ajoutons qu'on peut également, comme fébrifuge, manger des poux emprisonnés dans de la mie de pain (2). C'est encore là une ancienne recette scientifique.

(1) « A quelle bonne femme aurez-vous le courage d'interdire d'appliquer sur le ventre d'un petit fébricitant un cataplasme de vers de terre, en vue d'une complication vermineuse, ou de suspendre à l'angle du berceau un crapaud destiné à tirer à lui la malignité du mal, ainsi que fait le bouc dans les étables ? » Docteur P. YVAREN, *Glanes de Médecine en terre de Provence*.

(2) « Ils (les poux) sont apéritifs et fébrifuges ; on s'en sert pour lever les obstructions, pour la fièvre quarte ; on

Passons maintenant aux moyens pratiques de couper toutes les fièvres. Exercez des pressions énergiques sur les poignets ; ou, si cela ne suffit pas, faites des vésications sur les poignets, soit avec de l'eau sédative, soit avec des araignées écrasées ; soit, comme en Bretagne, avec un emplâtre composé de : cinq gousses d'ail, cinq racines de persil, un peu de suie de cheminée, une bonne pincée de gros sel. Le tout pilé ensemble, l'appliquer sur les poignets avec de la grosse toile, et garder neuf jours sans y toucher (1).

Toutes ces pratiques s'expliquent fort bien ; car, pour les anciens, comme pour les paysans actuels, le siège de la fièvre est au poignet, à l'endroit où bat le pouls. C'est donc là qu'il faut aller la combattre.

Certes, mais ce qui ne s'explique point, c'est de se mettre, pour couper les fièvres paludéennes, un bifteck sous chaque aisselle pendant cinq heures !

d) *Maladies du cerveau et du système nerveux.* — Pour guérir un aliéné, il suffit de mettre beaucoup

en fait avaler cinq ou six, ou plus ou moins, suivant leur grosseur, à l'entrée de l'accès. » LÉMERY, *loco citato*, p. 664.

Dioscoride, pour arrêter la fièvre, ordonnait sept punaises de lit avalées dans la pellicule d'une fève. (Cf. F. BREMOND, *Les Préjugés en médecine et en hygiène.*)

(1) *Archives thérapeutiques*, 1903.

d'ail dans ses aliments pendant quatre ans. Si la guérison n'arrive qu'au bout de quatre ans, nous voulons croire qu'elle vient plutôt du fait de la nature que des vertus de l'ail.

Si un aliéné a une crise de mélancolie et que vous vouliez la faire disparaître, les bonnes femmes charentaises vous conseilleront de lui mettre, pendant treize heures, deux tanches vivantes sous les pieds. Est-ce le chatouillement produit par ces poissons à l'agonie qui fera rire le malade ? Peut-être. Nous ne nous expliquons, d'ailleurs, pas mieux la pratique qui consiste à se mettre une sardine sous le talon, pour se faire passer la migraine.

Voulez-vous arrêter net la crise d'un épileptique ? Piquez-lui une épingle sous l'ongle du petit doigt de la main gauche ; ou bien, posez-lui sous le pied un cataplasme de limaces rouges ; ou encore, couvrez-lui la figure d'un linge noir ; enfin, quand la crise sera passée, pour éviter qu'elle revienne, faites boire au malade, dans un verre de vin, trois gouttes de sang prises sous la queue d'un chat noir ; ou encore, mettez-lui un canard blanc sous chaque bras et faites-le courir en rond, plusieurs fois par jour, pendant quelque temps.

Il n'y a rien, écrit Pline, qu'on doive préférer, pour le traitement de l'épilepsie, à un lézard éventré avec un roseau, puis séché ou rôti : or, ce même remède est encore en honneur dans le Morvan.

Il y a quelques années à peine, il existait, dans le Morvan nivernais, un marchand de gui de chêne qui se faisait de gros bénéfices, en annonçant dans les journaux qu'il guérissait à coup sûr le *mal caduc* : il suffisait de faire macérer le gui dans du vin blanc et de boire la mixture.

Dans les ouvrages de médecine du XVIII^e siècle, on voit mentionnée la fiente de caille en poudre contre le haut mal ; le remède ne doit guère avoir plus d'efficacité que le précédent et il est plus dégoûtant. Le bénéfice nous échappe.

Pour notre compte, est-il besoin de dire qu'à toutes ces recettes, plus ou moins nauséabondes, nous préférons la médication bromurée ? Et cependant, n'avons-nous pas vu, tout dernièrement, un médecin prétendre qu'il arrêta toutes les crises d'épileptiques, en couchant le malade sur le côté gauche ? Nous ne voulons pas mettre en doute la bonne foi ni la compétence du confrère ; mais avouez que sa méthode est, pour le moins, aussi empirique que les précédentes (1).

e) *Accouchements et maladies des femmes.* — Plus nous avançons dans l'étude des remèdes étranges, et plus ils deviennent inexplicables. Nous comprendrions encore, à la rigueur, pourquoi les Normandes atteintes de leucorrhée ne repassent jamais

(1) Docteur J. CROCO *Journal de médecine de Paris*, 29 janvier 1905.

le bas de leur chemise : les pertes blanches étant pour le peuple des mauvaises humeurs qui s'en vont, il ne faut pas les empêcher de sortir. Une chemise s'imprégnera plus facilement de liquide, si elle n'est pas repassée, et par conséquent, blessera moins pendant la marche. Mais, ce qui nous laisse rêveurs, c'est que les pertes blanches, inquiétantes par leur trop grande abondance, puissent disparaître, si on se lie le bas du ventre ou les deux petits doigts de pieds avec un écheveau de fil bien lessivé.

Nous demanderons également à nos confrères gynécologues de nous expliquer la vertu de ce remède, que nous avons vu employer pour les métrites : il consiste à faire brûler dans un poêlon neuf un vieux soulier, à recueillir les cendres, les faire bouillir avec trois litres d'eau, tirer au clair, et boire par petits verres.

Pour faciliter les accouchements, nous comprenons encore pourquoi on fait manger à la femme du foie d'anguille : l'anguille symbolise la facilité avec laquelle l'enfant opérera sa version et sortira du sein maternel. Mais pourquoi les Bretons enduisent-ils de saindoux, non pas seulement les parties génitales (ce qui s'expliquerait encore) mais tout le corps de la parturiente (1) ?

(1) Dans un manuel de curé guérisseur, auquel le docteur Cantaloube a emprunté quelques recettes, nous

Pourquoi les Limousins mettent-ils sur le ventre de la femme en travail le bonnet de nuit ou la ceinture du mari ?

Pourquoi les bonnes femmes normandes prétendent-elles qu'il faut laisser le placenta sous le lit de la malade, jusqu'à ce qu'elle relève de couches ?

Pourquoi les Bretonnes suspendent-elles au pied de leur lit, jusqu'à leurs relevailles, la chemise qu'elles avaient pour leur accouchement, etc. ?

f) Citons enfin, pour terminer, quelques remèdes pris au hasard dans la *pathologie externe*.

Il en est de bizarres, comme la pierre de la gravelle de porc, remède employé pour les maladies infantiles, ou comme cette huile de vers de terre, panacée tant vantée en Bretagne et dans les Cévennes pour toutes les contusions et les douleurs.

« Je l'ai entendu maintes fois demander à l'hon-
« nête pharmacien de Pont-Croix, homme aimable
« et sceptique, qui, bien certain de ne pouvoir
« détromper des clients têtus, leur donnait d'une
« huile quelconque, colorée, dont les braves gens
« vantaient ensuite le mérite curatif.

« A Pont-Croix, je vis une pseudo-sorcière qui

trouvons, entre autres, la formule suivante, d'une potion contre l'accouchement difficile : dissoudre un peu de savon dans de l'eau commune et *faire boire* à la patiente ce breuvage.

« traitait ses malades par l'huile de vers de terre (1), des clefs, un brin d'herbe, un caillou et quelques patenôtres ».

Pour les hémorroïdes, portez dans chacune de vos poches de pantalon un bâton de cire à cacher. On prétend que ce moyen donne suffisamment d'électricité pour, à la longue, les faire passer.

Pour les ankyloses, ou pour les articulations enflées, pour les abcès chauds, les phlegmons, les névralgies, l'érysipèle, faites des applications de cataplasmes de vers de terre, d'escargots (2) ou

(1) « L'huile dans laquelle on a fait bouillir, soit l'animal appelé blatte, soit des cloportes, soit des vers de terre, puis de la graisse de phoque, est bonne contre les douleurs d'oreilles. » Antyllus, in ORIBASE, *Œuvres*, édit. Darernberg.

«... On les emploie (les vers de terre) pour résoudre, pour fortifier les nerfs, pour la goutte sciatique, pour les rhumatismes ». LEMERY, *loco citato*, p. 518.

(2) Leur usage remonte même beaucoup plus haut : « Cochleæ, quæ sunt in usu cibi, cum myrrha, aut thuris poline appositæ : item minutæ et latæ, fracturis aurium illinuntur cum melle. » PLINE, *Hist. Nat.*, lib. XXIX, cap. 6.

Nous retrouvons, dans l'ouvrage d'Arnault de Nobleville (extrait de la *Matière médicale* de M. Geoffroy, 1757, *Règne animal*, t. I, p. 32 — cité dans la thèse du docteur Darnezin) des vertus analogues : « Les limaçons employés extérieurement sont discussifs et résolutifs. On les pile avec leurs coquilles et on les applique chaudement en cataplasmes sur les loupes et sur les articulations abreuvées d'une sérosité âcre et salée qui en gêne le mouvement et qui les rend douloureuses. Ce cataplasme

d'écrevisses. C'étaient là des remèdes courants au XVIII^e siècle (1).

Pour les cancers, appliquez *loco dolenti* un crapaud vivant, enveloppé dans un linge. Le crapaud mangera la bête du cancer. Ou bien, mettez-vous, en guise de cataplasme, un morceau de viande fraîche, dans le but de nourrir le cancer, et d'empêcher ainsi sa propagation aux tissus voisins.

Pour les écouelles, prenez trois taupes vivantes. Faites-les sécher au four dans un pot hermétiquement clos. Réduisez en poussière dans un mortier. Faites fondre ensuite la graisse d'un oison. Mélangez la poudre à la graisse et appliquez la mixture sur les écouelles.

Pour les douleurs, délayez des fientes de porc dans un bain, et prenez trois bains de suite.

Pour les hernies, choisissez entre un cataplasme et un séropopon. Le séropopon est un sérum épais, qui, appliqué sur le point de la hernie, fait transpirer le sérum et calme promptement la douleur... On se sert aussi des limaçons et des limaces pour emporter les taches de la peau et les dartres légères. Il faut prendre pour cela un limaçon par sa coquille, le laisser sortir, et lui faire parcourir plusieurs fois la dartre, en sorte qu'il y répande sa bave ; ce qui la détruit en peu de jours. » Certains malades qui ont employé cette recette pour l'érysipèle nous ont avoué que la sensation était extrêmement agréable (?).

(1) Dans d'autres régions, on conseille de piler de la turquette (*Herniaria glabra*, PARONYCHIÉES), de mélanger cette poudre à du vin blanc, et de boire ce breuvage pendant neuf jours. D'autres se contentent d'appliquer la plante broyée sur la hernie. (Thèse GUITON.)

plasme (1) de limaces rouges, et une application de débris de meule à aiguiser, mélangés de lard rance et d'ail.

Pour les maux d'oreilles et la surdité, nous vous recommandons ces deux recettes : s'introduire des escargots dans l'oreille ; ou faire frire des anguilles à petit feu, sans autre ingrédient, pour en faire sortir l'huile ; on prend ensuite une petite gousse d'ail, on la met avec l'huile des anguilles dans un flacon bien bouché, et de temps en temps, on passe cette gousse d'ail dans les oreilles.

Pour les calculs de la vessie, prendre un ou deux grillons ; couper la tête, les ailes, les pattes et ne conserver que les corps. Mettre à infuser dans l'eau avec du persil et du perce-fièvre (*Saxifraga granulata*, OMBELLIFÈRES), jusqu'à ce que la liqueur devienne blanche comme du lait ; et boire dans la journée.

Enfin, pour le lumbago, vous pourrez successivement vous mettre autour des reins une corde de chanvre, une corde à tabac, un morceau de soie jaune ou une peau d'anguille. La souplesse, symbolisée par ces différentes substances, passera dans vos reins endoloris.

(1) Remarquons, en passant, que ces cataplasmes peuvent très bien être dangereux par leur saleté dans les abcès, les phlegmons et l'érysipèle.

TROISIÈME PARTIE

LA FOI QUI GUÉRIT

L'imagination, « c'est cette partie décevante de l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge. Mais étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant de même caractère le vrai et le faux. » PASCAL.

La thérapeutique populaire n'a pas que des mauvais côtés. Si nous avons commencé par eux dans notre travail, c'était pour montrer que nous ne voulions nullement prendre le parti de cette thérapeutique de bonnes femmes contre la médecine rationnelle. Après avoir fait une étude,

aussi complète qu'il nous a été possible, de cet ensemble de médications, nous nous proposons de faire connaître, outre les remèdes plus ou moins étranges et dangereux, ceux qui sont capables d'amener, dans certains cas, la guérison.

Car les remèdes de bonne femme guérissent parfois ; et, même en mettant à part l'action que peut produire telle ou telle substance, telle ou telle plante, ils guérissent souvent par la confiance absolue qu'ils inspirent aux malades qui se fient à eux.

Il faut évidemment, pour obtenir ce résultat, que le malade ait une mentalité spéciale ; mais, par la seule raison que beaucoup de recettes reposent sur un fond de merveilleux, de mystérieux, et que l'homme est, quoiqu'il prétende, toujours attiré par le mystère, la guérison arrive à la suite de pratiques banales, même puériles, alors que les remèdes les plus énergiques n'avaient produit aucun effet.

« L'imagination, on l'a dit il y a beaux jours (1),
« est une puissante chose... Ses effets sont mer-
« veilleux et étranges... Elle fait perdre la science,
« la cognoissance, le jugement ; fait devenir fol et
« insensé..., fait deviner les choses secrètes et à ve-
« nir et cause les enthousiasmes, les prédictions et
« merveilleuses intentions, et ravit en extase, réel-

(1) Charron, *De la Sagesse*, XVIII.

« lément tue et fait mourir. Bref, c'est d'elle que
« viennent la plupart des choses que le vulgaire
« appelle miracles, visions, enchantements. Ce
« n'est pas le diable ni les esprits comme il le
« pense, mais c'est l'effet de l'imagination, ou de
« celle de l'agent qui fait telle chose, ou du patient
« et spectateur qui peut voir ce qu'il ne faut
« pas. »

Rien n'est plus vrai. De toutes nos facultés, l'imagination est celle dont le rôle est capital. N'est-ce pas la première faculté qui se développe chez les enfants ? N'est-ce pas elle qui, pour eux, anime tout de son coloris ? Qui ne connaît les effets du pouvoir immense que cette folle du logis possède sur tous nos actes et sur toutes nos pensées ?

« C'est l'imagination qui donne un corps à la pen-
« sée humaine, en lui prêtant ses images, ses fi-
« gures, ses couleurs, tout ce qui peut la féconder,
« l'agrandir, l'embellir ; c'est cette faculté qui a
« des ailes pour franchir les océans et les vallées,
« pour planer dans les airs et les espaces, s'élever
« au-delà des firmaments ; qui a des yeux pour ex-
« plorer des régions occultes, en dévoiler les mys-
« tères, une voix même pour en raconter les mer-
« veilles, sans jamais craindre de trouver des con-
« tradictions ; en un mot, c'est cette fée enchante-
« resse qui sait créer des beautés, des vertus, des
« sentiments, des passions, des misères, des ri-

« chesses, des maladies, toutes les vicissitudes hu-
« maines, aussi bien que des chimères et des fan-
« tômes, et qui a su faire des illuminés, des spiri-
« tes, des somnambules, des thaumaturges, aussi
« bien que des poètes, des orateurs, des philoso-
« phes, des artistes (1). »

Là où l'imagination parle le plus en souveraine maîtresse, c'est encore, c'est surtout quand il s'agit de notre santé.

Nous savons tous que la frayeur d'une épidémie dispose tout particulièrement à l'apparition du mal ceux qui en redoutent vivement les atteintes. Regardez autour de vous pendant une épidémie quelconque ; quels sont ceux que la maladie atteint surtout ? Ceux qui ont le plus peur, et qui prennent le plus de précautions. Et si la maladie attaque une de ces personnes timorées, de bénigne elle devient immédiatement grave, par la terreur qu'elle leur inspire.

C'est qu'en effet, de cette disposition spéciale de l'esprit, de cette préoccupation continuelle, résultent deux choses : d'abord, un affaiblissement réel de l'état général, qui en fait un terrain plus attaquant : le malade, à force de penser au mal qu'il pour-

(1) Discours de M. JOLLY à l'Académie de médecine, (Docteur GRELETTY, *Du Merveilleux, des Miracles et des Pélerinages.*)

rait bien contracter, ne mange plus, ne dort plus, s'affaiblit. De plus, en raison de l'influence incontestable, directe, du moral sur le physique, il se fait, par l'action des nerfs vaso-dilatateurs, un afflux de sang dans l'organe auquel on pense, afflux de sang suivi de la maladie elle-même, ou tout au moins de symptômes identiques à ceux que l'on redoute.

C'est en raison de leur insouciance, que les médecins peuvent traverser impunément les contagions. Si un médecin prenait peur, il serait certainement le premier atteint. Certaines personnes ignorantes prétendent que les médecins connaissent le *moyen* pour se mettre à l'abri de la contagion. En réalité, notre talisman à nous, c'est notre insouciance. Nous sommes persuadés même que certains malaises subits, ressentis parfois par les médecins, et qu'on attribue la plupart du temps au surmenage ou à la fatigue, ne sont que des maladies très atténuées et qui ne se déclarent pas franchement.

Gardons-nous de nous moquer de ceux qui ont peur des maladies en cours de route, ou qui souffrent d'un mal imaginaire. Ils sont, au contraire, dignes de toute notre pitié. La force de l'imagination est telle, que les douleurs sont aussi vives que s'ils avaient réellement une affection. Bien mieux, il arrive souvent qu'ils ont des phénomènes exté-

rieurs analogues à ceux qu'ils présenteraient s'ils étaient réellement atteints.

Qui de nous, médecins, pendant le cours des études médicales, n'a pas souvent remarqué que le sommeil chloroformique des malades qui viennent confiants et calmes sur la table d'opération, est bien meilleur et plus tranquille que celui des malades qui, effrayés, se débattent pour se laisser endormir ? Il semblerait pourtant que, sous le chloroforme, le moral ne devrait plus avoir aucune action sur le physique. Mais, la force d'imagination est telle que, pendant les quelques heures qui précèdent l'opération, elle a eu le temps de marquer d'une empreinte profonde tout l'organisme du malade.

Est-il quelqu'un qui soit plus à plaindre qu'un étudiant en médecine un peu timoré ? Nous en avons connu pour qui la peur des piqûres anatomiques, ou des affections qu'ils étudiaient ou côtoyaient chaque jour, était comme un spectre attaché à leurs pas.

Un, entre autres, et des meilleurs amis de l'un de nous (il se reconnaîtra certainement, s'il lit jamais notre ouvrage), avait étudié, pour son concours d'internat, l'*angine de poitrine* et avait été effrayé de l'imprévu et du danger de cette affection. Quelques jours après, il était pris d'une douleur rétro-sternale extrêmement vive, de fourmillements dans

le bras gauche, d'étouffements et de palpitations très douloureuses. Il fut obligé de prendre le lit; et les symptômes ne s'amendèrent que quelques jours après, grâce à nos conseils et un peu à nos moqueries.

Un autre craignait à tel point la syphilis, sans jamais avoir eu pourtant d'accident primaire, qu'effrayé un jour par un mal de gorge banal, il fut tellement persuadé qu'il était atteint que, sous le coup de son émotion, des plaques de roséole apparurent sur tout son corps, plaques qui disparaissaient dès qu'il ne pensait plus à son *avarie* problématique.

Mais les maux enfantés par l'imagination ne sont rien auprès des bienfaits qu'elle procure. Les guérisons dues à son heureuse influence sont innombrables. Et même lorsqu'elle ne peut guérir, elle apporte du moins la douce espérance d'une amélioration prochaine.

Avoir foi en sa guérison, être persuadé que l'affection dont on souffre diminue, croire que les phénomènes douloureux qu'on ressentait perdent de leur intensité, n'est-ce pas déjà être aux trois quarts guéri? Nous avons connu un médecin de campagne qui, dans le cours de sa carrière, avait dû voir, maintes et maintes fois, des cancers du rectum. Atteint à son tour de cette affection, il fut persuadé que les hémorragies qui l'affaiblissaient et les dou-

leurs qu'il ressentait, étaient dues simplement à des hémorroïdes. Calme et rassuré sur son état de santé, il put vivre ainsi d'assez longues années, gardant jusqu'à la fin ses illusions intactes. Nous sommes persuadés que le cancer aurait évolué plus vite, si notre malheureux confrère avait reconnu la nature de son mal, ou en avait fait l'objet de ses constantes préoccupations.

Les effets de l'imagination, mais ils sont innombrables ! Ne sait-on pas qu'une secousse morale un peu forte peut amener les guérisons les plus inattendues ? On a souvent rapporté le fait du fils de Crésus, de ce muet qui, voyant le glaive levé sur son père, retrouve la voix et s'écrie : « Soldat, épargne mon père. »

Le prince de Saxe-Weimar éprouvait à midi précis les premiers symptômes d'une fièvre intermittente. Comme cette fièvre avait résisté à tous les médicaments, Hufeland avança un jour son horloge de deux heures ; le malade se crut guéri et la joie qu'il en éprouva le guérit réellement (1).

On connaît la curieuse histoire de ce goutteux de Bordeaux, qui écoutait la messe à l'église dans sa chaise à porteurs. Soudain, on entend un grand

(1) Cette anecdote et les suivantes, nous les devons au docteur GRELLETY, qui les a relatées dans l'intéressant ouvrage dont nous avons donné plus haut le titre.

bruit, des cris effroyables ; on apprend qu'un lion venait de s'échapper d'une ménagerie et accourait vers l'église. Le goutteux est pris d'une telle peur qu'il se lève, bondit sur l'autel et de là dans une niche presque inaccessible. Il fallut une échelle pour le descendre. Il était, sous l'impression de la terreur, devenu ingambe.

Le docteur Bouchut, dans sa *Pathologie générale*, cite le cas d'une petite fille de onze ans, devenue muette et paralytique de peur, après une tentative de viol. Les médecins de province avaient tout tenté, sans succès, pour la guérir. On la conduisit à Paris et elle entra à l'Hôtel-Dieu, en 1849. Elle avait une telle confiance aux médecins de Paris, que deux jours après elle était guérie, sans avoir suivi de médication.

Pinel guérit de même un nommé Allause, qui se croyait accusé d'un grand crime et poursuivi comme assassin. On simula une séance en cour d'assises. Témoins, juges, réquisitoire, défense et acquittement, toute la mise en scène, tout l'appareil de la justice fut simulé. Le malade guérit, jusqu'au jour où l'on eut l'imprudence de lui avouer la supercherie.

Voici un autre exemple typique, que nous extrayons du livre du baron Feuchtersleben (1). Un

(1) *Hygiène de l'âme*, 1834, p. 33.

médecin anglais, le docteur Beddoes, croyait que l'oxyde nitreux était un spécifique du sang contre la paralysie. Davy, Coleridge et lui se déterminèrent à tenter une expérience sur un paralytique abandonné des médecins. Le patient ne fut point averti du traitement auquel on allait le soumettre.

Davy commence par mettre sous la langue de ce malade un petit thermomètre de poche, dont il se servait dans ces occasions pour connaître le degré de chaleur du sang, degré que l'oxyde nitreux devait augmenter. A peine le paralytique eut-il senti le thermomètre entre ses dents, qu'il fut persuadé que la crise s'opérait et que l'instrument merveilleux qui devait le guérir n'était autre que le thermomètre. « Ah ! s'écria-t-il, je me sens mieux. » Davy adressa un regard expressif à Beddoes et Coleridge. Au lieu de spécifique, on se contenta du thermomètre qui, pendant quinze jours consécutifs, fut placé, avec toute la solennité convenable, sous la langue de ce pauvre homme, dont les membres se délièrent et dont la santé revint, dont la cure fut complète, et auquel on ne fit subir aucun traitement. Si Davy n'eut pas entouré d'un certain mystère son expérience, s'il avait négligé la partie dramatique de son art, s'il avait dit au patient : voici un thermomètre qui doit servir à tel ou tel usage, le malade serait resté paralytique et le traitement

par l'oxyde nitreux aurait peut-être entraîné la mort.

Pour tous ces motifs, nous sommes persuadés qu'à côté de la médecine physique, il doit exister une médecine morale. La médecine morale, comme le dit le docteur Bouchut dans sa *Pathologie générale*, « devrait jouer un rôle presque aussi grand que la médecine physique, et loin de les exclure, la thérapeutique devrait utiliser simultanément les ressources que lui fournissent les agents psychiques et la force morale ».

En médecine plus qu'ailleurs, la foi est une force dont la puissance est sans limite, et peut réaliser des miracles. « La *faith-healing* (la foi qui guérit), dit Charcot, me paraît être l'idéal à atteindre, car elle opère souvent lorsque tous les autres remèdes ont échoué. »

Cette foi, nous allons voir que c'est elle qui fait la grande force de la thérapeutique populaire. Presque tous les remèdes de bonne femme sont composés de deux parties : une partie médicamenteuse réelle, et une partie mystérieuse qui frappe le moral du malade. La partie médicamenteuse ne produirait-elle aucun effet, la partie mystérieuse aurait déjà produit la moitié de la guérison.

1. — La confiance aux guérisseurs.

Avoir confiance en son médecin, tout est là. Si bien soigné soit-il, un malade qui ne croirait pas à la capacité de celui qui le soigne, ou qui éprouverait pour lui un sentiment d'antipathie, aurait grand-chance de voir sa maladie se prolonger. On a prétendu que le meilleur traitement contre les rages de dents était la sonnette du dentiste. C'est exact, mais ce n'est là que la peur qui agit momentanément sur le physique. Le bien-être apporté par la visite du médecin est tout différent. Regardez un malade dans son lit, brûlant de fièvre, respirant difficilement ou torturé par la douleur. Le médecin arrive : si le malade a confiance en lui, sa figure s'éclaire aussitôt, il sourit, la respiration se calme, le pouls se ralentit, la douleur s'atténue.

C'est pour cela que Celse avait déjà conseillé de choisir un médecin qui soit un ami du malade ; c'est également pour cette raison que le génial névropathe J.-J. Rousseau, ennemi juré des méde-

cins, a pu écrire : « J'ai peu de foi à la médecine
« des médecins, mais j'en ai beaucoup à celle des
« vrais amis (1). »

Et, qu'est ce qui fait souvent la supériorité des vieux praticiens sur les jeunes médecins ? Ce n'est rien autre chose que cet ascendant que l'âge leur donne sur l'esprit de leurs malades. Combien de fois avons-nous entendu des personnes relativement intelligentes afficher leur mépris pour les *jeunes médecins*. Le public ne se dit pas que ce jeune médecin vient de recueillir les fruits d'un labeur acharné ; il ne songe pas que, pour arriver à ses concours, le jeune médecin a du tout voir, tout apprendre, se tenir au courant de tout, et que, sortant tout juste des salles de l'hôpital, il apporte avec lui des idées nouvelles et des traitements nouveaux longtemps expérimentés. Le peuple, au contraire, voit un homme âgé, la barbe et les cheveux blancs, cravaté de blanc, drapé avec dignité dans une vaste redingote, l'air digne et respectable ; quel que soit le niveau où ses facultés aient pu descendre, le public a confiance en lui.

Eh bien, ce qui fait surtout la force du *guérisseur*, c'est cette confiance qu'il sait inspirer à ses clients. Pour exercer cette influence morale énorme, il se sert d'une arme bien vieille, mais toujours

(1) *Confessions*, livre V, p. 79.

bonne : le mystérieux. La croyance au surnaturel est un sentiment inhérent à l'esprit humain ; et plus que jamais ce sentiment s'incrute en nous tous, surtout depuis que des expériences récentes semblent dénoncer à côté de nous une existence extralucide.

En général, aux yeux du peuple, le guérisseur a un don particulier, soit héréditaire, soit acquis par des connaissances spéciales. Son père, son grand-père, un grand-oncle, un aïeul ont eu le don avant lui, car cette faculté se passe de père en fils (1). Le peuple trouve dans la simplicité et l'ignorance de ces gens un argument pour prouver leur pouvoir surnaturel. « Comment voudriez-vous qu'il puisse guérir, s'il n'en était pas ainsi, lui qui n'a jamais étudié et qui n'est que cultivateur ou maçon ? »

Si ce don n'est pas un héritage des ancêtres, c'est une faculté particulière (2), due

(1) En Bretagne, un vieux préjugé attribue aux enfants dont le père est mort avant leur naissance le don de guérir les goîtres ou la gourme, par simple attouchement.

En Normandie, les enfants nés le Vendredi-Saint ont le pouvoir de guérir vingt-deux maladies par simple apposition des mains, telles que les fluxions, les maladies d'oreille, l'hydropisie, etc.

(2) Il n'est pas qu'en France où fleurissent les guérisseurs. Dans les campagnes russes il y en a de toutes sortes, et leurs pratiques ne sont pas sans danger. Le docteur KIRILOFF, qui les a dénombrés, en a établi plusieurs caté-

à la naissance. C'est un fils posthume, un septième fils (ou une septième fille) ; il est né un vingt neuf février à minuit. Dans ces cas, on est généralement marqué d'un signe particulier : une tache sur le front, ou dans le creux de la main, ou dans le dos ; une croix et un lis sur la langue.

Ajoutez à cela que le guérisseur est souvent doublé d'un très habile homme, et qui ne néglige rien pour frapper l'imagination de ses malades. Tout comme les somnambules, il a des compères qui font parler les clients, leur arrachent mot à mot le récit de leurs douleurs, qu'ils vont ensuite rapporter fidèlement ; et quand le client arrive auprès de lui, avant même qu'il ait pu placer un mot, le guérisseur lui dit : vous souffrez de ceci et de cela. Etonnement, admiration, confiance !

Ecoutez cette petite histoire, survenue il y a quelque temps dans le *cabinet de consultations*

gories : les uns guérissent à l'aide de différentes amulettes, d'autres soignent par l'hydrothérapie. Certains font toujours des saignées. Puis il y a des devins, sorte de médecins-diagnostes. Leur seul devoir est de faire le diagnostic, jamais ils ne s'occupent du traitement des malades. Généralement toutes les maladies sont de deux sortes : refroidissement et scrofule.

Un groupe à part représente les syphilologues ruraux. Ce sont presque tous d'anciens infirmiers militaires. Ils soignent la vérole avec une solution de sublimé dans de l'eau-de-vie.

d'une guérisseuse très achalandée des environs de Bordeaux. Le confrère qui nous l'a contée nous en a garanti l'authenticité.

La salle d'attente est pleine de monde. Il y a là une vingtaine de personnes, de toutes les classes de la société, attendant avec impatience l'arrivée de leur guérisseuse. Entre un jeune paysan, l'air benêt et embarrassé, portant dans ses bras un couple de superbes poulets. Peu de temps après, la guérisseuse arrive, le jeune paysan se lève et lui dit : « Madame, pour vous remercier de m'avoir si bien « guéri de ma maladie, je vous apporte cette paire « de poulets. Voulez-vous les accepter ? » La femme recula d'un pas, prit un air terrible, tendit vers le jeune homme un bras vengeur et s'écria : « Va-t'en, « sors d'ici, emporte ces poulets, rapporte-les, tu « les as volés. »

Le paysan se mit à balbutier des mots incompréhensibles, et la guérisseuse criait toujours : Va-t'en, tu les as volés. » Alors le jeune homme tomba à genoux et dit, avec des larmes dans les yeux : « Pardon, Madame, c'est vrai. Vous êtes trop « forte, on ne peut rien vous cacher. » Stupéfaction et admiration de l'assistance. Renseignements pris, le paysan était un compère, qui avait comploté à l'avance cette petite comédie avec la guérisseuse.

Ces balivernes, dira-t-on, prennent auprès des classes illettrées, restées encore un peu primitives ; mais

jamais un homme instruit ne se laissera prendre à cet attrait du mystérieux, plus ou moins grotesque. Détrompez-vous.

Nous avons dit tout à l'heure et nous le répétons : on trouve dans les antichambres des rebouteurs autant d'hommes instruits que de paysans et d'ouvriers ; et l'on va comprendre pourquoi.

Nos idées, nos concepts, pour parler le jargon philosophique, s'alimentent à deux grandes sources : l'une qui provient de notre éducation, de notre milieu ; l'autre qui découle du passé. Les idées acquises, fruit de notre instruction, de notre éducation, n'ont que peu d'influence sur notre conduite, sur les gestes de notre vie. Les idées ancestrales, les concepts ancestraux, pour être plus précis, constituent au contraire la machine inférieure qui met en jeu des ressorts secrets, presque seuls capables de nous pousser à l'action (1).

En réalité, les acquisitions de notre intelligence nous servent à la discussion, au discours ; mais elles jouent un rôle très secondaire dans notre vie active. Elles viennent souvent battre inutilement en brèche nos idées ancestrales, pour la bonne raison que ces idées acquises relèvent de l'intelligence,

(1) Nous empruntons les lignes qui suivent à un très intéressant article du docteur F. HELME, *Essai sur le charlatanisme et la médecine*, paru dans le *Correspondant Médical*, 1899.

alors que les idées ancestrales découlent du sentiment : deux choses qui ne se concilient pas.

Pour que les premières deviennent à leur tour directrices, prépondérantes, il faut qu'elles passent du domaine du conscient dans celui de l'inconscient, et cela demande de nombreux siècles.

Chacun de nous, par l'instruction, par l'éducation s'efforce de s'affranchir des idées ancestrales, des préjugés. Tout notre soin porte à faire bénéficier nos actes des concepts acquis. « L'homme instruit, en pleine possession de sa volonté, est donc
« habituellement au-dessus des vaines croyances
« du charlatanisme, il est le premier à en rire et à
« s'en moquer. Mais que ce même homme se trouve,
« du fait d'une maladie un peu longue, en état
« d'infériorité physique, aussitôt vous le voyez
« redevenir sauvage. Retournant à l'état ancestral, il donne sa confiance aux charlatans dont il
« se gaussait quand sa santé était bonne. N'avons-nous pas vu tout récemment un des grands ministres de la République faire appel à un rebouteur
« en plein Paris, il y a de cela quelques années ? Ce
« ministre est un homme supérieur en temps normal ; or, affaibli par la maladie, désespéré de ne
« pas obtenir plein soulagement de la médecine, il
« avait appelé le *quid divinum* à son aide, ni plus
« ni moins que ne l'eût fait le dernier de ses électeurs illettrés. »

Pour notre compte, nous connaissons des professeurs de Facultés de médecine, membres correspondants de l'Académie, qui se soignent avec les spécialités de la quatrième page des journaux et qui prétendent s'en bien trouver.

Peut-être nous demandera-t-on si le guérisseur lui-même a confiance en son pouvoir et en ses recettes ; s'il se croit réellement capable de guérir, ou s'il spécule tout simplement sur la bêtise humaine. A quoi nous répondrons : cela dépend ; certains sont de vulgaires mystificateurs, des charlatans dans toute l'acception du terme. Et les exemples abondent à l'appui de nos dires.

Ainsi lit-on dans POSKIN (*Préjugés populaires relatifs à la médecine et à l'hygiène*), qu'un homme tombé sous les roues d'un chariot avait eu la jambe gravement fracturée. La convalescence fut très longue, au gré des parents, qui envoyèrent une fiole d'urine à un *médecin d'urine* (1). Comment celui-ci apprit-il l'accident survenu et motivant la consultation qu'on lui demandait ? Mystère ! Probablement à l'aide du truc employé par les tireuses de cartes ou d'horoscopes. Cette circonstance importe peu, au surplus. Quand on présenta la fiole

(1) Le « médecin d'urine » commence à disparaître après avoir été à la mode pendant de longs siècles. Sa spécialité était de faire le diagnostic de la maladie, rien qu'en examinant l'urine du malade.

d'urine au prophète, il prit son air le plus sérieux, éleva la fiole à la hauteur de ses yeux, bien en face de la lumière, l'examina lentement, puis rendit l'oracle suivant, dont l'exactitude est garantie :

« J'aperçois dans cette urine deux roues de chariot ; ceci m'indique que c'est un chariot à deux roues qui a déterminé l'accident ». Les consultants se regardèrent étonnés, et l'un d'eux dit au médecin d'urine : « Pardon, monsieur le Docteur, c'est un char à quatre roues qui a écrasé la jambe de notre blessé ». Un moment interdit, le charlatan répond : « M'avez-vous apporté toute l'urine du malade » ? — « Non, répondent les paysans ; nous en avons laissé la moitié à la maison. — « Ah ! alors, c'est pour cette raison que je ne voyais que deux roues ; les deux autres sont dans l'autre moitié de l'urine. »

Un médecin se trouvant un jour en compagnie d'un *médecin d'urine*, lui demanda à brûle-pourpoint : « Mais, mon cher confrère, que voyez-vous dans les fioles d'urine que l'on vous apporte de tous côtés ? » « Ce que je vois, confrère ? En plaçant la fiole bien en face de la lumière, j'aperçois, flottant dans le liquide, une belle pièce de un franc. » La pièce de un franc était l'honoraire qu'il exigeait pour diagnostiquer la maladie du client.

« J'ai eu à soigner, écrit le docteur Bidault, plu-

sieurs de ces farceurs auxquels j'ai demandé leur secret. Il résulte de mes investigations, que souvent aucune formule n'existe, le sorcier se contentant de réciter quelques phrases incompréhensibles, ou plutôt une série de mots qu'il forge *illico*. Un *gounu* (ou gôgneux, synonyme de rebouteur), qui avait une réputation énorme s'étendant à quarante ou cinquante kilomètres de Saint-Honoré, me disait que ses moyens d'action avaient une variété infinie : « Plus les gens me paraissent bêtes, plus je « force la note ». Il allait jusqu'à se prosterner, les mains sur la face — probablement pour qu'on ne le voie pas rire — sur le front ou la poitrine du malade en prononçant des mots sans suite... Puis il fallait aller arracher telle plante entre minuit et une heure du matin, la mâcher et l'appliquer en rentrant sur la région malade. »

A côté de ces fumistes qui sont, disons-le, le plus petit nombre, la grande majorité des guérisseurs est sincère ; ils ont, en général, une foi absolue dans leurs recettes et croient d'une façon certaine à leur pouvoir surnaturel. Nous pourrions citer à l'infini des exemples de *toucheurs* qui sont aussi sincères qu'un chirurgien faisant une grave opération. Qu'ils guérissent le *carreau* par l'apposition des mains, ou qu'ils fassent disparaître les brûlures ou les entorses en soufflant dessus, presque

tous les guérisseurs apportent à leur *art* le sérieux d'un sacerdoce.

Mais le guérisseur a d'autres cordes à son arc ; il sait inspirer confiance autrement que par l'attrait du merveilleux, et cette fois nous allons être obligés de lui faire amende honorable. Les guérisseurs sont souvent, presque toujours, de parfaits observateurs, des psychologues profonds. Il est probable que, tout au début de leur *carrière*, ils ne sont pas capables d'une observation aussi délicate ; mais ce qui est sûr, c'est qu'au bout d'un certain temps, quand ils ont eu le loisir d'étudier un grand nombre de sujets, ils arrivent à juger d'un coup d'œil celui à qui ils ont à faire et à connaître à fond son caractère. Le guérisseur change alors sa façon de faire avec chaque individu. Pour chacun, il aura une façon spéciale d'interroger, de parler, d'expliquer la maladie. Il saura découvrir le sujet sur lequel le client sera heureux de s'étendre ; il saura trouver les symptômes qui inquiètent le plus son malade ; il ne se présentera pas comme un *savant*, mais humblement comme un *guérisseur* (1) ; et en quelques minutes, il saura se faire de son

(1) Un ancien chef de la Sûreté, dont le nom seul est toute une évocation de mystères policiers, M. GORON, raconte dans ses Mémoires, qu'ayant reçu des dénonciations contre un guérisseur très couru de tout un quartier de Paris, il le fit appeler dans son cabinet. Un homme distingué, d'allure aisée, ayant comme on dit du monde, se pré-

client un ami et cela, nous le répétons, avec des moyens différents pour chacun.

Et voilà ce qui fait justement leur supériorité sur certains médecins. Nos modernes thérapeutes sor-

senta : « — Quoi ! c'est vous qui vous amusez à faire le sorcier de village en plein Paris ? » — « Ah ! je vois, répliqua notre homme, un bon confrère m'aura dénoncé... Car je suis *docteur en médecine* tout comme un autre, docteur de la Faculté de Paris, et voici, au surplus, mon diplôme très en règle ; seulement, je vous en supplie, monsieur, ne dites jamais que vous l'avez vu ! » — Comme il arrive à tant de jeunes médecins qui, au hasard, s'établissent dans un quartier et attendent que la clientèle sonne à leur porte, le prétendu guérisseur avait épuisé toutes ses ressources avant que le premier malade vint à lui. C'est alors, comme il était à la veille de mourir de faim, qu'il eut l'ingénieuse idée — une idée de psychologue — de transporter dans un autre quartier ce qui lui restait de ses pénates et de faire répandre le bruit que, sans être médecin, il savait guérir et avait pour toutes les maladies des remèdes qui, pour être inconnus de la Faculté, n'en étaient pas moins des remèdes d'une étonnante efficacité.

Après avoir raconté tout cela à M. Goron, l'habile homme ajoutait : « Cependant j'ai traité tous mes malades en véritable médecin et ceux que j'ai guéris, l'ont été dans toutes les règles de l'art, mais peut-être en ai-je guéri beaucoup simplement *parce qu'ils avaient la foi*. Quoi qu'il en soit, rien que par le fait que l'on ne me croyait pas médecin, la clientèle m'est si bien venue que, dans quelques mois, je me retire, après fortune faite, pour aller vivre à la campagne. Jusque là, gardez-moi mon secret. Si mes clients me savaient médecin authentique, je ne les reverrais plus. »
G. ROCHER, in *Correspondance politique et littéraire*, 9 décembre 1905.

tent des Facultés de médecine avec un esprit de système intransigeant, une *façon de faire* identique pour tous leurs clients.

« Tel médecin, pour avoir été l'élève de tel professeur, gardera toute sa vie l'empreinte d'un enseignement caduc. Habitué de bonne heure à ne voir que par les yeux du *maître*, il n'osera jamais s'affranchir d'une tutelle commode, qui légitime et met à l'aise son absence d'initiative. Tel autre, cantonné trop vite dans l'oculistique, l'urologie, la psychiatrie ou l'hypnologie, emprisonnera volontiers, dans le cadre étroit de ses préférences, les cas soumis à son examen. A force de négliger ce qui ne l'intéresse qu'indirectement, il deviendra rapidement inapte à une foule de diagnostics, qui exigent une conception plus large et plus haute de l'art de guérir. Un troisième, défenseur des succès de l'alcaloïdothérapie, ou pastorien irréductible, refusera à son client le bénéfice des ordonnances les plus simples, alors même que leur efficacité, doublée d'une innocuité parfaite, ne fait de doute pour personne (1). »

Il faut reconnaître, que l'immense majorité

(1) Voir, à ce sujet, l'article « Doctrinaires et Charlatans », du docteur P. VALENTIN, dans *La Vie Normale*, 20 novembre 1905.

des étudiants en médecine, « très ferrés » sur l'anatomie, la pathologie, l'antisepsie chirurgicale ou les analyses, arrivent à leur thèse sans avoir la moindre notion de dynamisme cérébral, à l'état normal et morbide. Personne ne songe à leur apprendre qu'il faudra avant tout s'occuper de la mentalité de chaque client. A chaque malade qui tousse, ils ordonneront la même potion calmante ou expectorante. A chaque malade qui ne dort pas, le même hypnotique ; à chaque anémique, la même préparation à base de coca ou de kola, etc... Aussi, s'exposeront-ils, en négligeant ainsi le rôle de l'élément psychique individuel, à se conduire, selon l'expression de Bernheim, « non pas en médecins, « mais bien en vétérinaires ; » par suite, à ne pas savoir capter la confiance de leurs clients.

Or, c'est justement ce que savent faire les rebouteurs et tous les charlatans en général ; ils ont l'intuition de cette nécessité de s'occuper de la mentalité de chaque client. Certes, nous ne prétendons pas que le guérisseur variera ses remèdes avec chaque malade ; sa pharmacopée est très peu étendue et se borne la plupart du temps à deux ou trois médicaments très simples. Mais, pour chaque individu, il saura présenter le même remède, la même recette, sous un aspect absolument différent ; obtenant ainsi le même résultat que s'il donnait une foule de médicaments. Sondant d'un coup

d'œil exercé la psychologie de son visiteur, il saura, en peu de mots, lui inspirer la confiance nécessaire, c'est-à-dire obtenir d'avance la moitié de la guérison. Nous pouvons même dire que cette confiance sera si complète, si absolue, que si, par hasard, pour un motif ou pour un autre, un de ses clients non guéri par ses recettes va mourir entre les mains d'un médecin, tous les autres clients, loin d'être refroidis dans leur enthousiasme, s'écrieront tout d'une voix : « Qu'est-ce que ce médecin aurait bien pu lui faire ; un tel n'avait pas pu le guérir ! »

II. — La foi dans les recettes.

Quand on a foi en son médecin, on doit forcément considérer comme salutaires et efficaces tous les remèdes qu'il lui plaira de formuler.

Un médecin vous donnerait-il à prendre en potion de l'eau pure, si vous avez entière confiance en lui, vous vous direz que s'il vous conseille de l'eau pure, c'est qu'il a ses raisons pour cela, et l'eau pure vous produira les mêmes effets qu'une potion calmante ou digestive.

Il arrive souvent, dans les hôpitaux et même dans la pratique ordinaire, que, pour satisfaire aux exigences des malades qui veulent absolument être médicamentés, le médecin est obligé d'ordonner des choses qui ne peuvent avoir aucune action sur l'économie. Et cependant, par suite du travail de l'imagination, certaines personnes déclarent avoir

ressenti un mieux sensible par l'effet de cette médication (1).

Tous les médecins connaissent les excellents résultats, chez certains névropathes, des injections sous-cutanées d'eau distillée, remplaçant avantageusement la morphine, injections immédiatement suivies d'un calme absolu et d'un sommeil profond. Pour notre part, nous avons, dans quelques cas, obtenu des effets merveilleux avec des pilules *mica*

(1) Certains malades, entre autres, ont la rage d'absorber une foule de potions, de pilules, de cachets, etc. Nos prédécesseurs en médecine satisfaisaient à cette manie et formulaient des pages entières de médicaments. Citons, à ce sujet, un passage d'un grand médecin de jadis, d'un *précurseur* dans toute la force du terme, Henry de Mondeville, médecin de Philippe le Bel : « Il faut noter que les potions serviront plus aux chirurgiens pour l'apparence que parce qu'elles sont vraiment nécessaires ; aussi sont-elles utiles surtout aux chirurgiens sans renommée pour leur défense, parce que le vulgaire ne croit pas en eux s'ils ne donnent de potion. Elles sont encore utiles à ces chirurgiens quand ils réussissent mal et que toute leur infortune est imputée à leur ignorance. Alors, des chirurgiens et aussi tout le vulgaire, murmurent contre eux s'ils n'ont pas donné de potion au malade, tandis que s'ils en avaient donné ils seraient tout excusés. » Ne croirait-on pas ces lignes écrites de nos jours, ainsi que celles-ci : « Les potions des anciens sont innombrables, leurs usages et leurs réputations se sont augmentés au point qu'on ne trouve pas de vieille femme si ignorante ou de chirurgien de campagne si imbécile qui ne s'approprie quelque électuaire. » F. BRUNET, *L'opothérapie avant Brown Séquard*. (In *Archives Cliniques de Bordeaux*, 1898.)

panis et quinze gouttes *aqua pumpaginae distillata*, dans un verre d'eau, avant chaque repas.

Il ne faut donc pas s'étonner, outre mesure, de l'étrangeté des recettes qui sont conseillées par les guérisseurs pour toutes les maladies possibles. Si ces recettes baroques ont amené parfois la guérison, là où les remèdes scientifiques avaient échoué, c'est tout simplement à cause de la confiance qu'elles inspiraient.

D'ailleurs, il faut bien reconnaître que souvent le charlatan a de l'imagination : étant la plupart du temps un parfait observateur, comme nous l'avons dit, il donne, en même temps que sa prescription, quelques conseils qui n'ont l'air d'être qu'un simple corollaire de son traitement, mais qui, en réalité, constituent tout le traitement.

Les guérisseurs « utiles » (si l'on veut nous permettre cette expression), pour les différencier de ceux que nous avons vus tout-à-l'heure estropier les blessés, peuvent se diviser en deux groupes, d'après leur façon de faire : ceux qui n'emploient pour soigner que leur don surnaturel ; ceux qui conseillent des recettes.

Les premiers sont des *toucheurs* ou des *souffleurs* ; et ce sont eux dont les guérisons peuvent, avec le plus de raison, être appelées des miracles.

Le toucheur, souvent âme simple et naïve, doit à la nature, qui le fit naître le septième fils d'une

famille composée exclusivement d'enfants du sexe masculin ou féminin, ses merveilleuses prérogatives. Dès sa naissance, sa famille fonde sur le futur toucheur ses plus brillantes espérances. A dix kilomètres à la ronde, on parle du nouveau Messie, qui arrachera à la mort ceux que la science aura condamnés, impuissante à les guérir.

Le futur guérisseur grandit sans aucune culture spéciale. Son don est inné, il a seulement la foi qu'il a le pouvoir de guérir le *carreau* (1). Plus tard, il exercera son art avec une conviction profonde, persuadé que ses insuccès seront l'exception. Si l'opération ne réussit pas, et c'est le cas des péritonites et des cancers, le toucheur déclarera que le carreau est *croisé sur la poitrine*, impossible à enlever, ou bien qu'il a été appelé trop tard.

Lorsqu'un client se présente, le toucheur laisse là ses occupations ; il quitte la charrue ou la pioche et s'en vient d'un pas nonchalant vers son logis. Il trempe, dans un peu d'eau sale, des mains souil-

(1) Le *carreau*, c'est tout ce que l'on veut dans le ventre. Les médecins ont, à la rigueur, le droit d'appeler *carreau* la « tuberculose mésentérique », parce que les autopsies leur démontrent quelquefois la nature et la forme de cette lésion ; mais le peuple, qui est le parrain du nom, ne la soupçonne point. Il se sert du mot *carreau*, dans tous les cas où le ventre est dur. (BRISSAUD, *op. cit.*)

lées de terre, les essuie à un morceau de toile grossière, et le voilà préparé pour l'opération.

Il fait déshabiller le malade, lui impose la main gauche sur l'abdomen, et reste ainsi pendant vingt-cinq minutes recueilli, attentif, recommandant aux étrangers le calme et le silence. C'est là tout le secret de la guérison.

« Le nommé X... avait perdu l'appétit depuis
« quelque temps ; il avait maigri, se plaignait de
« douleurs épigastriques plus vives après l'inges-
« tion des aliments. Le ventre était ballonné, les
« digestions difficiles, le sommeil agité, le réveil
« pénible : tout le tableau clinique de la *gastrite*
« *alcoolique*. Après avoir vu plusieurs médecins,
« dont il avait eu soin de négliger les recomman-
« dations, parce qu'elles s'attaquaient à sa passion
« pour le gros cidre et le *calvados*, il se décida,
« le mal s'aggravant, à se faire *toucher*.

« Le guérisseur, un rusé paysan qui connaissait
« les habitudes d'ivrognerie de X..., jugea bon
« d'accompagner l'imposition des mains de quel-
« ques conseils diététiques. Il lui recommanda de sup-
« primer pendant trois neuvaines le cidre et l'eau-
« de-vie. Le malade, plein de confiance dans le gué-
« risseur, se conforma à ses sages conseils, et
« bientôt son état s'améliora.

« Actuellement l'opéré se porte bien. Sa femme
« déclarait récemment encore que X... était bien

« guéri du carreau ; et c'est si vrai, disait-elle avec
« conviction, qu'au moindre excès de boisson le
« carreau lui remonte (1). »

Certains toucheurs sont très forts aussi pour
relever l'estomac tombé (2) ; mais alors, au lieu
d'une simple application des mains, ils exercent
souvent des massages d'estomac, et d'une façon
qui n'est point dénuée de bon sens.

« J'ai vu un jour, a conté Mme Judith Gautier,
« un jeune garçon pris d'une fièvre violente et d'un
« grand mal de tête, avec douleurs à l'estomac. Il
« déclara qu'il savait ce que c'était : il avait « l'es-
« tomac à bas ». Son seul regret était de ne pas
« être dans sa commune, où il connaissait une *ma-*
« *trone* qui l'aurait guéri à l'instant. Notre com-
« mune n'était pas si dépourvue qu'il le croyait :
« elle possédait aussi une matrone. On le condui-

(1) *Empirisme et superstition dans le Bocage normand*,
par A. GUITTON (Thèse de Paris, 1904).

(2) Pour les paysans, les maladies gastriques se résument
dans le « décrochement de l'estomac ». Sur ce point l'opi-
nion populaire se rapproche donc singulièrement d'une
théorie médicale tout à fait contemporaine, qui rattache
l'immense majorité des dyspepsies à la « dilatation de
l'estomac ». L'estomac, en se dilatant, *tombe* bien au-des-
sous du niveau normal de sa limite inférieure : il est impos-
sible de mieux traduire en grec francisé la locution *tombure*
ou *décrochure de l'estomac*. (BRISAUD, *Histoire des expres-*
sions populaires relatives à l'anatomie, etc.)

« sit chez elle, il revint très soulagé et le lende-
« main, le mal avait disparu. Que lui avait-elle
« fait? Par des frictions des pouces sur certains
« muscles de l'épigastre, elle lui avait remonté l'es-
« tomac, pour le serrer ensuite avec une serviette
« dans laquelle étaient écrasés des brins de lam-
« berge. »

Cette serviette enroulée autour de l'estomac ne vous fait-elle pas songer à celle de Glénard pour l'entéroptose, tant il est vrai qu'il y a toujours une part de vérité dans l'empirisme le plus grossier (1)?

(1) A propos d'estomac décroché, laissez-nous vous conter une histoire qui montrera jusqu'où la foi peut aller.

Il s'agissait de remettre sur pied une pauvre fillette, que l'excès de fatigue et la mauvaise nourriture avaient épuisée. La guérisseuse consultée entra dans la chambre de la malade, ramassa des punaises, des puces et des poux. Elle attrapa des mouches et des araignées, passa dans l'étable, prit des poux de porc, puis chercha dans le jardin des larves de courtilières, des chenilles. Elle arracha, en outre, de la bardane, de la racine de figuier et rentra chez elle. Elle fit frire le tout dans l'huile, rajouta du vin et une poignée de rejetons d'absinthe, et fit les prescriptions suivantes : administrer à la malade, à chaque repas, deux ou trois doigts de la mixture. L'obliger trois matins de suite à descendre à quatre pattes, la tête la première, comme un chien ou un chat, un escalier très raide. Les cinq matins suivants, la faire suspendre par les mains, pendant cinq minutes, à une branche de figuier. Pendant cette suspension, l'enfant devra faire de profondes inspirations ; ceci dans le but de consolider l'estomac à sa place. (Arvéde

Un autre guérisseur *touchera* les convulsions ; un autre, les fièvres typhoïdes ; un autre empêchera les douleurs pendant le travail, etc., etc...

Signalons encore celui qui a la spécialité de guérir le « vartaupé » ou furoncle, et qu'on appelle *vartaupier* (1). Tout le monde ne peut être *vartaupier* ; il faut avoir pour cela, étant enfant, étouffé sept taupes dans sa main, avant d'avoir mangé de la graisse (2).

La profession de *toucheur* est excellente dans nos campagnes ; car un bon tiers de la population a été, est ou sera touchée. Le *toucheur* ne réclame, en général, aucun salaire, mais la tradition veut qu'on laisse au moins une pièce de cinq francs à titre de gratification. D'ailleurs, ceux qui ne peuvent payer en argent, paient en espèces : volailles, œufs, blé, maïs, etc..., en quantité suffisante. Un ouvrier normand, alcoolique lui-même, qui travail-

BARINE, Feuilleton du *Journal des Débats*, 21 novembre 1893.)

(1) Thèse de DARMEZIN.

(2) C'est à peu de chose près, du reste, ce que nous lisons dans la *Matière Médicale* de Geoffroy, continuée par Arnould de Nobleville et Saleme, médecins d'Orléans, (1757) :

« Une taupe vivante, étouffée dans la main, passe pour un fébrifuge éprouvé. Ettmüller va encore plus loin, car il assure que la main de celui qui a étouffé une taupe, appliquée sur les écrouelles, et même sur les cancers, a la vertu de les guérir. » *Règne animal*, t. VII, p. 341.

lait aux champs pour la modeste somme de un franc dix la journée, possédait un don de *toucheur* qui lui valait une petite rente annuelle de deux mille francs.

Et ne croyez pas qu'on ne trouve des toucheurs qu'à la campagne ; il en existe dans toutes les villes, et même à Paris, la Ville-Lumière. Il y a quelques mois à peine (janvier 1906), on pouvait lire, dans presque tous les journaux quotidiens, un article ainsi conçu :

« Le cabinet de M. le juge d'instruction
« B... a vu hier un long défilé de malades guéris
« et reconnaissants. Le magistrat interrogeait
« M. P..., l'ancien tailleur de la rue C...,
« contre lequel, ainsi que nous l'avons annoncé, le
« parquet, sur la plainte du Syndicat des méde-
« cins de la Seine, a ouvert des poursuites, pour
« exercice illégal de la médecine.

« Monsieur P... ne prescrivait, aux malades qui
« venaient le consulter, ni régime, ni traitement :
« il se bornait à invoquer les esprits, imposait
« ensuite les mains sur le siège du mal... et le pa-
« tient s'en retournait guéri. D'ailleurs, le thauma-
« turge n'acceptait aucune rémunération.

— « On ne peut pas me reprocher d'avoir exercé
« la médecine, a-t-il dit, je ne faisais pas d'ordon-
« nances ; pas davantage on n'est dans le droit de

« prétendre que j'escroquais mes clients, je ne
« voulais pas être payé.

« Dieu m'a donné pour mission de guérir les
« hommes (1). A 40 ans, atteint d'un cancer à l'es-
« tomac, les médecins m'avaient abandonné. J'ai
« invoqué les esprits, et les esprits me rendirent la
« santé. J'ai compris qu'une vertu mystérieuse
« résidait en moi, et que mon devoir était de l'em-
« ployer au bien de mes semblables. Depuis, je me
« suis consacré à ma mission, heureux d'être l'ins-
« trument par lequel nombre de malades ont recou-
« vré la santé.

« A l'appui de ses dires, M. P... a pro-
« duit de nombreux témoins, qui sont venus dire
« aux juges que les pratiques de l'ancien tailleur
« les avaient guéris. L'un souffrait d'un cancer, un
« autre était atteint de neurasthénie, un troisième
« avait une grave maladie d'estomac ; tous rendent
« grâce à M. P..., *cet homme excellent et admi-
« rable, disent-ils.* »

Quand on voit des guérisons obtenues ainsi par
la simple confiance, on est presque tenté de se
demander si l'on a bien le droit de les empêcher.

A côté des *toucheurs*, il y a les *souffleurs* pour
les brûlures et les entorses, que nous trouvons aux

(1) Monsieur P... prenait dans l'exercice de ses fonctions
un air inspiré ; il vivait en anachorète, buvant de l'eau
claire et mangeant du pain sec.

quatre coins de la France, variant très peu leurs spécialités et leurs manières opératoires.

Paysan ignare, le plus souvent à peu près idiot, nous dit le docteur Noir, le souffleur de brûlures est presque toujours de bonne foi. Il est convaincu de son pouvoir de guérir, et, c'est le cas de dire, en soufflant dessus : il est possible même que l'expression assez répandue de « guérir en soufflant dessus » ait son origine dans cette pratique superstitieuse.

Arrive-t-il un accident, une entorse, une brûlure, on s'empresse de porter la victime au *souffleur*. Celui-ci, gravement, découvre le blessé, fait des signes et des passes, effleure doucement le siège du mal, en marmottant des incantations et des prières ; puis, déchirant en bandelettes un morceau de toile ayant touché le malade : mouchoir de poche ou, au besoin, pan de chemise, il les dispose en croix sur le membre blessé, souffle dessus et dit d'un ton de commandement : « Allez, vous êtes guéri. » Tel le Christ disant : « Levez-vous et marchez ». Il arrive que le malade se lève et marche. Souvent la confiance, quelquefois la suggestion, calme la douleur, ou plutôt supprime l'appréhension des mouvements. Il arrive aussi parfois qu'un fumiste simule le mal, se prête aux manœuvres du *souffleur* et prend, après la cérémonie, ses jambes à son cou, heureux d'amuser les témoins de l'ahu-

rissement du guérisseur, qui, malgré sa conviction, a peine à se croire pareille puissance.

Le *souffleur* se rencontre dans les Ardennes, la Normandie, le Morvan, la Gascogne, la Touraine, le Poitou, etc...

Pour notre compte, nous connaissons un, ou plutôt une jeune *souffleuse*, qui a la réputation de guérir les brûlures, dans une ville du Centre, siège d'une école de médecine très florissante. Cette jeune fille, septième enfant, bien entendu, et portant, paraît-il, un lis dessiné sous la langue, avait une telle réputation dans sa ville, qu'un professeur de l'école de médecine voisine n'hésita pas à contrôler le fait, et à faire intervenir la jeune *souffleuse*, chaque fois qu'il se trouvait en présence de brûlures très douloureuses, chez des personnes impressionnables.

Ajoutons que les douleurs cessaient presque toujours, ou du moins s'atténuaient comme par enchantement (1).

Certains guérisseurs touchent avec le gros doigt de pied ou avec la langue. C'est ainsi qu'un confrère des Charentes nous a aimablement communiqué le fait suivant :

(1) Nous retrouverons plus loin l'action de souffler employée comme agent thérapeutique, mais accompagnée de prières : c'est alors la foi religieuse qui agit.

Une jeune fille de dix-sept ans n'était pas encore réglée, à la grande terreur de ses parents. Après avoir essayé différents remèdes sans aucun succès, les braves gens se décidèrent à conduire leur fille chez un guérisseur célèbre et renommé surtout pour les maladies des femmes. Le guérisseur, après avoir examiné la jeune malade, déclara qu'il fallait le laisser seul quelque temps avec elle. Il se livra alors à une longue suite de léchages sur le ventre de la jeune malade ; (nous voulons bien croire que ses pratiques en sont restées là). Toujours est-il que l'impression avait été si forte chez la jeune fille que, le lendemain, elle était prise d'une hémorragie épouvantable, qui nécessita l'intervention d'un médecin.

D'autres, enfin, savent à merveille s'entourer de mystère et frapper l'imagination de leurs clients. Ils se servent d'une véritable machinerie de théâtre et arrivent ainsi à des effets d'une extrême originalité et d'un pouvoir immense sur le moral des malades.

Gaston Vuillier a raconté, dans le *Tour du Monde* (1), une excursion chez les *metzes*, c'est-à-dire les magiciens et sorciers de la Corrèze. Ceux-ci avaient, naguère encore, une grande réputation pour traiter les fièvres intermittentes. L'un d'eux,

(1) Rapporté dans la *Gazette des Hôpitaux*, 1899.

Chazal, un *metze* célèbre, avait la spécialité de guérir *la rate*, comme on dit là bas, en parlant de l'hypertrophie de cet organe, occasionnée par la fièvre, l'hypertrophie du foie et même le carreau des enfants. Mais écoutons M. G. Vuillier.

La scène se passe dans une forge : « Le spectacle
« qui s'offre à mes yeux est étrange ; Chazal en
« manches de chemise, un lourd marteau de fer à
« la main, se tient debout devant l'enclume. Il pa-
« raît transfiguré, ses yeux brillent, une rougeur
« inusitée colore son visage et ses mèches blanches
« volent lumineuses autour de sa tête. Près de lui,
« des femmes couvertes de grandes capes sombres
« déshabillent un jeune garçon, maigre, presque
« exsangue, qui roule des yeux d'effroi. Un vieil-
« lard, les bras nus, agite frénétiquement un grand
« soufflet qui va et vient avec rapidité, faisant un
« grand bruit rythmé. La forge entière est éclairée
« des reflets sanglants du brasier, tandis que,
« dans l'ombre, se meuvent confusément des
« silhouettes.

« Chazal est toujours debout, immobile, grave,
« la main sur le marteau, ceint de rouge, illuminé
« par la flamme.

« L'enfant est nu, très pâle. Chazal murmure
« quelques mots d'une voix brève. Aussitôt l'enfant
« est étendu sur l'enclume, et tandis que sa mère
« le saisit par les bras, une autre femme retient ses

« jambes ; le forgeron de sa main gauche soutient
« sa nuque.

« Un effroyable rugissement tout à coup fait
« trembler les vitres ; en même temps le bras de
« Chazal se lève et s'abaisse, le marteau frappe
« l'enclume avec violence. Le corps de l'enfant est
« tout secoué par des frissons. Sur son visage dé-
« fait les yeux terrifiés s'ouvrent et de grosses lar-
« mes coulent le long des joues de la mère. Un
« autre cri sauvage retentit, de nouveau le marteau
« tombe sur l'enclume, dont les vibrations métal-
« liques font tressaillir un instant la forge.

« Le vieillard, environné d'étincelles, active tou-
« jours le brasier qu'il attise avec la pointe incan-
« descente d'un fer. On eut dit qu'un grand vent
« de tempête passait et repassait sur nos têtes :
« c'était le bruit infernal du soufflet. Chazal pousse
« un troisième rugissement plus effroyable encore.

« Cette fois le marteau retombant s'arrête net
« au-dessus du ventre du malade, puis douce-
« ment, il vient frôler l'épiderme.

« Aussitôt, le soufflet infernal se tait, le brasier
« recouvert de mâchefer s'éteint.

« L'enfant épouvanté est habillé à la hâte et em-
« porté par les femmes ; le vieillard a disparu,
« Chazal remet sa veste et s'en va. Stupéfait, je
« reste cloué sur place.

« J'ai peine à me ressaisir.

« La scène inouïe, fantastique, à laquelle je viens
« d'assister, m'a troublé au plus profond de mon
« être. »

Jugez combien doit être autrement troublé le
malade qui supporte un pareil traitement !

Il ne faudrait pourtant pas toujours avoir trop de
confiance dans les rebouteurs, et imiter, par exem-
ple, le paysan naïf qui, pour se guérir de la fièvre,
s'était, sur les conseils d'un guérisseur, coupé un
gros morceau de la fesse et l'avait mangé après l'a-
voir fait cuire. Il fut malade de l'opération et garda
sa fièvre ; mais la foi est une si grande force, qu'il
répondait aux railleries, que si ses fièvres n'étaient
pas guéries, c'est qu'il n'avait pas coupé un assez
gros morceau de lui-même (1) !



Etudions maintenant les différentes recettes po-
pulaires qui, soit conseillées par les guérisseurs,
soit connues de tous, n'amènent la guérison que
par l'influence qu'elles exercent sur le moral des
malades.

Il en est, tout d'abord, un certain nombre qui
doivent retenir notre attention, en raison de leur

(1) *Mémoires de Boussingault*, t. I, p. 136.

ancienneté. Quelques-unes de ces recettes remontent, en effet, aux temps les plus reculés du paganisme et se sont conservées, presque intactes, jusqu'à nous, répétées chaque jour par des gens qui ne les comprennent pas et ne se doutent guère de leur origine.

Les anciens pratiquaient l'incantation magique ; ils connaissaient l'influence du moral sur le physique, la suggestion, comme nous disons aujourd'hui, et ils en usaient largement. Ulysse se guérit de la blessure d'un sanglier en prononçant une formule appropriée. Nos paysans agissent de la même façon pour un grand nombre de leurs affections.

Pour guérir les écrouelles, dans le Morvan, une fille vierge fait chauffer sous la cendre une feuille de bouillon blanc ; elle l'applique sur le mal et répète trois fois, en étendant la main droite : *neque Apollo pestem posse crescere quam nuda virgo restringat*. « Par Apollon, un mal ne peut grandir que chasse une vierge nue ». Par Apollon ! Voilà bien une incantation païenne d'origine grecque.

Souvent, il faut l'avouer, l'incantation dégénère en latin de cuisine ; les ignorants qui se sont transmis la formule l'ont tous dénaturée, et elle nous arrive absolument incompréhensible, encore que son origine se décèle très bien. Exemple, celle qui est employée contre le mal de dents : *Stragile ta-*

lusque dentati dentiam dolorem persorali. Bien fort celui qui pourrait traduire !

Combien plus ancienne encore est cette recette contre la migraine, employée également dans le Morvan. Il faut écrire, sur une feuille d'olivier, le mot *Athena* et lier cette feuille à la tête. *Athena* fait allusion ici à la fameuse migraine de Jupiter enfantant *Minerve* ; et la source de cette curieuse pratique est évidemment la Grèce.

Nous n'avons pu, par contre, retrouver l'origine de la recette suivante, utilisée en Normandie pour les maux de dents (1). Un clou ordinaire, appliqué sur la gencive jusqu'à l'apparition du sang, est ensuite enfoui dans la cheminée, en ayant soin de lui faire traverser un carré de papier portant l'inscription *makaba* (2).

Voici une autre façon de se guérir, qui repose sur une croyance extrêmement ancienne, et que nous pourrions appeler *la personnification du mal*.

(1) *Revue médicale de Normandie*, 1903.

(2) Citons, en passant, un révulsif d'un nouveau genre, à l'usage des personnes hydropiques. Il consiste à faire rougir au feu des galets de rivière et à les jeter ensemble dans une marmite pleine d'eau, au-dessus de laquelle se place la malade, les jambes écartées et le ventre nu, sous une jupe ou sous une couverture de laine recouvrant cuisses et jambes. L'eau vaporisée par les galets se condense sur la peau et perle en gouttes qui ne tardent pas à ruisseler : *c'est l'eau qui sort !*

Le peuple, et surtout le paysan, aime à se représenter la maladie sous la forme d'une bête. Le vertige : des vers dans la tête ; la syncope : des vers au cœur ; le cancer : une bête qui vous ronge. En Bretagne, la fièvre typhoïde est une malfaisance que l'on attrape, en avalant de mauvaises mouches au bord des marais.

L'otite est occasionnée par une bête qui se remue : le bouchon de cérumen a dû fortifier cette croyance.

Les paysans traitent même les organes comme des animaux ayant une vie propre, capables de diriger celle des individus. N'avons-nous pas vu la matrice aimer l'odeur des bonnets de nuit d'hommes, ou détester certaines odeurs nauséabondes ?

Toutes ces croyances reposent sur la façon de voir des anciens, qui considéraient les maladies comme des esprits malfaisants, façon de voir qui, on le sait, a persisté bien longtemps pour les attaques d'hystérie et d'épilepsie, regardées comme dues à la possession du démon.

Que la maladie soit un *esprit* ou un *animal*, il s'agit de l'expulser du corps de l'individu ; pour cela, on s'y prend de plusieurs manières. Nous verrons plus tard, en étudiant la foi religieuse, qu'on les menace de la colère de Dieu, de la Vierge ou des Saints ; mais souvent on la prie de s'en aller, on la menace, on l'effraie. De là, un certain nombre

de formules magiques, dont l'origine moyennageuse est aisée à deviner, mais qu'il serait bien souvent difficile d'expliquer.

Ainsi, pour les *dartres*, on prend une épingle neuve qui n'ait jamais servi. Avec la pointe, on trace le contour de la plaque dartreuse ou eczéma-teuse, en disant :

« Dartre ou dartrine, engendrée de neuf sortes de racines, tu disparaîtras aussi vite que la rosée devant le soleil au mois de mai, de neuf à huit, de huit à sept, de sept à six, de six à cinq, de cinq à quatre, de quatre à trois, de trois à deux, de deux à un, de un à zéro. »

On jette à terre l'épingle, par dessus son épaule gauche, et on recommence pendant neuf jours, au bout desquels la dartre est guérie (1).

Pour le *zona*, en Bretagne, on passe plusieurs fois la main sur la poitrine, à l'endroit malade, dans le sens où tourne le soleil et l'on dit :

(1) Voici quelques formules analogues employées contre les maladies par les Roumains de Hongrie :

« Abcès, ne t'abcède pas, n'en viens pas à ta maturité, rentre. Si tu es venu d'une pierre, rentre dans une pierre ; si tu es sorti du feu, rentre dans le feu ; si tu es venu d'un hêtre, retourne dans un hêtre ; si tu es venu d'un chêne, rentre dans un chêne ; crève, sèche et ne t'enfle pas.

« Mal de tête, va te jeter à la rivière ; sors de la terre pour aller dans le ruisseau et fuis avec l'aide de Dieu.

« Hydropisie, noie-toi ! Fuis ! Ne t'arrête pas avant d'arriver dans les champs du dixième village. Que le soleil

Telou-Seved, tec'h, tec'h.
 Noked ama, ma da lec'h.
 Nag ama, nag e neb-lec'h !
 Être nao mor a nao mene
 Eno ma da vele.

« Zona, retire-toi ! ce n'est pas ici ta place, ni ici, ni ailleurs. Entre neuf mers et neuf montagnes, là est ton gîte (1). »

Pour les *maladies de bouche et de gorge*, aller le matin, avant le lever du soleil, sur le bord d'une rivière où croissent des joncs ; en prendre trois qu'on arrache sans les casser ; en passer la racine trois fois sur le mal et suspendre les joncs au dessus de l'âtre, en les attachant à la crémaillère avec un fil écriu, puis les laisser brûler. Quand les joncs seront consumés, le mal sera guéri ; mais pendant l'opération, il faut prononcer la formule suivante :

« Mal de bouche, mal de gorge, quinancie forcie,
 « tu guériras aussi vite, aussi promptement que la
 « rosée fond au soleil levant dans le jour le plus
 « chaud du mois d'août. »

Sous le nom de *chancre*, on désigne, dans le peuple, certaines lésions de la bouche ou de la langue, principalement les aphtes et le muguet. Pour

te sèche, que la lune te sèche, cache toi sous terre. Fuis à jamais ! »

(1) FOLL, *Médecine et superstitions populaires en Bretagne* (Thèse de Bordeaux, 1903).

s'en débarrasser en deux heures, il suffit de dire (1) :

« Chancre rouge, chancre blanc, chancre triomphant, sors de la bouche de cet enfant. »

Ou bien encore :

« Chancre rouge, chancre blanc, chancre noir, neuf sortes de chancres, je te conjure, tu perdras ta rougeur, ta blancheur, ta noirceur, tu quitteras M... (nommer le malade) et tu t'en iras au jardin des olives. »

On souffle trois fois sur la plaie, et on recommence trois fois.

Pour les *entorses*, on dit (2) : « Entorse, entorse, entorse, si tu es dans le sang, saute dans la moelle ; si tu es dans la moelle, saute dans l'os ; si tu es dans l'os, saute dans la chair ; si tu es dans la chair, saute dans la peau ; si tu es dans la peau, saute dans le poil ; si tu es dans le poil, saute dehors. »

De ce système découle un autre procédé qui a, croyons-nous, complètement disparu aujourd'hui de nos campagnes, mais qu'on signalait encore il y a quelques années, et que certaines races primiti-

(1) Les bonnes femmes distinguent aussi le muguet rouge et le muguet blanc. Qu'est-ce que le muguet rouge ? Mystère ! (Voir la *Gazette médicale du Centre*, septembre 1899.)

(2) BIDAULT, *loco citato*.

ves utilisent couramment : c'est le système qui consiste à extirper le mal en le suçant.

Les sorciers, c'est-à-dire les médecins de ces peuplades sauvages, appliquent leurs lèvres à la partie malade et sucent, crachant après chaque succion. (Paraguay, Brésil).

Parfois, ils cachent dans leur bouche des insectes, des vers, un os (Australie), un paquet de cheveux (dans le cas d'enflure des jambes, chez les Esquimaux), puis crachent, après avoir sucé quelque temps, en disant au malade : voici la cause de votre maladie (Californie-Abipones) ; soit que l'animal ait pénétré de lui-même, soit qu'un méchant esprit ait introduit l'agent morbide (Guyane Anglaise). Dans ce dernier cas, ils crachent encore dans un trou, pour enterrer le mauvais principe (Brésil) (1). A l'époque de la Renaissance, des barbiers spécialistes extrayaient bien des pierres de la tête !

De ces procédés thérapeutiques dérive cette

(1) Au lieu de sucer, le sorcier se contente parfois de pratiquer des incisions profondes au siège du mal. Aux Etats-Unis, le sorcier des nègres place sur ces incisions un gobelet rempli d'air chaud, faisant office de ventouse, puis glisse une grenouille ou un lézard dans ledit gobelet. Et on montre l'animal extrait du corps du malade. Du coup, le malade reprend courage, se croit délivré ; il n'en faut pas plus pour le guérir.

croyance, dont nous avons déjà parlé, que les poux sont la santé des enfants, « parce qu'ils sucent les mauvaises humeurs ». Et peut-être en provient cette charmante habitude de dire à l'enfant qui s'est fait mal : « Viens, que je t'embrasse, et tu seras guéri. »

*
* *

Mais il existe une autre façon de se débarrasser de son mal, c'est de le passer à son voisin (1).

(1) Nous ne saurions trop insister contre le danger que présente le préjugé stupide, d'après lequel certains jeunes gens, lorsqu'ils ont contracté une blennorrhagie, s'empres- sent d'aller la communiquer à une femme, persuadés qu'ainsi ils s'en débarrasseront. Ceci explique un fait en apparence monstrueux : la sodomie bestiale, pratiquée le plus inconsciemment du monde par les Arabes. Mahomet permettait la fornication avec des animaux, à la condition que ce fût dans un but curatif. Ainsi, il est permis, d'après le Coran, de forniquer avec des animaux femelles, quand on est atteint de « gonorrhée simple ou syphilitique » : on expliquerait de la sorte, s'il faut en croire notre confrère Paul de RÉGLA, les nombreux cas de bestialité qui, au début de notre conquête algérienne, amenaient fréquemment des Arabes devant nos tribunaux militaires. Ces Arabes, surpris le plus souvent dans les écuries de notre cavalerie en flagrant délit de bestialité, semblaient très étonnés des condamnations qui les frappaient. Long-temps on ne crut point à leurs déclarations ; mais, à la longue, informations prises, il fallut bien constater que c'était là un moyen thérapeutique, et non une dépravation du sens génésique. (Cf. Paul DE RÉGLA, *El Ktab*, les Lois secrètes

Voilà qui est bien peu charitable ; mais c'est si commode, et avec un peu d'imagination, on y arrive si aisément. Il est vrai que, dans leur égoïsme, les paysans ne vont pas trop loin et n'emploient ce moyen que dans des cas relativement rares, pour les cors aux pieds par exemple et surtout pour les verrues.

Pour les cors aux pieds notamment, une pratique, assez employée et ne gênant personne, consiste à prier poliment un mort d'emporter vos cors avec lui. Vous suivez un mort qu'on conduit en terre, vous tutoyez le cadavre et lui dites : « Prends mes cors, et porte-les avec toi en terre (1) ».

Dans les Ardennes on dit :

« Mort qu'on porte dans la terre,
Je te dirai trois paters,

Porte mes cors avec toi en terre (2). »

de l'Amour ; Paris, G. Carré, 1893, notamment aux pages 63-64, 277-278, etc.)

A propos de guérison d'une maladie vénérienne par le transfert à un sujet sain, l'un de nous se souvient d'avoir entendu, à Loureine, maints parents d'enfants souillés par un individu atteint de blennorrhagie, rapporter que cet individu, pour se justifier, avait prétendu qu'il était persuadé se guérir de la chaude-pisse en la transmettant à une vierge (*sic*).

(1) POSKIN, *loco citato*.

(2) *Mort qu'on porte ès terre.*

Ji te diré treus pater ;

Poite mes aguesse avec ti ès terre.

Pour les *verrues*, les recettes sont innombrables et, d'ailleurs, exactement les mêmes dans nos différentes provinces.

Comptez les verrues, et enfermez dans un petit sac autant de cailloux ou de pois que vous avez de verrues ; déposez le sac sur le bord de la route ; celui qui ramassera le sac attrapera les verrues (1).

Entrez dans une église où vous n'êtes encore jamais allé, trempez votre main atteinte de verrues dans le bénitier en disant : « Je te les donne ». Les verrues seront attrapées par la personne qui prendra de l'eau bénite immédiatement après vous (2).

(1) Cette recette se trouve déjà dans un livre de recettes du xvi^e siècle, les *Secrets du Seigneur Alexis le Piémontois* (Cf. l'article d'Ed. GRIMAUZ dans la *Revue Scientifique*, 1883, 2^e semestre, p. 145), et dans une compilation non moins fameuse, connue sous le nom de *Petit Albert*.

« En Angleterre, écrit Tylor, on croit qu'on peut se débarrasser des verrues en touchant chacune d'elles avec un caillou ; puis on place ces cailloux dans un sac qu'on abandonne sur la route conduisant à l'église, dans le but de transférer la maladie à quiconque ramassera le sac.

« En Allemagne, on place à l'embranchement de plusieurs chemins un emplâtre qui a servi au malade, de façon à transmettre la maladie à un passant ; enfin, d'excellentes autorités m'affirment que les bouquets que les enfants offrent aux voyageurs dans les parties méridionales d'Europe sont, la plupart du temps, donnés dans le but de se débarrasser de quelque maladie que l'on a transmise au bouquet. »

(2) « Il n'y a pas un paysan poitevin qui ne croie à l'efficacité du remède que voici, contre les verrues : se mettre à genoux devant une tige de genêt fleuri, et réciter cinq *Pater*

Vous pourrez, comme pour les cors aux pieds, vous borner à tremper vos mains dans un ruisseau, pendant que les cloches sonnent un glas, et souhaiter vos verrues au défunt.

Ou bien, les frotter avec une feuille d'arbre, avec un os, avec un caillou, avec un clou, et jeter l'objet en arrière sans vous retourner : celui qui le ramassera attrapera vos verrues. C'est probablement de là que vient cette méfiance des paysans pour les clous perdus, qu'ils accusent de porter malheur.

Enfin un certain nombre de recettes sont également excellentes pour les verrues, simplement parce qu'elles frappent l'imagination, mais sans pour cela souhaiter du mal à son prochain.

Frottez les verrues avec un morceau de lard, enterrez cette couenne sous une gouttière et rentrez chez vous sans vous retourner. A mesure que le lard pourrit, les verrues disparaissent.

Volez autant de pois secs chez un épicier que vous avez de verrues et allez les jeter dans un puits, le soir, au clair de lune. L'émotion donnée par l'action du vol est telle, que les verrues se dessèchent.

Jetez dans un puits autant de pois que vous avez

et cinq *Ave*, tout en tordant vigoureusement la branche, comme si on en voulait faire un lien. Rentrer chez soi et se coucher ; le lendemain on cherchera ses verrues et on ne les trouvera plus. » Maurice ALBERT, *Les Médecins grecs à Rome*, p. 21, note.

de verrues : celles-ci disparaîtront au fur et à mesure que les pois pourriront.

Mettez dans un trou une pomme de terre : si celle-ci se pourrit au lieu de germer, vos verrues tomberont sept jours après (1).

Comme conclusion, nous recommandons les deux observations suivantes à ceux qui ne croiraient pas que les verrues puissent disparaître par l'influence morale.

Las d'essayer tous les topiques en usage contre les verrues dont il avait les mains couvertes, le sieur X.... tenta le traitement infailible. Scrupuleusement, il mit un nombre de pois égal à celui de ses petites tumeurs avec de l'eau, dans un pot de pommade, au fond de sa cave. Bientôt les verrues commencèrent à se dessécher ; quelques-unes disparurent ; puis, tout à coup, la guérison s'arrêta.

Surpris, le sieur X.... alla voir dans le coin obs-

(1) La célèbre Mme Fouquet, citée dans la thèse du docteur KERAMBRUN, avait déjà écrit : « Prenez une pomme, coupez-la par le milieu, frottez la verrue avec la pulpe interne, jusqu'à ce qu'elle devienne tiède par le mouvement de la friction. Enfilez ensemble les deux moitiés de la pomme, et conservez-les dans un lieu bien fermé pour qu'aucun animal ne puisse les manger. Au fur et à mesure que la pomme pourrira, la verrue tombera. Prendre un morceau de gras de lard ; frottez soigneusement toutes les verrues ; enterrez ce gras de lard dans un endroit bien isolé, où l'on soit sûr que ni chien ni chat ne viendront le chercher. Vos verrues tomberont au fur et à mesure que le lard pourrira. »

cur : il trouva le petit pot complètement à sec, l'eau s'étant évaporée ; le malade remplaça le liquide et bientôt la guérison fut complète (1).

La seconde observation est rappelée par le docteur Poskin, souvent cité au cours de notre travail.

Un enfant de treize ans avait les mains couvertes de verrues. Le docteur Gilbert, de Paris, l'en guérit, — ce qui, en soi, n'a rien de remarquable ; c'est la méthode de traitement qui fait l'intérêt de l'affaire. — Chez l'enfant dont il s'agit, cette désagréable affection était portée au plus haut degré. Si nombreuses étaient les verrues que, du pli du poignet au pourtour des ongles, le dessus des mains, seul intéressé, n'offrait plus trace de peau saine, que la flexion des doigts était devenue impossible, que le sujet ne pouvait plus écrire, qu'il ne pouvait même plus se servir de ses mains pour manger, et qu'enfin on dut le renvoyer de l'école, comme ayant, pour le moment, besoin de médecin plus que d'enseignement.

Au dispensaire où on le conduisit alors, le docteur Gilbert voulut, en même temps qu'il le guérissait, donner à cette cure le caractère d'une démonstration. Il réunit, pour les en rendre juges, plusieurs médecins et un philosophe, Pierre Janet,

(1) *Revue médicale de Normandie*, 25 avril 1900.

auteur de la théorie de l'inconscient, que le docteur avait particulièrement pour but d'édifier. A tous il demande d'être aussi sérieux, aussi solennels qu'il va l'être lui-même, et par conséquent de ne point rire.

Le malade est introduit et le cercle se forme autour du médecin et de son sujet. Le Dr Gilbert le prend par les deux mains, qu'il regarde avec attention, comme pour les bien étudier. Puis, fixant les yeux de l'enfant : « Veux-tu être guéri ? », lui demanda-t il à haute et forte voix.

Et comme celui-ci répond mollement, la question lui est plusieurs fois répétée avec autorité, avec une sorte de violence même, jusqu'à ce qu'enfin il mette un accent de conviction à la réponse attendue :

« Oui, Monsieur, je veux être guéri ».

— Alors, prends garde, reprit le docteur, je vais te laver avec de l'eau bleue... mais, si dans huit jours tu n'es pas guéri, je te laverai avec de l'eau jaune... Cécile, apportez-moi l'eau bleue.

Cécile, l'infirmière, apporte l'eau bleue. M. Gilbert en badigeonne les mains du malade, après quoi il les essuie avec soin.

Huit jours après, les verrues avaient complètement disparu... sauf deux ou trois qui, subsistant après la guérison de la multitude des autres, semblaient être restées pour témoigner de l'état anté-

rieur ; mais M. Gilbert garde cette appréciation pour lui, et quant à son petit client, ce ne sont pas des félicitations qu'il lui adresse, sur l'amélioration obtenue, mais des reproches de ce que toutes les verrues n'ont pas disparu ; et, comme il n'a qu'une parole, il le badigeonne cette fois avec l'eau... jaune, dont le contact produit à l'enfant une sensation de forte brûlure...

Or, qu'était-ce que l'eau bleue ? une eau quelconque, *aqua naturalis*, légèrement bleuie avec du bleu ; et quant à l'eau jaune, cette eau brûlante, elle sortait de la même fabrique.

Quelques jours après, la peau des mains était partout à l'état normal et l'enfant était rendu à sa vie ordinaire.

Tirant la moralité de l'histoire : « C'est ainsi, dit le docteur Gilbert, qu'un produit inoculable comme les verrues, peut disparaître par la simple influence du moral ou du mental. »

De prime abord, on est tenté de sourire et de hausser les épaules de dédain ; mais si l'on résiste à ce premier mouvement, et que l'on suive le conseil du philosophe (1), on est obligé de convenir de la

(1) « C'est une sottise présomption, dit Montaigne, d'aller dédaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vray-semblable : qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance outre la commune. »

réalité des faits, sauf à ne pas tomber d'accord sur leur interprétation.

Il n'est pas douteux — les faits que nous venons de citer et nombre d'autres que nous pourrions leur joindre l'attestent suffisamment (1) — il n'est pas douteux, disons-nous, que les verrues disparaissent à la suite des traitements singuliers que nous avons énumérés. Les personnages les plus dignes de foi nous l'assurent, et aussi des savants inaccessibles à la superstition. Voici, par exemple, ce qu'a rapporté M. le docteur BONJOUR (de Lausanne) :

« Une vieille femme de ma parenté avait la réputation de guérir les verrues. Lorsque j'étais jeune homme, elle m'avait guéri d'une grosse verrue qui m'avait déformé l'ongle de l'index gauche et qui me gênait et me faisait souffrir, quand je devais écrire. J'ai connu beaucoup de personnes qu'elle a guéries, dont plusieurs avaient de vingt à trente verrues à chaque main. Elle bandait les yeux des gens qui venaient chez elle, en leur recommandant de ne plus toucher leurs verrues et de ne pas soulever le bandeau pendant qu'elle opérait. On entendait alors sa fille entrer et elle touchait chaque verrue d'un peu de linge mouillé. Puis on l'entendait ressortir. *Toutes* les personnes que j'ai connues

(1) Cf. H. de PARVILLE, Revue des sciences du *Journal des Débats*, du 30 avril 1896.

ont été guéries, en une à trois semaines, après une seule séance ».

M. le docteur Roussel, qui a étudié, dans la *Loire médicale*, la pathogénie des productions verruqueuses, ne doute pas que la plupart, pour ne pas dire tous les traitements employés contre ces excroissances pathologiques ne sont nullement efficaces par eux-mêmes, mais qu'ils opèrent par *suggestion*.

« Seule, la suggestion explique que des verrues disparaissent par l'attouchement de substances de tout acabit, par des appositions de mains de sorciers et de sorcières, par des pratiques de la plus délirante fantaisie. La suggestion intervient, lorsqu'on guérit un grand nombre de verrues en détruisant la verrue *mère* à l'aide du feu ou d'acides caustiques. La suggestion est en jeu, lorsqu'on obtient des cures rapides et multipliées, en faisant ingérer au verruqueux quelques centigrammes d'un médicament inoffensif... M. le docteur Gilbert (du Havre) a guéri des verrues, par simple suggestion, chez un garçon de 13 ans. M. le docteur Bonjour applique aujourd'hui couramment le procédé de sa vieille parente. Après la petite supercherie d'usage, il suggère au patient d'oublier ses verrues et, ajoute-t-il, « j'ai toujours réussi jusqu'à présent ».

« Entre les mains de MM. Gilbert et Bonjour, la suggestion est voulue et employée de propos déli-

béré. Mais lorsqu'elle est inconsciente, les résultats sont identiques. Je pense même qu'elle agit avec une force d'autant plus grande, que le sujet et l'opérateur sont de meilleure foi. Le sorcier qui *signe* les verrues n'est ni un sceptique ni un farceur ; il est le premier à croire au *don* qu'il possède : il est convaincu du pouvoir exceptionnel dont il dispose, et, avouons-le, les témoignages des naïfs qu'il a guéris ne peuvent qu'entretenir et fortifier son assurance...

« On a produit par suggestion, conclut le docteur Roussel, des troubles vaso-moteurs allant jusqu'à la vésication et à la sueur de sang. Plus profond et plus mystérieux encore est l'acte physiologique qui aboutit à la disparition des verrues. La guérison des végétations verruqueuses par la suggestion prouve qu'une impression d'ordre psychique peut amener une modification anatomique durable du corps papillaire. »

Sans doute, l'explication ne satisfait pas pleinement l'esprit ; mais dans le domaine de l'occulte, combien de territoires où la science n'a pu encore que pénétrer avec prudence, au risque d'y laisser tout son prestige.

III. — Le transfert des maladies.

Nous venons de voir qu'au nombre des médications mises en usage, dans le peuple, contre les verrues, il n'en est pas, à ses yeux, de plus salutaire que celle qui consiste à les passer au voisin. Ce n'est pas là un privilège dont seules jouissent les excroissances qui font le désespoir de ceux qu'elles importunent.

Cette pathogénie primitive, qui consiste à considérer le mal, en général, comme une entité, une bête méchante qui vous étreint et dont il faut, par tous les moyens, se débarrasser, remonte, est-il besoin de le dire, à l'antiquité la plus haute.

Comme l'un de nous l'a écrit à une autre place (1), les ouvrages des médecins spagyristes sont pleins de récits merveilleux se rapportant à la *médecine transplantatoire*, dont les procédés sont, encore de nos jours, pratiqués, soit sous leur forme primitive, soit sous la forme, d'apparence plus scientifique, connue sous le nom de *transfert*.

Dans les races inférieures, cette croyance a cours : qu'une maladie ou une influence mauvaise se transforme en un être personnel, qui n'est pas seulement transmissible par un objet dans lequel il se

(1) Docteur CABANÈS (*Bulletion général de thérapeutique*).

trouve, bien que cette pensée soit sans doute au fond de la croyance, mais qui peut encore être enlevé du corps du malade et transféré dans quelque autre animal ou dans quelque autre objet.

Ainsi, on considère qu'il est funeste, pour une femme hindoue, de devenir la troisième femme d'un homme ; en conséquence, on a soin de marier d'abord le fiancé à un arbre qui meurt, au lieu et place de la femme ; de même aussi, après la naissance d'un enfant chinois, on pend dans la chambre qu'il habite la culotte de son père retournée à l'envers, de façon que les influences mauvaises entrent dans la culotte au lieu d'entrer dans l'enfant (1).

On croit atteindre une personne éloignée, en agissant sur quelque chose qui a été en contact avec elle, par exemple ce qui lui appartient, les vêtements qu'elle a portés et, par dessus tout, les rognures de ses cheveux et de ses ongles.

Les sauvages plus ou moins bas placés sur l'échelle sociale, tels que les Australiens et les Polynésiens, les nations barbares, telles que les nègres de la Guinée, vivent dans une crainte mortelle de cet art malfaisant ; aussi est-il prescrit aux Parsis, dans leur rituel, d'enterrer les rognures de leurs cheveux et de leurs ongles, de peur que les dé-

(1) Edward B. TYLOR, *La Civilisation primitive*, t. II.

mons et les sorciers en fassent mauvais usage contre eux.

Ces croyances datent de loin : Pline rapporte déjà comment on peut guérir les maux d'estomac, en faisant passer le mal du corps de celui qui en est atteint dans le corps d'un petit chien ou d'un canard qui y succombera ; et du même coup le malade sera sauvé.

Ces mêmes idées se retrouvent dans les traditions populaires modernes. L'ethnographe, a fait observer Tylor, peut encore, en effet, étudier la magie blanche des paysans européens ; l'art de guérir la fièvre ou le mal de tête, en les transférant à une écrevisse ou à un oiseau ; l'art de se débarrasser de la fièvre intermittente, de la goutte ou des verrues, en communiquant ces maladies à un saule, à un sureau, à un pin ou à un frêne : il va sans dire qu'il faut pour cela prononcer certaines formules incantatoires.

L'idée qu'en joignant deux objets avec une corde, l'on peut établir une communication matérielle ou morale, a été mise en pratique dans différentes parties du monde (1).

(1) Les Assyriens s'imaginaient que, par un contact plus ou moins prolongé avec la partie malade, le lien s'imprégnait du mal et l'emportait avec lui ; la destruction du lien coupé et jeté dans le carrefour, avait alors, pour effet, assuré le rétablissement du malade : « Lie sa tête..., au soir coupe

En Australie, les médecins indigènes attachent le bout d'un cordon (1) à la partie malade et prétendent, en suçant l'autre bout, attirer le sang de façon à la soulager.

Sur la côte d'Orissa, la sorcière djeypoure jette une pelote de fil à travers le plafond de la maison de son ennemi et elle s' imagine pouvoir sucer son

[le lien], jette-le dans le carrefour, et que son mal de tête soit enlevé »...

Au lieu d'être transmis à un lien, le mal ou le péché peut être transmis à une image, non plus au moyen des eaux qui ont servi aux ablutions, mais par un contact avec le malade...

L'image du patient peut être substituée au patient lui-même ; le démon trompé par la ressemblance laissera le corps du possédé. Pour mieux assurer la substitution, il arrive que le malade doive se placer sur sa propre image dessinée par terre : le charme passera ainsi de l'homme dans l'image. Enfin les animaux servent de la même façon à la guérison ou à la purification de l'homme. Tout le monde connaît le rite hébreu du bouc émissaire : « Et Aaron mettant ses deux mains sur la tête du bouc vivant, confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits, selon tous leurs péchés, et les mettra sur la tête du bouc, et l'enverra au désert par un homme exprès. » *La vie assyrienne*, étude suivie de textes magiques, par C. FOSSEY.

(1) « Dans le nord-est de l'Écosse, si un animal domestique devient malade, on tresse à contre-sens une corde de paille, on en réunit les extrémités et on fait passer au travers l'animal et un chat ; la maladie est transférée dans ce dernier ; il meurt et l'autre guérit. » *Un vieux rite médical*, par GAIDOZ, p. 64-65.

sang en mettant une des extrémités du fil dans sa bouche.

Quand un renne est sacrifié à la porte de la tente d'un malade ostyak, celui-ci doit tenir la corde qui attache la victime offerte à son intention.

Dans la Thuringe, il a été longtemps de tradition — peut-être cette croyance n'a-t-elle pas encore complètement disparu — que si un malade touche un chiffon ou un petit objet et qu'on place cet objet sur un buisson, le long d'un sentier fréquenté, la personne qui, en passant, se trouvera en contact avec cet objet, attrapera la maladie et en débarrassera le malade.

Ces divers exemples semblent donner une grande probabilité à la remarque faite par le capitaine BURTON : ce voyageur pense que les chiffons, les boucles de cheveux et les mille objets suspendus aux arbres, près des lieux consacrés par tous les peuples superstitieux, du Mexique aux Indes, et de l'Ethiopie en Irlande, ne sont déposés là que comme des réceptacles de certaines maladies ; et il cite, comme preuve de cette coutume, qui persiste encore dans certains pays civilisés, les arbres du démon en Afrique et les arbres sacrés du Sindh, chargés de chiffons, auxquels les habitants ont transféré leurs maladies.

Tous ces faits démontrent combien est ancienne la doctrine de la transplantation.

La transplantation s'opérait, d'après Fludd, par l'effusion de la *mommie* ou *mummie*, c'est-à-dire « des esprits qui résident dans le sang », et qu'on peut faire passer dans un animal, dans un arbre ou dans une plante. Il prouvait l'existence de cette « mummie » par l'expérience de plusieurs chiens qui, ayant perdu leur maître, dans une grande foire, le suivaient partout où il avait passé, *bien qu'il fût à cheval*, et enfin le trouvaient, grâce à cette mummie spécifique, qui transpirait sans cesse du corps du maître et laissait des traces de sa personne dans l'air, longtemps même après qu'il n'y était plus.

Admettant cette hypothèse comme fondée, il ne s'agissait plus que de trouver une matière à laquelle la « mummie » de la partie malade se pût fixer aisément, afin que cette matière lui servît comme de véhicule, pour le transporter dans un animal ou un végétal ; ou pour « la faire adopter », selon le langage de Paracelse, aux animaux ou aux végétaux (1).

En conséquence, on appliquait, sur la région malade, une graine ou une plante spéciale : sur la région du cœur, de la graine de lin ou de genièvre ; sur le ventre du malade atteint d'hydropisie, de la

(1) DE VALLEMONT, cité par DE ROCHAS, *l'Extériorisation de la sensibilité*.

pimprenelle ou de l'absinthe ; sur les tumeurs ou les plaies, de la persicaire ou de la consoude, etc. On semait la graine ou la plante choisie dans un peu de terre préparée et d'autres terres d'une nature particulière.

On laissait croître ces plantes, jusqu'à ce qu'elles aient attiré à elles les « mommies ». Après quoi, on les brûlait avec la terre, si la maladie était « humide » ; ou bien, on les mettait sécher, si la maladie n'était ni trop sèche, ni trop humide. A mesure que la plante mourait et se desséchait, le malade recouvrait la santé.

Si le malade avait de la chaleur, comme chez les pulmoniques, on jetait la plante et la terre dans une eau courante.

Enfin, si l'on faisait manger la plante imprégnée des corpuscules morbifiques à quelque animal plus robuste que le malade, la bête prenait le mal et le sujet en était délivré.

Il n'était pas nécessaire que le médecin vît le malade ; la mommie se tirait, en effet, non seulement de la transpiration, mais encore de la sueur, du sang, de la peau, des cheveux, de l'urine. Ainsi, un « homme de qualité », qui exerçait ses talents en Angleterre, guérissait de la jaunisse un malade fort éloigné, pourvu qu'il eut de son urine.

Il procédait de la sorte : il mêlait cette urine avec des cendres de bois de frêne et il en formait 3 ou 7

ou 9 petites boules. Ayant fait au haut de chaque boule un trou, il y mettait une feuille de safran et le remplissait de la même urine. Ensuite, il rangeait les boules à l'écart dans un lieu où personne ne pouvait aller, et dès lors le mal commençait à disparaître. Robert Fludd assure sérieusement qu'une centaine de personnes et plus, de toutes conditions, furent guéries par le gentilhomme anglais.

Plus simple était le procédé d'un certain PASSAROLUS, pour vous débarrasser des hémorroïdes. Il suffisait de les toucher avec un oignon de tubéreuse sèche. S'il se corrompait, il ne tardait pas à en arriver autant aux hémorroïdes. Aussi recommandait-il qu'on eût surtout la précaution de mettre l'oignon sécher à la cheminée.

Entre autres exemples de guérison par la transplantation, Bartholin raconte que son oncle, souffrant de vives coliques, en fut guéri par un chien qu'on lui plaça sur le ventre, et que sa servante fut soulagée d'une odontalgie par ce même chien mis sur sa joue. L'animal, prouvant par ses cris qu'il ressentait les mêmes douleurs, était un témoignage que la maladie ne s'était pas guérie d'elle-même.

Ailleurs, Bartholin affirme qu'un malade, atteint de jaunisse, la repassa à un chat par la simple cohabitation.

Dans un autre endroit, il propose ce moyen de se délivrer de la fièvre intermittente : le fébricitant imbibe de sa sueur un morceau de sucre qu'il offre à un chien ; l'animal gagne la fièvre à la place du malade.

Une personne atteinte d'une fièvre quarte fut guérie, en se mettant du pain chaud sous l'aisselle et le donnant, tout imprégné de cette sueur, à manger à un chien (1).

Une autre fut guérie de la jaunisse, en faisant un gâteau pétri avec de l'urine et de la farine et le donnant à manger à un chat (2).

Borellus recommandait de se servir de la transplantation comme moyen de diagnostic.

« Si on met, dit-il, coucher un petit chien durant quinze jours avec un malade, si on le nourrit des restes de ce que le malade mange, et s'il lèche ses crachats, il est certain qu'il prendra le mal de cette

(1) HOFFMANN dit qu'un homme qui était tourmenté de la goutte en fut délivré par un chien qui la prit, parce qu'il couchait dans son lit, et que, de temps en temps, cet animal avait la goutte, comme son maître l'avait auparavant. (Cf. FR. HOFFMANN, *De potentia diaboli in corpora*, dans ses *Œuvres*, t. V, p. 94, éd. de Genève, 1737, in-f°.)

(2) Le *Dictionnaire des Sciences médicales*, de Panckoucke, rapporte qu'un médecin lut, vers 1818, à l'Académie des sciences, l'histoire de sa femme guérie de la goutte par son chat, avec lequel elle couchait « depuis longtemps ». L'Académie ne permettrait plus, sans doute, qu'on vînt lui faire une lecture de ce genre.

personne. Il n'y a après cela qu'à ouvrir le chien et on découvre, dans la partie qui a contracté la maladie, celle du malade qu'il faut soulager. »

Le même ordonnait de mettre des petits chiens dans le lit d'un goutteux pour qu'ils attirassent au moins une partie du mal. (BORELLUS, cent. 3, observat. 20, cité par de ROCHAS, *op. cit.*)

Fromann assure qu'un écolier, atteint de fièvre maligne, la communiqua à un chien qu'il mettait coucher dans son lit : le chien en mourut et son maître fut sauvé. (*De fascinat. magit.*)

Cela n'a rien de plus extraordinaire que les nombreux cas de contagion de l'homme à l'animal et inversement, qu'on signale tous les jours (jaunisse du chien, rougeole du singe, diphtérie des oiseaux de basse-cour, clavelée du mouton et variole humaine, etc.).

Cette thérapeutique par transmission a survécu jusqu'à nos jours ; les preuves pourraient en être multipliées, nous nous contenterons des quelques faits suivants, appuyés de sérieux témoignages.

Parlons d'abord du transfert à un animal.

Voulez-vous guérir un enfant de la jaunisse, vous achetez une miche, l'enfant urine dessus à minuit sonnant, vous sortez du lit et vous vous rendez en chemise et pieds nus, sur le chemin, en portant votre enfant sur le bras gauche et tenant la miche dans la main droite. Après avoir fait quel-

ques pas, vous lancez la miche au loin derrière vous, sans vous retourner, en disant : « c'est pour le premier chien qui passe », et le premier chien qui passe mange la miche et emporte la jaunisse (1).

Autre procédé pour guérir la jaunisse : on porte autour du cou une anguille vivante, qu'on fait coudre aux deux bouts. Après 24 heures, l'anguille épuise toute les humeurs et est devenue toutejaune : la guérison est complète (2).

L'application du pigeon blanc, coupé en deux, sur les plaies ou sur le front, dans la méningite, dérive probablement de la même théorie : il est censé manger le mauvais sang.

Récemment, le docteur Legué nous racontait qu'on faisait, aux Halles, un véritable commerce de pigeons sacrifiés vivants, pour être appliquée sur la tête des enfants atteints de méningite. Cette idée n'est pas née d'hier. Un voyageur du commencement du xix^e siècle a rapporté le fait suivant, à peu près analogue (la région seule diffère), qu'il avait été à même d'observer *de visu* :

« Dans un cas pareil (convulsion des enfants), je fus témoin à Batavia d'une cure très extraordinaire. On prit un jeune pigeon qu'on dépluma dans la région de l'anus ; on le pressa contre l'anus de l'en-

(1) WITKOWSKI, *Histoire des Accouchements*, p. 241.

(2) Charles-Félix Durand, *Les Guérisseurs*, p. 129.

fant malade. En peu de minutes, le pigeon eut de fortes convulsions et mourut ; on le remplaça aussitôt par un autre qui eut le même sort, et on continua ainsi jusqu'à ce que l'enfant fût sauvé (1).

Dans le Morvan, on substitue au pigeon un crapaud vivant enfermé dans un sac (2). Contre la fièvre typhoïde, on met sur le ventre un cent d'écrevisses vivantes et on ne les retire que lorsqu'elles commencent à pourrir.

Une pratique plus simple consiste, lorsqu'on est piqué par un scorpion, à aller le dire discrètement à l'oreille d'un âne, et la piqûre passe de votre peau sur celle de votre confident (3).

(1) *Mémoire de M. SARLANDIÈRE (J.-B.), sur l'électropuncture... et sur l'emploi d'un moxa japonais en France...* avec fig. japonaises. Paris, l'auteur ; M^l^{ie} Delaunay, 1825, in-8°.

(2) BIDAULT, *Superstitions médicales du Morvan*, p. 34. Pline préconisait des grenouilles vivantes appliquées sur le ventre et assujetties par les pattes.

(3) *La Revue de la Tuberculose* a publié, en 1900, la lettre suivante que lui avait adressée un de ses lecteurs, encore imbu de la doctrine de la transplantation :

« Bourg-de-Péage (Drôme), le 17 juin 1900.

« MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS,

« La guérison de la tuberculose étant encore un problème à résoudre, ne serait-ce pas dans certaines guérisons opérées par le fait du hasard qu'il faudrait chercher le remède ?

« La rumeur publique dit en effet que des malades atteints de la poitrine ont été soulagés et guéris après un sommeil pris sur un tas de pierres, sur des fagots auxquels il se

Comme l'écrit le docteur F. Regnault (1), le vulgaire ne craint pas les généralisations. Si un animal peut prendre la maladie, un arbre en fera autant.

« Pour transférer le mal de dents à un arbre, on détache un morceau d'écorce de saule, puis de la partie de l'arbre mise à nu, on enlève un petit morceau qu'on enfonce dans la gencive malade. On remet le fragment de bois teint de sang à la place où il avait été enlevé et on recouvre de l'écorce. L'arbre aura pris le mal de dents.

« Pour guérir un goutteux, ayez des ongles des pieds et des poils de ses jambes et les mettez en un trou d'un tronc de chêne que l'on perce jusqu'à la moelle ; boucher le trou avec une cheville faite en même bois et couvrir le dessus avec du fumier de vache. Si la maladie ne revient dans l'espace de trois mois, le chêne a attiré à lui tout le mal ; s'il ne cesse, recommencez. »

trouvait un serpent « à l'insu du malade », qui absorbait par la contagion le mal et en mourait.

« Quelque bizarre que paraisse cette méthode, si elle était efficace, l'humanité aurait triomphé une fois de plus du mal le plus redoutable de notre époque et qui a fait de nombreuses victimes dans ma famille. »

N'est-ce pas l'indice, chez son auteur, d'une mentalité quelque peu étrange ?

(1) Pathogénie populaire (*Le Correspondant médical*, 1900).

Il existe encore, dans nombre de pays, la croyance que l'on peut se guérir d'une maladie en passant par une ouverture ou en mettant à profit la cavité d'un arbre (1). Cette coutume dérive évidemment de la transplantation.

En Limousin, M. Gaston Vuillier a recueilli un certain nombre de faits qui paraissent se rattacher directement à la « transplantation » des maladies et montrent qu'à l'heure actuelle cette bizarre médication est encore pratiquée.

« Boudrie, meunier du Gaud, à Gimel, était réputé pour ses pouvoirs occultes ; il obtenait, disait-on, des cures merveilleuses. On lui amena un jour un homme au visage amaigri.

« — Tu as une bien mauvaise fièvre, lui dit Boudrie, après l'avoir considéré.

— Oh ! oui, dit l'autre tout pâle et frissonnant ; si vous pouviez me guérir !

— Eh bien, suis-moi ! »

« Ils gravirent la pente, car le moulin, en ruine aujourd'hui, était au fond d'un ravin sur le bord du torrent. Arrivé à mi-côte, le metze s'arrêta :

« Regarde, dit-il, ce chêne, il va trembler comme toi et mourir, tandis que tu guériras. »

(1) Cf. l'opuscule, très curieux et si nourri de faits, de M. GAIDOZ, *Un vieux rite médical*. Paris, librairie Rolland, 1892.

« Et, me disait un témoin oculaire — qui prétendait du moins avoir assisté à cette scène — devant nous l'arbre se prit à trembler dans toutes ses feuilles, dans toutes ses branches ; le tronc lui-même était secoué comme si un grand vent eût soufflé. Les feuilles frémissantes jaunissaient à vue d'œil et tombaient. Le lendemain l'arbre était mort et le malade peu à près renaissait. Il guérit... (1) »

Souvent le sorcier prend au malade de sa fièvre, dont il se débarrasse ensuite lui-même, en la donnant soit à un arbre, soit à un buisson. Cette transplantation est fréquemment pratiquée.

La transplantation des maladies est également pratiquée en Sicile d'une façon plus directe encore. Dans la nuit de l'Ascension, à minuit précis, le goitreux mord l'écorce d'un pêcher. Ainsi, dit-on, la salive se mêle à la sève de l'arbre, dont les feuilles ne tardent pas à se flétrir et à se dessécher, à mesure que le malade recouvre la santé.

De même, dans la nuit du 12 au 13 janvier, pour la fête de sainte Lucie, les gens atteints de maux d'yeux mordent l'écorce du grenadier dans l'espoir qu'ils vont guérir.

Parfois, en Limousin, au hasard d'un défrichement ou par suite de toute autre circonstance, on découvre un petit paquet de linge soigneusement

(1) *Tour du monde*, 1899.

dissimulé dans le fourré d'une haie d'aubépine. Ce linge a essuyé les plaies d'un paysan qui a voulu ainsi cacher son mal, ou plutôt qui a voulu s'en débarrasser au détriment de l'arbuste. On ne doit jamais toucher à ces chiffons maculés ; sinon, d'après la croyance populaire, les plaies du malade qui a recouvré la santé par ce moyen ne tarderaient pas à se rouvrir.

Mais, dira-t-on, ce sont là pratiques populaires, et que tout homme de bon sens tient pour puériles. Détrompez-vous, et pour achever de perdre cette illusion si elle vous reste, veuillez nous suivre jusqu'au bout.

M. Hasden, membre de l'Académie des Sciences et professeur à l'Université de Bucharest, écrivait à M. de Rochas, à la date du 5 février 1900 :

« Je dois vous communiquer un fait très important et bien contrôlé ; je pouvais vous le communiquer depuis trois ans, mais j'attendais toujours pour constater le succès complet.

« Ma femme souffrait terriblement de la goutte depuis 1890. Jusqu'en 1894 les médecins se contentaient de répéter « la goutte », en ajoutant sentencieusement « l'âge », mais pas de remède. C'est précisément alors que vous m'avez envoyé votre livre sur « l'Extériorisation de la sensibilité ». Or, j'ai trouvé, p. 143, le cas cité par Fludd : « Prendre « des ongles des pieds et du poil des jambes des

« goutteux et les mettre au trou qu'on perce dans
« le tronc d'un chêne jusqu'à la moelle ; et ayant
« bouché ce trou avec une cheville faite du même
« bois, couvrir le dessus avec du fumier de vache ». J'ai conduit ma femme dans ma maison de campagne de Campina, où il y a des chênes et j'ai exactement suivi la recette de Fludd... Une semaine après, ma femme ne sentait plus de douleurs. Au bout de trois mois, elle était complètement guérie, et même ses doigts déformés avaient commencé à reprendre la forme normale. Cela a duré jusqu'au printemps de 1899, où elle a ressenti de nouveau quelques accès de goutte. Nous avons alors trouvé un nouveau chêne, nous avons opéré de même et dès le lendemain ma femme se portait admirablement bien.

« J'ai eu l'occasion de lire, ces jours-ci, cette observation à M. Van der Naillen, directeur de l'Ecole polytechnique de San Francisco, qui en a été d'autant plus frappé, qu'il avait été lui-même témoin d'un fait analogue il y a quelques années.

« Il traçait un chemin de fer en Californie et un de ses ouvriers, en abattant un arbre, se fit à la jambe, avec sa hache, une profonde entaille qu'on s'empressa de bander fortement pour arrêter l'hémorragie. Un des assistants conseilla de prendre le premier linge imbibé de sang et de le porter immédiatement à un médecin des environs, qu'on nom-

mait le médecin par sympathie et qui opérait à distance des cures merveilleuses. On fit comme il l'avait dit. Le médecin, après avoir reçu le linge sanglant, prit une grosse tarière, fit un trou dans un chêne vigoureux, plaça au fond ce linge, puis le reboucha au moyen d'une cheville enfoncée à grands coups de maillet. On constata, non sans étonnement, que la cicatrisation de la plaie marcha, à partir de ce moment là, avec une rapidité tout à fait anormale (1). »

En 1885, le docteur Babinski, alors chef de clinique de Charcot, à la Salpêtrière, communiquait à la *Société de psychologie physiologique*, dans sa séance du 25 octobre, le résultat d'une série d'expériences de *transfert* d'une maladie d'un sujet à l'autre.

Le docteur Luys reprenait un peu plus tard ces expériences, dans son service de la Charité, avec un retentissement qu'on n'a pas encore oublié.

« Sa première méthode, nous dit M. de Rochas, qui assistait à ces mémorables expériences (nous allions écrire à ces représentations), consistait à mettre le malade en communication par les mains avec le sujet en face duquel il était assis... Au bout de quelques passes, on poussait le sujet jusqu'au

(1) Lettre publiée par M. le docteur HAHN, dans la *Lumière* (1900 ou 1901.)

somnambulisme et on constatait alors qu'il avait pris la personnalité nerveuse psychique du malade, se plaignant des mêmes malaises, présentant les mêmes infirmités. On guérissait ensuite le sujet par suggestion et on le réveillait ; puis on recommençait, un certain nombre de jours, la même opération, et, dans beaucoup de cas, on amenait ainsi, au bout d'une douzaine de séances, une amélioration notable dans l'état du malade. »

M. de Rochas atteste qu'il a vu guérir de la sorte ou, du moins, modifier d'une façon très heureuse, « des paralysies, des vertiges, des céphalalgies et même des battements de cœur et des *nævi* ».

Plus tard, M. Luys changeait — c'est le cas de le dire — ses batteries ; il se bornait à placer un aimant en fer à cheval, d'abord sur la tête du malade, le pôle sud vers le front, le pôle nord sur la tempe droite, pendant cinq à six minutes, puis sur celle du sujet mis préalablement en état de léthargie hypnotique.

C'est ainsi qu'il plaça la « couronne aimantée » sur la tête d'une femme atteinte de mélancolie avec des idées de persécution, de l'agitation, une tendance au suicide, etc. L'application de cette couronne sur la tête de la malade amena, au bout de cinq ou six séances, un amendement progressif de son état.

Au bout d'une quinzaine de jours, cette même

couronne fut placée sur un autre sujet, mâle, hypnotisable, hystérique, atteint de crises fréquentes de léthargie ; et le docteur Luys constata, avec surprise, que ce sujet, mis en état de somnambulisme, proférait les mêmes plaintes que celles de la malade guérie quelques jours auparavant de sa mélancolie ! Le sujet hystérique avait pris, grâce à la couronne aimantée, l'état cérébral et jusqu'au sexe (en imagination) de la malade précédente.

Ce phénomène, M. Luys put le reproduire sur un certain nombre d'autres sujets. Il en conclut que « certains états vibratoires du cerveau, et probablement du système nerveux, sont susceptibles de s'emmagasiner dans une lame courte aimantée, comme le fluide magnétique dans un barreau de fer doux, et d'y laisser des traces persistantes (1). »

Le docteur Luys répéta ses expériences sur les animaux. Il appliqua une couronne aimantée, d'abord sur la tête d'un chat, puis sur celle d'un sujet en état de réceptivité ; puis d'un coq et d'un autre sujet également préparé. Et dans les deux cas, les sujets prirent les allures et le cri des animaux, dont ont leur avait *transféré* ainsi l'état psychique (2).

(1) Séance de la *Société de Biologie*, 10 février 1894.

(2) DE ROCHAS, *Op. cit.*, p. 160 de la 2^e édition. « Dans le cas du coq, écrit M. de Rochas, j'ai prié le docteur Luys de presser le point de la mémoire somnambulique du sujet réveillé (ayant perdu le souvenir de ce qui s'était

D'après M. de Rochas, l'aimant jouerait le rôle de la *mummié* dans les expériences anciennes. La guérison se ferait en soutirant peu à peu, à chaque opération, le fluide vicié et en le remplaçant par du fluide pur, fourni par le milieu ambiant. Mais, ajoute M. de Rochas, au point de vue curatif, il semble inutile d'opérer le transfert sur une autre personne : il suffirait de modifier l'état nerveux du malade, soit par l'aimant, soit par toute autre substance, capable d'agir comme *mummié*.

Mais n'est-il pas des cas où la guérison s'opère par suggestion ? M. Paul Joire (de Lille), qui a sur toutes ces matières une compétence indéniable, ne le pense pas, quant à lui. L'application des aimants, selon cet hypnologue, détermine des effets qui ne peuvent être ni le résultat d'une suggestion faite par l'opérateur, ni d'une auto-suggestion du sujet. Sans doute, on peut, par suggestion, obtenir le transfert d'une paralysie ou d'une contracture, comme on peut aussi guérir ces affections par suggestion. Mais, pour qu'il y ait suggestion, il faut que le malade sache et comprenne ce qui doit arriver ; pour qu'il y ait auto-suggestion, il faut qu'il craigne ou qu'il désire l'objet de la suggestion. Or,

passé dans son sommeil) et de lui demander à quoi il pensait lorsqu'il dormait : le sujet a répondu qu'il pensait à des poules (*sic*). »

quand chez un malade atteint, par exemple, de la paralysie d'un membre, on applique l'aimant sur le membre sain, le malade, par suggestion, pourra bien faire disparaître la paralysie, mais il ne la fera point passer dans le membre sain. Il ne peut pas penser que l'on commence par déplacer son mal, ce qui, à ses yeux, ne le guérit pas ; il ne peut pas le désirer. Donc, quand ce phénomène se produit, il y aurait autre chose que la suggestion : il existe une action spéciale de l'aimant sur le système nerveux. M. Joire rapporte, à ce propos, plusieurs observations de crises douloureuses, rebelles aux diverses médications, et qui ont pris fin dès l'application de l'aimant.

Si l'on ajoute que ces applications de l'aimant ont été faites chez des personnes peu sensibles aux procédés hypnotiques, ou présentant une grande résistance à la suggestion, on se rendra compte de l'utilité de ce moyen thérapeutique.

Il faudrait donc croire que la « transplantation des maladies » n'est pas tout à fait aussi absurde qu'elle apparaît de prime abord, à condition de n'en retenir que certaines pratiques, celles notamment qui ne nuisent pas au prochain. Si charité bien ordonnée commence par soi-même, il est rien moins que charitable de passer notre mal au voisin.

Ce sont procédés d'un autre âge qu'il serait cruel, voire inhumain, de faire revivre.

IV. — La Foi religieuse

Si les miracles s'accomplissent aussi aisément par la simple croyance aux guérisseurs ou dans leurs recettes, on comprendra qu'ils doivent éclater plus nombreux encore quand la foi a la divinité pour objet.

De tout temps, l'homme a été tenté d'appeler la puissance divine à son aide pour la guérison de ses maladies. Nos ancêtres, qui n'étaient que de grands enfants, expliquaient à leur façon les phénomènes de la nature. Un événement heureux survenait-il, nos pères l'attribuaient au Génie, ou à la Fée bienfaisante. Un malheur s'abattait-il sur leur maison, les dieux malfaisants en étaient seuls responsables.

Il est à remarquer qu'au début, la médecine fut toujours exercée par les prêtres : les Druides, les prêtres d'Esculape, les Asclépiades sont nos ancêtres directs, à nous médecins.

Le voisinage entre l'art de guérir et les fonctions religieuses se maintient, du reste, encore de nos jours. Le prêtre, la sœur de charité font de la médecine. Dans les villages isolés, on se croirait revenu au moyen âge et les paroles de Michelet sont toujours d'actualité :

« La médecine ne se faisait qu'à la porte des
« églises, au bénitier. Le dimanche, après l'office,
« il y avait force malades qui demandaient des
« secours ; on leur donnait des mots. Vous avez
« péché, Dieu vous afflige, remerciez-le ; c'est
« autant de moins sur les peines de l'autre
« monde. »

Aussi, dès la plus haute antiquité, y a-t-il eu des prières pour guérir, des talismans, des pratiques religieuses, des pèlerinages. Certaines de ces prières, de ces pratiques, certains de ces talismans se sont conservés jusqu'à nous, changeant seulement de forme, mais conservant leur fond intact.

On appelait autrefois, chez les Romains, phylactères, des objets ayant touché la statue d'un dieu ; ils étaient alors fort à la mode. On les portait enroulés autour du corps, pour se préserver des maladies ou au besoin pour s'en guérir. Eh bien, ces phylactères sont encore utilisés par nos campagnards. A Gannay, on voit une statue de dieu d'origine païenne, aujourd'hui dédiée à saint Ploto, qui est précisément une sculpture gallo-romaine

authentique. Or, cette statue est encore entourée de cordons noués, de phylactères, comme elle l'était il y a plus de mille ans. Le nom de la divinité a changé, — on la nomme aujourd'hui saint Ploto ; — la pratique est toujours la même.

Les phylactères passaient pour d'excellents remèdes contre le tour de reins ; nos paysans les emploient contre le même mal. Ils font bénir une corde de chanvre, se la mettent autour des reins, et, la foi aidant, les voilà guéris.

Et sans sortir de votre ville, regardez autour de vous ; et constatez combien de personnes attachent une grande importance à tel ou tel objet religieux, parce qu'il a été posé sur le tombeau d'un saint ou d'une sainte célèbre.

Voici une gracieuse coutume, employée aujourd'hui encore par les mamans, pour guérir leurs enfants de la fièvre (1). Elles emportent leur petit malade à l'église ; là, elles le déposent à terre ; puis, le prenant sous les bras, elles lui font faire neuf fois le tour du maître-autel, aussitôt après la célébration de la messe. C'est la neuvaine ambulatoire. N'est-ce pas un souvenir des Panathénées, dont les harmonieuses théories se déroulaient jadis à Athènes autour des Propylées ?

En Bretagne, on trouve un grand nombre de cou-

(1) In Thèse de BIDAULT.

tumes druidiques conservées intactes dans certains villages. Les habitants continuent à faire à certains moments de l'année des processions autour des anciens menhirs ou des anciens dolmens et viennent consciencieusement y frotter l'organe qu'ils ont malade (1).

A Maël Pestivien, par exemple, on voit deux importants blocs de granit, où les femmes stériles viennent se frotter le ventre.

Un certain nombre de menhirs s'appellent les *menhirs de Samson*, et les malades s'y frottent soit l'épaule, comme à Landunvez (Finistère); soit les reins, comme à Ploemen ou à Trégastel.

Les fiévreux vont, pour se guérir, s'asseoir sur le rocher de Saint-Ronan. On trouve un autre rocher, pour les fiévreux, dans l'île de Sein, ou à Saint-Théodore.

Il existe d'autres menhirs secourables à Saint-Cado pour les sourds; à Saint-Marec et à Saint-Adrien pour la coqueluche; à Saint-Pabin pour les rhumatismes, etc... (2).

Dans le Poitou, à Lusignan, près de Poitiers, nous connaissons un trou creusé dans les rochers, où une femme mariée n'a qu'à passer pour être

(1) Austin de CROZE, *La Bretagne païenne* (articles de la *Revue*, ancienne *Revue des Revues*).

(2) FOLL, *Médecine et superstitions populaires en Bretagne*; Thèse de Bordeaux, 1903.

enceinte dans l'année. De semblables trous existent dans un grand nombre de contrées.

Nous trouvons ces coutumes gauloises encore intactes également dans la Lozère. Près du village de Grandieu, on rencontre un énorme bloc de granit creusé d'un trou — puisard naturel ou artificiel? — dans lequel s'amassent les eaux de pluie. L'eau contenue dans ce roc passe pour guérir les croûtes — la gourme ou la rache (teigne) — que les enfants ont sur la tête, ou les maladies cutanées dont sont affectés les adultes. L'eau y est même peu propre, étant donné qu'on y laisse souvent les calottes et les bonnets des enfants, et qu'on y jette même de menus objets, ou de la monnaie, en guise de remerciements ou d'ex-voto. De là ce dicton populaire dans la région :

Din lou bassi de Saint-Mèn

Aquel qu'a pas la rougno, li prèn.

Près du village de Termes, se trouve aussi un roc creux : l'eau amassée dans le trou passe pour guérir les ophtalmies et autres maladies des yeux en général. On se lave avec l'eau, et on jette des épingles dans le trou (1).

(1) Cette coutume de jeter des épingles dans une fontaine, nous l'avons retrouvée un certain nombre de fois et notamment à une fontaine située près des arènes romaines de Saintes. Les jeunes filles vont y jeter des épingles ; si deux épingles tombent en croix, la jeune fille qui les a jetées se mariera dans l'année.

Dans les gorges du Tarn, existe l'ermitage de Saint-Ilère, bien connu des chasseurs ; dans un petit bassin creusé dans le roc, suinte, goutte à goutte, une eau qui possède la faculté de guérir les maladies des yeux. On se lave l'œil malade avec cette eau, et on y jette une épingle piquée dans un morceau de drap du vêtement du malade.

Quel est le département français qui ne possède, pour son compte, au moins trois ou quatre fontaines renommées pour telle ou telle affection ? Eh bien, ce culte des eaux est venu en Gaule avec, ou peut-être même, avant les Druides ; mais c'est certainement grâce à eux qu'il devint le fond de la religion populaire de nos ancêtres. Pour eux, le gazouillement du ruisseau, la rosée du matin, la fraîcheur de la source devinrent la poétique manifestation d'une divinité favorable. L'eau étanchait la soif, fertilisait les champs, répandait la vie sur toute la nature, et par conséquent, devait avoir mille propriétés bienfaisantes (1).

Lorsque le Christianisme envahit la Gaule, il ne changea rien au fond des croyances anciennes dans les vertus divines et thérapeutiques des fontaines.

(1) Toutes les religions n'ont-elles pas une origine commune ? Comparez les Hindous allant se plonger une fois par an dans les eaux du Gange, pour se purifier, moralement et physiquement.

Les apôtres chrétiens n'arrivèrent à implanter leurs idées nouvelles qu'à force de diplomatie. Les sources qui portaient le nom d'un esprit païen vénéré, furent tout simplement vouées à un saint ou à une sainte. Au-dessus de la grotte où était sensé habiter le dieu de la fontaine, on bâtit une chapelle, on éleva une croix, et les choses continuèrent comme par le passé. Les noms, les formules, les cérémonies même changèrent à la longue ; le fond resta pareil. C'est ainsi que les pèlerinages chrétiens remplacèrent les pèlerinages païens. La croyance aux eaux miraculeuses resta la même et subsiste encore de nos jours d'une manière tenace.

« Les sanctuaires révévés de Lourdes, de la Salette
« et d'autres lieux, ne sont après tout que les ves-
« tiges du passé. Les pèlerins qui s'y rendent ne
« font que continuer les traditions de nos pères qui
« vivaient dans les grandes forêts de la Gaule (1). »

Après ce préambule, nous allons étudier tous ces restes du passé, les prières, le culte des saints et des fontaines, les grands pèlerinages, et montrer leur action réelle.

Loin de nous la pensée de faire de la théologie. Nous voulons simplement montrer (question religieuse mise à part), que la croyance en une divinité tutélaire, quelle qu'elle soit, est un adjuvant énorme

(1) *Correspondant médical.*

pour la guérison de toutes les maladies. Vous nous permettrez même d'ajouter que nul n'a le droit d'en sourire ; car, vraies ou fausses, du moment qu'elles soulagent un grand nombre de nos semblables, elles doivent nous être sacrées.

Il est des circonstances toutefois, où ces croyances religieuses peuvent être un danger, et nous ne saurions, dans ces cas, trop lutter contre. Le peuple ne devrait pas oublier le vieil adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Il ne faut donc pas rester dans l'inaction, et attendre qu'une intervention surnaturelle vous guérisse. La thérapeutique qui se borne à des prières ou à des pèlerinages est une thérapeutique dangereuse, si elle est seule à intervenir. Nous nous garderons de détourner de la prière une mère inquiète au chevet de son enfant ; mais nous prétendons aussi qu'elle ne se contente pas de sa prière ; aussi, considérons-nous comme criminelles les pratiques suivantes :

Un enfant était atteint de diarrhée, avec selles fréquentes et fétides. Pour tous soins, les parents avaient pris chacun un cierge allumé et avaient récité tout haut trois fois un évangile, en mettant la main sur la tête de leur bébé, persuadés qu'il allait immédiatement guérir. Quelques jours après, l'enfant était mort.

Tout aussi néfaste est la coutume des « voyages »,

employée en Touraine, et que nous voyons rapportée dans la thèse du docteur Darmezin.

Le sorcier que les parents du petit malade sont allés consulter, indique quel est le saint dont l'enfant est touché, et le nombre de *voyages* à faire, pour regagner les bonnes grâces du saint. Il va donc falloir *faire voyager* l'enfant, c'est-à-dire faire dire un *voyage* à son intention. La tradition est là pour guider les parents. Ces voyages se font partout et dans toutes les églises.

Un parent ou un ami de la famille se rend près du curé de la paroisse choisie, et lui verse une petite somme d'argent, pour faire dire le voyage. Le curé récite alors un évangile correspondant, soit au saint patron de l'enfant, soit au saint qui l'a touché, et dont le nom a été divulgué par le sorcier.

Mais, si tous les curés peuvent dire des voyages, certaines églises sont plus renommées et plus courues, certaines même ont leur spécialité (1).

(1) Les « voyages » sont quelquefois faits dans un but préservatif : c'est ainsi que, dans le Poitou, les parents conduisent leur enfant « faire son voyage » : pour la Saint-Jean, à Persac ; le dernier dimanche d'août, à Saint-Rémy ; le dimanche d'avant la Saint-Michel, à Loubressac, etc... On mène à Saint-Rémy les enfants en langueur et ceux qui ont les fièvres. Sur tous les chemins, avant d'arriver à la localité, attendent une foule de vieilles femmes qui vendent des petits cierges de cire jaune, destinés à brûler

C'est ainsi qu'on fait voyager :

A Pouzay, les enfants arriérés ;

A Nouatre, les aliénés ;

A Pont-de-Ruan, les enfants atteints de convulsions ;

A Rigny-Ussé, les eczémateux ;

A Aigues-Vives, les enfants atteints de convulsions ;

A Noyers, ceux qui sont atteints du « mal des Noyers (1) » ;

dans l'église devant la statue de saint Roch. Chaque pèlerin allume lui-même un cierge ; puis, après une courte prière, fait embrasser à son enfant malade cette statue ; mais celle-ci est d'une telle laideur que beaucoup s'y refusent avec force cris. En ce cas, les parents se contentent de passer sur la statue leur mouchoir, avec lequel ils essuient le visage et les mains de leur enfant. A la sortie de l'Eglise se trouve une croix, dont on fait trois fois le tour en priant ; de là, on continue le voyage à travers champs, de façon à faire à peu près le tour du bourg. Chemin faisant, on s'arrête à une fontaine, alimentée par une mare infecte. On trempe un mouchoir dans cette fontaine et l'on débarbouille le malade ; puis, on plonge dans cette eau sale une chemise que l'enfant doit porter neuf jours de suite sans la quitter. Le voyage se termine par l'achat d'un bout de faveur, rose ou bleue, dont on fait un collier à l'enfant. De retour à l'église, le curé dit un évangile sur la tête du petit malade. Si le premier voyage ne suffit pas, on en fait un second l'année suivante, puis un autre, et ainsi jusqu'à complète guérison. (L. PINEAU, *Revue des Traditions populaires*, t. V, p. 188).

(1) Le « mal des Noyers » est constitué, en Touraine, par les arthrites tuberculeuses et les ostéomyélites.

A Saint-Martin-le-Beau, ceux qui souffrent de l'estomac, etc., etc.

Nous avons eu l'occasion de voir un enfant atteint de broncho-pneumonie mortelle, laissé, presque sans soins, à une petite domestique inexpérimentée ; pendant que les parents affolés, prenant les deux chevaux de labour, étaient allés, l'un à Ballan, l'autre à Aigues-Vives, faire dire, pour l'enfant moribond, les *voyages* nécessaires à sa guérison.

Mais, à part ces pratiques, mauvaises en ce qu'elles ne peuvent influer en rien sur le moral des malades, et qu'elles font perdre un temps précieux à une médication utile, la foi religieuse est toujours, grâce à la suggestion, un puissant adjuvant de la thérapeutique.

V. — Les Prières.

Les prières sont la menue monnaie de la thérapeutique religieuse. Quelquefois elles constituent tout le traitement ; mais souvent aussi il faut leur adjoindre certaines pratiques, comme le soufflage, les croix avec les pouces ou avec un objet quelconque, etc. Non seulement elles peuvent guérir une affection, mais elles ont une vertu prophylactique très efficace. En portant dans un petit sachet suspendu à votre cou telle ou telle prière, vous vous garantirez de bien des maladies et en même temps du *mauvais sort*.

Comment, dira-t-on, on croit encore de nos jours au *mauvais sort* ! Certainement ; et non seulement dans les classes arriérées, mais chez des personnes instruites. Nous connaissons bien des gens qui ne doutent pas un seul instant du danger qu'il y a de se fâcher avec telle ou telle personne, parce qu'elle pourrait vous jeter un sort, c'est-à-

dire faire périlcliter vos affaires commerciales, ou vous susciter une foule de maladies.

Heureusement qu'il existe un certain nombre de recettes pour s'en préserver. Une dame, que l'un de nous connaît particulièrement, passe, joyeuse et calme, à travers toutes les embûches de la vie, parce qu'elle porte toujours sur elle une médaille de saint Benoit, et qu'elle ne manque pas de faire la main ityphallique (1), chaque fois qu'elle rencontre une personne suspecte.

Après cela, vous comprendrez facilement que les prières soient extrêmement répandues et considérées comme très utiles.

On a beaucoup parlé, il y a quelques années, d'une secte de guérisseurs qui prétendaient triompher de toutes les maladies par la prière. Cette secte, dite des « Eddistes », a pris son origine — qui songerait à s'en étonner ? — en Amérique, le pays de toutes les excentricités. Le docteur Dowie, « inventeur », si l'on peut dire, de la nouvelle méthode thérapeutique, et qui se disait le continuateur du prophète Elie, avait conçu le projet grandiose de fonder une cité sainte, à laquelle il donna le nom de Sion : elle était située à 42 lieues au

(1) Faire la main ityphallique, consiste à mettre le pouce entre le médius et l'index ; voilà une coutume qui nous vient, à coup sûr, directement de l'ancienne Grèce.

nord de Chicago ; dans la nouvelle ville, la vente des boissons alcooliques, « *aussi bien que l'exercice de la médecine* », étaient interdits : le rapprochement était d'une ironie réjouissante.

En Angleterre, où tout ce qui est empreint d'un cachet d'originalité a chance de trouver accueil, les *Christian Scientists* — ainsi furent désignés les adeptes de la nouvelle secte — ont voulu faire du prosélytisme, et cet apostolat s'est manifesté sous une forme qui n'a pas eu l'heur de plaire à tous. Les tribunaux anglais (1) ont trouvé de fort mauvais goût que les « Chrétiens Scientistes » eussent l'audace de violer la chambre des malades, d'en chasser le médecin ; ou, quand cette expulsion ne pouvait être pratiquée, de jeter par la fenêtre ses prescriptions, engageant le patient à n'en tenir nul compte et à se contenter, pour sa guérison, de se soumettre à certains rites religieux.

C'étaient bel et bien des homicides par imprudence — encore ces deux derniers mots sont-ils ajoutés dans une esprit de modération — que commettaient ces modernes Rose-Croix. La plupart des malades étant privés de secours médicaux, on prescrivait ce qu'il en advenait. Le plus grave, c'est que les membres de la secte étaient le plus souvent des femmes charmantes, dont les visites étaient aussi

(1) Cf. le *Journal de médecine de Paris*, 11 décembre 1898.

gratuites qu'obligatoires — ce qui n'était pas pour déplaire à la majeure partie des clients, peu empressés, en Angleterre comme en France, à solder leurs notes d'honoraires.

De l'Angleterre, les « Christian-Scientists » se répandirent en Allemagne : il fut un moment question de construire une chapelle à Hanovre, où les fidèles pourraient se réunir.

Notre pays fut gagné à son tour par la contagion : un homme, un prophète inspiré, prétendant recevoir ses ordres d'en Haut, vint déclarer qu'il se faisait fort d'obtenir des cures miraculeuses, là où la science de nos praticiens avait échoué. Il expliquait, dans des prospectus d'une rédaction assez incorrecte, comment la prière agit sur une maladie réputée incurable, la phtisie par exemple, et ses arguments valent d'être reproduits :

1^o Pendant la prière, le poumon prend un mouvement lent et vibratoire qui, comme tout genre de gymnastique, augmente la résistance et la compressibilité de l'organe, par rapport à tous les efforts destructifs.

C'est déjà un joli charabia, mais la suite n'a pas moins de saveur.

2^o Pendant la prière, l'absorption de l'air et par conséquent l'absorption de l'oxygène augmente et, en sachant prier Dieu, cette absorption peut gran-

dir de trente à quarante fois, par comparaison à celle des personnes qui ne prient pas Dieu.

Avec l'air, rentrent dans nos poumons l'oxygène et la chaleur ; une grande quantité d'oxygène, qui pénètre durant la prière, renouvelle les cellules vieilles et malades, aussi bien celles du poumon que celles du corps entier, les transformant en cellules nouvelles, grâce au sang qui afflue.

Outre cela, l'oxygène facilite la transformation de la chaleur, qui, combinée avec la chaleur fournie grâce à l'air, augmente la somme totale de la chaleur de l'organisme ; cette dernière étant le remède général de toutes les maladies et par suite celui de la phtisie.

3^o Pendant la prière, grâce au mouvement lent et vibratoire, *aussi bien que dans la toux*, grâce aux secouements rapides, la glaire se détache du poumon (*sic*) et se présente dehors ; mais avec cette différence que, pendant la toux, cela se fait vite, mais le poumon se déchire quelquefois, d'où s'en suit l'hémoptysie. Pendant la prière, cela se produit dans une période prolongée de temps, mais n'est pas accompagné de la déchirure du poumon et de l'hémoptysie ; car, pendant la prière, le poumon ne ressent pas d'aussi fortes tensions que pendant la toux.

On a essayé, à maintes reprises, de discipliner les touseurs ; que n'a-t-on pris avis du prophète

précité, ou, sans même aller aussi loin, que n'a-t-on dévidé son chapelet : la fatale hémoptysie aurait été conjurée.

Le quatrième effet de la prière, nous apprend enfin le thaumaturge, est le surnaturel ! C'est par là qu'il aurait dû commencer ; car vouloir assimiler la prière à un expectorant, c'est peut-être pousser l'irrévérence (ou l'humour) au-delà des bornes permises.

Quoi qu'il en soit, ces guérisseurs d'un nouveau genre n'ont pas le mérite de la nouveauté. Nous allons retrouver leurs pratiques, en remontant à l'antiquité la plus reculée, et aussi, ce qui ne surprendra pas, au fond de nos campagnes, où la lumière de la science n'a encore projeté que de vagues rayons.

Les Grecs prononçaient des paroles magiques pour cicatriser et guérir leurs blessures : Homère (*Odyssée*, c. XIX) rapporte qu'Ulysse, ayant été blessé par un sanglier, l'hémorragie fut arrêtée par une incantation (1).

M. Victor Loret, ancien membre de l'École fran-

(1) Dans les premiers siècles du christianisme, où l'on n'avait pas encore perdu tout souvenir des pratiques païennes, la prière apparaissait comme une sorte d'incantation, « puissante par une vertu intrinsèque et non par les intentions pieuses de celui qui prie ». *S. J. Chrysostome et les mœurs de son temps*, par A. PUECH, 1891.

çaise du Caire, nous a jadis fait connaître un traité de médecine égyptien, datant de l'époque des Ramsès. Dans l'introduction, l'auteur, se présentant lui-même au public, annonce qu'il possède des incantations, composées par Osiris en personne. Ces incantations sont, dit-il en langage sibyllin, « bonnes pour les remèdes, et les remèdes sont bons pour les incantations ».

Ce qui se passe dans l'Égypte moderne ne diffère pas sensiblement de ce qui se passait au temps des Ramsès : il n'est pas rare de se trouver, dans les rues du Caire, en présence d'un personnage assis sur le pas de sa porte et diluant gravement, dans une tasse d'eau, une sentence arabe et magique, écrite sur parchemin. Bientôt l'encre s'efface ; la phrase fondue s'étale et flotte en nuée noirâtre, la vertu de l'incantation s'est mélangée à l'eau ; il ne reste plus qu'à agiter et à vider d'un trait toute la tasse, pour se débarrasser des plus violentes migraines (1). Ceux qui espèrent la guérison en buvant une tasse d'eau de Lourdes, sont-ils plus sujets à moquerie que les modernes Égyptiens ? Et ceux-ci sont-ils davantage blâmables d'accompagner l'application de leurs remèdes de quelques formules inoffensives ?

(1) *L'Égypte au temps des Pharaons*, par V. LORET. Paris, J.-B. Baillière, 1889.

Les incantations ont joué, de tout temps, un grand rôle dans la médecine égyptienne ; c'est pourquoi, tout en administrant aux malades des remèdes, les sorciers de ce pays (car tout médecin était presque toujours, en ces temps héroïques, doublé d'un magicien), les sorciers, disons-nous, rassuraient le patient, en prononçant des paroles plus ou moins bizarres, destinées à éloigner l'esprit, cause provocatrice du mal.

Parmi les incantations, deux servaient à toutes fins, étant indistinctement recommandées pour toutes espèces de maladies ; elles ont été publiées dans la préface du Papyrus Ebers, auquel nous renvoyons les curieux de ces sortes de grimoires.

Mais outre ces deux formules, par trop générales, il en était d'autres plus spéciales, que l'on ne devait prononcer que dans des cas déterminés : celle qui servait pour l'expulsion des tœnias n'était pas celle destinée à guérir les taies de l'œil. Il en était qui donnaient plus de force aux remèdes, d'autres qui en atténuaient l'effet. Il y avait des incantations pour prévenir les larcins, d'autres pour disposer aux joûtes d'amour. Les paroles à prononcer étaient terribles, et la mise en scène ne l'était pas moins : lampes de cuivre, lézards coupés en morceaux, huile de rosée, *garçons encore vierges*, tout cela jouait un rôle important dans les opérations magiques.

Après les Pharaons, les incantations ne disparurent pas de l'Égypte : le rôle du médecin égyptien consista longtemps, presque exclusivement, en formules incantatoires, destinées à évincer l'esprit malfaisant, installé dans le corps du malade.

C'était aussi pour faire sortir du malade l'esprit qui le tourmentait, que l'on pratiquait une petite ouverture au crâne des hommes de l'époque néolithique.

Cet usage que l'on rencontre dans les sépultures préhistoriques de la France, du Danemark, de la Bohême, de l'Italie, du Portugal, du nord de l'Afrique et des Amériques, est en connexion intime avec l'habitude de ménager une issue dans les tombes égyptiennes, pour permettre à l'âme de sortir et de rentrer auprès du corps (1).

La médication par les prières ou les incantations, — car c'est tout un, suivant l'époque ou la latitude, — se retrouve à Rome, comme en Grèce.

Ammien Marcellin raconte que la fille de Valens fut guérie par une vieille « qui prononçait des paroles ».

Caton lui-même, dont on a vanté la sagesse, conseillait le singulier remède que voici : « Cueillez, disait-il, un roseau vert, de quatre ou cinq pieds

(1) *Le doublé d'après M. Maspero, par M. CAPATR (Revue de l'Université de Bruxelles, 1897).*

de long ; fendez-le par le milieu, et que deux hommes le tiennent sur votre cuisse luxée ; vous même commencez à chanter : *Daries, dardaries, astaries, Dissunapiter*, et continuez ainsi jusqu'à ce que les morceaux de la baguette fendue se soient rejoints. Agitez un fer au-dessus. Quand les deux parties se seront réunies et se toucheront, saisissez-les, coupez-les en tous sens, et faites-en une ligature sur le membre démis ou fracturé. Il se guérira. Tous les jours cependant, répétez la même invocation, ou la suivante : *Huat, hanat, huat ista pista sista, domiabo, danmansrta* ; ou bien encore : *huat, hant, hant, ista, sis, tar, sis, ardan-nabon, dunnanstra* (1). »

Cela rappelle, à s'y méprendre, les *abracadabra* du moyen âge, le moyen âge, époque favorable entre toutes à l'éclosion de ces pratiques superstitieuses. « Lorsque les remèdes, écrit le docteur Ferrari (2), ne produisaient pas l'effet attendu, et que l'art demeurerait impuissant, certains médecins avaient recours aux incantations et à l'*oraison médicale*.

Ces pratiques étaient employées par les « physiiciens » et les « mires » dans un but raisonné ; il est à présumer qu'ils ne se méprenaient pas sur la

(1) *Les médecins grecs à Rome*, par Maurice ALBERT.

(2) *Une chaire de médecine au XV^e siècle*, par le docteur Henri-Maxime FERRARI.

nullité de la valeur de la médication qu'ils conseillaient, et qu'ils s'efforçaient surtout d'impressionner favorablement l'esprit du malade, si disposé à obéir à leurs suggestions.

Ce genre d'invocations se rédigeait, la plupart du temps, en latin de cuisine ; on le mettait en rimes, afin que l'expression exacte s'en gravât mieux dans les esprits. Dans les nombreux opuscules de piété, réédités, au commencement du xvi^e siècle, par Guillaume Merlin, on rencontre quelques-unes de ces formules, rimées à l'époque de Charles VII, et que son fils, le terrible Louis XI, dut porter dans son bonnet de feutre, à côté de ses petites idoles de plomb. M. Antony Méray (1) en a reproduit un certain nombre, à titre d'exemples.

La première est une *piteuse oraison de sainte Syre*, qui avait la spécialité de guérir la gravelle et le mal de reins. Le poète de couvent, qui a rimé cette pieuse requête, commence par saluer « la glorieuse dame et pucelle », par une dizaine de vers, puis il formule ainsi son invocation :

Dévotement, je te requier
 Qu'il te plaise de nettoyer
 Mon corps de toute maladie.

.

(1) *La Vie au temps des Libres Prêcheurs*, t. I.

Par tes vertus et saintetez
Des reins pierres grosses et dures
Sont boutez hors et dégettez,
De toutes pôvres créatures ;
Et gravelles pareillement
Doulce dame tu fais yssir
De maintes gens incontinent...

Cette autre est l'oraison de sainte Marguerite, « à dire pour les femmes grosses » ; elle est tirée du petit poème intitulé : *La vie de Mme sainte Marguerite vierge et martyre*, si souvent rééditée aux premiers temps de l'imprimerie. L'aide qu'on lui demande est si nettement précisée, que la requête pourrait bien n'être qu'une traduction libre de celle que les Romains adressaient jadis à Lucine, la bonne déesse qui présidait aux accouchements.

On pourrait ajouter à ces pieuses prières celle qui se trouve dans le *Mortilogus* de Conrad Keitter, imprimé à Augsbourg en 1508 : c'est une façon d'ode, placée en tête de ce singulier recueil, où Marie est invoquée dans la bizarre intention d'être délivré *a morbo gallico*. C'était comprendre étrangement la vertu thérapeutique de la Mère de Dieu !

Les prières obstétricales étaient jadis, on le sait, en grand honneur (1), et c'était la Vierge qui était

(1) Au temps de saint Jean Chrysostome, au iv^e siècle, les sages-femmes n'hésitaient pas à recourir à l'intervention

également invoquée en cette circonstance : il est de notion courante que Jeanne d'Albret, en mettant au monde le futur Henri IV, chantait à pleins poumons la prière des femmes béarnaises :

*Notre-Dame du bout du pont
Secourez-moi à c'tte heure, etc.*

En Angleterre, au xv^e siècle, on se contentait d'attacher sur les flancs de la femme en travail la formule destinée à faciliter l'accouchement : c'était d'un emploi plus pratique, sinon plus efficace.

Croirait-on que, à l'heure actuelle, on n'ait pas complètement renoncé à ces pratiques d'un autre âge ? Certains guérisseurs se font forts de guérir les affections reconnues incurables par l'homme de l'art, à l'aide de prières appropriées.

Les paysans poitevins, dit le docteur Tiffaud (1) appellent *ver de taupe* ou *vertaupe*, le furoncle vulgaire.

Quelle est l'origine de ce mot ? Nous lisons, dans un vieux traité de chirurgie (2), que la *taupe* est

divine, quand les accouchements étaient laborieux (Cf. *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, par Aimé PUECH, p. 181).

(1) Docteur Jean TIFFAUD, *L'Exercice illégal de la médecine dans le Bas-Poitou*. (Les toucheurs et les guérisseurs) ; Thèse de Paris, 1899.

(2) *La Chirurgie complète par demandes et par réponses*, par M. LE CLERG, conseiller médecin ordinaire du Roy. Paris, MDCXIV, p. 179.

une « tumeur molle et assez large, qui vient ordinairement à la teste et au visage, et qui contient un pus blanc, épais et pituiteux ». Dans son Dictionnaire de médecine, P.-H. Nysten donne de la *taupe* cette définition, plus explicite : « Espèce de loupe irrégulière, sinueuse, formée sous les téguments de la tête, qui sont soulevés, comme la terre fouillée par une taupe. »

Seul, le mot *taupe* est suffisamment expliqué. Quant au *ver*, nous croyons en avoir trouvé la signification dans la présence du bourbillon.

On va chez le guérisseur trois matins de suite, et avant le lever du soleil. La personne qui touche, applique la paume de sa main droite sur le *ver de taupe* ; puis elle récite à voix basse une prière, précédée et suivie d'un signe de croix.

Cela fait, le malade retourne chez lui ; mais chose essentielle, il ne faut pas qu'il y ait de cours d'eau à traverser, car le bénéfice de l'attouchement et de la prière serait perdu.

« C'est la femme X..., continue-t-il, qui m'a guéri, mais la femme Y... pourrait en faire autant, si elle savait la prière, car elle aussi a étouffé autrefois une taupe. Je souffrais depuis quatre jours, et quelques jours après le dernier attouchement, mon *ver de taupe* a percé. »

Ces explications données, voici maintenant la

prière pour guérir le *ver de taupe* (1) : « Ver de taupe, ver de taupe, je t'étouffe comme j'ai étouffé l'autre. Notre Père... Je vous salue Marie... Au nom du Père, etc. »

Il y a une prière différente pour les brûlures, une pour le mal de gorge, une pour les dartres, une pour les forçures (ruptures musculaires), pour les piqûres de serpents, etc.

Contre les *dartres*, qu'on appelle aussi *varpelons* (du nom d'une chenille à laquelle les paysans attribuent les dartres), il existe un grand nombre de prières (2).

On prend le chiffon qui sert à nettoyer le four des boulangers, on frictionne vigoureusement la dartre avec ce chiffon, en disant :

« Varpelon, varpelon, tu perdras ta rougeur, ta largeur, ta creuseur, ton inflammation, *in nomine Patris.* »

Puis on souffle dessus trois fois.

Ou bien on fait avec le pouce trois fois le tour du mal en disant :

« Guèdre chevaline
Tu perdras ta rapine

(1) B. SOUCHÉ, *Croyances, présages et traditions diverses*, in *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, t. IV.

(2) Nous avons emprunté un grand nombre des prières qui suivent aux thèses des docteurs Bidault et Tiffaud.

Que le bon saint Hubert

Mette le pouce *In nomine Patris.* »

De guèdre, on a fait *guardre* et *diarde*. De là, une nouvelle formule et une autre prière.

« Bonjour diarde, tu as dis diarde que tu avais plus de diardes, des petites diardes de racines, de petites racines, de filets, de petits filets, que le bon Dieu avait d'amis. Tu as menti, diarde, tes diardes, tes petites diardes, tes racines, tes petites racines, tes filets, tes petits filets, disparaîtront et les amis du bon Dieu augmenteront. »

On fait alors trois fois le signe de la croix sur la dartre et on dit :

« Diarde rouge, diarde verte, diarde blanche, diarde chancreuse, diarde farineuse, je te panse au nom du bon Dieu, de la bonne Sainte Vierge, et de tous les maux et racines que le bon Dieu et la bonne Sainte Vierge, ils ont unis, ils les guériront. »

Pour la *teigne* :

« Saint Pierre sur le pont de Dieu s'assit. Notre-Dame de Caby y vint qui lui dit : « Pierre, que fais-tu là. » — « Dame, c'est pour le mal de mon chef que je suis ici. » — « Saint Pierre, tu te lèveras, à Saint-Agit tu t'en iras, tu prendras le saint onguent des plaies de Notre-Seigneur et tu t'en graisseras en disant trois fois Jésus Marie. »

Il faut en même temps faire trois signes de croix sur la tête malade.

Contre les entorses. — « Le bon Dieu, la Sainte Vierge, la bienheureuse sainte Anne, Sainte Mère, bonnes Saintes, je vous prie de grâce de sortir du jardin des Olives pour rhabiller X... du crochet de l'estomac, de toutes les côtes et côtilions, de tous les nerfs, de toutes les veines, de toutes les bronches, de toutes les veines du cœur et du corps, des blessures, refoulures, démanchures, du flux de sang et de tout ce qui en dépend. C'est grand péché, mais les médecins n'y font guère, et la santé de mon corps est le salut de mon âme. »

On souffle en même temps sur la partie malade, et on fait trois fois le signe de la croix avec le pouce.

Ou bien, on dit trois fois la prière suivante : « Entorses, détorses, veines, nerfs sautés et tressautés, je prie Dieu et la Bonne Dame de Mars de vous remettre dans l'endroit où vous étiez. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Vous pourrez également faire trois signes de croix sur l'entorse, en disant :

« La bienheureuse sainte Anne qui enfanta la Vierge Marie, la Vierge Marie qui enfanta Jésus-Christ, Dieu te bénisse et te guérisse, pauvre créature X... de blessures, rompures, entraves et toutes sortes d'infirmités, en l'honneur de Dieu et de la

Sainte Vierge, comme Saint Côme et Saint Damien ont guéri les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Faites, en plus, réciter au malade le matin, à jeun, trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur des angoisses de Jésus-Christ sur le Calvaire.

Pour la *veine sautée*, qui est, soit une entorse, soit une foulure, voici les prières conseillées :

« Veine sautée, veine foulée, veine démise, que Dieu te remette à ta place d'où tu es sortie, au nom du Père †, du Fils †, et du Saint-Esprit †. Ainsi-soit-il †††.

A chaque croix, il faut faire des croix sur la malade, avec le pouce trempé dans l'eau bénite.

Autre formule : on fait sur la partie malade des signes de croix avec le pouce, sec ou trempé dans l'eau bénite, en disant :

« Saute petite, saute grosse, si tu es dans ma peau saute dans mes os, si tu es dans mes os saute dans ma peau. Saute petite, saute grosse ; par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par la Sainte Trinité. Ainsi soit-il. »

Passons aux *hémorragies et coupures* ; elles sont des plus faciles à guérir, il suffit de dire :

« *Anna peperet Mariam, Elisabeth peperet Joannem, Maria autem Christum in nomine Jesu naset sanguis ab hoc famulo val ab hac famula* ».

Voici une seconde manière : toucher la partie malade en disant :

« De la terre *ejus exivit sanguis* ».

Et prenant de l'huile, dire trois fois dessus :

« *Natus est Christus + mortuus est Christus et resurrexit + Christus.* »

Prendre ensuite l'huile dans sa bouche, et la souffler dans la plaie ou sur le sang.

Troisième manière : répéter trois fois, en ajoutant chaque fois : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

« Trois Notre-Dame vont se promener. La première dit : X... perd tout son sang ; la seconde dit : nous l'arrêterons ; la troisième dit : il est arrêté. »

Quatrième manière :

« Dieu est né dans la nuit de Noël, à minuit, Dieu est mort, Dieu est ressuscité, Dieu a commandé que le sang s'arrête, que la plaie se ferme, que la douleur se passe, que cela n'entre ni en matière, ni en sérum, ni en chair pourrie, comme ont fait les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Natus est Christus, mortuus est et resurrexit.* »

On répète trois fois les mots latins, et, à chaque fois, l'on souffle en forme de croix sur la plaie, en prononçant le nom du malade et en disant :

« Dieu t'a guéri, ainsi soit-il. »

Cinquième manière : on prend un petit morceau

de bois et, le trempant dans le sang, on écrit le nom de la personne qu'on veut guérir, puis l'on dit :

« Sang, sang, sang, je t'arrête au nom du Père, du Fils et de la bonne Sainte Vierge. Sang, sang, sang, je te conjure, tu resteras aussi tranquille dans les veines de X... que Notre-Seigneur Jésus-Christ est resté tranquille dans sa fièvre. »

Contre les rages de dents, dites trois fois :

« Sainte Apolline qui êtes assise sur la pierre, sainte Apolline, que faites-vous ? — Je suis ici pour le mal de dents. Si c'est un nerf, ça s'ôtera, si c'est une goutte, ça s'en ira. »

Contre les maux de *gorge* : « Maux de cou, grippe, group (croup ?), scorbut, chancre, je te coupe, je te surcoupe, je te conjure, je t'excommunie au nom du bon Dieu et de la Sainte Vierge, tu sècheras, tu fondras dans la bouche de X... aussi vite que la rosée a fondu devant le soleil levant à la grand Saint-Jean. »

Ou bien on arrache trois joncs (1) en vue de la guérison, en disant une prière. On plie un des joncs en trois et on fait, avec le jonc ainsi plié, des signes de croix sur la bouche en disant :

(1) Pourquoi des joncs ? Probablement parce que, dans certaines campagnes, les joncs s'appellent *rauches* ou *rauques*, ce qui ressemble bien à la voix *rauque* de la personne malade.

« De la part de la bienheureuse sainte Anne et du bienheureux saint Simon, muguet, va-t'en ».

Puis on récite vingt *Pater* et vingt *Ave*. Le lendemain et le surlendemain, on répète la même prière avec le deuxième ou le troisième jonc.

Ou bien, faire trois fois le signe de la croix avec le pouce sur la bouche en disant chaque fois :

« Chancre et scorbut, je te touche, le bon Dieu te guérisse et la vierge Marie. »

Ou bien encore :

« Trois petits enfants s'en vont à Rome. En chemin, ils rencontrent la sainte Vierge qui leur dit : « Où allez-vous, mes petits enfants ? Nous allons à Rome pour nous faire guérir du chancre et de l'escorbut. »

On récite trois *Pater* et trois *Ave* et l'on est guéri.

Autre formule :

« Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur X... (répéter trois fois et ajouter, après avoir soufflé trois fois sur la langue) :

« Chancre rouge, chancre blanc, chancre noir, chancre morveux, chancre fileux, chancre bouton-neux, chancre baveux, par dessus tous les chancres donnés et non donnés, je te conjure de la part du grand Dieu vivant de mourir en trois jours, ou de te blesser à ce que personne l'ait plus (1). »

(1) Docteur BESSIÈRE, cité par BRISSAUD.

Pour les *coliques*, on met sur le nombril le grand doigt de la main droite et l'on dit :

« Marie qui êtes Marie ou colique, passion qui êtes entre mon foie et mon cœur, entre ma rate et mon poumon, arrêtez. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

On récite trois *Pater* et trois *Ave*, puis on prononce le nom du malade en disant :

« Dieu t'a guéri. *Amen.* »

Il y a un autre moyen :

On prend trois boulettes de pain et on dit :

« Pain de Dieu, je te bénis au nom de Jésus-Christ ; colique, je te conjure au nom de Jésus-Christ ; que la colique se passe aussi promptement que la sainte Vierge aime l'enfant Jésus. »

Récitez trois fois cette prière, en faisant avaler à chaque fois une boulette de pain (1).

(1) Nous lisons dans la *Gazette médicale du Centre*, septembre 1899, sous la signature du docteur E... :

« A propos de coliques, j'ai été moi-même témoin du fait suivant. Avec plusieurs personnes, je visitais une église du Blanc (Indre). Nous vîmes arriver deux femmes, une vieille et une jeune ; la jeune portait un pauvre enfant à l'air chétif et souffreteux. Elles s'adressèrent à une des personnes qui étaient avec moi et demandèrent *l'autel pour les coliques*, racontant que le pauvre petit, depuis quinze jours qu'il était né, n'avait cessé d'avoir des coliques, et qu'on venait là pour le guérir. Les deux femmes se mirent en prières. La jeune mère fit téter l'enfant, puis le démailleta. Les deux femmes gravirent alors les marches de

Contre les *maladies des yeux*, maladies qui se résument à deux : *la maille* (1) et *le bourgeon* (2), voici un certain nombre de formules :

« Le bon Dieu et le bon saint Jean s'en vont tous deux en voyage. Sur leur chemin, ils ont rencontré le bienheureux saint Abraham assis sur un banc. « Saint Abraham, levez-vous, suivez-nous. — Mon Seigneur, je ne puis, je ne vois. »

Répéter ça trois fois. A chaque fois que l'opérateur prononce ces paroles, il trace un cercle autour de l'œil avec son doigt. Quand il a fait trois fois ce mouvement, il souffle trois autres fois, alternativement, dans l'œil malade et dans le feu de la cheminée, en disant :

« S'il y a maille ou onglin, ou cottin ou cottaille, qu'il brûle, qu'il fonde ou qu'il saute à terre, dans l'intention du bon Dieu et de la bonne Sainte Vierge, de Sainte Claire, de Sainte Epine, de Sainte Reine, de Saint Ferréol et de tous les bons saints et saintes du paradis. »

l'autel, et frottèrent sur l'autel le ventre de l'enfant ; mais je ne sais pas si elles dirent une prière spéciale. »

(1) La *maille* veut dire un peu toutes les maladies des yeux, mais surtout les taies et la cataracte. Littré suppose que *maille* provient de *medalla*, médaille. Il est plus vraisemblable que l'étymologie est *macula*, tache. On appelait *mailles* les taches du plumage des oiseaux. (BRISSAUD, *loco citato*, p. 307.)

(2) Le *bourgeon*, c'est la cataracte, que A. PARÉ appelait : *maille, taye, bourgeon*.

Réciter alors cinq *Pater* et cinq *Ave*. Pendant ce temps le malade chante :

I vin d'lon (Lyon)
Chercher guairaïon
D'lai maille et du borgeon
Si cô la maille
Que Dieu m'l'aipaille
Si cô l' borgeon
Que Dieu m'donne guairaïon.

Si ce traitement ne vous réussit pas, en voici un autre :

Trois vierges dames s'en vont
Au delà des monts
Chercher guérison
La lumière et le bourgeon
Dans leur chemin font rencontre
De l'enfant Jésus qui leur dit
Mes trois vierges dames, où allez-vous ?
Seigneur, nous allons au delà des monts
Chercher guérison
De la lumière et du bourgeon.
L'enfant Jésus leur répond :
Retournez dans vos maisons.
Vous y trouverez guérison
De la lumière et du bourgeon.

Répétez cette prière trois jours de suite et, l'imagination aidant, vous serez guéris (1).

Autre formule :

« Le bienheureux saint Jean passant par ici, trois vierges dans son chemin, il leur dit : Que faites-vous ici ? — Nous guérissons la maille. — Guérissez, vierges, guérissez les yeux de X... »

Faisant le signe de la croix et soufflant dans l'œil, on dit :

« Maille feu, grief ou quoi que ce soit, ongle, graine ou araignée, Dieu te commande de n'avoir plus de puissance sur cet œil, que les juifs le jour de Pâques sur le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Puis on fait le signe de la croix, en soufflant dans les yeux de la personne et en disant :

« Dieu t'a guéri »,

sans oublier la neuvaine à l'intention de la bienheureuse Claire.

Orgelets. — Pendant trois jours de suite, dire trois fois le matin :

Bonjour, Orgelet,

Va-t'en comme tu es venu.

(1) Cette prière est même bonne pour les animaux. Le docteur BIDAULT nous dit qu'il a vu une brave femme la réciter consciencieusement pour son porc, qui avait sur la langue ce que l'on appelle une *lentille* (bouton aphteux).

et trois fois le soir en se couchant :

Bonne nuit, Orgelet,
Va-t'en comme tu es venu.

En disant ces formules, il faut faire sur l'orgelet, humecté de salive, un signe de croix, soit avec un anneau de mariage, soit avec l'ourlet de sa chemise, tourné à l'envers.

Citons encore un certain nombre de prières pour des affections diverses.

Pour guérir *la rage*, chez les hommes et les animaux, il faut d'abord prendre trois œufs dont on enlève le blanc, de l'huile de noix et un poëlon qu'on fait rougir. On bat ensemble les jaunes d'œufs et l'huile, et on jette le tout dans un poëlon rouge. On tourne cette omelette d'un nouveau genre et on la laisse. On prend de la racine de galles récoltée le Jeudi Saint, et à midi sonnant, et on en râpe avec une lime à bois deux pleins dés, qu'on mélange à l'omelette ci-dessus. On met ensuite une boule de pain dans le milieu de la main droite, on la bénit de la main gauche, en disant : « Pain, je te bénis ». Puis, mettant un doigt de la main gauche près du pouce droit, on dit :

« Dieu te guérit aussi promptement que la sainte Vierge aima le petit enfant Jésus. »

On fait ensuite le signe de la croix avec le même doigt.

S'il s'agit d'un homme, il mange les œufs mis dans l'huile. Si ce sont des animaux, on frotte la plaie avec, avant de les faire manger.

Pour le *point de côté*, mettre sur l'endroit douloureux deux brins de rameaux en croix et dire :

« Point sur point, que Dieu te guérisse comme Saint Côme et Saint Damien ont guéri Notre Seigneur au Jardin des Oliviers. »

Pour se débarrasser du *fil* (lumbago, sciatique, etc.), on doit répéter neuf fois, et plusieurs jours de suite :

« Fil, je te dis bonjour ; tu as autant de racines que le Bon Dieu a d'amis, mais les amis de Dieu profiteront et tes racines périront. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. »

Pour les *morsures de serpents*, le guérisseur récite :

« Saint Hubert et Saint Simon s'en vont à la chasse, par les rues et par les champs. Saint Hubert dit à Saint Simon : nous avons bien chassé pendant trois jours et trois nuits sans rien tuer ; nous n'avons trouvé qu'une couleuvre et qu'un verpis qui a mordu nos chiens et nos lévriers et ils sont restés sur place. Jésus-Christ dit à saint Simon et à Saint Hubert : allez-vous en, vous pétri-

rez des feuilles de ronces traînantes, et des feuilles de rendlit (?) avec de la graisse de porcelain (?) vous en frotterez les plaies du haut en bas en descendant, et le venin sortira. Vos chiens et vos lévriers en reviendront et la couleuvre et le verpis en périront. »

Puis on souffle trois fois sur la morsure, en disant : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

On rencontrait, il n'y a pas un quart de siècle, dans la plupart des foires et assemblées du centre de la France (1), des charlatans que l'on appelait *Saint-Hubert* ou *marchands de Saint-Hubert*, qui promenaient dans une petite boîte l'image du saint, à laquelle ils faisaient toucher des bagues, des chapelets bénits, qui acquéraient à ce contact des vertus préservatrices. Lorsque vous étiez muni d'un pareil talisman, et que vous saviez par cœur la fameuse oraison de Saint-Hubert qui commence par ces mots :

Grand saint Hubert qu'étez glorieux,
 Du fils de Guieu (Dieu) qu'étez amoureux ;
 Que Dieu vous garde en ce moment
 Et de l'aspic et d'la serpent,
 Du ch'ti chin et du loup manfait, etc., etc.,

vous étiez sûr de voir s'envoler votre mal.

(1) *Croyances et Légendes du Centre de la France*, par LAISNEL de la SALLE, t. I.

Enfin, pour se préserver de toutes les maladies possibles, on récite les prières suivantes :

« De grand matin, je me lève, et je vais laver mes pieds dans le jardin des Olives, et courant dans un ruisseau, je rencontre la Sainte Vierge et Saint Joseph. Sainte Vierge, je vous prie, guérissez le mal que j'ai aussi vite, aussi promptement que la Sainte Vierge allaite son enfant Jésus. »

Cette prière doit se dire dans son jardin, en se lavant les pieds et les mains, pendant trois matins de suite, et trois fois chaque matin.

En même temps que les prières, citons les *talismans*, *médailles*, *reliques*, etc., dont le résultat thérapeutique est le même.

C'est ainsi qu'une des plus anciennes familles (2) du quartier Saint-Michel, à Bordeaux, conserve, depuis plus de cent ans, un médaillon, de facture espagnole, composé de deux plaques de cuivre avec dessein au repoussé, et à l'intérieur deux images pieuses. Cet objet religieux a la propriété de procurer aux femmes enceintes un accouchement facile et heureux.

Il doit être placé dans le lit de la personne en mal d'enfant, de façon que les reins de la parturiente reposent dessus.

(1) Camille de MENSIGNAC, *Les Superstitions du département de la Gironde*.

Paul Parfait, dans son ouvrage *L'arsenal de la dévotion*, à l'article « image », dit qu'il est attribué actuellement de grandes vertus médicales aux imageries du sacré Cœur de Jésus, du sacré Cœur de la Vierge, de Saint Joseph, de Sainte Philomène, de Pie IX, etc., etc...

On trouve encore dans certaines familles bordelaises et girondines, les reliques de Sainte Marguerite, employées pour procurer aux femmes en mal d'enfant d'heureuses et faciles couches. Elles doivent être suspendues au cou de la patiente, si celle-ci est pieuse ; ou, dans le cas contraire, sous le traversin, pendant tout le temps de l'accouchement.

Les reliques de Sainte Marguerite sont efficaces, parce que Sainte Marguerite, avant de mourir, aurait prié pour les femmes en couches.

Autrefois, au lieu des reliques de cette sainte, on se servait de sa prétendue ceinture qui, appliquée sur le ventre de la femme, lui ôtait toute douleur pendant l'enfantement. On attribuait les mêmes vertus médicales à la ceinture de Sainte Oyan. On emploie aujourd'hui, outre les reliques de Sainte Marguerite, celles de Sainte Germaine, de sainte Véronique, etc. (1).

Chez les Juifs, afin de procurer à la femme d'heu-

(1) Dans certains pays, on met en croix sur le lit la ceinture de noces de la parturiente.

reuses couches, un des proches parents de la patiente se rend à la synagogue, ouvre la porte du tabernacle, qui doit rester ouverte tout le temps de l'opération, et il en rapporte la clef, afin de la placer sous le coussin du lit de la malade.

Dans la même catégorie rentrent les propriétés bienfaisantes et superstitieuses de la *Rose de Jéricho* ou *Rose de Marie* : on place, à côté du lit de la parturiente, une rose de Jéricho ; cette plante doit être mise dans une assiette ou dans un verre contenant un peu d'eau (1).

Cette rose, au dire des personnes qui s'en sont servi ou qui ont assisté à l'accouchement, a la propriété de commencer à s'ouvrir dès les premières douleurs que ressent la femme ; et elle se développe toujours un peu plus à chaque nouvelle douleur. Elle est tout à fait épanouie dès que l'accouchée est sur le point d'enfanter (2).

Certaines personnes affirment même que si, pour opérer l'accouchement, on est obligé d'employer les fers, la rose ne s'ouvre pas entièrement.

Les familles qui ont le bonheur de posséder une

(1) Voir de MENSIGNAC, *Op. cit.*, et DUJARDIN-BEAUMETZ, *Les plantes médicinales*.

(2) La rose de Jéricho est très employée par les Juifs d'Europe, d'Asie et d'Afrique ; aussi croyons-nous qu'on peut lui attribuer une origine juive.

rose de Jéricho la gardent précieusement, et ne la prêtent qu'aux familles amies (1).

Tout cela s'explique facilement par les propriétés hygrométriques de cette plante. Tous ceux qui ont eu en mains une rose de Jéricho ont pu faire l'expérience de la tremper dans l'eau, de la retirer ensuite, et de la voir peu à peu s'ouvrir, et enfin s'épanouir complètement.

Ce qui jouit encore, dans quelques contrées, de

(1) AL. BAILLON, à la page 749 de son *Traité de Botanique médicale et phanérogamique*, nous donne la description suivante de la rose de Jéricho :

« La plante, plus curieuse qu'utile, à laquelle on a donné ce nom et celui de « Rose hydrométrique », « Rose de Marie », est l'*Anastatica hierochuntica*, petite herbe annuelle des sables de l'Arabie, de la Syrie et de la Barbarie, dont la tige se ramifie dès sa base et porte des feuilles alternes, puis de courts épis terminaux ou oppositifoliés, chargés de petites fleurs blanchâtres, à pétales obovales, courts et à ovaire pauciovulé. Le fruit est court, renflé, surmonté de chaque côté du style de deux oricules dressées, obtuses, dont la réunion forme une cupule incomplète.

«... Quand la plante fructifie, ses rameaux deviennent ligneux, s'incurvent et forment, par leur rapprochement et leurs entrelacements, une sorte de boule que le vent balaye dans les déserts après avoir arraché la plante. A l'air humide ou dans l'eau, les rameaux s'étalent de nouveau. De là l'idée de certains charlatans de prédire un heureux accouchement aux femmes auprès desquelles ils plaçaient dans l'eau une rose de Jéricho, quand l'expansion de celle-ci se produisait rapidement. Il est inutile de rappeler toutes les superstitions bizarres auxquelles cette espèce a donné lieu. »

son ancienne renommée, c'est la *terre de Saint-Paul*.

En l'an 40 ou à peu près, Saint Paul, amené prisonnier à Rome, fut jeté dans une île par la tempête. Là, dit-on, il vécut pendant plusieurs mois du pain que lui donnait la pitié, de l'eau que lui donnait le ciel, et d'espérance en une vie meilleure.

Un jour qu'il se promenait à travers bois, le froid l'ayant saisi sous ses vêtements, trop faiblement ouatés, il ramassa quelques bûchettes et y mit le feu. Or, tandis qu'il se chauffait, une vipère se glissa, en rampant, près de lui et le mordit.

Pour le commun des mortels, la blessure d'une vipère est chose fort désagréable, mais il n'y avait là rien de bien effrayant pour un saint. Paul secoua sa main et la vipère tomba ; puis il saupoudra la morsure avec un peu de terre, et nul mal n'en advint.

Depuis ce temps, dit la légende, aucune vipère n'a été vue dans l'île et — chose plus merveilleuse ! — la terre de cette île a conservé la propriété que, par grâce divine, elle avait spontanément acquise pour saint Paul.

Dans bien des campagnes, dans le Dauphiné par exemple, on rencontre des guérisseurs qui vendent la *Terre de saint Paul* en petits paquets, et au plus juste prix.



Les superstitions que nous venons de rappeler ne sont pas, hâtons-nous de le dire, spéciales à notre pays. Kogernikoff a rapporté le cas de guérison d'un professeur de Moscou, atteint de sycosis parasitaire, guérison obtenue en trois jours grâce aux prières d'une femme. Chose singulière : on avait constaté la présence de staphylocoques dans le pus, et la maladie avait résisté, pendant neuf mois, à tous les traitements dirigés contre elle.

Le docteur Hikmet a vu, de son côté, en Perse et en Kurdistan, la diminution du foie et de la rate survenir, après cinq ou six séances de la cérémonie suivante : avec un sabre courbe, on frappe, perpendiculairement et sans le blesser, le ventre du patient *en récitant certains versets du Coran* : sous l'influence de la peur, de la foi et de la suggestion de l'entourage, il se produit une vaso-constriction, et par suite une diminution de la rate hypertrophiée.

Que de fois, écrit le docteur Poskin (1), n'avons-nous pas vu de petits enfants atteints de convulsions, dont les parents se contentaient, pour tout

(1) Docteur A. POSKIN, *Préjugés populaires*.

traitement, de lire, en tenant la main sur la tête du bébé, le premier chapitre de l'évangile selon Saint Jean ! Ce remède, ajoute notre confrère belge, est à peu près aussi efficace que celui qui consiste à faire porter sur la poitrine une prière écrite, dont le texte se transmet fidèlement de génération en génération, dans le but d'obtenir une délivrance heureuse aux femmes en couches.

Le docteur Poskin a eu sous les yeux un livre très répandu dans les campagnes, intitulé : *Le Trépassement de la Vierge Marie, contenant ses litanies et plusieurs autres oraisons en son honneur*. Il est écrit en vieux français du XVIII^e siècle ; c'est la reproduction textuelle d'un vieil opuscule portant le même titre, imprimé en 1696, et transmis de mains en mains jusqu'à nos jours. *Il a servi à procurer d'heureuses délivrances à nos aïeules*, et il sert de nos jours au même usage.

Un rédacteur de l'*Union médicale* a rapporté, d'autre part, que l'on essayait (en 1861) de remettre en vogue, en les imprimant à des milliers d'exemplaires, des petits livres de prières, pour guérir le mal de dents, les rhumatismes, la colique, pour arrêter les hémorragies, pour couper les fièvres, en un mot pour toutes les maladies des hommes et des animaux, car les chevaux aussi participent aux bienfaits de ces oraisons. L'une d'elles avait

été trouvée sur le *sépulchre de Notre-Dame*, en la *vallée de Josaphat*!

Ce sont ces mêmes livrets, qui ont réapparu il y a cinq ans à peine (1), dans nos campagnes, et ce n'est pas trop s'aventurer que d'affirmer qu'ils se trouvent encore entre les mains de la plupart de nos paysans.

Tenez pour certain qu'on invoque toujours Madame sainte Anne, mère de la Vierge, pour les rhumatismes, et qu'on prononce encore trois *Pater* et trois *Ave*, « pendant neuf jours à jeun, en l'honneur des angoisses qu'a souffertes Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le Calvaire » ; qu'on se débarrasse de la colique par une oraison ; et des « chancres » (lisez des aphtes), en soufflant en croix sur la bouche du patient.

Que faire à cela ? Plaindre ces infortunés ou les envier ?

(1) *Journal de médecine de Paris*, 21 juillet 1901.

VI. — Les Saints guérisseurs.

Il est impossible de séparer l'étude des saints thérapeutes de celles des fontaines, car il n'y a point de saint sans fontaine et il y a peu de fontaines qui ne portent le nom d'un saint ou d'une sainte. Nous avons montré ailleurs que ce culte est une réminiscence du culte des grottes et des fontaines qui, au premier âge de l'humanité, eut une si grande importance. Les saints ou les saintes ont simplement remplacé les anciens dieux païens, mais les pratiques sont restées les mêmes.

Il y aurait toute une légende, bien longue et bien poétique, à écrire sur les saints guérisseurs et leurs fontaines en France. Nous nous contenterons d'énumérer les principaux et les plus intéressants (1).

(1) A Bayonne, près de la Nive, est une fontaine que saint Léon fit, dit-on jaillir, en achevant sa marche miraculeuse. Les eaux de cette fontaine passent pour guérir les maux d'yeux. Un nommé Peabaigt en fit, il y a environ 90 ans,

Le public ne s'est pas mis en frais d'imagination ni de symbolisme, pour déterminer la spécialité de tel ou tel saint.

Cette détermination est basée sur deux choses : une similitude de nom, ou bien l'organe sur lequel le saint a jadis subi le martyre.

Ainsi Saint Méen, bienheureux peu connu, vénéré surtout dans les Ardennes, guérit les dartres des *mains*. Nous avons déjà vu ce saint adoré dans la Lozère pour les maladies de peau en général, et nous le trouvons encore en Normandie, à Torigny-sur-Vire, toujours très estimé comme dermatologiste. D'ailleurs, Saint Méen serait, d'après le docteur Noir, un saint breton d'origine galloise. (En Celte, Méen signifie *Montagne*.) Il aurait vécu au v^e siècle. Son origine du pays de Galles explique encore, par un mauvais calembour, pourquoi il guérit les dartres des mains et la *gale*.

Sainte Claire guérit les maux d'yeux ; Saint Louis les maux de l'ouïe. C'est un à-peu-près encore plus pénible qui explique l'influence de Saint Eutrope sur l'hydrop...isie.

Saint Cloud guérit les furoncles ; Saint Marcoul les maux de cou.

On invoque Saint Guy pour la chorée, Saint

un commerce en Amérique, et y gagna une fortune. (In Thèse du docteur SENTOURENS ; Paris, 1904.)

Ouen pour la surdité, Saint Claude pour les boiteux, Saint Fort (1) pour les débiles. Saint Paterne pour la stérilité.

L'église Notre-Dame, à Petit-Givet, dans les Ardennes, est un centre curatif important. Deux saints se disputent la clientèle et ont, à droite et à gauche, à l'entrée de l'église, leurs vieilles statues en bois peint, entourées de cierges et d'ex-voto : ce sont Saint Roch et Saint Agrapan.

Saint Roch, au XIII^e siècle, pansait et guérissait les ulcères et les bubons des pestiférés. Atteint lui-même, il fut guéri par le léchage d'un chien providentiel ; c'est pourquoi on le représente toujours montrant sa cuisse ulcérée et accompagné d'un chien. Il exerce de nos jours la même spécialité que de son vivant.

On a prétendu que Saint Agrapan ne serait autre que le martyr Agapit. Il aurait subi le supplice de l'eau, et on lui aurait ensuite brisé les mâchoires. Ce supplice lui a conféré un pouvoir thérapeutique spécial sur les coliques, les maux de ventre, et, par extension, sur les femmes en couche et même les enfants malades. La fracture des mâchoires dont il a souffert en fait encore un dentiste éminent. Autour de sa statue on voit des quantités d'ex-voto

(1) A Bordeaux, le lundi de la Pentecôte, les mères conduisent leurs enfants au tombeau de saint Fort, dans l'église Saint-Seurin, afin de les fortifier.

en plâtre, représentant des réductions minuscules de bras, de jambes, de cuisses, d'épaules, voire même d'enfants entiers, indiquant au saint le siège du mal qu'on voudrait voir disparaître (1).

A l'église Sainte-Radegonde, de Poitiers, on achète à la sacristie des petits ex-voto en cire peinte représentant une tête, un bras, une jambe, etc., selon la partie dont on souffre ; et on passe sous le tombeau de la sainte, en se frottant l'endroit malade avec l'ex-voto, qu'on laisse ensuite sur le tombeau.

Un autre saint thérapeute, dont la réputation est grande dans les Ardennes, est Saint Collin, patron du village de Charnois. Collin, tribun militaire romain, avait une fille, dont le pape Alexandre guérit les écrouelles : ce fut la cause de sa conversion au christianisme et des persécutions de l'empereur Aurélien, dont il fut victime. On commença par lui couper la langue, et la légende raconte qu'on la jeta à un épervier. L'oiseau refusa de dévorer la dépouille du saint. On lui coupa les membres et on les jeta aux chiens, qui ne voulurent pas davantage y toucher.

(1) Le docteur Noir a observé ce genre d'ex-voto dans un grand nombre de sanctuaires de Belgique ; ils abondent plus particulièrement à Sainte-Gudule de Bruxelles. Parfois, le membre figuré, au lieu d'être modelé en plâtre, est formé d'une mince plaque d'argent, découpée et repoussée.

Le pèlerinage de Saint Collin a lieu tous les ans. Les pèlerins qui s'y rendent doivent se priver d'œufs et de volaille, par déférence pour l'épervier. Collin guérit tous les « maux coulants » : les écrouelles, en souvenir de sa fille ; et les maux des membres (ulcères, abcès, tumeurs, paralysie et goutte), à cause des mutilations qu'il subit.

Citons, dans le même ordre d'idées, sainte Agathe, célébrée, dans toute la France, par les nourrices, en souvenir du supplice qu'elle subit : on lui coupa les seins. Elle est très répandue, sainte Agathe, et, pour vous édifier sur sa capacité médicale, nous allons rapporter une observation qui montrera, une fois de plus, l'influence manifeste du moral sur le physique.

Vous savez qu'il est des vierges et même des hommes qui ont pu allaiter ; en voici un exemple :

« L'histoire suivante, qui m'a été contée par une personne digne de foi, montre bien cette influence suggestive. Sainte Agathe passe pour avoir favorisé la sécrétion lactée. Une chapelle lui est consacrée à Langon (Ille-et-Vilaine), où les nourrices vont en pèlerinage. Un garçon de ferme, esprit fort du village, fit, par dérision, la neuvaine à la sainte. On le plaisanta ; le doute le prit, puis la crainte, et enfin l'effet habituel se produisit (1). »

(1) Docteur F. REGNAULT, Influence du moral sur le Physique (*Revue des Revues*, mai 1903).

Le malheureux Saint Laurent, qui subit jadis un supplice si cuisant, est devenu, en raison de cette mésaventure, très fort pour guérir les brûlures ; mais la forme même de son instrument de supplice l'a rendu capable également de guérir une affection qu'on appelle, en Normandie, le « Gril de saint Laurent », et qui est le chapelet costal des enfants rachitiques.

Dans le Morvan, les nourrices prient Saint Avault près Montsauche (Nièvre) ; ou Saint Avaubourg à Saulieu. Elles se rendent à la fontaine Lanty près de Lusy, à la fontaine Marianne près d'Uchon, à la fontaine Saint Walburge, près de Saint-Léger-sous-Beuvray, etc.

Les femmes enceintes vont prier, au pied de la statue de Notre-Dame à Reclesne, à la fontaine de l'Essertenne ; à la fontaine de la Bonne-Dame à Oulay ; elles conduisent leurs enfants atteints d'impétigo ou de scrofule, à la fontaine de Repos près d'Auxy.

Les fiévreux vont à la Croix de Saint-Martin, en Beuvray, à la fontaine Saint-Frémy, près de Curgy, à la fontaine Saint-Barthélemy, à Montheilon, à la fontaine Saint-Jacques et de l'Hermitage, près de Saulieu.

En Bretagne, nous trouvons Saint Trégaré, pour les oreilles, Saint Jean du Doigt et Notre-Dame de Clarté, pour les yeux ; Saint René, pour le bégaie-

ment ; Saint Germain, pour la danse de Saint-Guy ; Saint Michel et Saint Roch, pour les fièvres ; Saint Laurent, Saint Guendal et Sainte Gertrude, pour les rhumatismes ; Saint Hilarion, pour la migraine ; Saint Colombain pour la folie (1).

Encore en Bretagne, on invoque Sainte Apolline pour les dents ; Saint Briac pour les épileptiques ; Saint Kiriou pour les furoncles, Saint Thuriaw pour le mauvais air ; Sainte Onenne pour l'hydropisie ; Saint Ivy pour le ventre ; Saint Brandon pour les ulcères ; Saint Loup pour la peur ; Saint Dogmaël pour les rhumatismes ; Saint Nodez pour les durillons ; Saint Jugon pour la clavelée (2) ; Saint Vincent pour la diarrhée ; Sainte Radegonde pour l'impétigo ; Saint Hervé pour la tête ; Saint Guy pour la chorée ; Saint Mandez pour les coliques ; Saint Larguy pour les rachitiques(3).

En Normandie, Saint Quentin, s'est fait une spécialité de la coqueluche : il habite, sous la forme d'une statuette de bois, un chêne trois fois séculaire près du bourg de Tourneur. Pour obtenir la guérison, il faut se rendre à pied, à jeun, sans parler, près du chêne de Saint Quentin,

(1) Austin de CROZE, La Bretagne païenne (*Revue des Revues*, 1900).

(2) La clavelée est la variole du mouton. Par extension, les Bretons l'appliquent à l'homme.

(3) Docteur FOLL, Thèse de Bordeaux, 1903.

et toucher la statuette avec les vêtements du petit malade. Une messe complète le traitement (1).

N'ayons garde d'oublier, par dessus tous, le grand Saint Antoine.

Saint Antoine s'occupe un peu de tout : procès, examens, travail, conversions, objets perdus, créances recouvrées, quittances de loyer, etc. ; et, s'il fait de la médecine, c'est d'une façon que nous pourrions presque appeler illégale. Il n'en est pas moins très versé dans notre art, si nous nous en rapportons au journal *Le Pèlerin*, du 17 janvier 1897, que nous avons actuellement sous les yeux, et où nous lisons que, sur 574 lettres parvenues à Saint Antoine en une semaine, 141 s'occupaient de questions médicales et annonçaient, bien entendu, 141 guérisons.

Quelquefois cependant, la guérison n'est pas si facile à obtenir : il ne suffit pas d'une prière ou même d'une lettre, il faut y mettre du sien et aider consciencieusement le saint thérapeute ; jugez-en plutôt par l'histoire qui suit :

Dans la Haute-Vienne, le saint patron du village de Darnac a le privilège de guérir toutes les maladies qui affectent les différentes parties du corps. Mais, si on a mal au bras, à la jambe, à la tête, il faut, pour être guéri, toucher le bras, la jambe ou

(1) Docteur GUITTON, *loco citato*.

la tête du saint avec un peloton de laine lancé d'une certaine distance. La chapelle où est placée la statue du saint, étant entourée d'une grille, ce n'est pas déjà si commode. A-t-on manqué d'adresse une première fois, il faut lancer un second peloton, puis un troisième et d'autres encore, jusqu'à ce qu'on ait touché le membre que l'on veut atteindre, et qui correspond à celui dont on demande la guérison. Le même peloton ne peut servir qu'une fois et, le sacristain a le soin de ramasser et de garder tous ceux qui ont été lancés.

Mais, dira-t-on, il n'est pas fort aisé de reconnaître, dans cette foule de saints guérisseurs, celui auquel on doit s'adresser, quand on est malade : ils sont trop ! Nous avouons qu'il faudrait une mémoire prodigieuse, encore courrait-on le risque de se tromper dans son diagnostic et d'aller consulter l'un pour l'autre ; aussi existe-t-il une recette sûre pour se tirer d'embarras.

Vous allez trouver un sorcier : si, par hasard, vous n'aviez pas de sorcier dans vos relations, vous pourriez exécuter, à la rigueur, cette pratique tout seul, comme les paysannes de Touraine ; mais un sorcier est préférable. Vous allez, disons-nous, trouver un sorcier. Ledit sorcier a recours à la prière pour fixer son diagnostic. Après s'être fait indiquer les symptômes ressentis, il fait macérer dans de l'eau bénite trois ou cinq feuilles de lierre.

Chaque feuille représente une des maladies supposées, en même temps qu'elle figure un des saints vers lequel le sorcier s'oriente. Les feuilles sont examinées au bout de trois jours : celle qui présente le plus grand nombre de taches précise la maladie, en même temps qu'elle nomme le saint à implorer. Avec un peu d'habitude, on arrive facilement à déchiffrer cette écriture d'un nouveau genre (1).

Pour en finir avec les saints, une dernière anecdote que nous empruntons au très intéressant article du docteur Noir.

Près de Matagne-la-Petite, est la fontaine précieuse de Saint-Hilaire, où l'on guérit les plaies suppurantes, les eczémas rebelles, et les ulcères variqueux. Pendant l'octave de la fête du saint, des

(1) Dans le Limousin, une bonne femme dévoile le saint, en déposant dans un verre d'eau un charbon de noisetier ; en murmurant des prières inconnues, elle prononce plusieurs noms de saints ; quand elle arrive au saint criminel, le charbon coule à pic.

Dans le Poitou (Voir L. PINEAU, *Revue des traditions populaires*), on coupe plusieurs petits morceaux de la chemise du malade, et, chacun de ces morceaux représentant l'un des saints en vogue dans le pays, on les met tous ensemble dans un plat plein d'eau. Si le malade est « taché » de l'un de ces saints, le morceau de chemise correspondant va aussitôt au fond de l'eau. Plus vite il s'enfonce, plus la maladie est grave. Si tous les morceaux restent à la surface, on cherche d'autres saints.

chariots y transportent, couchés sur la paille, de nombreux éclopés qui vont demander la guérison à la fontaine sacrée. Naguère, on y baignait les plaies et on remplissait les verres au même bassin ; les miracles ne s'y comptaient plus ; la foi guérissait.

Survint à Matagne un nouveau curé. Il visita la fontaine du saint, dirigea la procession des pèlerins, fut témoin de la baignade des ulcères et des libations de fidèles. Cet homme était un délicat et Satan sans doute lui inspira un insurmontable dégoût. Il se souvint des villes d'eau prospères et ne crut pas profaner la source sacrée, en séparant, comme dans les stations modernes, la piscine et la buvette. La propreté y gagnerait sans doute. Mais, déception, la source séparée devient moins efficace, les fidèles l'abandonnent. Beaucoup regardent le curé de travers : il a gâté notre source, disent-ils, sur un ton de regret et de menace.

Et notre confrère conclut : « ... Les fidèles ont raison ; que peut-il y avoir de commun entre la foi aveugle et l'hygiène et la propreté ? Le miracle a-t-il des bornes ? Doit-il subir, pour le croyant, les règles qui président aux phénomènes de la nature ? Non, en bonne logique, car il tomberait dans l'ordre naturel et cesserait, de ce fait, d'être un miracle. Le curé hygiéniste était un bien pauvre logicien et un psychologue bien plus mauvais encore. Le peuple superstitieux est comme un enfant : lors-

que, par habitude, il a donné son affection à un vieux jouet en loques, et malpropre, il se fâche si l'on veut lui en substituer un autre, ce dernier fut-il luxueux. (1) »

(1) La croyance dans la valeur thérapeutique de certaines eaux est telle, qu'une femme de Saint-Front, près de Mussidan (Dordogne), se trouva guérie d'une paralysie hystérique, pour avoir avalé un verre d'eau de la rivière. Elle avait chargé un voisin d'aller lui chercher de l'eau de la fontaine de Geaure, célèbre dans la contrée. Le voisin s'était contenté de prendre de l'eau à la rivière. (GRELLETY, *loco citato.*)

VII. — Les grands Pèlerinages.

Comme les prières, comme le culte des saints et des fontaines, les grands pèlerinages ne sont que des réminiscences du passé. Les Français du xx^e siècle qui se rendent à Lourdes n'ont rien inventé ; ils ne font que suivre la loi générale qui, de tout temps, a poussé l'homme vers le mysticisme et le merveilleux ; ils ne font qu'obéir à la grande voix des morts.

Bien avant l'ère chrétienne, dans les grandes civilisations de jadis, en Syrie, en Egypte, en Chaldée, il y avait des lieux de pèlerinages célèbres, où l'on se rendait, soit séparément, soit en foule, à certaines époques de l'année.

Il y avait notamment, aux deux extrémités de l'Egypte, des temples dédiés à Saturne, où les malades, spécialement affectés de maladies nerveuses, accouraient de tous les lieux voisins.

Les prêtres associaient aux prétendus miracles de leurs divinités impuissantes des moyens natu-

rels, par lesquels ils soulageaient toujours les malades et les guérissaient même quelquefois.

C'était des jeux, des récréations de toute espèce, auxquels les malades étaient religieusement assujettis. C'était des peintures voluptueuses, des images séduisantes qu'on exposait à leurs yeux ; c'était des chants mélodieux, des sons agréables, dont on charmait leurs oreilles.

Des jardins fleuris, des bosquets ornés avec goût, leur offraient des promenades agréables, et des parfums délicieux. Enfin, leurs moments étaient consacrés à quelque scène divertissante, à des danses grotesques, à des plaisirs toujours variés, mêlés de cérémonies hiéroglyphiques et dévotement réjouissantes. La pensée n'avait pas le temps de se replier sur elle-même ; un régime assorti et scrupuleusement observé venait à l'appui de ce traitement si méthodique.

En Grèce, les pèlerins devaient se rendre aux temples de Diane, à Ephèse ; de Minerve, à Athènes ; de Vénus, à Amathonte ; d'Aphrodite, à Cythère, à Paphos et à Cnide ; de Jupiter, à Olympie ; de Junon à Samos ; d'Esculape, à Epidaure.

La loi de Moïse ordonnait aux Juifs d'aller faire la Pâque à Jérusalem.

Depuis les temps les plus reculés, les Musulmans se rendent à la Mecque ; les Hindous courent en

foule à Elephanta, Ellora, Jaggrenat, Biskourma, Ganga-Sagar, Bénarès, Ramesvaram, etc.

Enfin les bouddhistes ont aussi leurs pèlerinages vers les sanctuaires du Thibet et l'île de Ceylan.

Mais le christianisme a fait du pèlerinage une institution. Dès les temps apostoliques, les tombeaux des martyrs, des saints, de Saint Pierre et de Saint Paul surtout, les catacombes de Rome, reçurent de nombreux visiteurs. Au iv^e siècle, les lieux saints de Palestine, Jérusalem, Béthléem, le Calvaire, où Sainte Hélène découvrit la sainte Croix, en 326, attirèrent une foule de pèlerins. Les entraves que les Musulmans voulurent opposer à cette forme de dévotion furent, au xi^e siècle, une des principales causes des Croisades.

Ce furent ensuite, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours : en Italie, la Maison de Lorette, le mont Gargano, l'église de Saint-Janvier, à Naples ; en Espagne, Saint-Jacques de Compostelle, Notre-Dame del Pilar, de Saragosse ; en France, Notre-Dame de Chartres, le Mont Saint-Michel ; enfin, depuis le xix^e siècle, la Salette et surtout Lourdes.

A Lourdes, toutefois, les croyances se sont transformées, la superstition s'est modernisée, la pièce a été montée avec une mise en scène admirable ; on n'a ménagé ni les décors, ni les dorures, on a fait la part du progrès. Des trains spéciaux y amènent les pèlerins à toute vapeur ; la science, enfin,

a été appelée à la rescousse, et on a créé un bureau de constatations médicales. Ainsi sont contentés un grand nombre *d'esprits forts* parmi les esprits faibles, qui se moquent des guérisons imputées à tel ou tel saint, dans une petite chapelle de village, mais qui se fâcheraient si l'on doutait devant eux du pouvoir de Lourdes. De cette façon, tout le monde y trouve son compte, et près d'un million de pèlerins viennent, chaque année, demander le bonheur et la santé à l'Immaculée Conception.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'histoire de Lourdes, elle a été faite et refaite, par de bons esprits et par des mécréants. Vous ne voulons pas non plus donner à notre étude le moindre caractère religieux ou anti-religieux. Nous regardons Lourdes avec des yeux de médecins, absolument comme nous étudierions la Mecque ou quelque pèlerinage hindou. Notre intention est uniquement de dire quelques mots de Lourdes au point de vue médical et de montrer son action thérapeutique.

A Lourdes, voit-on des miracles ? A cela nous répondrons : oui, et même beaucoup. L'imagination surchauffée des pèlerins, surexcitée par le décor grandiose, la lumière électrique, les cierges, les chansons, les processions, la foule immense, produit, à chaque instant, des effets incontestables au point de vue thérapeutique.

Mais, pour obtenir sa guérison, on ne doit pas se contenter d'implorer la Vierge et de chanter des cantiques ; il faut aussi prendre des bains dans la piscine, ou boire de l'eau de la grotte merveilleuse : toujours le culte des eaux.

Dès 1858 (1), on essaya, pour faciliter l'exportation des eaux, d'organiser à Lourdes un établissement soumis à la législation des eaux minérales, de faire de Lourdes un Cauterets ou un Barèges. Cette thèse de la valeur thérapeutique des eaux de Lourdes resta même assez obscure. Une première analyse, faite en mai 1858, par un chimiste de Tarbes, aurait prouvé la haute minéralisation de l'eau.

L'analyse faite, le 7 juillet suivant, à Toulouse, détruisit l'hypothèse première. Le premier chimiste était-il un maladroit ? Une main intéressée aurait-elle mis des sels dans l'eau ? Mystère ! Quoi qu'il en soit, le 22 juillet, le préfet de Tarbes, Massy, écrivait au ministre de l'Instruction publique et des Cultes :

« M. Filhol, professeur à la Faculté des sciences
« de Toulouse, a déclaré qu'il ne reconnaissait pas
« aux eaux d'autres qualités, que celles des eaux
« potables des Pyrénées. »

(1) Voir, à ce sujet, le livre : *Lourdes et ses tenanciers*, par Jean de BONNEFON, 1905.

Malgré cette affirmation, ou peut-être même à cause d'elle, l'eau de Lourdes produit, et n'en continue pas moins de produire des miracles. Mais, comme on ne peut passer toute sa vie à Lourdes, les pèlerins remportent dans leurs bagages une ou plusieurs bouteilles d'eau miraculeuse, en cas de maladies à venir, ou pour leurs parents, amis et connaissances qui n'ont pu se déplacer.

Grâce à l'imagination, cette eau produit les mêmes effets à distance. D'ailleurs, Léon XIII lui-même a écrit, dans la troisième leçon du Second Nocturne de l'Office : « L'eau de la source, transportée dans toutes les parties du monde, rend la « santé aux malades. »

Nous connaissons une dame qui, trop souffrante pour se rendre à Lourdes, et voulant guérir ses yeux malades, avait chargé son fils de faire pour elle le pèlerinage et de lui rapporter une bouteille d'eau de Lourdes. Le fils, grand viveur et homme de peu de foi, avait, sans quitter la ville, dépensé l'argent du voyage en noces et festins, et avait, au dernier moment, rempli une bouteille au robinet de la souillarde d'un restaurant de nuit. La brave dame, en toute confiance, se badigeonnait chaque matin les yeux avec cette eau miraculeuse... et y voyait réellement mieux (1).

(1) Une personne charitable de nos relations avait donné

On a même imaginé, à Lourdes, un moyen très pratique pour expédier cette eau sous une forme commode. L'invention est tellement ingénieuse que nous ne pouvons résister au désir de vous la faire connaître.

L'eau de Lourdes est réduite en comprimés, comme une eau minérale quelconque, par un pharmacien. Le prospectus, enfermé dans les élégantes boîtes des « Pastilles à l'eau de Lourdes », a la beauté d'un poème ; il est long, mais on ne saurait retrancher une ligne de ce chef-d'œuvre.

PASTILLES A L'EAU DE LOURDES

Allez boire à la fontaine.

Cette parole que la très Sainte Vierge adressa à Bernadette, dans la grotte de Lourdes, a été un ordre si bien écouté, que de toutes les parties du monde catholique, des pèlerinages, tous les jours plus nombreux, s'organisent et qu'à la suite de la pieuse Voyante, les fidèles accourent à la source miraculeuse, dont les eaux intarissables donnent aux pèlerins, le rafraîchissement et la guérison qui conviennent à chacun.

Non seulement on veut « boire à la fontaine », mais,

à un fermier dyspeptique une bouteille d'eau de Pougues. Quelque temps après, tous les dyspeptiques des environs, ayant appris la guérison du malade, et trompés par la quasi similitude (?) des noms, vinrent réclamer de l'eau de Lourdes.

après ce bonheur trop vite passé, on cherche à le faire renaître et à rendre durable cette satisfaction bien légitime, en prenant avec soi, au moment du départ, une provision de cette eau que Marie-Immaculée a fait jaillir à Lourdes.

Nous avons été témoin du saint empressement des dévots voyageurs, et tout en bénissant l'attention bienveillante des gardiens de la Grotte, qui mettent à la disposition des pèlerins, des récipients religieusement décorés, dans lesquels l'eau précieuse est renfermée, nous avons constaté les regrets de beaucoup, obligés de se restreindre dans leurs désirs plus grands que la capacité des jolis bidons qu'ils emportent.

Quoi qu'on en dise, la Foi est vive encore chez nous, et la Charité est ingénieuse; elle ne dédaigne pas les moyens humains que la science a trouvés, et elle sait les tourner à son propre bénéfice, en multipliant ses ressources. Tous ne peuvent pas venir aux eaux de la Fontaine, et répondre selon les inclinations de leur cœur à l'invitation de la Bonne Mère; mais l'Eau de la Fontaine peut aller à tout le monde. C'est à fin de rendre plus facile le transport de l'Eau miraculeuse et de la faire arriver sans encombre et sans embarras dans tous les lieux, dans tous les pays même les plus éloignés de la terre qu'on a essayé de faire pour la Source de Lourdes, *ce que les médecins ont si bien fait pour les sources thermales*. On a cru qu'il est juste et raisonnable que la science, qui vient de Dieu, ne soit pas exclusivement employée pour des œuvres humaines et le soulagement des maladies corporelles, mais qu'elle soit aussi et surtout occupée à guérir les infirmités de l'âme autrement dangereuses; et on a réussi.

Mettant de côté toute odieuse pensée de spéculation

et de lucre, lorsqu'il s'agit de choses saintes, et répondant à des désirs plusieurs fois manifestés, nous avons cru nous rendre agréable et utile à bien des pèlerins, en établissant, non loin de la grotte, une usine spéciale dans laquelle nous fabriquons des *Pastilles à l'eau de Lourdes*.

Nous n'employons que le sucre et l'eau. Le sucre, comme moyen scientifique de concentration et l'Eau que chacun est heureux d'emporter commodément dans une bonbonnière peu volumineuse et rappelant par ses délicates et belles décorations le souvenir de la Fontaine, de la Grotte, de la Basilique, de l'Eglise du Rosaire et de l'Immaculée-Conception.

Nos *Pastilles à l'eau de Lourdes* n'empêcheront pas d'aller boire à la Fontaine ni de puiser à la source, afin de remplir des vases d'un volume plus grand, ceux qui ne redoutent pas un surcroît de bagages et l'embarras du retour; mais elles donneront l'assurance que pas une goutte de l'eau miraculeuse ne sera perdue et elles permettront d'apporter aux parents et amis, retenus dans leurs demeures, le souvenir authentique d'un pèlerinage que les privilégiés peuvent seuls accomplir.

Une pastille à l'eau de Lourdes, glissée dans une tasse de tisane, non seulement n'enlèvera rien à l'efficacité naturelle du remède prescrit par le médecin, mais elle donnera confiance au pauvre malade qui espère en Dieu et en la Bonne Vierge.

On n'ignore pas, en effet, que ce n'est pas la plus ou moins grande quantité d'eau de la sainte Fontaine qui opère la guérison, mais que la vertu d'une seule goutte est assez puissante pour guérir à la fois et le corps et l'âme qui souffrent. Et n'avons-nous pas vu de malheureux infirmes retrouver l'usage de leurs membres perdus, en se baignant, chez eux, dans l'eau naturelle, à

laquelle on avait religieusement mêlé un simple verre d'eau de la Fontaine miraculeuse.

Enfin, pour *déférer aux avis de plusieurs docteurs* qui nous ont signalé, chez bon nombre de malades, des répugnances invincibles pour tout ce qui présente l'apparence d'une médication quelconque, nous avons consenti, quoique à regret, à parfumer certaines de nos boîtes aux essences variées de citrons, menthe, vanille, etc., que nous ne livrons que sur la demande des pèlerins.

Où nous a rappelé la parole de nos Saints Livres, et nous ne la repoussons pas :

« Se faire tout à tous pour gagner tout le monde à
« Jésus Christ. »

Pastillerie à l'Eau de Lourdes.

Boîtes grandes...	2 fr.	par la poste	2,30
Boîtes moyennes.	1 fr.	—	1,20
Bonbonnières....	0 fr.75	—	0,99
Pastilles au détail,			
le kil.....	6 fr.	—	0,05 par 50 gr. (1)

La première guérison miraculeuse survenue à Lourdes date de la treizième apparition de Bernadette, le 1^{er} mars 1858 : il s'agit d'une nommée Catherine Latapie. Cette femme vint à la Grotte dans un état de grossesse si avancée, que le contact

(1) Ce prospectus est extrait du livre déjà cité de J. DE BONNEFON.

de sa main dans l'eau très froide détermina sa délivrance une heure après. Elle souffrait, en outre, d'une luxation de la main droite, qui disparut après la violente commotion qu'elle reçut.

Les miracles se produisirent de plus en plus nombreux, mais il en est un qui fit de Lourdes, sous le second Empire, un pèlerinage quasi officiel.

» L'impératrice Eugénie avait eu plus qu'un
« songe au sujet de l'arbitraire exercé à Lourdes
« par l'autorité. Une nuit le Prince Impérial fut
« pris de suffocations qui ressemblaient à s'y mé-
« prendre aux râles affreux du croup. Avant d'appe-
« ler le médecin, l'impératrice courut réveiller une
« de ses demoiselles d'honneur, qui nous a certifié
« le fait, pour lui demander une herbe de la Grotte,
« envoyée par l'abbé Peyramale, avec qui elle était
« en correspondance suivie. La Dame d'honneur,
« qui était alors Demoiselle d'honneur, dit à l'im-
« pératrice :

« Il faut faire un vœu ; si le Prince guérit, vous
« devriez obtenir de l'Empereur l'autorisation de
« faire ouvrir la grotte de Lourdes. »

« L'Impératrice promit.

« Le mal avait subitement empiré. Le médecin
« du Palais, mandé en toute hâte, conseilla de ré-
« veiller l'Empereur. L'Impératrice approcha l'herbe
« de la Grotte de Lourdes des lèvres du petit ma-

« lade et se mit à genoux au pied de son lit. Quand
« elle se releva, le Prince était sauvé. L'Empereur
« n'apprit l'événement que le lendemain par l'abbé
« Laisné, aumônier des Tuileries, et avant même
« d'avoir vu l'Impératrice, il avait fait télégraphier
« au préfet de Tarbes d'ouvrir la grotte de Lourdes
« et de ne plus *tracasser* Bernadette (1). »

De nos jours, les miracles ne se comptent plus, et nombreux sont les malades qui, chaque jour, viennent au bureau médical, faire constater leur guérison, avec certificat à l'appui.

Voici quelques-unes de ces observations intéressantes, en ce qu'elles furent prises d'une façon sérieuse par plusieurs médecins (2).

I. — Vion-Dury, François. *Guérison instantanée d'un double décollement de la rétine constaté par le docteur Dor, et datant de sept ans et demi.*

Vion-Dury, étant soldat, fut envoyé avec une patrouille en service commandé pour éteindre un incendie, vers la mi-novembre 1882. Dans l'incendie, une flamme vive lui brûla les yeux par réverbération. Sa vue baissa tellement qu'au bout de trois mois il ne voyait presque plus. Il fut traité

(1) J. DE BONNEFON, *l. c.*, p. 178.

(2) Nous les empruntons à la *Revue des Hôpitaux*, janvier 1906.

inutilement à l'hôpital militaire de Dijon, où l'on finit par constater le décollement des deux rétines. Le 26 mai 1883, il fut renvoyé dans ses foyers avec une gratification de 180 francs.

Le 22 juillet 1884, il reçut son congé définitif avec une pension de 600 francs. Le chiffre de cette pension lui paraissant insuffisant, il résolut de faire des démarches pour en obtenir une plus élevée.

A cet effet, le docteur Dor, de Lyon, l'oculiste distingué, lui délivra l'attestation suivante :

« Je soussigné, docteur en médecine, domicilié
« 2, quai de la Charité, à Lyon, déclare que Vion-
« Dury François, soldat réformé de Lalleriat, can-
« ton de Nantua (Ain), est affecté de décollement
« des deux rétines. Bien que la rétine se soit réap-
« pliquée dans l'œil gauche, cet œil ne distingue
« pas le jour de la nuit. Avec l'œil droit, M. Vion-
« Dury compte à peine les doigts à 30 centimètres
« de l'œil. Il ne peut donc faire absolument aucun
« travail, et doit être considéré comme complète-
« ment aveugle des deux yeux, sa maladie étant
« absolument incurable. »

Lyon, le 16 septembre 1884.

Au mois d'août 1885, Vion-Dury se rend à Lausanne pour consulter le docteur Dufour, oculiste : en son absence, il prend avis de son adjoint le docteur Verret ; celui-ci déclare qu'il n'y a rien à faire.

Il sollicite son admission à l'hospice de Confort, près Bellegarde (Ain) : il y est admis le 16 juillet 1890. Vion-Dury n'était pas croyant. Cependant, à l'instigation d'une des religieuses qui desservait l'hospice, il commence une neuvaine qui doit se terminer le 1^{er} août. Le second jour de la neuvaine, il lave ses yeux trois fois avec de l'eau de Lourdes. A la troisième fois, il ressent une violente douleur, comme si on lui enfonçait un couteau dans les deux yeux ; croyant que la sœur s'est trompée et au lieu d'eau de Lourdes, lui a donné de l'ammoniaque, il porte le flacon à ses lèvres pour s'en assurer. A peine l'eau a-t-elle touché ses lèvres, que la vue lui revient tout d'un coup, « aussi promptement qu'un coup de fusil ».

Cette guérison fut présentée par le docteur Dor au Congrès d'ophtalmologie, tenu à Paris du 1^{er} au 4 mai 1893. A remarquer que le docteur Dor est de religion protestante.

« M. Vion-Dury était à peu près aveugle, dit le
« docteur Dor, son acuité visuelle n'était que de un
« deux-centièmes, autant d'un côté que de l'autre.
« Ce décollement a été constaté par un grand nom-
« bre de spécialistes, et a résisté à toutes les ten-
« tatives de traitement. M. Vion-Dury est resté
« sept ans et demi dans cette situation. Puis, sans
« traitement spécial, à l'occasion d'un voyage à
« Lourdes, la vue est redevenue à peu près nor-

« male : l'œil droit a une vision parfaite, et l'œil
« gauche a une acuité d'un tiers au lieu d'un deux
« centième. »

Mais le docteur Dor a commis une inexactitude, laquelle ne tire pas à conséquence, du reste, en disant que cette guérison est survenue à l'occasion d'un voyage à Lourdes : c'est à l'hospice de Confort que Vion-Dury fut guéri.

Depuis lors, la guérison s'est maintenue parfaite, ainsi que l'a constaté par lui-même le docteur Boissarie (1), au pèlerinage national de 1897, à Lourdes, où Vion-Dury s'était rendu.

II. — Mlle Elise Lesage, de Bucquoy (Pas-de-Calais) (2). *Guérison instantanée d'une tumeur*

(1) *Lourdes*, par le docteur BOISSARIE.

(2) Au XVIII^e siècle, nombre de guérisons de cancers et autres maladies organiques auraient été observées au tombeau du diacre Pâris. CHARCOT, dans un travail publié en 1893, revenait sur une observation détaillée d'un cancer du sein guéri par l'intercession du fameux thaumaturge. Il rapportait, dans le même travail, la guérison, par la foi religieuse, d'ulcérations et de plaies.

Le docteur FOWLER aurait guéri, par le traitement psychique, huit cas de tumeurs du sein, uniques ou multiples, dépassant parfois le volume d'un œuf de poule.

Le docteur F. REGNAULT a relaté, à la *Société d'Hypnologie et de Psychologie*, quelques faits très impressionnants, qui ouvriraient, si les observations étaient multipliées, une voie toute nouvelle et des plus curieuses à la thérapeutique.

M. Regnault a rapporté l'observation détaillée d'un phlegmon de la main et de l'avant-bras, réapparaissant

blanche du genou, constatée par le docteur de Saint-Germain.

Tempérament délicat ; première enfance malade.

Vers l'âge de 17 ans, en mars 1891, sans cause connue, douleur dans le genou gauche, bientôt suivie de gonflement. Il lui faut s'arrêter, se mettre au lit, garder le repos absolu.

Traitement : teinture d'iode, vésicatoires répétés, immobilisation du genou dans un appareil, médicaments reconstituants variés.

Rien n'y fait ; le mal s'aggrave. La famille, justement alarmée, demande en consultation le docteur de Saint-Germain, le chirurgien bien connu

par poussées successives pendant plusieurs mois, malgré de fréquentes incisions, et guéri radicalement après un bain de cinq minutes dans la piscine de Lourdes.

Il existe des maladies d'origine hystérique, qui simulent les maladies organiques, au point que les médecins s'y trompent. En particulier, l'œdème bleu et dur de l'hystérie, accompagné ou non d'ulcérations et de plaies, peut faire penser à une tumeur ou à un phlegmon.

Or, depuis longtemps, on connaît l'influence du moral sur le physique ; en d'autres termes, on sait que les centres psychiques peuvent impressionner les nerfs vasomoteurs, et conséquemment la circulation et les sécrétions. Rien d'étonnant alors que l'on observe facilement, chez les hystériques, la guérison de maladies d'apparence organique. Bien plus, il ne répugne pas à l'esprit de croire que des maladies réellement organiques puissent être influencées par le psychique (Albert ROBIN).

des hôpitaux de Paris. Celui-ci vient, examine attentivement l'articulation malade : il trouve un gonflement considérable dans le creux poplité et en dedans du genou ; la synoviale est épaisse et dégénérée. Il rédige la consultation suivante que le docteur Boissarie a eue entre les mains :

« 1° Appliquer sous le chloroforme cinq grandes
« raies de feu, vingt-cinq pointes de feu dans le
« genou ;

« 2° Application quotidienne de teinture d'iode
« autour de l'articulation du cou-de-pied ;

« 3° En cas d'insuccès au bout de deux mois,
« surtout en cas d'aggravation notable, la résection
« deviendrait nécessaire ;

« 4° Le traitement général, déjà institué, devra
« être rigoureusement continué. »

Au bout de six semaines le mal s'aggrava. Pour éviter la résection, on fait de la galvanopuncture : quarante aiguilles chauffées à blanc sont enfoncées dans le genou malade, d'un centimètre et demi, jusqu'à l'os. Ces séances sont continuées tous les quinze jours jusqu'au mois de février 1892 ; pas d'amélioration sensible.

Dans le courant de l'été suivant, saison à Saint-Amand. Légère amélioration au point de vue des douleurs : la malade peut faire quelques pas avec des béquilles, la jambe toujours immobilisée dans

son appareil, et sans jamais toucher le sol du pied malade.

Le pèlerinage national s'organise. Elise Lesage se fait inscrire. Elle part avec ses béquilles, la jambe enfermée dans son appareil.

A Lourdes, elle entre dans la piscine avec son appareil ; on lui a défendu de le quitter. En sortant de l'eau, elle s'appuie facilement sur son pied, et elle se rend immédiatement au bureau des constatations médicales. Elle demande au docteur Boissarie de lui enlever son appareil. Celui-ci fend la gouttière dans toute son étendue, et met à jour ce genou depuis si longtemps immobilisé : il n'y a ni raideur, ni ankylose ; pas de gonflement, pas de trace de tumeur blanche ; tous les mouvements sont libres. La cuisse au-dessus du genou a trois centimètres de moins que du côté opposé ; mais dans la soirée on le mesure de nouveau, elle a regagné deux centimètres.

C'est donc une guérison complète.

Au retour du pèlerinage, les médecins de la jeune fille constatent la guérison. Au pèlerinage national de 1893, Mlle Lesage présentait tous les signes d'une santé parfaite.

Désirant, ainsi qu'il le fait habituellement, soumettre cette guérison remarquable au contrôle des médecins qui avaient soigné la jeune fille, le docteur Boissarie manda Mlle Lesage à Paris. Elle y

vint avec son père. Le docteur Boissarie la conduisit chez le docteur de Saint-Germain. Nous transcrivons textuellement le texte de cette entrevue.

— Mon cher confrère, dit le docteur Boissarie, je viens vous présenter un cas peut-être unique dans votre pratique.

Le chirurgien des enfants sourit :

— Voyons, de quoi s'agit-il ?

— Vous souvenez-vous de Mlle Lesage, qui avait une tumeur blanche au genou et que vous êtes allé voir à Amiens ?

— Parfaitement.

— Dans une consultation écrite en entier de votre main, et signée par vous, vous conseillez d'abord les pointes de feu ; et, s'il n'y a pas d'amélioration, la résection des os malades. Il n'y a pas eu d'amélioration, on n'a pas fait de résection, et la guérison a été instantanée et complète en quelques minutes.

De Saint-Germain examine le genou, le palpe en tous sens, le plie : « Mais il n'y a rien, dit-il, c'est « parfait ; il n'y a pas de trace d'engorgement, de « raideur, l'articulation est intacte. Comment tout « cela s'est-il produit ? »

— La guérison s'est produite dans la piscine de Lourdes. J'avais sans doute quelque raison de vous dire que vous n'aviez pas vu d'exemple pareil.

— J'en ai vu un autre dans les mêmes conditions,

répond le docteur de Saint-Germain. J'ai soigné longtemps une jeune fille pour une coxalgie. Tous nos moyens restaient sans effet. La guérison fut obtenue à Lourdes, en un instant et radicalement.

Le docteur de Saint-Germain donne le nom de cette autre jeune fille. La guérison avait, en effet, été constatée à Lourdes par le docteur Boissarie, mais l'observation n'en fut pas prise : « J'avais vu
« cette jeune fille, dit le docteur Boissarie, mais
« j'avais cru à une coxalgie nerveuse. »

— Mais non, reprend de Saint-Germain, c'était une coxalgie bien réelle, avec une lésion articulaire grave.

En prenant congé du docteur de Saint-Germain, le docteur Boissarie lui demande :

— Ainsi, mon cher confrère, je puis m'appuyer sur votre témoignage pour interpréter la guérison de Mlle Lesage ?

— Vous le pouvez, je n'ai aucune réserve à formuler. Cette guérison est inexplicable et sort du cadre de nos observations (1).

Mais, si Lourdes produit des miracles (2), il pro-

(1) *Lourdes*, par le docteur BOISSARIE, p. 350-356.

(2) En voici un entre autres, qui a pu être constaté scientifiquement. « Pierre de Rudder, un Belge, avait eu, en 1867, la jambe gauche broyée par la chute d'un arbre ; le tibia et le péroné étaient cassés à la même hauteur, un peu plus bas que le genou. Tous les soins furent inutiles, des ulcérations se formèrent ; le malade se refusa à l'amputa-

duit aussi des malheurs. Notre devoir d'historiographes impartiaux nous commande de dévoiler le revers de la médaille.

Sans compter les malades qui meurent en route, incapables de supporter un voyage aussi long et aussi pénible, l'agglomération de près de un million de pèlerins est un danger contre lequel les médecins ne sauraient trop réclamer.

Du 15 juillet au 15 octobre, toute la ville n'est qu'un immense hôtel. Les greniers, les soupentes, deviennent des chambres meublées à louer ; et, dans ces taudis, des êtres venus de toutes les parties du monde respirent la saleté à pleins poumons, et remportent souvent le germe du mal dont ils mourront chez eux.

tion et vécut jusqu'en 1875 dans des souffrances atroces. Il abandonna la science impuissante et se tourna vers le ciel : comme tant d'autres, il crut à Lourdes. Une foi infinie, la foi du désespéré, le soutenait et l'enfiévrant. Soudain, il jeta ses béquilles et se mit à marcher. On l'entoure, on l'examine, et l'on constate que les os rompus se sont ressoudés et que les ulcérations ont disparu. Il ne faut pas sourire. Les preuves de cette guérison n'ont jamais pu être infirmées. De Rudder vécut longtemps après, parfaitement valide. L'enquête la plus sérieuse menée par le docteur Royer et M. Taffenier, un violent incrédule, ne permet pas le moindre doute. Bien plus, quand de Rudder fut mort, on pratiqua l'amputation des deux jambes, à l'articulation du genou ; on peut voir, à Lourdes, les photographies des os ; la jambe gauche présente la trace très sensible de la double cassure. (*Echo de Paris*, 21 octobre 1905, article de M. Paul ACKER).

Ajoutez à cela que les règlements d'hygiène sont inconnus, comme au fin fond de l'Orient. « La municipalité entretient les rues comme des sentiers de montagne. Les égouts sont nuls ou insuffisants. Les hôpitaux, livrés à quelques religieuses et à des châtelaines bien pensantes, présentent une literie lamentable, un service pharmaceutique de fantaisie, un service médical plus occupé de rechercher des miracles que de donner des soins.

« Les malades contagieux sont mêlés aux infirmes, les tuberculeux crachent leurs poumons dans l'atmosphère où les cancéreux étalent leurs plaies. Un chancreux, dépourvu de nez, privé d'oreilles, rongé de partout, saignant et purulent, est installé dans la petite voiture où l'on mettra demain une jeune fille anémique. Ces voitures, parfaitement sales, souillées de déjections, promèneront les malades de l'hôpital à la Grotte, de la Grotte à l'hôpital, en plein soleil et en pleine poussière (1) ».

Ce que nous venons de dire de Lourdes, nous le dirions aussi bien de n'importe quel pèlerinage ; quel que soit le nombre de guérisons obtenues, ces agglomérations mystiques n'en présentent pas moins de grands dangers, parce qu'elles sont des pépinières de tuberculose et autres affections transmissibles, des foyers immenses de contagion.

(1) JEAN DE BONNEFON, *op. cit.*, p. 4.

First line of faint body text.

Second line of faint body text.

Third line of faint body text.

Fourth line of faint body text.

Fifth line of faint body text.

Sixth line of faint body text.

Seventh line of faint body text.

Eighth line of faint body text.

Ninth line of faint body text.

Tenth line of faint body text.

Eleventh line of faint body text.

Twelfth line of faint body text.

Thirteenth line of faint body text.

Fourteenth line of faint body text.

Fifteenth line of faint body text.

Sixteenth line of faint body text.

Seventeenth line of faint body text.

Eighteenth line of faint body text.

Nineteenth line of faint body text.

Twentieth line of faint body text.

Twenty-first line of faint body text.

Twenty-second line of faint body text.

Final line of faint body text.

QUATRIÈME PARTIE

LES REMÈDES EFFICACES

Après avoir mis en garde contre les dangers de la thérapeutique populaire, montré le côté grotesque de certaines pratiques de commères, nous avons fait voir ces médications amenant parfois des guérisons, grâce à la confiance que les malades avaient en elles ou en l'intervention divine. Nous allons maintenant faire défiler sous les yeux de nos lecteurs une série de substances employées communément par le peuple, et dont l'efficacité est indéniable.

D'après des analyses chimiques et des études spéciales, ces substances contiennent des principes, (sels, huiles, etc.), principes qui ont une influence réelle sur la marche des affections, pour lesquelles on les emploie.

Citons un exemple : la toile d'araignée est

employée comme fébrifuge (1), dans bon nombre de nos campagnes. Au premier abord, on ne s'explique pas son action ; or, d'après un médecin italien, le docteur Zeno Zanetti (2), « les toiles d'araignées
« contiendraient un acide (le cinimico), qui aurait
« des qualités antipyrétiques. On préparait ancien-
« nement avec les araignées de l'huile dite de *Min-*
« *derero* (3), du nom de son inventeur, et employée
« contre les fièvres pestilentiennes ».

D'un autre côté, le journal anglais *The Indian Lancet*, qui se publie à Lahore, a publié, il y a quelques années à peine, un très curieux mémoire du docteur James Donaldson : il y est question de la toile d'araignée domestique (littéralement : toile d'araignée commune des maisons), employée comme fébrifuge. L'auteur affirme que cet étrange médicament réussit même dans les cas les plus rebelles au quinquina, et qu'il l'a toujours vu couronné de succès, là où les autres pratiques avaient échoué. Il décline, d'ailleurs, la gloire de l'avoir inventé ; c'est, paraît-il, un remède populaire dans le Lincolnshire,

(1) Les anciennes pharmacopées indiquent la toile d'araignée comme fébrifuge ; Pécarnier en faisait un fréquent usage.

(2) *La Medicina della nostre Donne, Studio Folke loricò*, par le docteur ZENO ZANETTI, cité par Arvède BARINE, dans le *Journal des Débats*, 21 novembre 1893.

(3) Qui est devenu l'*Esprit de Mindererus*, ou acétate d'ammoniaque liquide, dans nos Codex modernes.

parmi les populations qui habitent les endroits marécageux ; et James-Marc Grégoire l'aurait employé avec avantage dans l'Inde occidentale, au commencement du siècle dernier.

James Donaldson administre la toile d'araignée, à la dose de 25 centigrammes, sous forme de pilules, prises de demi-heure en demi-heure, ou de vingt minutes en vingt minutes.

Outre la toile d'araignée, combien, dans la thérapeutique populaire, existe-t-il d'autres remèdes, animaux ou végétaux, dont l'emploi ne peut être que salutaire.

Nous ne manquerons pas, pour chaque remède cité, d'indiquer les différents travaux ou analyses dont il aura été l'objet (1) ; et l'on se rendra compte ainsi de tout ce dont la médecine scientifique est redevable à la thérapeutique populaire.

Qui peut répondre qu'un jour ou l'autre, un de ces remèdes, tombé dans l'oubli et employé seulement par le peuple, ne deviendra pas, à la suite d'études particulières et approfondies, la panacée de demain ?

(1) Pour éviter des répétitions, disons de suite que nous avons consulté les livres suivants : PLANCHON et COLLIN, *Les drogues simples d'origine végétale* ; DORVAULT, *L'Officine ou le Répertoire général de Pharmacie pratique* ; CHAUMETON, POIRET, CHAMBERET, *Flore médicale* ; BAILLON, *Dictionnaire de Botanique* ; DUJARDIN-BEAUMETZ, *Les plantes médicinales*, etc., etc.

I. — L'Opothérapie à travers l'histoire et dans la médecine populaire.

Un historien grec, dont le nom nous échappe, rapporte qu'à Ninive, grâce à un procédé spécial d'éclairage, on y voyait autant la nuit que le jour. Qui sait si ce n'était pas l'électricité, ou quelque chose d'analogue ? Une inscription cunéiforme nous l'apprendra peut-être un jour ; ce que nous voulons simplement dire, c'est qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil et que, bien souvent, une découverte retentissante n'est qu'une réminiscence du passé.

C'est ainsi que, pour nous cantonner dans le domaine de la médecine, on voit, en 1312, maître Henry de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, préconiser, dans son livre de chirurgie, la suture immédiate et la réunion par première intention, une sorte de pansement sec, antiseptique, et des lavages avec des solutions au moins aseptiques, telles que l'alcool ou le vin aromatique très chaud, tout cela 500 ans avant les découvertes de Pasteur.

De même, en 1888, Brown-Séguard *découvrait* la médication organique, qui était employée depuis la plus haute antiquité. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer le mérite de Brown-Séguard; seulement il nous sera bien permis de dire que ce que l'autorité scientifique de Brown-Séguard devait prouver, l'observation des anciens et du peuple l'avait trouvé sans en avoir l'idée nette, et l'avait appliqué par empirisme (1).

Les chroniques homériques nous apprennent que Chiron le Centaure, précepteur d'Achille, fortifiait son élève en le nourrissant de moelle de lion: n'est-ce pas le plus lointain essai de médication organique (2)?

Les anciens Grecs, au dire de Pline (3), faisaient grand usage des médicaments tirés de l'homme et des animaux, d'après cette idée que chaque viscère sain devait posséder en lui une propriété

(1) Nous avons, pour cet article, pris de nombreuses notes dans le travail si complet du docteur F. BRUNET, *l'Opothérapie avant Brown-Séguard*, paru dans les *Archives cliniques de Bordeaux*, 1898. (Cf. CABANÈS, *Remèdes d'autrefois*, p. 1-100.)

(2) En tout cas, il précède de bon nombre de siècles la pratique de MM. Combe, Barrs, Alexiew, de Théodosicus, qui donnent, depuis quelques années seulement, de la moelle osseuse aux enfants rachitiques de leur service; il convient d'ajouter qu'ils utilisent la moelle de bœuf et non celle, beaucoup plus difficile à se procurer, du lion.

(3) PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXVIII.

spéciale, qui le rendait propre à rétablir la santé des organes malades correspondants. Aussi le naturaliste écrit-il : « Plus d'un Hellène jadis était
« capable de caractériser le goût de chaque mem-
« bre, de chaque viscère, et même des rognures
« de l'ongle. »

Les médecins grecs qui vinrent à Rome ne tardèrent pas à mettre la médication organique en faveur. On vit les Romains recueillir le sang des gladiateurs, « trouver bon de boire le sang hu-
« main, et de le sucer chaud et vivant, la bouche
« attachée à l'ouverture de la veine, pour en tirer
« jusqu'à l'âme (1). »

Dioscoride (1^{er} siècle après J.-C.) cite la médication orchitique avec les mêmes propriétés que Brown-Séguard ; les cervelles de lièvre contre les maladies nerveuses (2) ; le foie de loup desséché contre les affections hépatiques (3) ; le poumon de renard, contre les maladies de poumon ; le gésier de poule ou l'estomac de lièvre ou de cheval, contre les gastrites ; les rognons de lièvre, contre la gravelle (4).

(1) DU PINET (Traduction Plin, 1542, livre XXVIII).

(2) Nous avons vu, en ces derniers temps, Constantin Paul faire revivre cette médication.

(3) N'est-ce pas un souvenir de Dioscoride qui a inspiré les travaux de MM. Gilbert et Carnot sur l'opothérapie hépatique ?

(4) Dioscoride ne va pas jusqu'à la médication rénale utilisée contre l'urémie, par le professeur Dieulafoy ; puis

Pline, dans son *Traité d'histoire naturelle*, parle de la médication organique comme couramment employée par le peuple de son temps. Ce sont, comme aphrodisiaques, les testicules de lièvre, d'âne, de cerf, de cheval, d'hyène ; ce sont la cervelle d'homme et la moelle épinière d'hyène, dans les maladies nerveuses ; la cervelle de chameau ou d'âne dans l'épilepsie. Ce sont, comme aphrodisiaques féminins et contre la stérilité, les ovaires d'hyène femelle. Constantin Paul employait la cervelle de mouton ; Pline recommandait le cerveau humain, réduit en bouillie et pris avec du vinaigre, contre l'épilepsie. Contre l'épilepsie, on usait encore de la cervelle de chameau ou d'âne, à la dose d'une demi-once par jour ; ou des testicules de porc broyés dans du lait.

Les médications hépatique et splénique (1) étaient

contre les néphrites, par MM. Teissier et Arnozan ; mais, pressentant la découverte que l'urée est un excellent diurétique, il recommande de boire de l'urine d'homme ou de chèvre, dans l'hydropisie. On pourrait trouver également dans Virgile les premières étapes de la médication par le liquide prostatique : le poète des *Géorgiques* parle, en effet, d'un liquide visqueux qu'émet le cheval, après avoir sailli la jument, lequel est susceptible de servir comme aphrodisiaque (Cf. *La médication par la prostate* ; Thèse de Bordeaux, 1897-98, par ORAISON).

(1) Ce n'est qu'en 1894 que le docteur Cousin, ex-professeur à l'École de médecine de Marseille, a remis en faveur la médication splénique ; il a été imité, un peu plus tard,

très en faveur dans les régions palustres de l'Italie : on faisait usage des foies de lion, d'âne ou de loup, séchés et pris dans du vin miellé.

Le poumon de renard guérissait les maladies pulmonaires ; les rognons crus de lièvre ou de hyène, les maux de reins (1) ; la vessie de sanglier, les douleurs vésicales. Pline recommande encore de faire boire du sang chaud aux anémiés et aux sujets affaiblis par les hémoptysies (2).

Galien, et après lui Oribase et Rufus, d'Ephèse, parlent peu de la médication organique ; il est vrai que leurs œuvres ne nous sont pas parvenues complètes ; on y trouve cependant les médications hépatique, splénique et orchitique. Mais, en revanche Marcellus Empiricus (iv^e siècle) fait une large part aux médications organiques, surtout dans les affections de la poitrine.

par Critzmann, Cofontein de Berlin, et le docteur Brémaud, médecin principal de la marine à l'hôpital de Brest.

(1) C'est ici le cas de rappeler les trente-cinq observations de brightiques, considérablement améliorés et certains même guéris par l'ingestion de reins crus (SCHIPEROVITCH, cité par BRUNET).

(2) Il n'est pas sans intérêt de rappeler, à côté de cette vieille coutume, que, dans ces dernières années, le sérum de chèvre ou de chevreau a été employé contre la tuberculose pulmonaire, lorsqu'on croyait cet animal réfractaire au bacille de Koch. Les espérances de ce médicament spécifique ont été déçues ; mais les résultats généraux ont été encourageants, surtout à la période des hémoptysies.

Au v^e siècle, Aetius, d'Antioche, recommande surtout l'usage des sangs d'animaux, pris chauds ou en poudre, ainsi que les médications orchitique et splénique.

Pendant la longue période qui constitue le moyen âge, nous trouvons d'abord l'École arabe, avec Mésoé l'ancien. Celui-ci reprend sous toutes ses formes la médication orchitique ; mais il mélange les organes avec un tas de substances pour former des loochs très compliqués (1).

C'est, d'ailleurs, avec le même luxe d'assaisonnement qu'il emploie la médication cérébrale (surtout des cervelles d'oiseaux), le foie de loup, la rate de bœuf, les rognons de porc ou de cerf ; ou les vessies de cerf, le poumon de renard et de hérisson. Citons, enfin, les caillots de sang desséchés, conservés dans le sel et donnés par fragments aux anémiques ; ce qui revient au même que de formuler une préparation d'hémoglobine.

Rhazès et Albucasis, au x^e siècle, Avicenne au xi^e, reprirent et développèrent la thérapeutique de Mésoé.

L'École de Salerne, avec Nicolas Le Myrepse

(1) Voici, par exemple, un looch où quatre onces de testicules de renard sont mis dans une décoction de vingt-quatre substances différentes, parmi lesquelles : des écrevisses de rivière, des fleurs de pavot, de l'orge, des amandes, du melon, du concombre, de la gomme arabe, etc.

(1230), ordonne le sang desséché et la médication orchitique.

Avec l'École de Paris, se présente Albert-le Grand, qui, dans *Les admirables secrets de la médecine avec les vertus et les propriétés des plantes, des animaux et des végétaux*, préconise et explique très nettement la médication brownséquardienne. Pour lui, « tout être communique à toutes « les choses auxquelles on le joint ses propriétés et « ses vertus naturellés... »

Ainsi, « quand on veut donner de l'amour, on cherche l'animal qui est le plus chaud à l'heure à laquelle il est le plus vigoureux dans l'accouplement, parce que, pour lors, il a le plus de force au combat amoureux. Ensuite, on prend de cet animal la partie la plus propre à l'amour, comme par exemple les testicules et la matrice et on les donne à celui ou celle qu'on veut mettre en amour : à l'homme, les testicules, à la femme, la matrice. Si donc un homme est peu puissant, il faut lui faire manger des testicules de porc séchés et réduits en poudre, puis mis dans du vin. Il se trouvera, dès lors, capable et propre à la génération. Pour faire concevoir la femme, il faut lui faire prendre de la matrice de lièvre séchée et pulvérisée dans du vin ou des testicules de lièvre. » Etendant la méthode, il écrit ensuite : « On doit se servir de cette sorte, « généralement de toutes les propriétés que l'on

« voit dans chacun des êtres naturels, car ayant
« reçu cette vertu de la nature elle-même, toute la
« propriété se communique autant qu'elle le peut. »

Le cerveau de chameau est bon pour les épileptiques ; le cerveau de lion, pour la foie ; celui de lièvre, contre le tremblement ; la moelle épinière contre la mélancolie ; le cœur de cerf est donné contre les maladies de cœur ; les reins du hérisson, contre l'anurie ; les foies de loup, de brebis, d'âne, etc..., dans les affections du foie ; le poumon de loup, contre les affections pulmonaires.

Nous retrouvons les mêmes formules dans Guy de Chauliac, chirurgien du pape, docteur en médecine de la déjà célèbre Faculté de Montpellier.

Nous sautons d'un bond à la Renaissance. Malgré des tendances novatrices très accusées, Paracelse conserve encore, des médications organiques, l'usage du sang et de la rate de bœuf. D'autres médecins professent les mêmes idées (1).

Le xvii^e siècle est l'âge d'or de l'ancienne organothérapie. A aucune époque de son histoire, elle n'est plus employée et plus vantée par les régents des facultés et les livres officiels ; de même, dans les humbles officines, où le peuple se procure ses

(1) Citons notamment, Jean Fernel (1550), Pierre Franco de Turriers (1561), Jérôme Cardan (1566), Liébault (1573), Guillaume Rondelet (1575), Matthiolo (1580) Laurent Joubert (1581), et Bauderon (1588).

médicaments, et se soigne d'après les traditions du vulgaire (1).

Jamais on ne verra une si riche collection de préparations empruntées, méthodiquement, à de si nombreux tissus, pour leurs vertus spécifiques, et appliquées à tant d'affections, par généralisation systématique, au point que l'ensemble forme une thérapeutique à peu près complète.

Le plus remarquable médecin de cette époque est, sans contredit, Duchesne, sieur de Moranie, de Lysérable, et de la Violette, conseiller et médecin du Roi.

Dans sa *Pharmacopée des dogmatiques réformée* (1624), nous trouvons toutes les médications organiques employées sous le nom d'antidotes et qu'il définit ainsi : « Liquides fortifiants conduisant « à la guérison ». Il donne une suite complète d'antidotes pectoraux aux poumons de renard, d'antidotes hépatiques au foie de veau, un antidote splénique à la rate de bœuf, un antidote ovarien à la matrice du loup et aux testicules de castor ; un antidote stomacal au gésier de poule ; un antidote cérébral au crâne humain et à la cervelle d'âne, etc., etc...

Inutile d'ajouter que tous les auteurs de cette

(1) *La médication organique avant Brown-Séguard*, par le docteur Félix BRUNET, médecin de la marine, p. 154.

époque parlent comme Duchesne. Un seul, un auteur anglais, Primerose, s'élève contre les préjugés trop répandus de son temps, qu'en mangeant certains organes, on fortifiait ceux correspondants chez l'homme.

Au XVIII^e siècle commence le déclin de l'organothérapie. Nous la trouvons cependant très recommandée dans les *Secrets et Remèdes éprouvés, dont les préparations ont été faites au Louvre de l'ordre du Roy*, par M. l'abbé Rousseau, ci-devant capucin et médecin de Sa Majesté. C'est ainsi que « la cervelle humaine est le spécifique assuré de l'apoplexie et de l'épilepsie... Le foie de lièvre qui soulage les hépatiques, le foie de loup qui remédie aux vices de ce viscère, savoir à l'hydropisie, à l'atrophie et à la toux... La vessie de brebis convient au pissements involontaires, etc... »

Nicolas Lemery, tout en préconisant lui aussi la médication organique, commence à faire un choix, et n'accepte pas, comme vérités assurées, toutes les assertions des anciens. Il recommande, toutefois, la cervelle d'homme, le cœur de cerf, le poumon de renard, le placenta de brebis, etc. (1).

En 1735, l'*Histoire Générale des Drogues* de Pomet nous apprend que l'opothérapie commence

(1) Pour la placentothérapie et l'emploi des membranes de l'œuf, voir CABANÈS, *Remèdes d'autrefois*, p. 36 et suivantes.

à perdre la faveur des savants et des professeurs : malgré le *Traité de Matière médicale*, de Geoffroy, continué par Arnaud de Nobleville, où l'opothérapie toute entière brille d'un dernier éclat, cette médication s'éteint peu à peu dans le monde scientifique ; et nous arrivons à ne plus trouver, dans les formulaires de la première partie du XIX^e siècle, que des recettes diverses de sirop de mou de veau, sous les noms de sirop pectoral Lamouroux (1821), sirop pectoral de Vauquelin, sirop pectoral de Bouvart, pâte pectorale de Degenetais et de Gage (1).

Mais si la médecine scientifique avait oublié l'opothérapie, le peuple lui était resté fidèle ; et de notre temps, comme à la plus belle époque de la Renaissance, les bonnes femmes recommandent, dans toutes nos campagnes, les bouillons de mou de veau, de tripes de volailles, les morceaux de poumons ou les testicules d'animaux.

Nous avons vu plus haut l'urine et le sang employés couramment dans la thérapeutique populaire ; nous pourrions encore citer les gésiers de poulets, pour les affections stomacales et le diabète.

D'après le professeur Ferré (de Bordeaux), il a été, pendant un moment, très difficile de se procurer des testicules de taureaux aux abattoirs de cette

(1) BOUCHARDAT, *Matière médicale*.

ville, tant ils étaient recherchés par des Espagnols trimardeurs, appelés Gitanes, qui les mangent presque crus, pour se donner de la vigueur, et comme excitant vénérien.

M. le médecin principal Antony, professeur au Val-de-Grâce, affirme qu'en Alsace, c'est une coutume très usitée, de faire consommer des poumons de renard ou de jeunes chiens, contre la tuberculose et les affections graves de la poitrine.

Qui ne sait qu'à Paris les bouchers et les tripiers des Halles ont l'habitude de manger, le matin, des cœurs de moutons très frais et à peine jetés sur le gril ; ils prétendent trouver, dans cette très lointaine et traditionnelle coutume, la force et les allures vigoureuses dont ils ont besoin dans leur métier.

Nous avons dit qu'il était fréquent de voir des personnes se rendre aux abattoirs, pour plonger un verre dans la gorge des bœufs qu'on abat, et boire tout chaud encore le sang de l'animal. Est-il si rare de voir d'autres personnes prendre des bains de sang ? Combien de jeunes filles n'ont point hésité à se plonger dans le sang, avec l'espoir de faire cesser leur chlorose ou leur anémie ?

Combien en est-il qui, à l'exemple de ceux dont nous venons de parler, font de l'opothérapie sans le savoir ? Ainsi voit-on les propriétés antitoxiques

du foie mises en œuvre par la médecine populaire, dans le traitement des blessures souvent si graves, dues aux arêtes de la vive.

M. de Parville a signalé le fait dans sa revue des sciences du *Journal des Débats*, d'après une lettre que lui a écrite M. Huelle, professeur à Amiens.

Il paraît que, dans plusieurs départements, on traite avec succès ces plaies extrêmement dangereuses, au moyen du foie même extrait de la vive.

« Je croyais, écrit M. Huelle, ce procédé simplement indiqué par la tradition orale ; or, je le trouve spécifié dans un livre de cuisine : *La cuisine des cuisiniers* (1893). On lit, à la page 325, à l'article *Vive* :

« Ce poisson est armé à chaque oreille et sur le dos d'arêtes piquantes et très dangereuses, auxquelles on ne saurait trop faire attention. S'il arrivait que l'on fût piqué, il faudrait faire saigner longtemps la plaie et la frotter du foie de la vive ; ou piler un oignon avec du sel et le délayer avec l'esprit de vin, pour mettre sur la plaie jusqu'à ce qu'elle soit guérie. »

A rapprocher du traitement des morsures de vipères par le fiel de la vésicule biliaire, et du traitement préventif de la rage par l'ingestion du foie cru ou saignant de l'animal enragé (1).

(1) *Journal d'Accouchements*, de Liège, 12 juin 1898.

De son côté, le docteur E. LEGRAIN (de Bougie) (1), a recueilli un certain nombre de faits, chez les indigènes algériens, qui témoignent que les empiriques grossiers avaient recours, bien avant Brown-Séguard, à l'ingestion d'organes frais dans le traitement des maladies. En 1893, étant médecin de l'ambulance d'El-Oued (Sahara constantinois), le docteur Legrain eut l'occasion, pour différentes affections, de préparer du liquide testiculaire injectable, selon la méthode Brown-Séguard. Il alla lui-même sur le marché prendre, avec les précautions voulues, les testicules de béliers destinés à la préparation du liquide. Le boucher qui les lui fournissait, vieux nègre saharien, qui, bien certainement, ne lisait pas les comptes-rendus de la Société de Biologie, lui dit : « Oh ! je sais pourquoi tu viens prendre le rognon blanc des béliers. Il y a un proverbe saharien qui dit : Celui qui mange le rognon blanc est en érection toute la nuit. » Et cette pratique existe, en effet, dans certaines tribus sahariennes.

Dans d'autres tribus habitant les régions montagneuses de la Kabylie, existe une croyance plus bizarre : un enfant idiot, arriéré, peut guérir, si on lui fait manger la cervelle extraite d'un cadavre humain. La pratique existe et serait même assez

(1) *Revue médicale de l'Afrique du Nord*, 1^{er} mai 1898.

fréquente ; la meilleure preuve consiste dans ce fait, que le tribunal de Bougie a eu récemment l'occasion de rendre un jugement, dans un cas où la violation d'une sépulture, l'ouverture de la boîte crânienne à coups de hache et l'ablation du cerveau, n'avaient pas eu d'autre mobile.

Une coutume peu répandue, il est vrai, mais qu'on peut retrouver dans quelques tribus sahariennes, consiste, lorsqu'on est piqué à la main ou au pied par un scorpion, ou mordu par une vipère à cornes, à inciser largement à ce niveau et à appliquer sur la plaie un morceau de foie frais. Dans certains cas, on ouvre le ventre d'un mouton et on plonge la partie blessée dans le foie largement incisé.

Or, les recherches récentes de plusieurs savants français, les expériences de Fraser, en Angleterre, montrent qu'en somme, cette pratique un peu grossière est absolument rationnelle et il n'y a pas à s'étonner des guérisons obtenues dans les cas où cette pratique a pu être employée.

Il y a bien longtemps déjà que le docteur Bertherand (1) avait fait la remarque, que les Arabes « ont eu l'idée, en désespoir de cause, sans doute, d'accorder la préférence à des matières, à des corps dont la composition paraissait semblable à celle

(1) *Médecine et Hygiène des Arabes*, p. 132-133.

des organes malades : c'est une sorte d'homœopathie instinctive dont ils offrent d'assez nombreuses applications. Ainsi, la rate du hérisson guérit les affections chroniques de la rate ; la tête de corbeau fait repousser les cheveux noirs ; le foie d'un animal appelé *saffata* (?) dissipe le point de côté qui suit d'ordinaire une course violente, etc. Les Arabes faisaient, tout simplement, de l'opothérapie sans s'en douter.

Dans une note sur la droguerie marocaine, que M. Raynaud a publié dernièrement dans le *Bulletin médical de l'Algérie*, nous trouvons une série de produits organiques, aussi bizarres qu'inattendus, qui sont couramment vendus dans les boutiques des droguistes indigènes. On peut en juger par l'énumération suivante :

Calcul jaune du foie de bœuf, os de baleine, contre la fièvre ; trachée de chameau, attachée au cou des enfants atteints de maux de gorge ; peau de porc-épic, en amulette contre les gerçures du sein chez les nourrices ; peau de lézard du Sahara, en infusion contre la fièvre ; peau de hyène et viande sèche de hyène, en fumigations contre l'hydropisie ; foie de chien, contre le carreau des enfants, etc., etc.

Le docteur Bouffard, médecin de deuxième classe des colonies, a donné, d'autre part, dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, de curieux détails sur l'organothérapie en Chine.

Le suc du poumon de porc macéré serait très efficace dans les affections pulmonaires.

Dans la dysenterie, dans la diarrhée chronique, dans toutes les maladies où le tube intestinal est en cause, le médecin indigène prescrit à son malade l'ingestion d'intestins de porc. L'ingestion de cervelle est ordonnée, toutes les fois qu'un malade souffre de la tête et que la douleur semble bien venir de l'intérieur de la boîte crânienne.

Le sperme serait un puissant tonique, qui entre comme principe actif dans la composition de pilules très employées dans la chlorose, l'anémie, la convalescence des maladies graves. « Nous avons constaté, écrit notre confrère, à la suite d'une petite enquête, que certains pharmaciens louaient des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qu'ils payaient très cher et qui devaient leur fournir le produit de leur sécrétion testiculaire. Ce sperme est desséché, mis sous forme de pilules et vendu au public. »

Chez la femme chinoise dont l'accouchement est normal et à terme, le placenta est considéré comme le médicament le plus précieux pour le traitement de la chlorose : il est prescrit en ingestion, à l'état frais ; ou bien desséché et mis en pilules.

Enfin, devançant Brown-Séguard, la médecine mongole a essayé de rendre la vigueur aux vieil-

lards en leur faisant ingérer des testicules de moutons (1).

Tout cela nous explique la facilité avec laquelle la nouvelle méthode opothérapique s'implante dans l'esprit des gens et la confiance qu'elle a tout de suite inspirée. Combien de paysans prennent avec crainte et défiance le sirop ou les pilules du pharmacien, qui n'hésiteront pas à absorber (cuisine pourtant peu appétissante) des poumons de chiens crus, ou des rognons de chèvres ou de boucs!...

(1) *Superstition, crime et misère en Chine*, par J.-J. MATIGNON, p. 364.

II. — Formulaire de thérapeutique populaire.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Poursuivant notre étude des médications efficaces, nous passerons en revue, tour à tour, les maladies des divers appareils, commençant par les *maladies de l'appareil digestif*.

Dents et gingivo-stomatites. — Pour les dents, il existe une foule de remèdes, que pas un de vous n'a manqué de voir appliquer dans sa famille ou dans son entourage. Ces remèdes ont une action émolliente incontestable, grâce à la chaleur d'abord, et aux substances composantes. Tels sont : les gargarismes avec de la tisane de pavot et de figes ; les cataplasmes de figes, de mie de pain et de lait.

Le gargarisme avec de l'eau-de-vie dans laquelle on a fait macérer un cigare, doit avoir une action calmante sur les terminaisons nerveuses, ainsi que les frictions sur les gencives avec de l'huile de laurier (1).

(1) L'huile de laurier est excitante et nervine. (DORVAULT).

Nous avons connu un rebouteur qui conseillait à ses malades un élixir que pas un dentiste ne condamnera :

Cognac.....	250	grammes
Valériane.....	30	—
Camphre.....	20	—
Cannelle.....	5	—
Clous de girofles.....	5	—
Poivre en grains.....	5	—

Ce même rebouteur conseillait, pour les gingivites, des gargarismes avec de l'écorce de chêne (1) dans du vin chaud ; ou bien avec une pincée d'alun et une pincée de sel dans un verre d'eau ; ou avec cette formule : un verre de vinaigre, une pincée d'écorce de chêne, neuf clous de girofles, une pincée de cannelle, une pincée de camphre ; laisser infuser trois jours. Ou bien encore une infu-

L'huile volatile est assez épaisse, d'un jaune verdâtre ; elle contient une certaine quantité d'acide eugénique et sert, à l'extérieur, en frictions stimulantes. (PLANCHON et COLLIN.)

(1) L'écorce de chêne contient un tannin particulier appelé *acide quercitanique*, qui, par distillation sèche, donne de la pyrocatechine et ne fournit pas d'acide gallique par oxydation, différent ainsi de la noix de galle qui, par oxydation, donne du pyrogallol. Outre ce tannin, elle contient une matière amère appelée quercine, de la pectine, de la gomme. Elle est employée comme astringente. (PLANCHON et COLLIN.)

L'écorce des jeunes branches est un astringent très marqué, en raison du tannin qu'elle contient. (DORVAULT). Elle est astringente, tonique, et antiseptique. (DUJARDIN-BEAUMETZ.)

sion de feuilles de céleri et de romarin (1) dans un verre de vinaigre.

Citons, pour les névralgies dentaires, un remède que nous avons vu employer souvent, et réussir quelquefois : il consiste à mettre dans un litre d'eau, une poignée de capillaire, 15 grammes de quinquina rouge concassé ; faire bouillir une demi-heure, ajouter le jus de deux citrons, laisser refroidir et filtrer. Partager en quatre parties égales et prendre dans les 24 heures.

Angines. — Au premier abord, on ne peut s'empêcher de sourire, et même d'éprouver un certain sentiment de dégoût, quand les paysans viennent vous dire que, pour guérir leurs angines, ils s'enveloppent le cou, le soir, avec leurs chaussettes ou leurs bas ; mais, en y réfléchissant un peu, on arrive à se dire que les enveloppements chauds du

(1) Les sommités fleuries sont stimulantes, (DORVAULT).

Le romarin donne à la distillation environ 1 p. 100 d'huile volatile, incolore ou jaunâtre, assez fluide, d'une densité de 0,88 à 0,91. Cette essence, qui brunit et s'épaissit au bout d'un certain temps, a une odeur très aromatique, une saveur chaude et camphrée. Soumise à des distillations fractionnées, elle fournit un hydrocarbure et un camphre, qui rappelle beaucoup celui du Japon et de Bornéo. Traitée par l'acide sulfurique concentrée, elle donne un mélange de cymène et de terpène.

Le romarin est employé comme stimulant, excitant et emménagogue. Il entre dans la préparation de l'*alcoolat vulnérable*. Son essence fait partie du *baume opodeldoch*, (PLANCHON et COLLIN).

cou sont employés couramment pour les maux de gorge ; n'importe lequel de nous, dans un cas semblable, porte un foulard, même la nuit. Or, le paysan n'a ni le temps, ni le loisir de faire chauffer un linge quelconque pour s'envelopper le cou ; tandis qu'il a, en utilisant son bas, un morceau de laine tout prêt et bien chaud. Quant à la propreté et à l'odeur, le paysan n'en a guère cure !

De même, les cataplasmes de son de froment, imbibés d'eau sédative chaude, mis autour du cou, doivent avoir une action révulsive bienfaisante.

L'usage des bains de pieds chauds et sinapisés est de pratique courante pour les angines ; mais le paysan n'a pas le temps de prendre des bains de pieds le soir, quand il revient du travail, exténué et tombant de sommeil ; aussi prend-on une partie des pommes de terre du dîner, bien chaudes ; on les réduit en purée, et on en enveloppe les pieds du malade, qui se couche avec ce cataplasme.

Comme gargarismes, nous citerons l'eau salée et vinaigrée, les infusions astringentes d'écorce de figuier, de feuilles d'aigremoine (1), de feuilles de

(1) L'aigremoine est employé dans les campagnes pour préparer des gargarismes astringents. (PLANCHON et COLLIN, DORVAULT, DUJARDIN-BEAUMETZ).

ronces (1), de feuilles de troëne (2).

Maladies d'estomac. — La thérapeutique populaire stomacale se réduit à bien peu de chose : quelques apéritifs et quelques tisanes digestives ; quelquefois aussi, une tisane, calmant. fort douteux, au nénuphar et des frictions à l'eau sédative.

Comme apéritifs, sont encore employés : la tisane avec de la racine de pissenlit, la fleur de houblon, la chicorée sauvage et 15 bourgeons de sapin pour litre d'eau ; la tisane avec de la chicorée sauvage, du houblon, de la centaurée, de la camomille ; enfin, une infusion de 15 feuilles de pêcher dans un litre de vin, dont on prend un petit verre deux heures avant les repas.

Les digestifs sont tous des tisanes où se mélangent, dans des proportions diverses, les feuilles de véronique (3), les graines de citrouille (4), le plan-

(1) Le décocté de feuilles de ronces (20 p. 100) est fréquemment employé en gargarismes comme astringent. (DORVAULT, DUJARDIN-BEAUMETZ).

Les feuilles contiennent une certaine quantité de tannin. Elles sont employées en gargarismes astringents contre les maux de gorge, la stomatite, les aphtes (PLANCHON et COLLIN).

(2) Les feuilles et les fleurs de troëne sont astringentes. (DORVAULT, DUJARDIN-BEAUMETZ).

(3) La véronique est amère et astringente ; les feuilles sont légèrement excitantes. (DORVAULT, PLANCHON et COLLIN).

(4) Les semences sont vermifuges et tœnifuges, très

tain d'eau (1), la racine de chiendent, les prunes, la chicorée, les feuilles de mauves et le fenouil (2).

A propos du fenouil, qu'il nous soit permis de reproduire à cette place une pièce de vers, qui montre que le fenouil était jadis considéré comme une véritable panacée.

Toi dont le ventre est plein de vent,
 Ne te gêne que trop souvent
Pour ne pouvoir donner carrière
 A ton misérable derrière.
 Sache que la graine de fenouil
 Du Tonant ouvre le verrouil,
 Et sans mille cérémonies
 Fait peter avec harmonie ;
 Car étant chaude au tiers degré
 Le corps est des vents délivré ;

employées au Mexique. Tous les concombres contiennent, d'ailleurs, de l'*élatérium*, qui est très purgatif. (DORVAULT).

D'après M. Heckel, le principe actif des semences de courge, la pépo-résine, est localisée dans la pellicule verdâtre qui recouvre les cotylédons ; 27 grammes de ces pellicules renferment 1 gramme de pépo-résine. L'opinion de M. Heckel aurait besoin d'être confirmée par de nouvelles expériences ; outre ce principe, les graines renferment une notable proportion d'huile fixe. (PLANCHON et COLLIN).

(1) Les feuilles de plantain sont astringentes ; leur suc est fébrifuge. (DORVAULT).

(2) La racine de fenouil est une des cinq racines apéritives. Le fenouil est carminatif, diurétique, apéritif. (DORVAULT).

Qu'elle chasse par le derrière
Ou bien consume leur matière,
Qui provient d'aliments venteux
Ou des excréments pituiteux,
Ou d'une forte intempérie,
Qui cause cette fâcherie,
Ou d'un air souvent avallé
Qui parmi la viande est mêlé.
Le fenouil a grande puissance
Pour maux qui sont de conséquence ;
Il est profitable aux fiévreux
Qu'il rend plus sains et vigoureux
Car il apaise les nausées
Qui par les fièvres sont causées ;
Même éteint les douleurs du corps
Qu'on ressent dedans et dehors,
Quand on le boit avec l'eau fraîche,
Pourvu qu'en nous rien ne l'empêche,
Pour une excessive maigreur
Ce qu'assure tout bon auteur.
Un autre aussi nous fait entendre
Que sa racine sous la cendre
Cuite et mangée avec du sel
Et du vinaigre, il n'est rien tel
Pour guérir promptement les fièvres,
Et les chasser comme les lièvres,
Purgeant l'humeur, de qui l'excès
Fait les grands et petits accès.
Le fenouil avec sa semence
Est aussi de grande excellence,
Quand avec bon vin il est bu
Pour résister à la vertu (1).

(1) Ancienne recette, communiquée au *Correspondant médical* par le docteur C. de BONNIÈRE.

Entérites. — Pour les entérites, ce sont surtout des émoullients et des laxatifs que nous trouvons dans la thérapeutique populaire : lavements de lait tiède avec une cuillerée d'huile ; lavements avec du bouillon de volaille, de veau et de mouton. Du lait à l'intérieur, avec, dans chaque tasse, quelques gouttes d'huile d'amandes douces, des tisanes de chiendent, de seigle et de graines de lin, etc...

Le rebouteur dont nous parlions tout à l'heure conseillait particulièrement une tisane et un bouillon nourrissant. Pour la tisane, on prenait de la racine d'arrête-bœuf (1), coupée en morceaux, de la racine de figuier, une cuillerée de miel, 10 noisettes longues bien pilées, 10 prunes sèches, une pomme cuite, 10 graines de citrouilles bien pilées, le tout bouilli dans trois litres d'eau.

Le bouillon était fait avec 200 grammes de gras double, 200 grammes de veau, une poignée de cerfeuil (2), 6 poireaux et une poignée de joutes ?

(1) Arrête-bœuf, bugrane, *ononis spinosa*. Racine analysée par Reinsch et Hlasiwetz, qui en ont retiré : 1° de l'*ononine*, glucoside cristallisé en aiguilles incolores, insipides, insolubles dans l'eau froide, solubles dans l'alcool bouillant, fusibles à 235°, se transformant avec les acides dilués en glucose et en ononétine ; 2° de l'*onocérine*, cristallisant en aiguilles insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool bouillant. Outre ces substances, cette racine contient de l'amidon, de la résine, et un principe amer. Elle a été très employée comme diurétique. (PLANCHON et COLLIN).

(2) Peu de plantes sont plus amies de l'estomac ; il sem-

Dysenterie. — Pour la dysenterie, les infusions astringentes sont innombrables. En voici quelques-unes : décoction de bois de raisin (?) pilé, dans laquelle on fait bouillir de l'avoine, des pelures de coings et des fruits d'églantiers.

Tisane avec un citron en morceaux, une pincée de quinquina en poudre, une feuille de figuier, un verre de café noir, deux litres d'eau.

Infusions d'écorce de chêne, d'artichauts (1), de rhizomes de nénuphars, de feuilles de vigne rouge, de feuilles d'ulmaire (*reine des prés*), de renouée (2), de baies de myrtille, etc...

Constipation. — La nature prévoyante offre au paysan sur sa route une foule de purgatifs : le con-

ble convenir à tous les âges, à tous les tempéraments. Stimulant, porte son action sur les organes glanduleux, utile dans les obstructions viscérales et les affections des voies urinaires. Il a été employé par Balthazar Ehrhart, Halles, Gilibert, et par Lazare Rivière, pour l'hydropisie, les maladies de foie, l'ictère. (*Flore médicale*).

(1) Les feuilles et les tiges sont employées, en Italie et en Allemagne, comme antirhumatismales. Le suc récent est employé contre le scorbut, l'hydropisie, l'ictère chronique. En France, le docteur Montain, de Lyon, a préconisé le *cynarin*, principe actif de l'artichaut, comme fébrifuge. Dans certaines campagnes, on emploie contre les fièvres intermittentes l'artichaut dans du vin blanc. (DORVAULT).

(2) La renouée (*polygonum aviculare*) est astringente. D'après Paret, elle donne 27 p. 100 d'un extrait astringent, contenant une forte proportion de tannin. (DORVAULT).

combre sauvage (*ecballium elaterium*) (1), le séné de Provence (*globularia alypum*) (2), les fleurs de pêcher, la mercuriale (3), la petite pervenche, la chicorée, les feuilles de buis (4), deux ou trois fruits

(1) Le concombre sauvage renferme de 20 à 25 p. 100 d'un principe particulier, l'*élatérine*, qu'on obtient en traitant l'élatérium par du chloroforme et en précipitant la solution par l'éther. On obtient des cristaux incolores, très amers et âcres, d'élatérine. Walz a retiré de l'élatérium un glucoside cristallisable (*prophétine*), de l'acide élatérique, de l'hydroélatérine et de l'élatéride. L'élatérium est communément employé en Angleterre comme purgatif hydragogue, dans le traitement de l'hydropisie et de l'anasarque. (PLANCHON et COLLIN. DORVAULT).

(2) MM. Heckel et Schlagdenhauffen (1883) ont retiré des feuilles, un glucoside, la *globularine* ($C^{16}H^{20}O^8$), une faible quantité d'un principe volatil, de l'acide cinnamique, du cinnamate de potasse et de soude, du tannin, de la mannite, du glucose, et une résine particulière : la *globulatésine*. Les feuilles s'emploient à la dose de 20 à 30 grammes comme purgatives, et ont l'avantage de ne déterminer ni nausées, ni irritation stomacale ou intestinale. Elles doivent leur propriété purgative à la globularétine. Quant à la globularine, elle agit comme la théine. (PLANCHON et COLLIN, DUJARDIN-BEAUMETZ).

(3) La mercuriale renferme de la matière grasse, de la gomme, de l'amidon, un principe actif à saveur très amère, une matière colorante bleue, et de la méthylamine, associée à une petite quantité de triméthylamine. (PLANCHON et COLLIN).

(4) Alessandri (1882) a retiré des feuilles et de l'écorce de buis : la *buxine*, un alcaloïde blanc, la *buxéine*, et une résine, la *parabuxine*. Les feuilles de buis sont purgatives ; l'écorce, jadis employée comme fébrifuge, sudorifique, antirhumatisme, est purgative et émétique. (PLANCHON et

de houx, etc. (1).

Pour les enfants, un petit cornet de papier graissé de beurre introduit dans le rectum, produit l'effet d'un corps étranger, et amène des contractions qui font évacuer.

Citons encore la queue de persil, la queue de violette, la queue de feuille de mauve ; on fait aussi des suppositoires avec un morceau de savon taillé au couteau.

Hémorroïdes. — Pour se débarrasser de cette infirmité, les bonnes femmes emploient les lavages avec une décoction de racines de ficaire (2) (petite chélidoine), et des cataplasmes de feuilles de scrophulaire.

Vers. — Dans toutes les campagnes, les paysans font manger aux enfants, pour les débarrasser de leurs vers, souvent hypothétiques, le rhizome de

COLLIN). Le buis est sudorifique, il a été employé dans le syphilis, le rhumatisme, comme succédané du gaïac. (DORVAULT).

(1) Les fruits de houx sont émétiques, purgatifs, à la dose de deux ou trois. (DUJARDIN-BEAUMETZ).

(2) La racine de ficaire est surtout préconisée contre les hémorroïdes en Belgique. (DORVAULT). Elle contient un acide volatil (*acide ficarique*) et une matière (*ficarine*) qui, d'après Stanislas Martin, ressemble beaucoup à la saponine (PLANCHON).

fougère mâle ; mais les grands vermifuges sont l'ail (1), l'oignon et les graines de citrouilles.

Hydropisie. — Tous les remèdes populaires pour l'hydropisie sont diurétiques ; citons le stigmate de maïs, un oignon (2) bouilli dans du lait, des infusions de feuilles d'épine noire (*paliurus australis-argolon*, chapeau d'évêque), de feuilles de pariétaire, de pêcher, de pimprenelle, d'ulmaire, de bourrache, de vipérine (*echium vulgare*), d'hépatique des fontaines (*marchantia polymorpha*).

Ajoutons encore une poignée de gui, d'aubépine, une poignée de racines de chardon blanc, bouillies dans deux litres de vin blanc, dont on boit un verre le matin à jeun.

MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Rhume de cerveau. — Pour guérir les rhumes de cerveau, il est recommandé par les commères

(1) VOIR DUJARDIN-BEAUMETZ. Le docteur CAZIN (*Traité des plantes médicinales indigènes*) écrit que le vin rouge dans lequel on a fait macérer pendant deux jours un oignon coupé en petits morceaux est un vermifuge certain.

(2) SERRE, d'Alais, a publié, dans le *Journal des médecins praticiens*, plusieurs observations d'hydropisie guérie par la diète et les oignons crus, ainsi que M. PAULTIER d'Aigre (Charente). Le professeur belge LOMBARD soignait des hydropiques de la même façon, il y a soixante ans.

de se frotter le nez avec un morceau de chandelle, le soir en se couchant. Ne croyez pas que celle-ci agisse en qualité de corps gras : la chandelle n'est pas du suif, mais de la graisse retirée des fabriques de colle forte, des chantiers d'équarisseurs, des boyauderies, etc. Ces graisses sont molles, et pour leur donner de la consistance, on y ajoute de l'acide sulfurique et de l'alun, pour les rendre plus blanches. Donc, la chandelle équivaut, comme effet et composition, à la *pommade oxygénée* du Codex.

Une autre pratique employée contre le coryza consiste à fumer et faire sortir la fumée du tabac par les narines, jusqu'à ce que celles-ci soient dégagées ; ou encore aspirer du jus de citron par le nez ; ou bien priser un mélange de sel marin et de camphre.

Epistaxis. — Les remèdes contre les saignements de nez ont tous une action sur les nerfs vaso-constricteurs ; ils reposent sur l'impression subite produite par le contact d'un objet froid : glisser par exemple une grosse clef dans le dos du malade ; étendre le malade tout nu sur le carreau d'une cuisine ; se plonger brusquement les pieds dans un baquet d'eau froide ; se mettre un petit carré de papier sous la langue.

Certaines pratiques sont encore employées dans un but hémostatique : se bourrer la narine avec des toiles d'araignées ; aspirer de la cendre d'étoffe ou

de cheveux brûlés ; ou bien se serrer le nez avec les doigts, souffler un coup sec, comme si l'on voulait se moucher, et sans lâcher le nez.

Bronchite. — S'enduire la poitrine de graisse de mouton. Comme révulsif, faire une application de résine fondue, chaude, entre les deux épaules ; et enfin choisir entre les multiples tisanes dont l'effet est certainement aussi calmant que n'importe quel sirop.

Les substances les plus employées pour la confection de ces tisanes sont : la gomme arabique, le sucre, les escargots, le miel, les bourgeons de sapin, les fleurs de guimauve, les feuilles de violettes, de marrube (1), de réglisse, de bourrache (2), de lichen, de capillaire, etc.

Voici, d'ailleurs, quelques formules parmi les plus communément usitées : faire bouillir dans un litre d'eau, 100 grammes de sucre, 10 prunes, 15 bourgeons de sapin et 10 escargots.

10 feuilles de bouillon blanc, une pincée de lichen, 6 prunes, une pincée de fleurs de violettes, pour un litre d'eau.

(1) Les sommités fleuries du marrube renferment une huile essentielle, de l'acide gallique, un principe amer cristallisé : la *marrubine* ; elles sont employées comme pectorales. (PLANCHON et COLLIN).

(2) La bourrache est nitrée, très mucilagineuse, rafraîchissante, dépurative, sudorifique et diurétique.

Une cuillerée de goudron de Norvège, deux cuillerées de miel, une poignée de son frais de froment, pour deux litres d'eau bouillante.

Dans la thèse du docteur Darmezin, nous lisons « qu'un rebouteur prescrivait de la tisane de buis, que le malade doit prendre tous les matins ; il ne doit pas absorber moins de un litre de macération de bourgeons de buis verts. »

« J'ai trouvé, ajoute notre confrère, chez un de
« mes clients, cette horrible préparation, qui lui
« donnait des crampes d'estomac, mais à laquelle
« cependant il attribuait son amélioration ; et dès
« que, à la suite d'un chaud refroidi, sa bronchite
« renaissait, il s'empressait de revenir à sa mer-
« veilleuse tisane. »

Si barbare cette médication semble-t-elle, on peut cependant la défendre, en vertu des propriétés fébrifuges et sudorifiques du buis. On sait, en effet, que Fauré a trouvé, en 1829, dans le buis, un alcaloïde (la *buxine*), dont le sulfate est très recommandé en Italie comme fébrifuge.

Il y a quelques jours à peine, nous avons vu employer une recette qui produit d'excellents résultats lorsqu'on veut faire suer le malade : on prend cinq, six ou dix bougies ; on les met debout les unes à côté des autres sur une tôle par terre ; on les allume et on met une chaise par-dessus. Le malade s'assoit sur la chaise ; et on enveloppe chaise et malade

dans une grande couverture de laine. On le laisse en paix jusqu'à ce que la chaleur des bougies le fasse suer comme une fontaine.

Coqueluche. — Certes, le remède vanté dans les campagnes ne vaut pas le bromoforme, mais il ne doit pas cependant être trop mauvais, car il renferme des principes calmants, astringents et réconfortants. Qu'on en juge :

On presse le jus de deux ou trois citrons dans une tasse ; on met dedans un œuf frais pondu ; on couvre la tasse et on laisse vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, l'œuf doit être dissout.

On bat le mélange, jaune et blanc tout ensemble ; on passe dans un gros linge deux fois, si cela est nécessaire.

Quand tout le mélange est passé, on y met du sucre râpé, pour le sucrer comme un sirop. Bien mêler le sucre jusqu'à ce qu'il soit fondu ; verser dans une bouteille, et donner à l'enfant, soir et matin, une petite cuillerée de ce mélange. Ne pas donner plus que la petite cuillerée, pour ne pas irriter, à cause du citron.

Un commandant de gendarmerie en retraite nous a communiqué une autre recette, avec laquelle il prétend avoir guéri ses enfants, et beaucoup d'autres dans le voisinage. La voici :

Faire bouillir dans un litre d'eau douze gousses d'ail et un bouquet de thym ; en prendre trois fois

par jour, à la dose d'une grande cuillerée chaque fois. Le troisième jour la cure est complète.

Nous voulons bien croire à l'efficacité du remède, mais il nous vient des bords de la Garonne!... Cependant l'ail peut, à la rigueur, avoir une certaine action sur la maladie, grâce à ses propriétés excitantes, stimulantes et fébrifuges. D'ailleurs, l'ail cuit dans le lait est très répandu dans les campagnes, pour le catarrhe pulmonaire, la dyspnée et l'asthme (1).

Maladies des poumons. — Toutes les maladies des poumons se résument, pour le paysan, en une seule : la fluxion de poitrine. Les remèdes sont les mêmes que nous avons vu employer pour les bronchites, remèdes auxquels on ajoute quelques révulsifs, comme l'omelette bien chaude appliquée, *loco dolenti*, si on a un point de côté ; ou mieux, cette révulsion terrible et barbare que les Bretons mettent en pratique : frotter des pieds à la tête le ma-

(1) C'est le cas de rappeler les propriétés de l'ail et de l'oignon.

L'ail, à l'intérieur, est excitant, stimulant, fébrifuge et vermifuge ; à l'extérieur, il est rubéfiant, caustique et vésicant. Très employé contre les cors aux pieds, la gale, la teigne. Il est riche en huile volatile sulfureuse ; ce qui ferait supposer que, comme la scille, il doit posséder des vertus incisives et diurétiques manifestes. Pilé avec de la graisse et de l'huile, on obtient un onguent nommé *moutarde du diable*, puissant résolutif contre les tumeurs froides.

lade avec des orties et le graisser ensuite de saindoux ou d'autre graisse.

On vante encore l'absorption de blancs d'œufs, en grande quantité, dans les hémoptysies, basée sur l'action coagulante de l'albumine ; et, en cas de suralimentation chez les tuberculeux, une gelée composée d'une grosse pincée de lichen, 10 dattes, 10 jujubes et 250 grammes de mou de veau. Ce ne doit pas être très bon, mais c'est peut-être nourrissant.

MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE

Lithiase. — Contre la lithiase, les deux grands remèdes populaires sont l'ail et l'huile, soit pris

Les Arabes l'emploient contre les plaies venimeuses, les hémorroïdes et le rhumatisme lombaire. La pulpe d'ail, mêlée à de la poudre à canon, est un topique vulgaire en Grèce contre les affections de la peau. Il paraît être le *Σχόροδον* des anciens. La médecine le délaisse peut-être trop. (DORVAULT, DUJARDIN-BEAUMETZ. *Flore médicale*).

L'oignon est un stimulant puissant. L'analyse y a fait découvrir : une huile volatile, du sucre, de la gomme, une matière animale, des acides phosphorique et acétique, du phosphate et du citrate calcaires.

Le suc d'oignon blanc a été employé plusieurs fois avec

ensemble ou séparément ; soit mélangés à des tisanes diurétiques. L'action de l'ail, quoique très faible, est cependant certaine ; quant à l'huile, c'est un remède devenu classique. Willemin (*Bulletin de thérapeutique*, 1891) cite l'ortie et l'huile d'olive comme très efficaces dans la lithiase biliaire et la lithiase rénale.

L'urine, prise à l'intérieur, est employée pour tous les troubles urinaires ; nous en avons montré les faibles vertus et surtout les dangers.

Blennorrhagie. — Les injections astringentes sont très recommandées par les rebouteurs ; injections à l'écorce de chêne, au vin cuit, à l'eau de goudron, etc., ainsi que les tisanes diurétiques et les bains émollients avec du son, de l'eau de goudron ou des feuilles de mauve.

MALADIES INFECTIEUSES

Fièvre typhoïde. — Pas merveilleux les remèdes

succès pour l'hydropisie de l'ovaire ; un demi verre, matin et soir, dans une tasse de lait sucré. (DORVAULT).

L'huile volatile renferme du sulfure d'allyle. Associé au lait, on l'a vanté comme diurétique contre l'anasarque. Le vin est donné comme vermifuge ; le sirop comme expectorant (DUJARDIN-BEAUMETZ). L'École de Salerne le vantait même pour faire repousser les cheveux :

Cnotritis capitis loca denudata capillis.

Sæpe fricans, poteris capitis reparare decorem.

populaires employés pour combattre la fièvre typhoïde ! Un seul mérite de retenir l'attention, non parce qu'il doit produire grand effet, mais parce qu'il repose sur un principe que l'on a cru bon pendant longtemps : attirer le mal ailleurs, par une vésication énergique.

Il consiste à mettre autour des pieds du malade des cataplasmes d'aulx ou d'oignons (1) écrasés, soit seuls, soit mélangés avec des orties. On renouvelle les cataplasmes toutes les heures.

Diphthérie. — Evidemment, tous les remèdes employés dans les campagnes ne peuvent être d'aucun effet contre la diphthérie ; mais il faut retourner en arrière, au moment où Roux n'avait pas encore découvert son sérum, et comparer les remèdes employés alors à ceux que les bonnes femmes conseillent encore aujourd'hui.

Ce sont des cataplasmes résolutifs autour du cou, très chauds, saupoudrés de moutarde et imbibés d'eau sédative.

Ce sont des gargarismes et des badigeonnages avec des infusions astringentes : feuilles d'aigremoine, feuilles de ronces ou de troëne, vinaigre, sel, citron, etc.

(1) Le docteur C. BARBIER a écrit, dans le *Journal de médecine de l'Algérie* : « Comme adjuvant du traitement interne de la fièvre typhoïde, je sème des oignons fendus dans la chambre du malade ! » (Cité par BREMOND, *op. cit.*)

Rhumatismes. — Le docteur G. Legué nous a indiqué un curieux traitement du rhumatisme. La scène se passe à San-Remo, et le remède est d'origine italienne; nous le citons néanmoins, parce que nous savons qu'on l'emploie également dans un grand nombre de nos campagnes. Nous reproduisons *in extenso* la lettre que le docteur Legué a reçue d'un de ses clients :

« Vous savez à quel point j'adorais les tomates.
« Depuis que vous me les avez défendues, c'est
« pour moi un véritable supplice que de vivre ici,
« où l'on en voit, en tout temps, de grosses comme
« des oranges, d'une maturité parfaite, et d'une
« couleur à rendre jaloux les homards les plus
« rutilants.

« Je me rattrappe en cultivant, non pas des to-
« mates, mais une vieille femme italienne, qui en
« fait la principale production de son jardin. Et
« puis, j'ai, près d'elle, avec qui causer de mes
« douleurs : son fils, qui a fait la campagne de
« l'Erythrée contre les Abyssins, et qui lui est
« revenu perclus de rhumatismes.

« Or, comme j'entrais chez eux dernièrement, je
« n'ai pas été peu étonné de trouver ce grand gar-
« çon assis sur un banc, devant une bassine de
« cuivre rouge, où il baignait ses pieds au soleil.
« Je me soigne, je fais comme vous, me cria-t-il
« dès qu'il m'aperçut ; c'est un remède ancien et

« très célèbre que m'a préparé ma mère : du jus de
« tomates nouvelles, chauffé au soleil ; mon bain
« est tout tiède déjà, depuis dix minutes que je suis
« ici : je vais continuer tous les matins pendant huit
« jours et je serai guéri (1)... »

Dans d'autres pays, on a recours, contre les rhumatismes, à l'enveloppement des articulations avec du marc de raisins, avec des cataplasmes résolutifs d'ail.

Ceux qui en ont le courage subissent les piqûres de guêpes, qui agissent comme un excellent révulsif. Les bains dans les marais salants sont employés par les populations des rives de l'Océan. Enfin, un peu partout, sont recommandés les infusions de feuilles de frêne (2) et de cassis, entrées, du reste, dans la pratique médicale, du moins les feuilles de frêne.

Fièvres paludéennes. — Les paysans du Berry emploient la poudre de feuilles d'artichauts, ou font infuser ces feuilles, à raison de 15 à 20 grammes par litre d'eau. Citons encore les infusions de cen-

(1) En Espagne, l'onguent de tomates est très employé en frictions contre les hémorroïdes.

(2) Les feuilles de frêne renferment du tannin. Avant le quinquina, l'écorce des rameaux, amère et astringente, était employée comme fébrifuge. Keller a trouvé de la *fraxicine*, qui fut reconnue être la mannite (ROCHLEDER et SCHWARTZ).

Le prince SALM-HORSTMAR découvrit une matière fluorescente : la *fraxine*. Les feuilles de frêne sont purgatives, à

taurée (1), d'écorce de *magnolia grandiflora* (2), les décoctions de feuilles d'olivier (3), d'écorce de saule (4), de buis, de sauge (5).

Le docteur Francisco RISQUIEZ, praticien du Vénézuela, célébrait, en 1887, les vertus du lait aux oignons contre les fièvres palustres.

la dose de 15 ou 25 grammes. MOUCHON a préparé la *fraxinine*, employée comme fébrifuge.

Il y a quelques années, on a beaucoup vanté les propriétés anti-goutteuses et antirhumatismales des feuilles de frêne en infusion. (DORVAULT).

(1) La centaurée est tonique, stomachique, fébrifuge, sudorifique. (DORVAULT).

(2) L'écorce de *magnolia* a été analysée par LLOYD : elle contient une résine âcre, qui semble correspondre à la *liriodendrine*, isolée par le professeur EMMET ; une matière colorante jaune, une huile volatile et un alcaloïde : la *tulypiférine*. Elle est tonique et fébrifuge. (PLANCHON et COLIN).

(3) Les feuilles et l'écorce d'olivier sont fébrifuges : M. LANDERER en a extrait l'*olivine* ou *olivite*. FAUCHER a proposé l'extrait hydro-alcoolique de feuilles, comme fébrifuge et anti-névralgique. Cette efficacité a été reconnue par Aran. M. HOSTE a fait, avec l'olivier sauvage d'Algérie, un extrait hydro-acide remplaçant le sulfate de quinine. (DORVAULT).

(4) L'écorce de saule est astringente et fébrifuge ; les Arabes se guérissent des fièvres, en inspirant la fumée de feuilles de saule sur des charbons ardents. La *salicine*, comme la *populine* (LEROUX), est un peu fébrifuge. (DORVAULT.)

(5) L'*herba sacra* des Latins. L'École de Salerne disait : « Cur moriatur homo, cui salvia crescit in horto ?... Salva salvatrix, natura consiliatrix. »

Enfin, voici la formule du « quinquina français », très en faveur avant la découverte du quinquina, et encore couramment employé dans nos campagnes :

Ecorce de chêne.....	120	grammes
Noix de Galles.....	30	—
Gentiane.....	25	—
Camomille.....	20	—
Lichen.....	5	—

MALADIES DE LA NUTRITION

Diabète. — Toutes les tisanes diurétiques sont en faveur. Nous ne nous expliquons point l'action de la peau de peuplier et de la racine de pissenlit ; mais nous lisons plus attentivement les observations de MM. Trastour, Mahot et Letenneur, de Nantes (1), où ces docteurs déclarent, qu'après avoir usé inutilement, pour un diabétique albumineux presque désespéré, de digitale, de sulfate de quinine et d'iodure de fer, ils ont triomphé enfin du mal au moyen de la prescription suivante : trois soupes au lait par jour, avec un, puis deux oignons crus hachés, à prendre avec la soupe ou dans du pain azyme.

(1) Dans le *Journal de médecine de l'Ouest*.

Goutte. — Nous lisons, dans *Goutte et Rhumatisme*, sous la plume du docteur Delpeuch :

« Je connais un médecin qui se délivra de la
« goutte dont il souffrait depuis longtemps, pour
« avoir employé la nuit le remède que voici : il
« lavait longuement une livre de laine grasse dans
« un setier de vin vieux, exprimait et jetait la
« laine, et ajoutait au vin qui restait un sextan de
« fleurs de nitre brûlées avec une livre de vieille
« huile. Il plaçait le tout dans un huilier de terre,
« et en usait la nuit comme nous l'avons dit. »

Cette laine grasse, souvent employée comme topique, est d'un usage courant dans nos campagnes. Ce suint, souvent utilisé comme excipient, a reparu dans la médecine scientifique de nos jours sous la forme et sous le nom de *lanoline*.

Les feuilles de frêne sont également très recommandées pour le traitement des goutteux.

ACCOUCHEMENTS ET MALADIES DES FEMMES

Pour purger les femmes enceintes, on fait grand usage des infusions de feuilles de mercuriale fraîches.

Pendant l'accouchement, si les contractions sont irrégulières, les bonnes femmes recommandent à

la parturiente de souffler régulièrement avec force sur les cinq doigts de sa main droite, réunis en cône. Au premier abord, cela a l'air ridicule ; mais c'est excellent pour régulariser les efforts.

Dans presque toutes nos campagnes et surtout en Bretagne, on fait manger beaucoup de sucre aux parturientes, soit en nature, soit dans de l'eau.

Or, M. Keim (1) a publié, dans les *Archives générales de médecine*, 27 septembre 1904, un très intéressant article sur ce sujet. Il rappelle les travaux de Bossi, de Payer, de Madlener, de Lop et la thèse de Marquis. Il montre que le sucre a une action très efficace sur les contractions utérines ; cette action ne se montre qu'après un début de travail (col effacé ou dilatable, ou même avec un début de dilatation), quand l'organisme a déjà épuisé ses réserves de glycogène.

Les doses minimales de sucre sont celles qui donnent les meilleurs résultats. M. Keim conseille de donner à trois reprises, à une demi-heure d'intervalle, 25 grammes de sucre dissous dans un demi-verre d'eau ou de lait. L'action commence de dix minutes à une demi-heure après. « Comme conclusion, dit M. Keim, nous dirons que le rôle ocytocique du sucre est rendu précieux par son caractère non médicamenteux, comme il en est

(1) Cité dans la *Médication martiale*, mars 1905.

« de l'ergot ou de la quinine, par son absence de
 « toxicité ; ce qui est d'autant plus important qu'il
 « est employé dans un organisme où les échanges
 « nutritifs sont déjà ralentis. »

Contre *l'aménorrhée*, et pour faire disparaître le lait, on fait prendre des infusions de persil (1), de mercuriale ; ou bien l'on applique sur les seins des cataplasmes de persil haché.

Contre la *leucorrhée*, notons les injections vaginales, avec 30 ou 60 grammes pour 1 litre d'eau, de feuilles de noyer, d'écorce de chêne, de feuilles de ronces, de sommités fleuries de pyrèthre.

Ou bien, on prend des bains de siège avec de l'eau de morelle, des feuilles de noyer et des feuilles de chêne.

PATHOLOGIE EXTERNE

Ankyloses. — Frictions de l'articulation malade avec des orties.

Brûlures. — Presque tous les remèdes de bonne femme tendent à empêcher le contact de l'air sur les brûlures : l'huile de millepertuis ou l'huile ordi-

(1) Cette racine est excitante et apéritive. Employée par HARO, en lavements, contre la diarrhée. Les feuilles sont résolutives et stimulantes à l'extérieur. Le docteur PÉRAIRE a considéré les feuilles comme anti-périodiques et fébrifuges. *L'apiol*, isolé par Homolle et Joret en 1849, est emménagogue et fébrifuge. (DORVAULT, DUJARDIN-BEAUMETZ).

naire, la pomme de terre écrasée, la gelée de groseilles, etc...

Voici deux formules de pommades qui ne sont pas plus mauvaises que bien d'autres : un jaune d'œuf, de l'huile d'olive et de la cire blanche pure, à poids égaux ; faire fondre au bain-marie et appliquer sur la brûlure.

Ou bien faire fondre de la chandelle au-dessus d'un pot d'eau, recueillir les gouttes de suif ainsi obtenues et étendre sur la brûlure.

Certaines personnes, pour les brûlures graves, plongent le membre brûlé dans un baquet d'eau froide sans cesse renouvelée, pendant 8, 10 ou 15 heures, sans jamais sortir le membre de l'eau.

Malgré les propriétés vulnérinaires du lierre terrestre, nous admettons moins le remède recommandé par le *Journal des boulangers-confiseurs suisses* :

On met une forte poignée de feuilles de lierre dans un litre d'eau, on les fait cuire doucement dans un vase métallique, jusqu'à ce que les queues se détachent d'elles-mêmes, en les prenant pour soulever les feuilles. A ce moment, l'eau sera réduite de moitié, si l'opération a été bien conduite. On ajoute une cuillerée à bouche de bonne eau-de-vie. On met continuellement sur la brûlure des compresses de ces feuilles et leur eau.

Nous préférerions à ce remède le suivant, que

le docteur Bidault a vu conseiller, près de Saulieu (Morvan) :

Couperose blanche.....	10 grammes
Vitriol de Chypre.....	4 —
Camphre pulvérisé.....	2 —
Safran.....	1 —
Eau	1.000 —

Cette recette rappelle de très près l'*Eau d'Alibour*, dont voici, d'ailleurs, la formule, à titre de comparaison.

Sulfate de cuivre.....	10 grammes
Sulfate de zinc.....	35 —
Camphre.....	5 —
Safran	2 —
Eau.....	11 litres

Contusions. — Les résolutifs sont nombreux : cataplasmes de verveine pilée, d'oignons de lys macérés dans de l'eau-de-vie, de feuilles de sauge, de racines de sceau-de-Notre-Dame (1).

Pommade avec du camphre en poudre, du cognac et du savon ordinaire.

A l'intérieur, décoctions de feuilles de verveine ou d'alchemille vulgaire (1).

Plaies et coupures. — Lavage de la plaie avec

(1) *Tamus Communis*, Vigne noire, Vigne sauvage, Herbe aux femmes battues.

des blancs d'œufs pour arrêter le sang ; ou applications de feuilles de pimprenelle, de feuilles d'ortie, de scrofulaire (2) écrasée.

Faire des pansements au vin chaud ; ou saupoudrer la plaie avec de la poudre d'écorce de chêne.

Comme hémostatique, on emploie souvent dans le peuple la poudre de feuilles d'orties : or, M. Marre, de Lyon, a fait usage de cette même poudre pour arrêter les hémorragies. (*Médecine Moderne*, 1896) (3).

Sciaticque. — Révulsifs pour envelopper le membre : du marc de raisins, ou de l'avoine grillée imbibée de vinaigre.

Enveloppement avec des peaux chaudes de lapin, de chien, de brebis, etc..

Pommade avec du suif de mouton, de l'essence de

(1) Alchemille vulgaire : astringente, tonique, diurétique, vulnéraire. (PLANCHON et COLLIN).

(2) Les propriétés vulnéraires de la scrofulaire furent découvertes pendant le siège de La Rochelle, sous Louis XIII, où l'on manquait de vulnéraire ; aussi l'appelle-t-on l'*herbe au siège*.

(3) Les anciens, Zacutus Lusitanus, Sydenham, Chomel, etc., employaient l'ortie comme anti-hémorragique, anti-hémoptysique ; en 1887, le docteur Florain, guidé par les idées de sorcières et matrones de village, reconnut son efficacité dans les métrorragies : il faisait prendre dans du vin blanc quelques cuillerées du suc verdâtre obtenu par expression de l'*urtica dioïca*. (Le *Transformisme médical*, par le docteur GRASSET).

térébenthine en parties égales, et une pincée de camphre.

Une autre formule contient : 40 grammes de camphre, 50 grammes d'huile d'olive, 50 grammes de moëlle de bœuf, 50 grammes de vin rouge, 50 grammes de romarin, 50 grammes de sauge hachée.

Enfin, nous trouvons dans les Charentes un curieux traitement à l'acide formique : plonger le membre malade dans un baquet d'eau très chaude, où l'on aura fait bouillir le plus de fourmis possible.

Entorses. — Voici un remède de matelot, dont nous ne garantissons pas les bons effets, mais qui est au moins curieux et peut à la rigueur se défendre (1).

Prendre un beau hareng-saur bien fumé, enlever la tête et la queue, ouvrir l'animal, enlever l'arête, et appliquer chaque moitié de chaque côté de l'entorse, entourée de ouate. La sueur dégagée, combinée avec les principes d'iode, de brome, de phosphore, de sel et de créosote du hareng, amène une prompte diminution de l'enflure et de la souffrance.

Eczéma. — Frictions, deux fois par jour, avec du lessif de cendres, de sarments de vigne. D'après

(1) *Journal de la Santé*, 24 décembre 1905.

Dorvault, ce lessif contient beaucoup de carbonate de potasse.

Verrues et cors. — Frotter avec du latex de souci, de figuier, de chélidoine ou de *ranunculus lingua*.

Dartres. — Placer, sur un feu doux, un mélange de feuilles de houx, de blé et d'huile de noix ; faire réduire jusqu'à consistance d'onguent, et étendre sur les dartres. C'est une pommade très en usage en Bretagne et en Lorraine : de fait, on retire du houx, une sorte de glu, employée comme émollient et résolutif.

Gale. — Se frotter avec de l'ail ; ou se laver avec une décoction de semences de fusains (1), additionnée d'un peu de vinaigre.

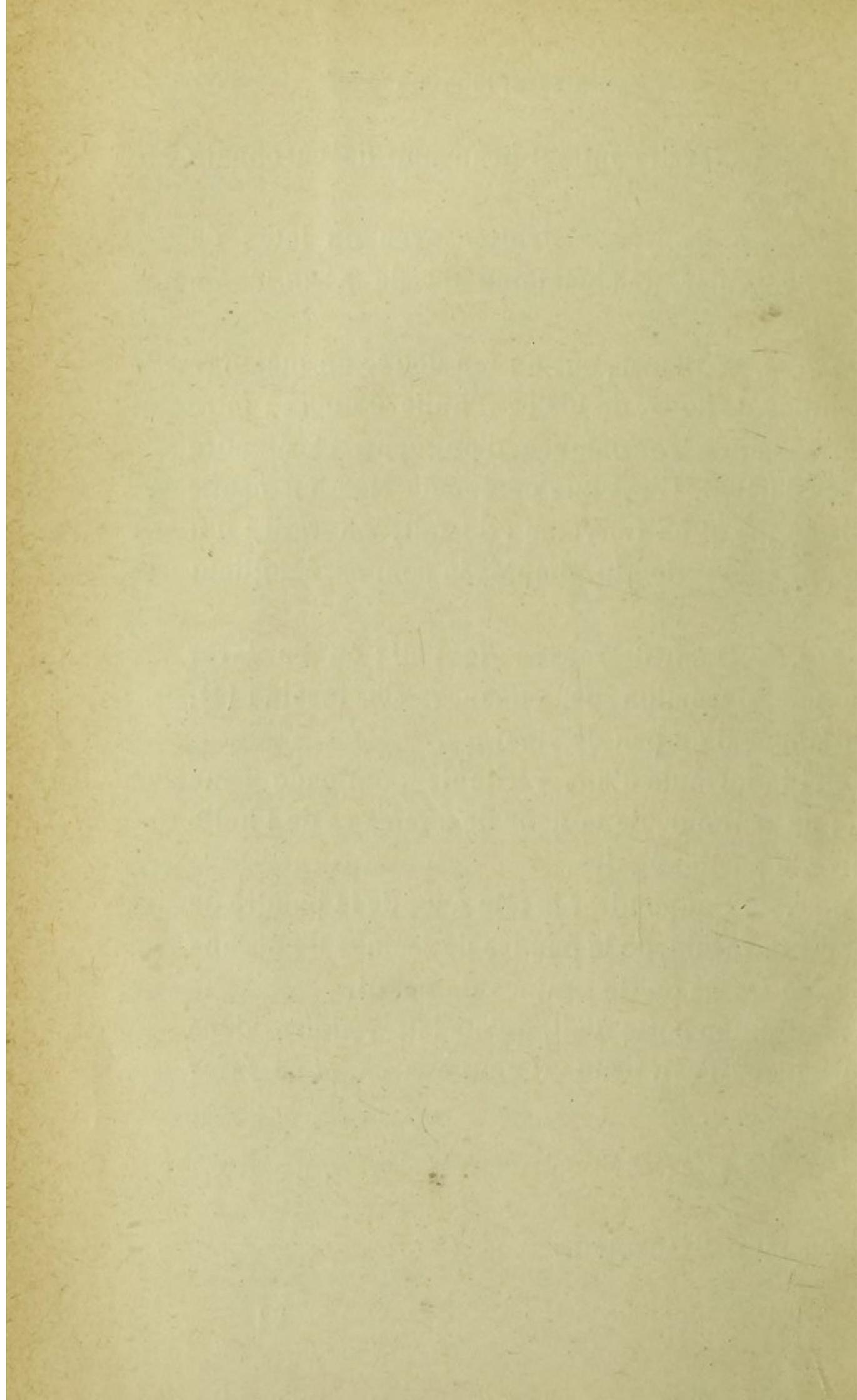
Voici la formule d'une véritable pommade soufrée : un œuf dur, de la fleur de soufre et de l'huile d'olive, à parties égales.

Poux. — Saupoudrer la tête avec de la poudre de graines de fusain, de la poudre de racines de sceau-de-Notre-Dame ou de graines de persil.

Prendre une botte d'ail, qu'on fait réduire dans quatre litres d'eau pendant cinq heures, et se laver avec cette eau.

Etc., etc.

(1) DUJARDIN-BEAUMETZ.



CONCLUSIONS

Après avoir énuméré les pratiques grossières et parfois dangereuses de l'empirisme, il nous restait une tâche à remplir : enregistrer les acquisitions utiles dont nous lui sommes redevables. On aurait pu trop justement nous accuser de nous attarder à des puérités, si nous nous étions contentés de passer en revue toutes les médications plus ou moins absurdes ou malpropres dont est encombrée la thérapeutique populaire. Le procès de l'empirisme ne pouvait être équitablement instruit, qu'en reconnaissant ce que lui doit l'art de guérir, qui s'est trop souvent enrichi de ses dépouilles sans se reconnaître son débiteur.

Comme l'un de nous l'a déclaré ailleurs (1), bon nombre de médicaments reconnus pour les plus efficaces, la quinine, l'opium, le mercure, l'iode, à ne citer que les plus connus, ne doivent qu'au

(1) *Remèdes d'autrefois*, par le docteur CABANÈS.

seul hasard d'avoir révélé leurs propriétés. Combien d'autres dont l'heureuse fortune n'a pas eu d'autre point de départ : l'extrait de muguet, que nous nous sommes contenté de baptiser *convallaria maialis* ; l'extrait de genêt d'Espagne, que nous connaissons plutôt sous son nom latin de *strophantus* ; ce qui nous a fait oublier son origine populaire.

Si certains d'entre nous sont trop enclins à recommander tels remèdes dits de « bonne femme » sans les soumettre à un contrôle nécessaire, il en est qui, en les rejetant sans examen, commettent plus qu'une injustice,, une sottise.

Combien de médications qui nous sont revenues sous l'étiquette de la nouveauté, après une longue période de déchéance ou d'oubli ! Nous avons dit les singulières vicissitudes de l'opothérapie, une médication qui a de biens vieux parchemins, et que Brown-Séquard a fait seulement revivre. Nous aurions pu, tout aussi bien, mettre en parallèle la méthode scientifique de Brand avec la pratique empirique du paysan de Silésie Priessnitz, remise en honneur, on sait avec quel succès, par le fameux curé Kneipp.

Qu'advient-il, à leur tour, des médicaments tant vantés par nos contemporains ? Les fameux sérums thérapeutiques, les liquides organiques ou les extraits d'organes deviennent d'un

usage si fréquent, qu'il est permis de se demander quel sera l'avenir de ces médicaments d'origine animale et de dire avec Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque quæ nunc sunt in honore* (1).

Le progrès ne serait-il qu'un « serpent qui se mord la queue » ; ou qu'un cercle sans cesse recommencé, selon le mot d'Aristote ? On serait disposé à le croire, si on s'arrêtait aux apparences. Ainsi, la chirurgie du moyen âge préconisait, dans le pansement des plaies, l'alcool, les plantes aromatiques et les baumes ; mais elle faisait de l'antisepsie comme M. Jourdain faisait de la prose.

Notre mérite aura été d'avoir rendu féconds et peut-être durables des procédés et des inventions jusque-là stériles ; de les voir dégagés de l'empirisme d'instinct, dont elles étaient le plus souvent la production fortuite et éphémère, pour les ramener par la science au raisonnement, et pour préciser ces immuables lois qu'il était impossible de fixer, lorsqu'au lieu de chercher les causes, on se contentait de jouir des effets (2).

Rendons néanmoins et toujours justice aux précurseurs : si nous devons dénoncer sans faillir les méfaits des rebouteurs, sachons reconnaître que

(1) Edouard FOURNIER (*Vieux-neuf*, t. III, p. 705-6).

(2) *Bulletin de la Société de médecine de Toulouse*, 1897, cité dans la thèse de CANY (Toulouse, 1899).

nous leur devons, entre autres bienfaits, le traitement des fractures par le massage et la mobilisation, dont Lucas-Championnière a si magistralement formulé les règles.

Ne nous hâtons donc pas trop de jeter l'anathème sur tous les médicaments ou médications qui nous viennent en ligne directe de la tradition populaire : la science en a déjà réhabilité bon nombre ; son œuvre de réparation est loin d'être terminée. Etudions, au contraire, étudions sans cesse les produits dont une expérience de plusieurs siècles a consacré l'efficacité, quelque singuliers qu'ils nous paraissent de prime abord. « La méthode empirique — c'est Charcot qui l'a proclamé avec toute l'autorité dont il était revêtu — est le vestibule obligé de la science... Elle doit toujours rester debout et servir de contrôle et comme de contrepoids aux spéculations scientifiques. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Avant-propos	1
Les dangers de la médecine populaire	37
I. — Préjugés funestes et médications dan- gereuses.....	37
II. — La pratique des rebouteurs.....	115
Le côté grotesque de la thérapeutique popu- laire	135
I. — La médecine des signatures.....	137
II. — Médications et remèdes singuliers....	149
La Foi qui guérit	169
I. — La confiance aux guérisseurs.....	180
II. — La foi dans les recettes.....	195
III. — Le transfert des maladies.....	229
IV. — La foi religieuse.....	251
V. — Les prières.....	262
VI. — Les Saints guérisseurs.....	298
VII. — Les grands pèlerinages	310
Les Remèdes efficaces	333
I. — L'opothérapie à travers l'histoire et dans la médecine populaire.....	336
II. — Formulaire de thérapeutique populai- re.....	354
Conclusions	387

TABLA DES MATIERES

1
27
37
116
127
137
149
169
180
185
210
214
268
288
310
333
353
361
367

1/2 g Wellcome
 46
 3

